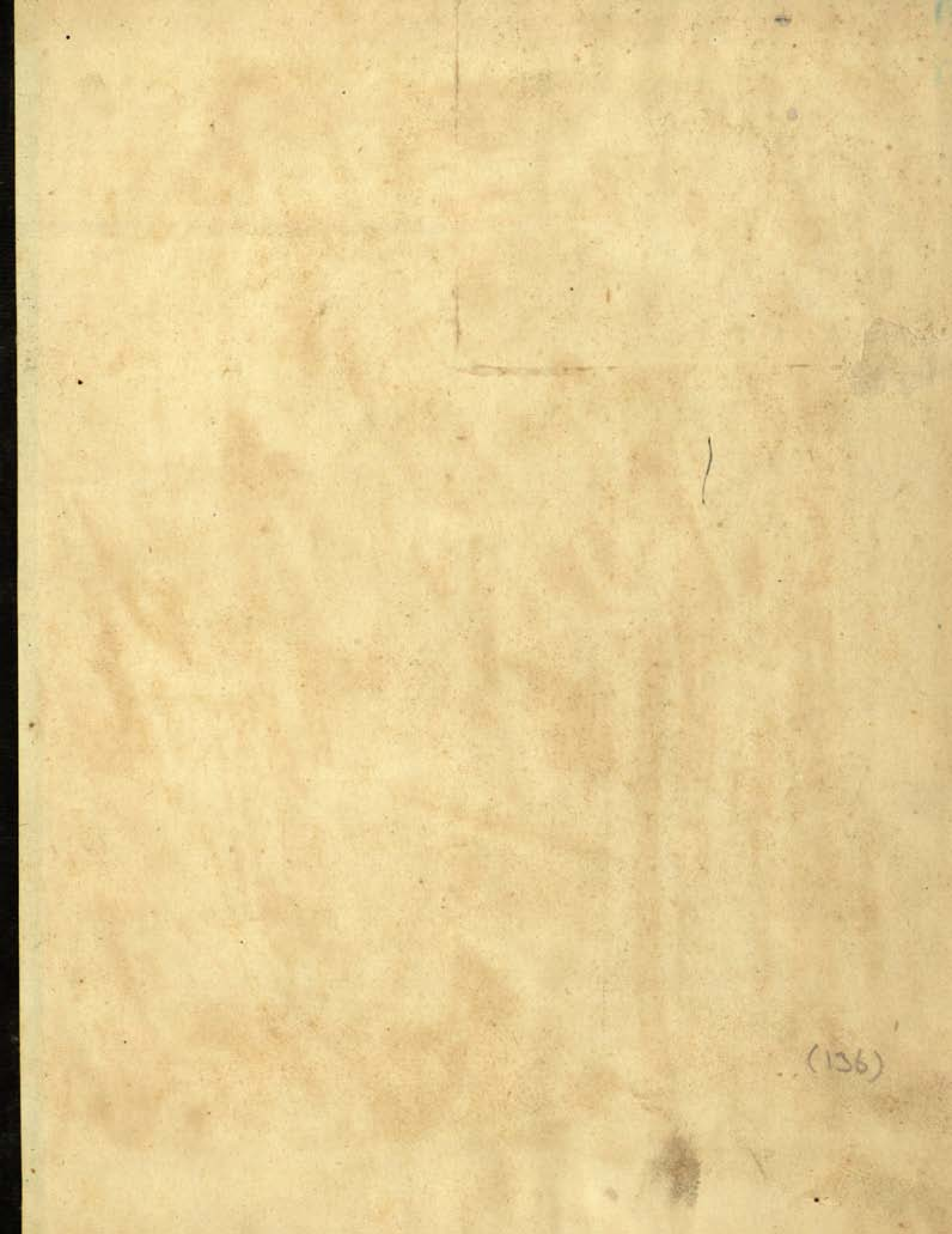

(136)

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. GEORGE FOUCART

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME XX



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1922



القول المستظرف
فى سفر مولانا الملك الاشرف

RELATION
D'UN VOYAGE DU SULTAN QÂITBÂY
EN PALESTINE ET EN SYRIE

TRADUIT DE L'ARABE

PAR Mme R. L. DEVONSHIRE.

INTRODUCTION.

En 1878, Monsieur R. V. Lanzone publia à Turin le texte arabe du récit de voyage qui suit, avec quelques notes et une préface en italien. Il ressort de cette préface que M. Lanzone avait eu l'occasion de mettre la main sur ce manuscrit et sur quelques autres textes inédits pendant ses voyages en Orient, et il faut lui savoir gré d'avoir placé à la portée des archéologues qui s'occupent de cette période de l'histoire des sultans circassiens d'Égypte un document intéressant sous bien des rapports.

Le savant égyptologue, induit en erreur par la signature du copiste, a cru y voir celle de l'auteur du journal de voyage en question. Le véritable auteur, Abou l-Baqâ ibn Dji'ân, en a rédigé la plus grande partie simplement, et sans rechercher une grande variété de mots; il répète même si souvent les mêmes expressions qu'il paraît possible et même probable qu'il écrivait à mesure un court résumé quotidien et qu'il n'y a rien changé, se bornant à y ajouter quelques vers assez prétentieux et les considérations par lesquelles il s'efforce, un peu naïvement, de faire une comparaison entre Qâitbây et le grand Beibars, au désavantage de ce dernier.

Soit discrétion, soit simple ignorance, il ne nous dit rien des motifs qui avaient déterminé Qâitbây à entreprendre ce voyage, mais il est évident que le sultan envisageait la possibilité d'une invasion des Ottomans et désirait

visiter les fortifications de ses provinces limitrophes; en effet, il y fit faire des additions et des réparations, et les photographies que je dois à l'obligeance de M. le Capitaine Creswell[1] nous montrent quelques restes des travaux ordonnés par l'illustre bâtisseur. L'éminent archéologue m'a également fourni la plupart des matériaux qui composent les notes archéologiques et topographiques dont j'ai pu, grâce à lui, enrichir ce travail.

Il m'a semblé intéressant de compléter cette traduction en y annexant celle du passage d'Ibn Iyâs où il est question du voyage de Qâitbây, et où Abou l-Baqâ ibn Dji'ân est mentionné comme ayant fait partie de sa suite, passage qui corrobore parfaitement le récit du «Mamelouk» et qui ajoute ce détail intéressant que le sultan avait gardé le secret sur ses intentions et que son équipée fut une surprise pour tout le monde au Caire.

Ibn Iyâs, qui ne partage pas la partialité d'Abou l-Baqâ pour Qâitbây, rend cependant témoignage à l'ascendant qu'il exerçait sur ses contemporains, à tel point que ce n'est que lorsqu'on le crut mort que l'ordre commença d'être troublé au Caire.

En remerciant M. Foucart d'avoir fait à mon travail l'honneur de l'admettre dans le *Bulletin de l'Institut français*, je tiens à ajouter que j'ai été heureuse de faire appel à la science des deux Cheikhs, Saïd Ismaïl et Mohammed es Saouy, pour suppléer à l'insuffisance de ma connaissance de l'arabe et que je suis redevable à plusieurs savants amis, et en particulier à MM. E. Blochet et Noël Giron et à S. E. Ahmed Zéky Pacha, dont l'érudition et la complaisance sont également inépuisables, de conseils qui m'ont été précieux et qui m'ont sans nul doute évité de lourdes fautes d'interprétation.

Henriette Devonshire.

Le Caire, 1921.

[1] Sauf la figure 3, pl. I, qui est l'œuvre de l'excellent photographe de la Colonie Américaine à Jérusalem.

AU NOM DU DIEU COMPATISSANT ET MISÉRICORDIEUX!

Gloire à Dieu qui a placé les royaumes d'Islam sous le sceptre de notre noble Sultan et qui lui inspira la pensée de les visiter et d'examiner l'état dans lequel ils se trouvaient, car il y avait eu beaucoup de corruption. Je Le loue de ce qu'Il a daigné nous donner, de notre temps, un tel souverain qu'Il a rendu célèbre par son mérite. Et toujours je Lui rends grâces avec une reconnaissance éternelle que rien ne pourra dépasser.

De plus, j'atteste ici qu'il n'y a de dieu que Dieu, l'unique, le seul, témoignage qui introduit celui qui le prononce dans les Jardins du Palais magnifique, et j'atteste que notre seigneur Mohammed est son serviteur et son envoyé, celui qui a pitié des croyants, — que la bénédiction de Dieu soit sur lui, sur les siens et sur ses compagnons qui combattirent pour l'Islam par l'épée!

Donc, lorsque le Très-Haut — que son nom soit béni! — inspira à notre souverain, l'Imâm, le roi véritablement suprême et qui dépasse tous les autres, qui réunit en sa personne tous les mérites et toutes les vertus, auquel Dieu a conféré la beauté véritable, Protecteur des biens de la religion, Serviteur des deux sanctuaires sacrés, dont il est superflu d'énumérer les titres, le Sultan El Mâlik el Malik el Achraf Abou n-Naçr Qâitbây, — Dieu lui conserve son royaume et le fasse maître de toute la terre! — quand, dis-je, Dieu lui inspira la pensée de voyager dans ses provinces de Syrie, nous marchâmes sur ses traces jusqu'à ce que nous rejoignîmes le cortège royal. Nous voyageâmes dans la suite du Sultan — le Dieu Très-Haut le rende victorieux[1]! — et nous vîmes des pays et des peuples divers, des arbres, des fruits, des rivières, des vallées, des collines, des montagnes et toutes sortes de merveilles et de curiosités. Il convient donc que ces choses soient énumérées, afin qu'elles puissent être lues par les gens d'un esprit supérieur et par les cheikhs, hommes de mérite et de distinction, pour qu'ils puissent s'en servir pour leurs livres d'histoire.

[1] L'auteur emploie cette formule chaque fois qu'il parle de Qâitbây, souvent même sans aucune autre désignation. Pour éviter les longueurs, je me bornerai généralement à remplacer cette phrase par «le Sultan» ou «Sa Majesté».

Car aucun souverain avant le nôtre n'accomplit une entreprise semblable, rehaussée encore par l'affabilité qu'il témoigna à ceux qui l'accompagnaient, soit pour son service personnel, soit à cause de leurs fonctions publiques, par les faveurs et les bienfaits dont il les combla et les bonnes paroles qu'il leur accorda. Et cela, malgré le respect et la crainte qu'il inspirait, tant il savait exercer naturellement la modestie et la bonté.

J'ai donc désiré écrire le résumé des faits qui se sont passés à l'occasion de ce voyage sans précédent et tel qu'aucun prince avant lui n'en avait entrepris, puisque aucun souverain n'égala celui-ci. Quoique cette offrande (à mes savants lecteurs) ressemble à celle que la fourmi avait offerte à Salomon[1], je les supplie d'étendre sur moi le voile de leur indulgence et ne point blâmer les fautes qui pourront m'échapper; ma marchandise, hélas! est sans valeur, mais je repose en Dieu ma confiance et Il nous suffit. C'est un excellent Protecteur (*Qoran*, II, 167).

Nous disons donc que le royal cavalier partit d'El Qâhira la bien gardée[2] pour Eç Çâlihîya[3], afin de visiter la grande mosquée qu'il venait d'y fonder. Les émirs qui l'accompagnaient étaient : l'émir Tâny Bek Qarâ, second daouadar; l'émir Djâny Bek el 'Alay Habîb, second émir Akhor (écuyer); l'émir Yachbak el Djamâly, intendant de la police des marchés (محتسب); l'émir Yachbak men Haidar, metoually (gouverneur) d'El Qâhira; l'émir Châhîn el Djamâly, ex-gouverneur de Djeddah la bien peuplée (المعمورة); l'émir Almâs el Mohammady, majordome (استادار)[4] de la cour et de l'émir Qâny Bay es Seify Châdy Bek Soulâq[5].

Des Mamelouks de la classe *Kharg* (خرج)[6] il partit environ 25 personnes et une dizaine d'autres portant des titres divers et appartenant à d'autres caté-

[1] Allusion à une fable fort connue des Orientaux. Tous les êtres ayant fait un présent à Salomon, la fourmi lui apporta un fétu de paille, tout ce qu'elle pouvait porter.

[2] Cette épithète accompagne invariablement le nom d'une ville forte, je ne la transcrirai que de temps en temps.

[3] Eç Çâlihîya. De cette ville fondée par Çâlih Nedjm ed Dîn Ayoub au XIIIe siècle et enrichie par Qâitbây comme nous l'apprenons ici, il ne reste maintenant que le nom et une étape sur le chemin d'El Qantara. Sa position la rendait en effet particulièrement exposée à être détruite par les diverses armées qui s'entre-choquèrent par la suite dans ces parages.

[4] *Ostadar* : voir Quatremère, *Histoire des Sultans Mamlouks*, 1re partie, p. 25, notes.

[5] Soulâq, c'est-à-dire «gaucher» en turc.

[6] C'est-à-dire ceux qui étaient chargés de l'approvisionnement.

gories; parmi les serviteurs se trouvaient Zein ed Dîn Sonbok el Ahmady, magasinier (خازن); Zein ed Dîn Firouz el Djamâly, trésorier, et El Fakhry Iyâs men[1] Yachbak, échanson. Le grand Imâm, Cheikh des Cheikhs (Cheikh de l'Islam) el Burhâny, de Karak, vint également et, parmi les hommes de loi (litt. : « ceux qui portaient turban »), le Qâdy des Qâdys Qotb ed Dîn el Khidâry, qâdy châféite à Damas, où il était grand chancelier, ainsi que le Qâdy ʿAlam ed Dîn Yehia, fils d'El Baqaly, inspecteur des écuries royales. Parmi les muezzins se trouvait le Cheikh Fâzil d'Alexandrie.

Le départ eut lieu la veille du lundi, dernier jour du mois Djoumâda Ier, de l'année 882. Le Sultan resta à Çâlihîya jusqu'après l'office du vendredi, qui eut lieu dans la mosquée en question, le 4 Djoumâda II; ce fut le susdit Sayed Qâdy des Qâdys Qotb ed Dîn qui prêcha le sermon.

Puis le Sultan se mit en marche; il commanda qu'aucun des émirs ni des mamelouks ne l'accompagnât. Il voulut cependant faire venir un garde des sceaux[2] (موقّع) savant, ce qui nécessita le départ de notre maître, Son Excellence Zein ed Dîn ibn Mouzhir[3], inspecteur au Diouân el Incha (chancellerie royale), que Dieu le fasse prospérer; il était accompagné par d'autres chanceliers de la cour, le Qâdy Chehâb ed Dîn et Tâdjy et le Qâdy Ezz ed Dîn d'Alep, ainsi que par Son Excellence El Kamâly, inspecteur des armées[4] (المنصورة), fils de feu El Djamâly, Dieu le comble de Sa miséricorde! intendant du domaine privé, son frère, Son Excellence Ech Chehâby, et enfin le Mamelouk[5]

[1] D'après van Berchem, la particule *men*, placée entre deux mots turcs, semble indiquer non une parenté mais une relation sociale entre les deux personnes, telle qu'esclave à maître, par exemple. Voir *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum, Égypte*, p. 454.

[2] Le موقّع était celui qui traçait le chiffre du prince ou l'imprimait sur les diplômes; il avait aussi pour charge de tenir procès-verbal des audiences du prince et de répondre aux requêtes.

[3] Ce personnage paraît être le fondateur de la charmante madrassa qui se trouve dans le Hâret Birgouân au Caire, ainsi que d'une madrassa à Jérusalem.

[4] *Mançoûra*, c'est-à-dire que Dieu leur donne victoire, qualificatif qui accompagne toujours la mention des armées de Qâitbây.

[5] *Le Mamelouk*. L'auteur de ce récit se désigne ainsi comme il était alors d'usage de le faire en parlant de soi. Déjà au temps de Qalaoûn et même de Beibars Ier (voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2e partie, p. 49, et 3e partie, p. 5), le Sultan tout le premier s'intitulait « le Mamelouk », sans doute pour ménager les susceptibilités des anciens camarades qui l'avaient élevé au trône. Abou l-Baqâ paraît avoir été membre d'une grande famille d'origine copte, les Beni Djiʿân, dont l'un, ʿAlam ed Dîn Châker, aurait fondé la Mosquée El Djiʿanîya près de Birkat el Ratly, qu'Ibn Iyâs mentionne en passant (vol. II, p. 132)

Abou l-Baqâ ibn el Djiʿân. Nous partîmes d'El Qâhira le samedi cinquième du mois de Djoumâda II, et nous avançâmes en suivant les traces de Sa Majesté jusqu'à notre entrée dans la ville de Ghazza (Gaza)[1] le matin du samedi 13. Là nous apprîmes que le Sultan et sa suite, sur des chameaux, en étaient repartis, après y être entrés sans que personne ait eu connaissance de leur passage; nous suivîmes le même chemin et rejoignîmes enfin la caravane royale le mardi 15, dans la matinée, à Mounia sous Çafed. Ensuite nous visitâmes les tombeaux de Salmân el Fâressy[2], du Cheikh Ibrahim el Mitoually à Soudoud[3], et du Sayed Abou Harira[4], et Sa Majesté nous distribua de bonnes paroles suivies de largesses, dépassant tout ce que l'on peut dire. Que son règne soit prolongé par la vérité du Seigneur fils d'Aadnan[5]!

L'émir Bardy Bek, gouverneur de Çafed, vint se mettre à la disposition du Sultan, apportant avec lui les provisions qu'il avait eu l'ordre de fournir; la

et qui existait encore à la fin du xviiie siècle. Voir *Merveilles historiques et biographiques* du Cheikh Abd el Rahman el Djabarti, trad. franç., Caire, 1891, vol. VI, p. 199 et 200, au sujet des destructions qui eurent lieu pendant l'occupation française : «Quant au lac el Batli et aux belles habitations qui le bordaient, il n'en resta absolument rien». ... «Le Cadi Ibn el Djiân possédait plusieurs maisons sur le lac. La mosquée qui en porte le nom existe encore de nos jours.» Abou l-Baqâ lui-même était fondateur d'une mosquée nommée Zaouiat el Hamrâ, près du Pont de l'Oie, qu'il avait complétée par un *hod* et un *sébil* et entourée de jardins, de maisons de plaisance et de belvédères; cet endroit était un but de promenade très fréquenté au moment de la crue du Nil, et Ibn Iyâs (II, p. 269) cite les vers suivants en l'honneur du propriétaire :

عجبت لجامع قد زاد حسنا
وابدع في التزخرف والبناء
به الأنهار تجرى في جنان
وقصر شاهق لابي البقاء

Abou l-Baqâ fut assassiné à l'âge de 60 ans, en Dhul Qada 902, dans la rue, par des inconnus. Ibn Iyâs (II, p. 323) nous dit à cette occasion que notre auteur était un homme riche, honorable, juste, savant, estimé de tous et très aimé du Sultan, qui lui avait conféré de nombreux titres. Il avait des manières polies, un langage choisi et une instruction remarquable; c'était le plus savant de sa famille. En effet, il écrivit un livre nommé تحفة المنعة في اسما البلد المصرية qui renferme des statistiques sur les villages des provinces, et les vers dont il a émaillé le présent ouvrage sont évidemment de sa main. On aime à supposer que les fautes d'arabe qui se trouvent dans le texte sont dues à des erreurs de la part du copiste.

[1] Sur la ville de Gaza, une des anciennes villes des Philistins, voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2e partie, p. 228, et Bædeker, *Palestine et Syrie.*

[2] Un des compagnons du Prophète.

[3] Esdoûd, l'ancienne Azoth des Philistins.

[4] Un des compagnons du Prophète.

[5] Mohammed.

caravane royale se remit alors en route, passant devant le puits de Joseph[1] — que les bénédictions de Dieu reposent sur lui! La veille au soir du mercredi 16, le Sultan commença à descendre vers Moulayha, mais trouva sur le chemin des montées et des descentes, des précipices et des rochers, si bien qu'il s'y arrêta pour la nuit. Au lever de la lune, la caravane royale se remit en marche et arriva pendant la matinée du mercredi à Ouady et Teim[2], endroit où notre noble et pieux Souverain a fait bâtir un khân à l'usage des voyageurs et des habitants du pays. Le lieu nous parut beau; c'est une vaste vallée où se trouvent des arbres et des cours d'eau, mais le chemin en est accidenté et très difficile; dans plusieurs des sentiers et des vallées il n'y a de place que pour un seul cheval de front. La plupart des arbres sont des mûriers, c'est pourquoi cette vallée se nomme 'Ein et Toût, et comme c'est le principal produit de cet endroit, on y nourrit des vers à soie. L'eau cependant y est lourde et le vent changeant et insalubre. Des visiteurs se présentèrent au campement royal : le Khaouadja[3] Chems ed Dîn ibn ez Zammân, eç Çâremy Ibrahim ibn Mandjak et l'émir Djâny bek el 'Alay el Achrafy, un des émirs de la Syrie.

La nuit du jeudi, dix-septième du mois de Djoumâda el Akher, l'émir Bardy Bek, gouverneur de Çafed, retourna à son poste, le Sultan et sa suite ayant repris leur voyage et se dirigeant vers Djisr Zeitoun (ou Zannour?) dans la Beqa'a (plaine) du Hauran. L'endroit lui-même est agréable, mais le chemin pour y aller présente beaucoup d'obstacles et est très rocailleux; on passe entre des falaises abruptes et des précipices et il y a même un endroit nommé «les sept tournants», tant il y a de détours.

[1] Djoub Sayedna Youssef. Un khân moderne, nommé Khân Djoub Youssef, sur la route de Damas, doit son nom à la tradition mentionnée par Yaqoût et Ibn Batoûta que la citerne où Joseph fut jeté était située à cet endroit; la citerne en question se trouve sur une petite colline à l'est du khân. Au temps de Yaqoût, une autre citerne, située entre Sinjil (S[t] Gilles) et Nablous, était également désignée comme étant celle de Joseph. Voir *Survey of West. Palestine*, vol. I, p. 233; Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 465, 466, 477; V. Guérin, *Description de la Palestine, Galilée*, I, p. 346.

[2] Ouady et Teim, voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 3[e] partie, p. 258.

[3] *Khaouadja*, titre donné en Syrie aux grands commerçants de toute religion et non pas réservé, comme actuellement en Égypte, aux étrangers qui portent le chapeau au lieu du fez.

Le Sultan y fut rencontré par les envoyés du Chef des Émirs (ملك الامراء), gouverneur de Syrie, apportant des présents, et par d'autres; il commanda alors que le gouverneur de Syrie et les émirs ne se présentassent point sans être appelés, et il repartit de là le vendredi 18, après-midi. Nous passâmes par Karak (du seigneur Noé, que les bénédictions de Dieu soient sur lui!), pays où se trouvent des arbres, des rivières, des vignes chargées de raisins et aussi la sépulture du seigneur Noé; on dit que la longueur de son tombeau est de soixante coudées[1].

Étant reparti le même jour, le Sultan entra dans Baalbek[2] après la prière du soir, la veille du samedi 19; c'est une belle ville fortifiée; il s'y trouve des arbres, des cours d'eau, des vignes, quelques pierres dans le chemin, et la célèbre source de Ras el 'Ein. Son gouverneur est nommé par le gouverneur de Syrie, c'est actuellement Châhîn, fils de Çâder. Les gens de ce pays ont une prononciation traînante qui dénature la signification des mots.

La nourriture y est en abondance; il y a du lait caillé[3] (قنبريس), des choux-fleurs (قرنبيطا), plante qui ressemble au chou; il y a aussi des pressoirs pour le raisin, avec lequel on fait de la mélasse (du raisiné دبس), du nougat (جوزية), et des gâteaux (ملبى)[4]; ils font cuire le riz avec du jus de raisin au lieu de miel, et trouvent cela fort bon. Il y a chez eux d'énormes constructions, une citadelle grandiose[5], dont on dit qu'elle n'est autre que celle dont il est question dans le Qoran à propos du seigneur Soliman (les bénédictions d'Allah soient sur lui!), par ces mots : «ils (les génies) exécutèrent ce qu'il voulut, palais, statues», etc. (*Q.*, XXXIV).

Le Sultan ordonna alors que quelques-uns de ses officiers, avec les chameaux et les bagages, se rendissent directement à Antakîya (Antioche) pen-

[1] Karak Nouh, village dans la plaine de la Beqâ. On y montre encore ce tombeau, long de 30 mètres. Ne pas confondre avec d'autres localités homonymes.

[2] Baalbek : voir au sujet de cette localité, d'une richesse archéologique incomparable, le *Voyage en Syrie* de MM. van Berchem et Fatio, p. 336 et 342; le Guide Bædeker pour la Palestine et la Syrie, et le Guide Alouf, pour Baalbek (l'édition arabe est la plus complète).

[3] Traduction indiquée par Dozy; en Syrie on appelle قنبريس de petits fromages blancs et durs.

[4] Le ملبى est une sorte de pâtisserie faite de sucre, d'amidon et de fleur d'oranger.

[5] L'acropole, convertie en citadelle par les Arabes peu après la prise de Baalbek par Abou 'Obeida en 634 A. D.

dant que lui-même et sa suite iraient à Tarabolous (Tripoli) par ʿAqabat el Lamoun.

Sa Majesté resta à Baalbek jusqu'au dimanche 21, à midi, et atteignit El Lamouna vers le coucher du soleil. Ce village est situé parmi les montagnes, et le chemin en est extrêmement difficile; cependant il s'y trouve des arbres, poiriers et autres. C'est là que se présenta l'émir Azdomor, gouverneur de Tarabolous. Le Sultan y coucha, mais remonta à cheval au lever de la lune, ainsi que ceux qui l'accompagnaient. Après la montée ils passèrent par El Hadith à l'heure de la prière du matin, et le Sultan y pria et y commença la matinée.

Il chevaucha alors rapidement, passant par un endroit nommé Kafr Qâher et continua, si bien que nous entrâmes dans Tarabolous le même soir, lundi 22e du mois de Djoumâda II. Ce fut une marche fort pénible; la côte était si raide qu'on aurait cru escalader le ciel, tout en côtoyant des ravins et des précipices. La côte de ʿAila[1] n'est qu'un jeu en comparaison. On dit que cette côte compte trois cent soixante tournants et que, par endroits, l'on ne peut passer qu'un à la fois et non point sans danger. Certainement, sans les pures intentions qui animaient notre pieux Souverain, il serait arrivé malheur à la plupart d'entre nous; tandis que, par la grâce de Dieu, sauf la fatigue, il n'arriva que bénédiction et salut. Que celui qui les accorde soit loué!

Il s'arrêta à Tarabolous la bien gardée jusqu'au milieu de la journée du jeudi 24e du mois de Djoumâda II, et fit remise aux habitants de l'impôt sur les tanneries[2]. Tarabolous est une ville très connue et qu'il est superflu de décrire. Après la prière de midi, il se remit en selle et arriva au pont (جسر)[3] d'Artoussia, à un peu plus d'une étape de Tarabolous; il y a là une rivière dont l'eau est bonne, et aussi un khân, sur le bord de la mer. Nous y restâmes jusqu'au tiers de la nuit.

[1] Peut-être ʿAila, ville située au nord d'Aqaba, sur la route de la Mecque.

[2] Il reste à Tripoli de nombreux monuments musulmans antérieurs à Qâitbây, entre autres la mosquée des Tanneurs (restaurée en 913), où se trouve encore le décret en question, portant la date 882. Voir, sur Tripoli, Sobernheim, *Corp. insc. arab.*, II, p. 37 et seq.; van Berchem et Fatio, *Voyage en Syrie*, p. 117 et seq.

[3] جسر : ce mot, qui en Égypte signifie «digue» ou «chaussée», s'applique en Palestine et en Syrie à un pont bâti sur une rivière. Voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2e partie, p. 152.

De là Sa Majesté passa par Antarssous[1], El Marqab[2] et Bâniâs[3], tous villages au bord de la mer, et arriva à Djebala, également au bord de la mer, le 27ᵉ jour du mois de Djoumâda II. Le Sultan y visita le tombeau du Sayed Cheikh Ibrahim ibn Adhim[4], — Dieu ait pitié de lui! Ce petit village est au bord de la mer et pourtant les gens en sont comme des mulets, à tel point que quelques-uns d'entre eux, à la vue de notre maître le Sultan — le Dieu Très-Haut lui donne victoire! — dirent à leurs compagnons : « Laisse-moi voir ce petit-là »[5]. Et je vis un groupe d'entre eux venir vers les chameaux et s'en émerveiller, disant : « Ce sont les dromadaires d'Égypte dont on nous a parlé ». Que Dieu soit loué d'avoir créé des créatures diverses!

Le Sultan partit de là la nuit précédant le dimanche 27 et entra à El Ladeqîya (Laodicée)[6]. C'est une forteresse énorme et solide où il y a beaucoup de boutiques, les unes abandonnées et en ruine, les autres occupées. Les Grecs (Roum) y avaient trois citadelles adjacentes, maintenant détruites; l'emplacement en est très vaste, et les constructions très hautes. Le port est circulaire et contient un dépôt; deux tours en défendent l'accès au moyen d'une immense chaîne. On dit qu'elle est formée de 700 chaînons de fer, d'un poids total de 40 qantars alepins, c'est-à-dire 200 qantars égyptiens. Elle fut restaurée du temps d'Ez Zâher Djaqmaq. Ce port peut contenir neuf, ou, à l'intérieur de la chaîne, sept grands bateaux côte à côte; il y a aussi des bains, les uns en bon état, les autres détruits.

Voici une des merveilles d'El Ladeqîya, d'après ce que nous en raconta Chams ed Dîn Mohammed el Hassan el Ladeqy, connu sous le nom d'eç Çoueifa, scribe au service du noble Khaouadja Mohammed eç Çaouâ : un mou-

(1) Antaradus, Tortose des croisades. Voir van Berchem et Fatio, *Voyage en Syrie*, p. 320 et seq. On y trouvera toutes les références concernant cette intéressante localité.

(2) Marqab, Margat (ou Markhab). Il s'y trouve encore une forteresse des Croisés, dont une tour fut restaurée par Qalaoûn en 684 H. Voir van Berchem, *Inscriptions arabes de Syrie*, *Mém. de l'Institut égyptien*, t. III, p. 486-489, et G. Rey, *Etude sur l'Architecture militaire des Croisés en Syrie.*

(3) Bâniâs, château-fort des Croisés. Voir *Survey of West. Palestine*, vol. I, p. 110-112, et Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 1ʳᵉ partie, p. 9 et notes finales.

(4) Djebala. Ce mausolée est mentionné par Abou l-Fidâ.

(5) دق الصغير, terme d'argot local encore employé en Syrie.

(6) Voir Rey, *Étude*, p. 177-178, Bædeker, *Palestine et Syrie*, et van Berchem et Fatio, *Voyage en Syrie*, p. 289.

lin qui tourne par l'effet du vent, qu'il soit au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest; on y moud encore aujourd'hui à la façon des Francs. Si on le faisait marcher toute la journée et toute la nuit, il moudrait 12 ardebs, mesure d'Égypte.

Ce moulin fut construit par un individu d'El Ladeqîya qui avait été prisonnier au pays des Francs et en avait vu là-bas de semblables; quand il fut libre, il revint dans son pays et construisit cette merveille.

Le Sultan repartit d'El Ladeqîya la veille du lundi 28e du mois de Djoumâda II, vers la fin de la nuit et descendit avant l'après-midi à Qourachîya, dans la province de Tarabolous[1]. L'émir Azdomor, gouverneur de Tarabolous, se dirigea vers son gouvernorat tandis qu'arrivèrent le Khaouadja Chems ed Dîn eç Çaouâ et son fils Othmân.

Les terres cultivées y sont étroitement resserrées entre des montagnes, et le chemin qui mène à Qourachîya est tout ce qu'il y a de plus difficile, avec des descentes excessivement escarpées et une rivière tellement tortueuse (il y a bien trente détours) que l'on croirait qu'il y a, non pas un seul, mais plusieurs cours d'eau.

A la fin de la nuit Sa Majesté repartit pour descendre jusqu'à Ech Choughry dans la province d'Alep, qu'il atteignit dans l'après-midi du mardi 29 Djoumâda II, par de nombreuses descentes; il s'y trouve un pont[2] sur un cours d'eau que l'on nous dit être le Nahr el ʿAçy[3]. C'est un carrefour que cet endroit, l'un des chemins mène à Antakîya, un autre à Alep, et les autres ailleurs; il s'y tient un marché tous les mardis où se réunissent les gens du voisinage.

Nous nous remîmes en selle vers la fin de la nuit pour arriver à l'aube du mercredi, dernier du mois de Djoumâda II, à Ed Darkoûch[4], où nous trouvâmes les ruines d'un pont à plusieurs arches. Sa Majesté le Sultan ordonna qu'on le réparât. C'est un endroit agréable et salubre, près de Quçeir el Akrâd[5];

(1) Tripoli.

(2) Djisr ech Choughry, ech Choughour ou Djisr Choughour, où l'on franchit l'Oronte. Un fragment d'inscription sur ce pont porte le nom de Djaqmaq. Voir van Berchem et Fatio, *Voyage en Syrie*, p. 260-264.

(3) L'Oronte, voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2e partie, p. 263.

(4) Darkoûch, sur l'Oronte, au nord de Choughour, autre passage du fleuve.

(5) «Petit château des Kurdes», pour distinguer cet endroit de Hisn el Akrâd.

il y a là des arbres, des fruits, des cours d'eau, des roues hydrauliques (ناعورة) et des moulins sur l'eau; le marché se tient le samedi et l'on y apporta pour nous des grenades dont chacune pesait plus de deux ratls d'Égypte ainsi que des aubergines du même poids; on nous dit même qu'il y en a de près de cinq ratls, mais je n'en ai pas vu. C'est là que nous apparut le croissant du mois de Radjab, unique et béni. Nous nous remîmes en selle quand le soleil était encore à 90 degrés au-dessous de l'horizon[1], et, à midi, le jeudi premier du mois de Radjab, nous atteignîmes Antakîya (Antioche)[2].

Nous trouvâmes dans cette ville d'immenses et solides constructions; les murs[3] énormes et garnis de tours vont du haut de la montagne jusqu'à l'embouchure de la rivière, de sorte que la ville entière avec ses cultures, ses champs, ses propriétés et sa rivière se trouve à l'intérieur des murailles. La ville même contient sept collines sur l'une desquelles se trouve une citadelle; la longueur des murs est de 12 milles; les tours sont au nombre de 136 et les créneaux de 24.000. Antakîya fut conquise par El Malik ez Zâhir Beibars[4]; elle contient beaucoup de boutiques, des marchés, et la population en est nombreuse. Mais ce sont des Turcomans[5] peu civilisés (عجم), et leurs maisons ont des pignons dont les toits en pente sont de bois recouvert de fascines de chaume (قش) que l'on appelle *bourda* (بردى). C'est là que se trouve le Sanctuaire de Sîdi Djib en Nadjdjar — que Dieu nous soit propice par ses vertus! — situé entre deux larges collines à pentes douces.

Et, lorsque nous passâmes par le chemin qui y mène, l'on nous dit qu'à notre droite se trouvait la ville de Baghrad[6], autrement dite Bab el Moulouk,

[1] C'est-à-dire 6 heures avant le lever du jour; cette manière astronomique de mesurer le temps était alors d'usage et se retrouve dans les chroniques jusqu'à l'époque de Mohammed Aly.

[2] Il ne reste à peu près rien de l'Antioche du moyen âge; pour le bourg moderne, voir Bedeker, *Palestine et Syrie*.

[3] Une grande partie de ces murailles, qui dataient de Théodose le Grand, existaient encore à la fin du xviiie siècle et l'on en trouve une description illustrée dans le *Voyage Pittoresque de la Syrie*, par Cassas, publié à Paris l'an vii (1799).

[4] Voir dans Quatremère, *Histoire des Sultans Mamlouks*, 2e partie, p. 190, la lettre que Beibars écrivit à Bohémond, lui décrivant la prise d'Antioche, 1268 A. D.

[5] Encore à présent c'est le turc qui est la langue la plus usitée à Antioche.

[6] بغرض : probablement une erreur du copiste, car la description s'applique fort bien à قلعة بغراس, vaste ruine fort ancienne, peut-être le Pagras de Strabon.

par laquelle on passe pour aller à Maciça[1], à Adana, à Tarsous et à Sîs. Le chemin est très difficile, on ne peut y marcher deux de front et l'on raconte qu'El Malik ez Zâhir Beibars défendait aux gens d'y passer autrement qu'un à la fois. Là aussi il y a des roues hydrauliques sur la rivière, des arbres, des fruits et des gens qui vendent et qui achètent.

Chose étonnante, nous vîmes les gens se servir du bétail comme de bêtes de somme; ils mettent aux vaches des selles et des croupières, les chargent de poids très lourds, et les attachent à la file comme des mulets.

Le Sultan s'arrêta pour faire la prière du matin et, ce jour-là, plusieurs émirs se présentèrent au campement royal; d'abord l'émir Bardy Bek, gouverneur de Çafed et l'émir Chehâb ed Dîn Ahmed ibn Mohammed ibn Abou l-Faradj, général des armées royales, ensuite Son Excellence Seif ed Dîn Qânsouh, vice-roi (*Kâfel el Mamlaka*) d'Alep, et d'autres émirs. Le samedi troisième du mois, nous étions encore à Antakîya et l'émir turcoman de Ramadanîya, ibn Ramadan, vint se présenter.

Puis nous nous mîmes en selle vers le dernier tiers de la nuit, et, après avoir franchi le pont, nous descendîmes dans la plaine qui se trouve au-dessous de Baghrad (Baghras).

Le Sultan monta en personne d'une citadelle à l'autre[2], l'examina, et regarda la vue du pays. Cette citadelle est sur une montagne; son gouverneur est nommé par le gouverneur d'Alep; c'est un très petit pays, sans aucune espèce de commerce. Le déjeuner y fut servi. Tout cela eut lieu le dimanche quatrième jour du mois de Radjab 882.

Puis, comme le Sultan avait ordonné à l'émir Almâs el Mohammady, intendant (ostadâr) de la suite royale, au Qâdy 'Alem ed Dîn b. el Baqary, chef des écuries royales, et à Zein ed Dîn, Émir Hag, fils de 'Alem ed Dîn, *odjaqy*[3], de se diriger vers Alep avec les bagages, des provisions, chargées sur des vaches sellées et attachées à la file comme des mulets, furent apportées par des Turcomans.

Il se remit en marche la veille du lundi 5, le soleil étant encore à 85

[1] *Msis* en arménien, le *Malmistra* des chroniques latines.

[2] «D'une citadelle à l'autre» من قلعتها الى قلعة : le passage n'est pas clair.

[3] اوجاقية : corps des pages, voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 1re partie, p. 108.

degrés au-dessous de l'horizon; le Sultan et sa suite arrivèrent à la limite du territoire de ʿAmak près de Boughra et franchirent le pont royal « Es Sultâny », laissant Boughra à droite. Le Sultan se rendit à Boughra avec sa suite pour constater ce qu'il s'y trouvait de khâns et de ponts.

Ce pont, construit par El Malik el Achraf Inâl, est maintenant en ruines, ce qui est fort gênant pour les caravanes venant du pays de Roum, et les voyageurs se plaignent de son délabrement.

Le Sultan ordonna donc qu'il fût réparé. Les soldats arrivèrent pour la prière du matin, le lundi en question, au campement; l'emplacement en était vaste, entouré de montagnes et près d'une rivière, mais marécageux et fétide.

La caravane royale repartit lorsqu'il restait cinq heures de la nuit avant l'aube et traversa le marais par un gué (بلنف) de pierres rugueuses et solides mêlées avec beaucoup de boue et d'argile; ensuite, il fallut gravir des montagnes en redescendant par des précipices, des pentes et des vallées très difficiles à traverser. Ainsi, avançant par une montée, nous arrivâmes à une vallée nommée Ouady ʿAfrîne[1] où il y avait beaucoup d'arbres, pins (صنوبر) et autres; le chemin était si étroit qu'il n'y avait place que pour un seul cheval à la fois, et si tortueux que le premier passé ne pouvait apercevoir le dernier. De là, nous escaladâmes une montagne dont le sommet et les pentes sont hérissés de rochers et d'obstacles, mais cependant sans grande difficulté; enfin, le mardi sixième du mois de Radjab, nous arrivâmes pour la prière de midi à un endroit près de Ghazzâz[2] (غزاز) nommé El Qastal[3], où le Sultan reçut au campement royal les émirs et les qâdys d'Alep, ainsi que le principal Chérif d'Alep et le Khaouadja Omar, fils du Khaouadja Mohammed b. eç Çaouâ.

Sa Majesté ordonna aux qâdys de retourner à Alep et aux émirs de rester dans la suite royale. Un des émirs de quarante, Djânem el Ahmady, mourut alors, après un seul jour de maladie.

Nous partîmes d'El Qastal à la nuit, par un chemin bon et facile et nous arrivâmes le mercredi 7, après le lever du soleil à l'entrée de Marg Dabegh[4],

[1] L'Afrîne, ancien Ufranus, rivière torrentueuse qui se jette dans le lac d'Antioche.

[2] Lire عزاز, Azâz, au nord-est d'Alep, très connu au temps des croisades.

[3] Étymologie : *Castellum*.

[4] Marg Dabeq, théâtre de la bataille où Qansouh el Ghoury fut défait par Selim Iᵉʳ en 922 H., et qui décida du sort de l'Égypte conquise

vaste prairie où l'air est excellent et où nous restâmes jusqu'à midi. Ce n'est qu'au coucher du soleil que nous atteignîmes l'autre extrémité de Marg Dabegh, au bord d'une rivière pleine d'eau nommée Bahr el Qouiq, où nous campâmes jusqu'à presque minuit.

Après cela, ayant traversé des obstacles, des endroits faciles, des montées et des précipices et passant par Zaghzaghîr, le Sultan entra à ʿEîn Tâb le matin du jeudi 8.

C'est une ville où il y a des marchés que l'on appelle El Keifoun, des bains et du commerce; l'eau y est douce et l'air excellent. Il y a une citadelle avec d'énormes tours et des fossés, et c'est là que se trouve le sanctuaire de Houdj el Islam[1] el Ghazzâly et de son frère — que Dieu les ait tous deux en Sa divine miséricorde!

Le Sultan monta en personne à la citadelle[2] qui est située au milieu de la ville, et dont le gouverneur, Qâny Bāy ech Cherify men el Ghour, était mort précédemment. Le gouverneur actuel en est Châhîn es Seify Bardybek.

Nous quittâmes ʿEîn Tâb la nuit du vendredi 9, le soleil étant, disait-on, à 117 degrés au-dessous de l'horizon, et nous arrivâmes près d'El Bîra[3] (voir pl. I, fig. 1) au bord de l'Euphrate, quelques heures après le lever du soleil. Nous y entrâmes plus tard à midi, à temps pour entendre, de l'autre côté du fleuve, les mouezzins chanter l'appel à la prière du vendredi.

Les bagages nous rejoignirent à l'heure de la prière de l'après-midi; le soir, l'émir Djânem es Seify Djânybek, gouverneur d'El Bîra, vint à la rencontre du Sultan.

Le soir, veille du samedi 10, Sa Majesté se rendit, accompagné seulement des Turcs de sa garde, à Qalaʿat el Mouslemîn, tandis que les bêtes de somme, le matériel et le reste du personnel s'attardaient près d'El Bîra. El Bîra est une ville commerçante, au pied d'une falaise sur la rive du fleuve, les maisons en sont en pierre de taille. Malheureusement, elles ont été en partie

par les Ottomans. — Une chronique contemporaine d'El Ghoury, dont l'original fait partie de la collection de S. E. Ahmed Zéky pacha, appelle ce champ de bataille «Ard et Tobaq, autrement dit Dâbeq, au nord d'Alep».

[1] Pieux écrivain arabe.

[2] Cette citadelle porte encore des inscriptions du sultan Qâitbây. Voir van Berchem, *Inschriften aus Syrien*, p. 107 et 108.

[3] Actuellement Biredjik.

détruites, ainsi que les murailles[1] (voir pl. II, fig. 1, 2, 3) par Hassan[2] Bek (que Dieu le confonde!), et la plupart des habitants ont évacué la ville alors qu'il l'assiégeait. Une vaste citadelle[3] fortifiée a été construite au sommet de la falaise, les fondations en sont taillées dans le roc; elle comprend des tours, des habitations et de vastes dépendances. L'air est salubre et la forteresse très forte, — que Dieu la protège!

Les habitants ressemblent à des Persans et plusieurs d'entre eux sont beaucoup plus raffinés que ceux des autres pays riverains et du voisinage en général; ils s'entretiennent en arabe élégant plutôt qu'en turc, au contraire des villes précédentes, car, depuis notre départ de Lâdeqîya jusqu'à notre arrivée à El Bîra, nous n'avions entendu d'autre langue que le turc. Nous y apprîmes que le territoire de Hassan, et celui de Roum[4], Césarée et ses environs, à une distance de dix jours de l'endroit où nous nous trouvions, étaient vides de leurs habitants, qui avaient fui par crainte de l'arrivée du Sultan et par la terreur qu'il inspirait.

Quant à la susdite Qalaʿat el Mouslemîn[5] et la ville qu'elle contient, sise sur le bord de l'Euphrate, on la dit grande et peuplée; la raison en est que la forteresse étant imprenable et la ville très bien défendue, les habitants d'El Bîra et de ʿEîn Tâb y viennent en grand nombre.

Le Sultan en revint par le fleuve la nuit précédant le dimanche 11 et monta dans la matinée à la susdite citadelle d'El Bîra. Cela inspira (à l'auteur) les vers suivants[6] :

من حيث شهت لك المهيمن حار   واحكم
فطوع مرادك الاقدار

[1] Qâitbây les fit ensuite réparer. Voir Ibn Iyâs, II, p. 215.

[2] Il s'agit ici d'Uzun Hassan, souverain tartare de la Perse et nominalement vassal de Qâitbây.

[3] Cette citadelle est construite sur un rocher et surplombe la ville; on y trouve le cartouche de Qâitbây ainsi que des inscriptions, en plusieurs endroits, notamment sur une tour à l'est; il y en a aussi sur la porte sud-est de la ville et sur la porte nord, actuellement murée. Voir van Berchem, *Inschriften aus Syrien*, p. 102-106.

[4] C'est-à-dire l'Empire ottoman.

[5] Cette forteresse portait le nom de Qalaʿat er Roum, ou Roumqâla, avant sa prise par Khalil, fils de Qalaoûn en 691. Voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 3e partie, p. 141.

[6] Ces vers sont presque intraduisibles; le sens en est à peu près ceci :
Où que tu désires te rendre,
Le Seigneur est auprès de toi.

خضت البحار بساج اقصى منى　　هوج الصبا

من فعـــــــــــله الاثار

جلتك امواج الغـراة ومن رأى　　بحرًا

ســـواك نقـــله الانهـــار

شكرت مساعيك المعـاقل والورى

والتـرب والاسـاد والاطـيـار

فلا ملان الدهـر فيـك مدايحـا　　تبقى

بقيـت وتـذهـب الاعـصـار

Le Sultan quitta à la nuit le rivage de l'Euphrate et arriva dans la matinée du lundi 12 à un endroit nommé Es Sadjoûr où Sa Majesté déjeûna. Il se remit tout de suite en marche et continua encore après la prière du soir, ayant dormi un peu sur le chemin. Le mardi 13, nous arrivâmes à l'hippodrome (ميدان) d'Alep. L'émir Naçr ed Dìn ibn el Mourdaa, *ras nauba* et intendant des armées (نقيب الجيوش) d'Égypte, mourut le mercredi béni, quatorzième du mois et fut enterré à Alep.

Puis le jeudi 15, Sa Majesté le Sultan se rendit à cheval jusqu'à l'entrée de la ville, mais il ne monta pas à la citadelle et n'entra pas non plus dans la maison du Gouvernorat.

Le vendredi 16, arrivèrent les présents offerts par l'émir Qansouh, gouverneur d'Alep. C'est le lundi suivant dix-neuvième du même mois de Radjab, l'unique, que mourut l'émir Chehâb ed Dìn Ahmed, fils de l'émir Naçr ed Dìn Mohammed fils du seigneur Tâdj ed Dìn Abd er Razâq ibn Abou l-Faradj, intendant des armées d'Égypte, après avoir été malade depuis le jour de son retour de ʿEìn Tâb à Alep. Il fut enterré dans le tombeau de Youssef Abou Djaouîche, intendant des armées d'Alep.

Commande!
Et le Destin est docile à ta voix.
Les mers lointaines, qu'agite le vent d'est,
Sont sillonnées par tes vaisseaux,
Et tes actions sont devenues des monuments durables.
Les flots de l'Euphrate te portèrent,
Et qui jamais a vu un océan (tel que toi)
Porté par une rivière?
Les forteresses, ainsi que les mortels, te louent
à ton passage,
De même la poussière, les lions et les oiseaux.
Je remplirai le temps de toi, de tes louanges
Et toi tu resteras (dans le souvenir des hommes)
Pendant que les siècles passeront.

Enfin, le mardi vingtième du mois, le Sultan fit publiquement à cheval le tour de la ville, revêtu d'étoffes de laine, car c'était l'équivalent du septième jour de Hatour[1].

La cavalcade royale revint alors au mîdan, où eut lieu un grand festin. Le Sultan revêtit l'émir Qansouh el Yehiaouy, gouverneur de la province d'Alep, du gilet (سلارية)[2] qu'il portait lui-même, une *silarîya* en laine blanche doublée de fourrure de petit-gris. Pour l'émir Bardbek, gouverneur de Çafed, le Sultan fit apporter une *silarîya* de laine bleue doublée de petit-gris et l'en revêtit. Djanybây el Kamâly fut promu à la place qu'occupait El Achrafy Barsbây, gouverneur de Tarsous. Ce dernier reçut le gouvernorat de 'Eîn Tâb à la place de Qâny bay ech Cherify men el Ghour, qui était mort, le jeudi 22 du mois.

Le vendredi 23, Châh Boudâq ibn Doulghâder[3], accompagné de ses fils et d'un groupe de ses émirs, se présenta au campement royal au mîdan d'Alep, pour faire acte de soumission.

Le samedi 24, Sa Majesté le Sultan chevaucha dans la ville et décréta l'abolition des droits sur les savonneries d'Alep et du monopole des marchands de savon. Il avait, le jeudi 22, reçu des dépêches du Caire, envoyées par Son Excellence l'atabek Seif ed Dîn Ezbek men Toutoukh. Et le samedi 24 arrivèrent des présents offerts par Châh Boudâq ibn Doulghâder; il y avait des chevaux, des chameaux, des mules, des brebis, de l'argenterie, des esclaves blancs, des vaches sauvages, des oiseaux chasseurs (faucons), d'autres choses encore et finalement ses deux fils, priant que l'on en fît des palefreniers dans les écuries royales. Le qâdy Lissan ed Dîn, fils du Qâdy Athîr ed Dîn, fils du Qâdy des Qâdys Moheb ed Dîn, fils de Chahna ed Dîn le hanafite étant mort, le qâdy Ezz ed Dîn ibn el Adîm fut promu à sa place comme juge hanafite à Alep la bien gardée.

Le soir qui précéda le dimanche vingt-cinquième du mois, le susdit Châh

[1] Mois copte, environ mi-novembre. D'après Maqrizy (I, p. 270, l. 29), les Égyptiens revêtaient ce jour-là des étoffes de laine.

[2] سلارية : sorte de gilet inventé, dit Maqrizy, par l'émir Silâr, vice-roi du sultan Mohammed ibn Qalaoun, qui lui donna son nom.

[3] Les princes Dhoulqâder (et non pas Doulghâder) régnaient sur un petit État tributaire de l'Égypte et avaient récemment été vaincus lors d'une rébellion.

Boudâq fut admis en la présence de Sa Majesté le Sultan et à manger الطارى[1] devant lui; il fut revêtu d'une *silariya* de laine doublée de fourrure de loup-cervier.

Il se présenta (de nouveau) le dimanche ainsi qu'Ibn Ramadan et plusieurs des émirs turcomans afin d'offrir leurs services au Sultan, et ils mangèrent un festin en sa présence. Puis, après qu'ils eurent mangé et bu, le Sultan octroya à Châh Boudâq deux vêtements (اطلسين)[2] et le fit monter une énorme jument alezane, avec une selle et une housse brodée d'or (زركش); il donna à ses deux fils des pelisses (كامليتين)[3] garnies de fourrure de zibeline (سمور). Le lundi 26, après le protocole et les jugements rendus dans le Mîdan, un grand festin eut lieu, auquel prirent part l'émir gouverneur d'Alep, l'émir gouverneur de Çafed, le jeune Mirza ibn Mohammed ibn Hassan Bek, Châh Boudâq ibn Doulghâder, Daoud ibn Ramadan et ses deux fils, le fils de Saouar ibn Doulghâder le jeune, et les émirs turcomans.

Après le repas, le Sultan revêtit Châh Boudâq d'une *kamilîya* de martre, lui fit don d'un cheval avec selle et kanfoûche, et donna à ses deux fils des silarîyas garnies de martre; les émirs turcomans en reçurent aussi, suivant leur rang. De plus, le Sultan opéra une réconciliation entre l'émir Qansouh, gouverneur d'Alep, et l'émir Djânem ibn Tânibek, gouverneur de la citadelle d'Alep, et les revêtit tous deux de kamilîyas bordées de martre zibeline.

Il reçut également au campement royal le qâdy Djamâl ed Dîn Youssef el Thâdefy, qâdy des qâdys hanbalite à Alep, et confirma sa nomination comme secrétaire confidentiel à Alep et commandant de ses armées à la place d'Ibn el Maary.

Les terres de ce dernier furent confisquées en faveur de Son Excellence Kamal ed Dîn commandant des armées victorieuses d'Égypte, auxquels furent conférés tous les droits sur les biens du susdit afin de couvrir les sommes qui lui étaient dues.

Le mardi vingt-septième du mois, notre maître le Sultan se promena à

[1] الطارى. Les historiens les plus savants du Caire, que j'ai eu l'avantage de consulter, n'ont pu me dire en quoi consistait ce mets.

[2] D'après Dozy, robes de satin sur lesquelles étaient brodées des dattes. Voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 3e partie, p. 69, note.

[3] Pelisses de velours (Dozy).

cheval en dehors de la ville, puis revint et ordonna le départ des bêtes de somme et du matériel. Les chameaux de l'atabek Seif ed Dîn Ezbek men Toutoukh repartirent le lendemain matin, mercredi, 28 du mois de Radjab, remportant la réponse à la lettre qu'ils avaient apportée ainsi que les décrets royaux.

Ainsi donc on chargea les fardeaux à l'aube du jour, et la caravane se mit en route. Notre royal Sultan monta alors à la citadelle victorieuse, accompagné du gouverneur d'Alep, du gouverneur de Çafed et des émirs de sa suite.

Ils passèrent pendant la journée près du tombeau du seigneur Saad el Ansâry (Dieu ait pitié de lui et lui pardonne!), et arrivèrent à la nuit tombante à Khân Toumân. Là, le gouverneur d'Alep[1] offrit au souverain un festin auquel prirent part le gouverneur de la citadelle d'Alep, les émirs d'Alep et toute la suite royale; ils restèrent jusqu'au matin dans ce khân[2] (voir pl. II), qui se trouve en plein désert. En vérité Alep est une ville magnifique, sa citadelle (voir pl. I, fig. 2) est immense et ses habitants sont gens urbains et dont les illustres qualités sont trop connues pour que je les décrive.

Le jeudi béni vingt-neuvième du mois, l'émir Qansouh el Yehiaouy, gouverneur d'Alep, l'émir Djânem b. Tânibek, gouverneur de la citadelle d'Alep, Othmân ibn Ghalbak, daouadar du Sultan à Alep, Abou Bekr ibn Çâleh el Kourdy, chambellan à Alep, et d'autres encore reçurent des robes d'honneur. Et le Sultan voulait qu'ils retournassent à Alep, mais plusieurs émirs de Syrie (obtinrent la permission) de rester dans sa suite ainsi que quelques émirs de Tripoli, de Ghazza, et d'autres.

Après avoir chevauché le reste de la journée, la cavalcade royale arriva à Sarmîn un peu avant l'heure de la prière de l'après-midi; le Sultan y passa

[1] Alep (Halab). La grande salle qui se trouve au-dessus de l'entrée de la citadelle y a été ajoutée par Qâitbây. Voir van Berchem, *Inschriften*, p. 38-41, et van Berchem et Fatio, *Voyage en Syrie*, p. 210-218.

[2] Voici la note que me communique M. Creswell au sujet de Khân Toumân : «Il s'y trouve deux khâns, dont l'un, en superbe maçonnerie, fut construit par l'émir Toumân Noûry (non pas Toumân Bây), qui mourut en 585 H. (voyez 'Asady, cité par Nouaîmy, traduction Sauvaire, *Journal asiatique*, 9e série, IV, p. 267). C'est dans ce khân que repose Qâitbây. Le second khân, construit tout contre le premier, est daté de 1062 H. Van Berchem ne vit pas le premier khân et n'admit pas qu'il y eut ici un khân du xiie siècle (van Berchem et Fatio, *Voyage*, I, p. 206, et II, p. 10).»

la nuit et y fit la prière du matin. Sa Majesté y donna audience à l'émir Qarâdja, gouverneur de Hamâ, et reçut des présents envoyés par l'émir Yachbak, grand chambellan (حاجب الحجاب) de Syrie. Une députation de gens du village vint se plaindre de la façon dont ils étaient gouvernés par un émir de Syrie, et le Sultan décréta que ce fief et d'autres encore seraient annexés à la Dakhîra royale, gérée par le Khaouadja Mohammed ibn Çaouâ. Le feudataire, dépossédé à cause de leurs plaintes, reçut une compensation pécuniaire.

Ensuite, étant partis de Sarmîn après la prière du matin, le vendredi dernier jour du mois, nous arrivâmes à Maarat en Noumân[1], où sont (enterrés) le seigneur Seth et le seigneur Yoûcha (Josué) — que les bénédictions de Dieu reposent sur eux deux! — et un festin fut offert au Sultan par le gouverneur de Hamâ. Le chemin passe par le Khân Mandjak et le tombeau de Chibl le maudit, dont il est dit qu'il tua le seigneur Hussein — Dieu l'ait en sa miséricorde! — Un petit garçon de 9 ans, Mirza ibn Mohammed ibn Hassan Bek ibn Qaraylouk, se présenta au campement royal et reçut l'auguste permission de rester dans la suite royale jusqu'au Caire.

Sa Majesté repartit alors à la fin de la nuit et arriva au Khân de Cheikhou[2] à l'heure du repas, le samedi béni, premier jour du mois de Chaaban de l'année 882. Ce jour-là arrivèrent des présents envoyés par Son Excellence l'émir Yachbak, Grand Daouadar — que Dieu exalte ses victoires! — du sucre, des confitures, des pastèques d'été et de l'eau du Nil. Le gouverneur de Sis, Youssef ibn Saqlasir, fut promu chef des Mamelouks *hidjry* de la citadelle d'Alep.

Le Sultan s'étant remis en marche après la prière du matin, le dimanche 2, continua son chemin jusqu'à l'entrée des faubourgs de Hamâ[3] la bien

[1] Encore actuellement grand village où se trouvent une mosquée, dont certaines parties sont fort anciennes, et une madrassa châféite, portant la date 595 H. et le nom de El Malik el Mançour Mohammed de Hamâ. Voir van Berchem et Fatio, *Voyage*, p. 202-203. C'est à Maara que naquit et vécut El Maary, le célèbre philosophe aveugle.

[2] Le Khân actuel porte une inscription ottomane.

[3] L'ancienne Hamat, mentionnée par le prophète Amos (vi, 2), actuellement grande ville, contient plusieurs mosquées, dont la principale aurait été une église chrétienne métamorphosée au temps de la conquête musulmane sous Aboul Obâda, en 639 A. D. Une autre, la mosquée des Serpents, contient le mausolée du prince ayoubite Abou l-Fida, l'historien lettré qui fut pendant une vingtaine d'années sultan de Hamâ. Voir Baedeker, *Syrie et Palestine*, et van Berchem, *Inschriften*, p. 23-30, et *Voyage en Syrie*, p. 176.

gardée et descendit à Et Tell dans l'après-midi. Là, Sa Majesté se sentit malade et fut pris de fièvre et de frissons; il y resta donc jusqu'au soir du samedi huitième du mois, jour où se présenta Ahmed ibn Toufaîche, Cheikh de Naoua[1], apportant des présents, des pastèques et d'autres choses. Ce soir-là, après en avoir été vivement pressé, il se fit installer dans une litière portée par des mulets et voyagea ainsi jusqu'à Er Rastan. Hamâ est une grande ville; on y voit des cours d'eau et des roues hydrauliques (نواعير) (voir pl. I, fig. 3); la rivière principale est El ʿAcy (l'Oronte), dont on est très fier, mais qui ne le mérite pas[2]; les miasmes abondent dans ce pays, l'air est malsain, l'eau de même, la terre pavée de basalte et quelques-uns des habitants sont de (véritables) phénomènes (عجائب).

En arrivant à Er Rastan, le Sultan revêtit l'émir Qarâdja, gouverneur de Hamâ, d'une *kamiliya* en zibeline et lui fit don d'un cheval avec selle et *kanfoûche;* il honora aussi par des présents Aydekin men Djânem, Grand Émir de Hamâ, Qarib ibn el Bârezy, chancelier à Hamâ, et Ibn ez Zaouba'a, chambellan de Hamâ. Et Sa Majesté ordonna que mille dinars fussent employés à la réparation du sanctuaire du seigneur Zein el ʿAbedîn, père de Sayeda Nefissa, dans les environs de Hamâ, par les soins d'Ibrahim el Qichâny, un des émirs d'Alep.

Le Sultan continua alors son voyage le samedi 8 et arriva à Homs la nuit précédant le dimanche 9. L'émir Djâny Bek el Inâly Qoulaqsir[3], gouverneur de Syrie, vint au-devant de Sa Majesté, et lui fit apporter des présents à Homs le dimanche 10[4]. L'air à Homs est excellent, il s'y trouve le sanctuaire du seigneur Khalid ibn el Oualîd[5].

Le Sultan quitta Homs le lundi onzième[6] du mois de Chaaban après avoir

[1] Village au nord de Marg près du Caire.

[2] Ici l'auteur se livre à un jeu de mots intraduisible «pas de gloire pour le rebelle» لا فخر للعاصى.

[3] C'est-à-dire «sans oreilles», en turc.

[4] Ici se révèle une erreur de dates dans laquelle l'auteur persévère par la suite. D'après les tables de Wüstenfeld, le 10 était un lundi.

[5] Conquérant arabe de la Syrie. Ce mausolée, qui avait été restauré par Ez Zâhir Beibars en Dhul Hidjdja 664 H., est maintenant recouvert par une mosquée ottomane construite par Abd el Hamid; mais M. Creswell y vit, en 1919, de superbes fragments d'un cénotaphe en menuiserie dans le genre de celui de Çâleh Nedjm ed Dîn Ayoub, au Caire, et datant sans doute de l'époque de Beibars.

[6] Voir note 4.

comblé d'honneurs l'émir Azdomor, gouverneur de Tarabolous, qu'il autorisa à repartir pour son poste, et nommé Djanybek el Fiqih deuxième chambellan à la place d'Aybek el Hetaty; il continua alors le reste de la journée jusqu'à Hamâ, village ouaqf de Mandjak[1], où il y a un khân. Le mardi 12, après avoir dépassé Qarâ[2], il s'arrêta à En Nabk, petit village avec quelques arbres et une bonne rivière, où arriva un envoi de présents de la part de Son Excellence Seif ed Dîn Yachbak, grand émir daouadar, semblable à celui qu'il avait offert précédemment, ainsi que les présents du serviteur de Sa Majesté, père du Mamelouk[3]. Le Sultan resta à Qarâ la journée de mercredi et la nuit du jeudi 14, jusqu'à la prière du matin et descendit de là à El Qoutaïfa, village ouaqf du Bimaristân (hôpital) de Damas. Puis il partit de là le vendredi 15 pour arriver à Qouseir, qui n'est qu'à un relai et demi de Damas.

Nous voyageâmes encore toute la nuit du samedi 16 et arrivâmes enfin à la citadelle de Damas la bien gardée, le Sultan couché dans sa litière et nous et les autres Musulmans accablés d'inquiétude à son sujet. Les vers suivants furent composés à ce propos (par l'auteur)[4] :

وكم قلت لما أن توعك جسم من حذرى عليه
يكاد أن دك متلفى
لو أن روحى فى يدى ووهبتها لمبشرى
بشفائه أنصف

Ne cessant d'adresser au Dieu Très Haut de ferventes prières, au nom du Prophète et des saints, pour le rétablissement (de notre souverain), nous fûmes rassurés par l'entremise d'hommes pieux tels que le Cheikh ʿAly ed Daqqâq et le Cheikh ʿAly el Madjdoub. On consulta un cheikh connaissant le Très-Haut, ʿAly es Sanadîky, — que Dieu le bénisse! — lui demandant ses vœux et son opinion; il répondit que, s'il plaisait à Dieu, il n'adviendrait (au

[1] A mi-chemin entre Homs et Nabk.

[2] Sur Qarâ, voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2ᵉ partie, p. 36 et seq.

[3] C'est-à-dire père de notre auteur.

[4] «Combien de fois, dans l'inquiétude mortelle où me plongeait sa maladie, ai-je répété les vers : Si mon âme elle-même se trouvait entre mes mains, ce ne serait pas encore assez que de l'offrir à qui m'apporterait la nouvelle de sa guérison.»

Sultan) que du bien, puisqu'il était heureusement arrivé jusque là, et nous apprit que, ces saints hommes s'étant réunis tous ensemble pour causer de Son état, ils se recueillirent pendant une heure, puis relevèrent leurs têtes et dirent : «Lisez-lui la Fâtiha, priez pour sa santé et écrivez une formule protectrice. Nous avons cherché quel était le prince le plus qualifié pour régner sur des Musulmans et nous n'en avons pas trouvé un seul semblable à lui.»

Je rapportai (ce qui précède) au royal malade qui nous apprit — Dieu protège ses jours! — qu'il avait vu en rêve à peu près ce que nous lui décrivions. Nous n'en eûmes donc que plus de confiance dans la véracité du Cheikh 'Aly; que la Providence divine ne cesse de l'assister, par la vérité du Prophète, sur qui repose la bénédiction!

Le Sultan ordonna alors à El Hadj Ahmed ibn Toufaîche, qui était venu de Hamâ, de retourner à El Qâhira, et Ibn Toufaîche, comblé de dons royaux, partit de Damas quatre jours après y être arrivé avec la suite du Sultan. Notre Souverain séjourna encore à la citadelle et, le samedi 23, fut suffisamment rétabli pour manger de (la viande) bouillie.

Il ordonna que l'on préparât les cadeaux suivants pour Ishâq Pacha et ses deux compagnons qui arrivaient du pays de Roum (مملكة الروم)[1] de la cour de Son Excellence En Nâçiry ibn Othmân, souverain du royaume de Roum, en route pour le saint Hedjaz : la somme de 1000 dinars, 300 moutons, 200 ardebs d'orge, 400 qantars de biscuits secs (بقسماط), 200 poulets et 50 oies du pays, 10 qantars de sucre, 10 qantars de pépins de grenades, 10 qantars de raisiné (دبس) et 15 ardebs de riz blanchi.

La santé du Sultan continuant à s'améliorer, il siégea le dimanche, vingt-quatrième du mois, et apposa sa signature royale sur les décrets envoyés au Caire à l'occasion de son rétablissement. La lettre, parfumée au safran, fut remise entre les mains de Seif ed Dîn Bardybek men Saïdy[2], frère du

[1] En 882 l'Empire ottoman comprenait déjà l'Anatolie et la Cappadoce, Konia, Qaraman et Siouâs, et c'était Mahomet II, le Conquérant, qui régnait à Constantinople. Les princes Mamelouks d'Égypte ne reconnaissaient point le titre de Sultan au souverain turc qu'ils appelaient simplement Ibn Othmân. Ishâq Pacha est appelé en Nâçiry, c'est-à-dire serviteur d'En Nâçir, Naçr ed Dîn étant le titre canonique de Mahomet II.

[2] L'expression «men Saïdy» semblerait indiquer que ce personnage appartenait à la famille du Sultan.

Moqaddem, qui partit pour l'Égypte, accompagné de Qarâ 'Aly Chams ed Dîn b. eç Çaouâ, la nuit précédant le mercredi 27.

D'autres écrits dans ce sens furent envoyés au gouvernement d'Alep et aux autres provinces. L'émir Qansouh ech Cherify el Elfy fut promu Émir de dix dans les provinces d'Égypte et Es Seify Bardybek men Saïdy, déjà nommé, reçut le poste d'échanson privé à la place du dit émir Qansouh. Le Sultan combla de grâces royales ces deux émirs qui, étant à son service particulier, (l'avaient soigné) pendant sa maladie.

Ce même mercredi béni, le Sultan prépara encore des gracieusetés pour Zein ed Dîn Ishâq Pacha et ses compagnons turcs : 51 vêtements (تفاصيل) d'Alexandrie, 10 massues[1] (دبابيس) de Bozdoghân, 10 haches plaquées d'or[2], 10 têtes de lances, 3 cuirasses plaquées[2], 7 boucliers, 10 arbalètes (قس بندق) et 50 lances de bambou (roseau), plus 10 pièces de mousseline de Mechtoul[3] (شاشات مشتولى) de première qualité, 10 boîtes de sucre candi (سكر نبات) de Hamâ, 2 jarres de confitures de gingembre et deux caisses de confitures de Kaboul (كابلى).

Il leur envoya aussi des chameaux de selle, des bêtes de somme, des housses pour les chameaux, et d'autres choses encore.

Puis il siégea le jeudi béni, vingt-huitième jour de Chaaban, dans l'Iouân de la citadelle de Damas et donna un festin superbe auquel furent présents l'émir Djânybek, gouverneur de Syrie, l'émir Bardybek, gouverneur de Çafed, les émirs et les fonctionnaires de Syrie et d'Égypte. Ishâq Pacha et sa suite furent admis en la présence du Sultan, prirent part au festin et mangèrent et burent selon l'usage. Le Sultan les combla d'honneurs et ils lui offrirent en cadeau : un eunuque blanc, neuf mamelouks, quatre jeunes chameaux rapides, deux convois de mulets, 47 pièces d'argenterie, des étoffes de soie, de velours et de satin, des zibelines, des fourrures de loup, de مخد وشق[4] et d'autres choses encore.

Ensuite le vendredi béni, dernier du mois, après l'office, le Sultan se rendit à l'hippodrome de Damas où eut lieu un immense festin, avec des bassins (احواض) remplis de boissons.

[1] Voir sur دبوس, Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2e partie, p. 137.

[2] كفت, peut-être damasquinées.

[3] Mechtoul Souq, village du Delta.

[4] Ceci est encore une énigme; faut-il lire مخد et s'agit-il d'un oreiller, d'un coussin, de fourrure?

Il y avait là tous les émirs, le gouverneur de Syrie, le gouverneur de Çafed, et la suite de Nâçir ed Dîn ibn Othmân, souverain de Roum; ils mangèrent le festin et burent les boissons. Son Excellence En Nâçiry et sa suite furent comblés de grâces et de présents au delà de ce que l'on peut compter; le Sultan les recommanda à l'émir el Hadj et au gouvernement de Damas, ordonnant qu'on ne fît aucune difficulté pour laisser passer les chameliers et les serviteurs.

Cela me rappela les vers du poète [1] :

ومن يقترب منّا ويخضع نؤوه

ولا يخسر

ظلمًا ما أقام ولا هضما

Plus tard dans la journée, Sa Majesté monta à la citadelle, et les Syriens et tous les Musulmans se réjouirent de son rétablissement; ce fut un grand jour et une immense procession, — que Dieu en soit loué! Cette circonstance inspira (à l'auteur) le distique suivant [2] :

شكرًا لربّ السماء   على جزيل العطاء

فقد سررت بيوم   قد نلت فيه منائي

Le premier jour de Ramadan, le Sultan reçut en audience Seif ed Dîn Nourouz, frère de Son Excellence l'émir Yachbak, grand daouadar, apportant des présents de la part de son noble frère. Et le qâdy Çalah ed Dîn ibn el 'Adaouy fut nommé commandant de la citadelle et des murailles ainsi qu'intendant du Domaine privé, charge qui fut retirée des mains du Qâdy Chehâb ed Dîn ibn en Naboulsy. Le jeudi cinquième jour de Ramadan 882, Ismaïl el Hanafy fut nommé à la place du qâdy hanafite 'Ala ed Dîn ibn Qâdy Agloûn, et Djamâl ed Dîn, daouadar (porte-écritoire) du gouverneur de Syrie, fut promu à l'Ostadarîya d'El Aghouar aux lieu et place de l'émir Aqbardy. Les

[1] Qui se rapproche de nous et se soumet à [nous,
Nous le protégerons;
Il n'a à craindre aucun dommage,
Aucune oppression.

[2] Louanges au Maître du Ciel
Pour sa grande faveur;
Le jour où elle me fut accordée
Fut pour moi un jour de réjouissance.

partisans d'Ibn en Naboulsy qui étaient en prison, furent relâchés, et l'amende qu'ils devaient payer aux trésoriers royaux — que Dieu les honore! — leur fut remise grâce à l'intervention charitable du Cheikh ʿAly ed Daqqâq.

Puis le Sultan décréta l'abolition du monopole des khâns et des impôts sur le bois sec que l'on ramassait pour brûler, et sur la paille, et sur d'autres choses encore, et le vendredi 7 il envoya des hérauts publier cela à Damas, dans la mosquée des Ommeyades; ce décret y fut gravé dans le marbre.

La nouvelle arriva ce jour-là de la mort du Qâdy Zein ed Dîn ʿAbd er Rahman, commandant des armées victorieuses de Ghazza la bien gardée; il fut regretté, et Qansouh, grand émir de Ghazza, partit pour cette ville ce jour même.

Le dimanche béni, huitième du mois, le Sultan nomma le Qâdy Charaf ed Dîn ibn ʿEid, juge du rite hanafite à Damas, à la place du Qâdy ʿAla ed Dîn ibn Agloûn, mort précédemment; il donna au Qâdy Ech Chérif Moaffeq ed Dîn ʿAbd er Rahman el ʿAbbassy el Hamaouy la place du Qâdy Chehâb ed Dîn en Naboulsy comme commandant des armées à Damas. Ibrahim, fils de feu Zein ed Dîn, commandant des armées de Ghazza, obtint la place de son père.

Les bagages et presque toute la cavalerie royale quittèrent Damas ce jour-là, c'est-à-dire le dimanche 8, ainsi que le Khaouadja Chems ed Dîn Mohammed eç Çaoua et le Qâdy Yehia ibn el Baqry, commandant des écuries royales, l'émir Almâs, majordome de la caravane royale, le trésorier Zein ed Dîn Sonboul et Zein ed Dîn Émir el Hadj ibn ʿAlem ed Dîn, par la route du Hauran.

Le Sultan partit de Damas le mardi 10 Ramadan, après y être resté depuis la veille du 17 Chaaban. Il était à cheval et accompagné par le gouverneur de Syrie et ses émirs; on put les voir sur le chemin depuis Bâb el Faradj jusqu'à ce qu'ils atteignissent les faubourgs de Damas. Il conféra des grâces royales à l'émir Djânybek el Inâly Qoulagsir, gouverneur de Syrie; à l'émir Châdy Bek el Djoulbâny, généralissime des armées; à l'émir Yelbay el Moayyady, daouadar de Syrie; à l'émir Yachbak ech Charafy Younis el ʿAlay, grand chambellan de Syrie, et à ʿAly Châhîn, gouverneur de la citadelle de Damas. Il leur ordonna de s'en retourner et commanda à Seif ed Dîn Khochqaldy el Mohammady, trésorier, qui était parti précédemment à cause d'En Naboulsy, de retourner à Damas la bien gardée et d'y attendre ses ordres écrits.

Puis la cavalcade royale se remit en route, passant par Khan el Marbah, premier relai après Damas, et arriva à Saʿassaʿa à l'heure du coucher du soleil par un chemin boueux et inégal.

Le Sultan coucha à Saʿassaʿa jusqu'au matin et ordonna que l'on construisît un khân[1] à cet endroit. Il envoya par écrit au Khaouadja Chems ed Dîn ibn ez Zamân et à Es Sâremy Sayedy Ibrahim ibn Mandjak l'ordre de revenir et de relâcher le Qâdy Nedjm ed Dîn, fils du juge des juges Qotb ed Dîn el Haidâry, qui fut tiré de la tour de la citadelle de Damas. Et il écrivit à son père le Qâdy Qotb ed Dîn de se rendre au Caire dans la suite royale pour y être rejoint par son fils.

Le royal cavalier continua son chemin ce jour-là en évitant les pierres, la boue et les inégalités; enfin, à la fin du jour, il arriva à Qounaïtra et y coucha.

Il y reçut les présents de l'émir Bardy Bek, gouverneur de Çafed, apportés par Ibrahim ibn el Qourd, ancien caissier du bureau particulier[2] (مفرد), ainsi que ceux de Son Excellence Et Tâdjy, inspecteur du domaine privé. Le Sultan partit de là le jeudi 12, de bonne heure, par un chemin pierreux, rocailleux, boueux, raide et hérissé d'innombrables difficultés, et arriva enfin au pont du seigneur Yaqoub[3] (le patriarche Jacob) — que les bénédictions et les prières reposent sur lui!

Il s'arrêta au bord du fleuve près de Birkat Qadas, où l'émir Bardybek offrit un superbe festin. Il y a six relais entre cette station et Damas, savoir : El Marbah, Saʿassaʿa, El Ouraïnaba, El Qounaïtra, En Naʿarân et Djisr Yaqoub. Le matin du vendredi béni treizième du mois, le Sultan monta à Çafed avec sa suite et ordonna que les bêtes de somme soient dirigées vers Mounia[4]. Çafed est situé au haut d'une montagne avec une vaste citadelle[5] à l'endroit le

[1] Il n'y reste plus qu'un khân construit en 990 H. par Sinân Pacha.

[2] مفرد. Voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 1re partie, p. 187.

[3] Voir Baedeker, *Palestine et Syrie.*

[4] منية : lieu de plaisance et, par extension, village, au bord d'un cours d'eau. Plusieurs villages d'Égypte portent ce nom, quelquefois contracté, exemple Mit Ghamr.

[5] Cette citadelle avait été construite par les Croisés en 1140 A. D. Il n'en reste presque absolument rien aujourd'hui, plusieurs tremblements de terre (1759, 1837) ayant successivement anéanti les constructions. Au xvie siècle, une colonie juive s'étant établie à Çafed, une école de Rabbins s'y développa et prit beaucoup d'extension; on n'y comptait pas moins de 18 synagogues. On y poursuivait également

plus élevé. C'est une petite ville dont le gouverneur est actuellement Son Excellence Seif ed Dîn Bardybek es Seify Djarabâch, parent de notre noble souverain, Dieu exalte ses victoires; Bahadour ez Zâhery est gouverneur de la citadelle, Faradj ibn Mouqbel est son Émir Kebir, et Mahmoud ibn ed Daouadâry, son grand chambellan; il y a aussi des juges, un chancelier et le mausolée d'un saint fort vénérable, le Cheikh Na'ama, que le Sultan visita. Puis il monta à la citadelle et descendit ensuite au Palais du Gouvernorat, où il reçut des présents et donna des robes d'honneur aux envoyés qui les apportaient et au gouverneur de la citadelle.

Le Sultan décida de restaurer et de fortifier la citadelle et d'amener à la ville l'eau de la source; il reçut aussi Naçr ed Dîn Mohammed en Nachâchîby, intendant des deux sanctuaires sacrés à Jérusalem et de celui de notre seigneur Khalîl[1] à Hébron.

Le matin du samedi 14, Sa Majesté descendit vers Kafr Kanna[2] et En Nâcera (Nazareth), les bêtes de somme arrivèrent et le Sultan, passant devant le sanctuaire de Chouâib (Jéthro, beau-père de Moïse), prophète de Dieu, le visita et octroya des aumônes à ses serviteurs.

Le chemin de Çafed est connu comme étant fort mauvais, pierreux et boueux, avec des montées et des précipices, la dent publique le dit[3] :

يا صاح عرّج ركابك عن صفد فانها بئس البلد
ان طلعت الى السها وان نزلت الى الابد

et nous en fîmes l'expérience. Son gouverneur, l'émir Bardybek, est un prince d'une droiture rare et également célèbre pour ses vertus et son hospitalité. La divine Providence permit qu'il ne tombât point de pluie.

l'étude de la Kabbala. Les Juifs de Çafed sont Sephardim, c'est-à-dire originaires d'Espagne, et pratiquent encore la polygamie. Voir BAEDEKER, *Palestine et Syrie*.

[1] Tombeaux d'Abraham à Hébron. Voir QUATREMÈRE, *Sultans Mamlouks*, 2e fascicule, appendice, p. 239-252.

[2] Un des emplacements supposés du Cana des noces, peut-être le plus probable (Év. selon saint Jean, chap. II).

[3] Ami, de Çafed détourne ton coursier,
Car c'est la pire des villes.
Son chemin, en montant, te conduit vers [les étoiles (la grande Ourse),
En descendant, te mène au précipice (l'é-[ternité).

Le dimanche, quinzième du mois, dans la matinée, le Sultan partit pour El Ladjoûn, où il passa la nuit; il revêtit l'émir Bardybek, gouverneur de Çafed, d'une kamilîya de velours rouge garnie de zibeline et par-dessus (d'une pelisse) à ramages (عربكة); il lui fit également don d'un cheval avec selle et kanfoûche et octroya des robes d'honneur à l'émir Kébir, au chambellan de Çafed, et à Ibn el Kabouly et Ibn el Bichâra, notables de l'endroit.

Puis, il leur ordonna de s'en retourner. Lui-même partit de là la nuit précédant le lundi 16, cinq heures (80 degrés) avant le lever du jour, et descendit à Qâqoun (Kakûn)[1] vers le milieu de la matinée, par un chemin plein de boue et de flaques d'eau. Nous y fûmes rejoints par Badr el 'Alây, ibn Khâçbek, chargé de présents de la part de son maître, et par un courrier apportant une lettre de l'émir trésorier Barsbây. Il se mit à pleuvoir et le Sultan resta couché jusqu'au matin. Le soir, veille du 17, arriva Qarâ 'Aly, envoyé par le Khaouadja eç Çaouâ, qui était parti avec Seif ed Dîn Bardybek men Saidy pour porter la bonne nouvelle de la guérison de Sa Majesté notre noble Souverain, — le Très-Haut lui donne victoire! — Il apportait des dépêches datées du 14 Ramadan, disant que le jeûne de Ramadan avait commencé le samedi, qu'on avait appris au Caire la guérison du Sultan, que tous les Musulmans étaient dans la joie et le bonheur et que le jour de son arrivée (apportant la bonne nouvelle) avait été un grand jour. Qarâ 'Aly était venu du Caire à Qâqoun en trois jours et quatre nuits.

La cavalcade royale continua donc le mardi 18, et arriva à Djaldjouliya[2] dans la boue et par des pluies qui ne cessèrent presque pas de toute la journée. L'émir Sibây, gouverneur de Ghazza, et Ibn Ayoub, gouverneur de Jérusalem, arrivèrent, ainsi que des présents de la part d'Ibn el Djardjoûchy.

Le mercredi 19, le royal voyageur continua jusqu'à Ramla[3], toujours dans la boue et avec une pluie intermittente et y fut rejoint par Seif ed Dîn Bardybek men Saidy, qui était allé porter la bonne nouvelle. Le jeudi 20, il descendit vers Soudoud; ce fut une mauvaise journée, à cause de la forte pluie

[1] Sur Kakoun, voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2e partie, appendice, p. 254.

[2] جلجولية, le Khalkhaleh de Bædeker; voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2e partie, appendice, p. 256.

[3] Er Ramleh. C'est là que se trouve le célèbre minaret de la mosquée de Mohammed en Nâcer ibn Qalaoûn, connu sous le nom de Tour des 40 Martyrs d'après une tradition; voir Bædeker, *Palestine et Syrie*.

et du vent. Enfin, le vendredi 21, il se rendit à Ghazza par le rivage, en passant par Askalân (Ascalon)[1], et la pluie et la boue atteignirent le comble.

Le Sultan passa la journée du samedi à Ghazza; il octroya des robes d'honneur à Ibn Ayoub, gouverneur de Jérusalem; à Naçir ed Dîn Mohammed ez Zâhiry en Nachachîby, intendant des deux sanctuaires sacrés; à Mirza, gouverneur d'Es Salît et d'Adjloub, et leur ordonna de retourner dans leurs pays. Il resta encore le dimanche à Ghazza, et promut Djarqotlou es Seify Orkoumas ez Zâhiry — c'est-à-dire Ech Chérify Younis — au gouvernorat de Jérusalem; il était alors au gouvernorat de Karak à la place de Younis, son ex-gouverneur. Et ledit Younis fut nommé Émir el Mâissara à Alep.

Alors le Sultan ordonna à Seif ed Dîn Nourouz, frère de Son Excellence el Achraf Yachbak, Grand Daouadar — que Dieu exalte ses victoires! — de se rendre au Caire pour y annoncer son arrivée, et à Seif ed Dîn Assanbây men Oualy ed Dîn de partir pour Nablous. Il reçut en audience Mohammed fils du gouverneur de Bahsana, qui repartit pour réclamer de l'argent aux cheikhs, et aussi la suite du gouverneur de Ghazza, apportant des présents.

Avant de partir, le lundi 23, Sa Majesté ordonna au Khaouadja Mohammed ibn Çaoua de retourner chez lui, et lui donna une robe d'honneur, ainsi qu'à son fils Othmân; il leur donna aussi à chacun un cheval sellé d'une selle dorée et les combla, eux et leur suite, de faveurs royales, — que Dieu lui donne grandeur et prospérité! Il renvoya aussi vers leurs demeures, l'émir Djânybek el ʿAlay et Taouîl et les émirs syriens qui l'accompagnaient, l'émir gouverneur de Jérusalem et l'intendant des deux sanctuaires ainsi que le gouverneur de Karak. A la fin de la journée, par une pluie hivernale et sans interruption, le Sultan et sa suite arrivèrent à Khân Younis[2], où l'émir Sibây, gouverneur de Ghazza, avait préparé le festin d'usage. Le Sultan se leva en bonne santé le mardi 24, remit une robe d'honneur à l'émir Sibây et lui ordonna de s'en retourner. Nous arrivâmes à Zaaqa[3] à la fin de la journée, par une tempête qui dura encore toute la nuit.

[1] De cette ville, célèbre du temps des Philistins comme à l'époque des croisades, il ne reste qu'un fragment de muraille.

[2] Ainsi nommé d'après un *khân* construit par l'émir Younis, qui mourut en 791 H. Il s'y trouve les ruines importantes d'une mosquée du sultan Barqoûq et des restes de fortifications franques.

[3] Zaaqa, voir *Sultans Mamlouks*, 2ᵉ partie, p. 236.

Le mercredi 25, il faisait encore de la pluie et du vent, mais un peu moins cependant que précédemment. Le royal voyageur atteignit El Arîch, où il coucha, et se remit en selle le jeudi 25 pour arriver à Beit Um el Hassan. Ce jour-là, il faisait enfin beau temps; Badr el ʿAlay ibn Khaçbek reçut l'ordre de retourner chez lui.

Le gouverneur de Qatîya, Demerdache es Seify Taghry Bardy, fut reçu en audience. Le fourrage commençait à manquer par suite du retard des chameaux qui devaient l'apporter.

Le Sultan repartit à la nuit et arriva le vendredi 27 à Qatîya la Bien Gardée, le même jour qu'une caravane de présents de la part de Son Excellence le Grand Daouadar et son mamelouk Qarâkuz, sous la conduite de ʿAly ech Chougaifaty. Le Sultan reçut aussi Ahmed ibn Toufaîche, son frère, son fils et Ibn eth Thahaouîya.

Sa Majesté repartit de là pendant la nuit précédant le samedi 28 et passa par El Ghourâby; il descendit à un relai près d'une propriété appartenant à Son Excellence le Grand Daouadar, où il y avait une fontaine (سبيل) et un puits, et nous y trouvâmes de grands changements, car on y avait fait des embellissements; on avait ajouté une mosquée, un iouân et un khân à ce qui existait précédemment.

Le Sultan reçut des Bédouins Khaoula (خولة), des ʿAïd (عايد) et d'autres tribus, puis continua sa route, arrivant à El ʿAqoûla après le coucher du soleil, la veille du dimanche vingt-neuvième du mois. Lorsqu'il ne restait que six heures avant le lever du soleil, il repartit et fut à Çâlihîya pour la prière de l'aube.

Ce jour-là, le Sultan reçut le seigneur Qâdy des Qâdys châfeite, Ouala ed Dîn el Assiouty, — que Dieu lui donne aide et bénédiction! — et avec lui sa suite, le Cheikh Mouheb ed Dîn ech Châdaly, Imâm, le Cheikh Soliman el Khalîfaty el Mouqry, lecteur du Qoran, Seif ed Dîn ʿAly Bey, kâchef des provinces de l'est, et ʿOmar ibn Aytmich, intendant du cheptel royal. Il ne vint pas d'autres notables parce qu'un décret royal avait été envoyé, défendant que personne de l'armée ne vînt à la rencontre du Sultan au delà d'El Akrîcha, et personne n'osa enfreindre cet ordre.

C'est à Çâlihîya que le Sultan célébra la fête du premier Chaoual dans la mosquée qu'il y avait fondée; le sermon fut prêché par le seigneur Qâdy des

Qâdys Ouala ed Dîn el Assiouty. Après cela, le royal voyageur revint au campement, où eut lieu le festin, et il chevaucha de nouveau jusqu'à Bilbeis, où il arriva avant la prière du soir, la veille du mardi 2.

Il reprit sa route avant la prière du matin, et continua jusqu'à l'entrée d'El Akrîcha, où il fut reçu par les émirs, les qâdys, les notables et la plupart des gens. Il descendit au campement de Son Excellence le noble atabek, Seif ed Dîn Ezbek men Toutoukh, — le Très-Haut lui donne victoire! — et prit part au festin qu'il lui avait préparé.

Nous repartîmes le mercredi après la prière du matin et nous arrivâmes à la coupole[1] que Son Excellence le Grand Daouadar avait fondée entre El Matarîya et Er Ridanîya[2], où nous passâmes le reste de la journée et la nuit suivante. Le Sultan y pria le matin du jeudi béni, quatrième jour du mois, et quitta ladite coupole accompagné d'un immense cortège, tel qu'on n'en vit jamais un semblable et dépassant toute description; il monta à la citadelle tout plein de grâce, de santé et de bénédiction. Il combla d'honneurs les émirs de mille, tous ceux qui avaient fait le voyage dans sa suite, ceux qui étaient restés au Caire, les émirs de quarante et les autres fonctionnaires.

Et les gens se réjouirent, en public et en particulier, de son heureux retour. Que Dieu soit loué pour la grâce immense qu'il accorda aux Musulmans en général, et surtout à ceux qui eurent le privilège d'être attachés à sa personne, en rendant la santé à notre noble souverain et en le ramenant sain et sauf au trône de son royaume! Et ici se termine le récit minutieux de l'humble serviteur qui réclame l'indulgence pour les défauts et les lacunes de son travail, priant les révérends experts d'étendre sur lui leur robe de tolérance, car il est leur esclave à tous et ne cesse de les honorer, comme il est dit dans les vers suivants[3] :

غيرى بحبل سواكم يتمسّك   وانا الذى بترابكم اتمسّك
اضع الخدود على ممر نعالكم   فكاننى بترابها اتبرّك

[1] Il ne reste rien de cette coupole dont les historiens célèbrent la beauté. Peut-être celle de Qoubbeh, qui est évidemment de l'époque turque, a-t-elle été construite sur le même site.

[2] Jardin qui avait appartenu à un Esclavon nommé Ridân, mort en 393 H.

[3] L'auteur fait un jeu de mots intraduisible entre مسك «attacher, retenir», et تمسّك «parfu-

Je termine ce livre par la description de ce qui advint à El Malik ez Zâhir Beibars lorsque, s'étant séparé de son armée, il alla au Caire et en revint, afin de montrer la grande différence entre ce voyage et celui qu'accomplit le héros du présent récit, — que le Très-Haut lui donne victoire! — notre noble souverain, protégé par le pouvoir de la sagesse de Dieu.

Car si, comme l'ont dit les savants, les vertus sont des faveurs accordées par le ciel à des personnages privilégiés, il n'est pas impossible que Dieu réserve, pour les générations à venir, des faveurs dont il n'a pas gratifié les générations passées. Dieu donne sa grâce à qui Lui plaît, car c'est Lui qui en est le Grand Dispensateur.

Nous disons donc ce qui advint à Ez Zâhir Beibars qui, le jeudi neuvième du mois de Çafar 667, siégeant dans l'Iouân à la citadelle, fit comparaître les qâdys, les témoins et les notables et fit prêter serment à son fils, l'émir el Malik es Sa'ïd Baraka Qân par les émirs et les commandants de la Halqa[1].

Et tous lui jurèrent fidélité.

Puis le lundi 20, El Malik es Sa'ïd Baraka se rendit en pompe royale à la citadelle, son père chevauchant devant lui. On écrivit pour lui l'acte d'investiture (تقليد) qui fut lu au peuple en présence de son père, El Malik ez Zâhir, et des notables du royaume entier.

Le samedi 3 du mois de Djoumâda II[2], El Malik ez Zâhir sortit du Caire et se rendit en Syrie accompagné de tous les émirs, par escadrons (جرايد). Il nomma lieutenant de son fils, pour administrer l'Égypte, son serviteur l'émir Badr ed Dîn Beilik, trésorier. El Malik es Sa'ïd signa ce jour-là beaucoup de décrets.

Lorsque Ez Zâhir arriva à Damas, il reçut des lettres des Tartares apportées par des envoyés; il ordonna que l'on conduisît ces derniers à la citadelle et qu'on les lui présentât dès le lendemain. Et le contenu de ces lettres était

mer de musc»; voici à peu près le sens de ces vers :

D'autres que moi sont retenus
Par d'autres liens que les vôtres,
Et moi pour lequel votre terre est un parfum
Je pose ma joue sur le sol foulé par vos chaussures
Et j'y trouve la bénédiction.

[1] Garde mamelouke alors encore assez récemment formée par le dernier sultan ayoubite, Çaleh Nedjm ed Dîn Ayoub, et logée par lui dans la citadelle de Rôda. Beibars lui-même avait été l'un d'eux.

[2] Voir le récit de ce voyage dans Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 2e partie, p. 61 et seq.

qu'El Malik Abghâ ibn Houlakou, lorsqu'il vint de l'Orient, s'empara de tout le pays et tua tous ceux qui résistaient. «Et toi, c'est-à-dire El Malik ez Zâhir, quand bien même tu monterais jusqu'au ciel ou tu t'enfoncerais dans les profondeurs de la terre, tu ne te délivrerais pas de nous. Il vaudrait mieux que tu fisses la paix entre toi et nous. Toi, qui n'es qu'un esclave, acheté à Siouâs, comment t'opposerais-tu aux rois de la terre et à leurs enfants?»

Il répondit immédiatement qu'il voulait poursuivre ses conquêtes dans l'Irâq, le pays de Roum et la Syrie et envoya en toute hâte les messagers avec sa réponse. À la fin du mois de Radjab, El Malik ez Zâhir sortit de Damas et descendit à Kharbat el Loussous, où il resta quelques jours; puis il partit à cheval pendant la nuit du lundi 18 Chaaban, sans que personne s'en aperçût, et se dirigea en poste vers le Caire. Il avait prévenu El Fariqâny qu'il serait absent pendant un certain nombre de jours, et avait arrangé avec lui que ce dernier appelât tous les jours des médecins et les consultât sur le traitement à faire suivre à El Malik ez Zâhir, soi-disant souffrant, de manière à faire croire aux gens qu'il en était ainsi. Les médecins entraient dans la tente pour la consultation, afin que l'armée crût qu'il était en effet malade.

El Malik ez Zâhir voyagea sans s'arrêter jusqu'à ce qu'il arrivât au Château de la Montagne[1] et resta au Caire quatre jours, après quoi il repartit en poste, la nuit du lundi 25, et rejoignit l'armée le 29. Le but de ce voyage était de constater ce que faisait son fils, El Malik es Sa'îd, et encore d'autres raisons. Ceci est le résumé de ce que racontent les historiens. Dieu est Omniscient.

Or, si le lecteur compare le récit du voyage de notre noble souverain El Malik el Achraf et les péripéties de son royal voyage avec ce qui advint à El Malik ez Zâhir Beibars — Dieu ait pitié de lui! — il lui paraîtra que ce qui arriva à notre noble Sultan — le Très-Haut lui donne victoire! — fut plus beau, plus puissant, plus grandiose. Car notre noble souverain alla seul, avec une escorte peu nombreuse, visiter ses provinces, et partout apparut au comble de la grandeur et de la majesté, obéi par les peuples du pays, servi par les rois et par les émirs d'Égypte. Il arriva jusqu'aux bords de l'Euphrate, et, en allant et en revenant, sa venue inspirait la crainte, et les peuples voisins de

[1] Citadelle du Caire.

ses possessions, dans les royaumes d'Irâq et de Roum, s'enfuyaient à son approche. Et il trouva ses sujets, les habitants du pays, les émirs, les Mamelouks, l'armée, les Bédouins, les Persans, dans l'ordre le plus parfait et plein d'humilité et d'obéissance envers lui, les grands comme les petits, les nobles comme les paysans.

Et lorsqu'il tomba malade à Hamâ pendant son retour et resta alité, les vœux pour son rétablissement affluèrent de la part du public et des particuliers, des hommes et des femmes, des enfants et des adultes, l'ordre ne fut nullement troublé, et, lorsqu'il revint à la santé, la joie et le bonheur des Musulmans furent tels que rien ne pourrait les dépasser.

Tandis qu'Ez Zâhir Beibars, craignant pour son royaume, n'osa point voyager jusqu'à ce qu'il eût confié la royauté à son fils, et même alors crut devoir revenir de Syrie pour surveiller l'entourage de ce prince. Cela indique qu'il ne se sentait point en sécurité pour soi-même et qu'il manquait de confiance en son fils, qu'il avait pourtant délégué, puisqu'il revint le surveiller.

Cela augmente les preuves pour qui médite, et le Très-Haut le sait. Et nous demandons à Dieu qu'Il prolonge les jours de Sa Royale Majesté, El Malik el Achraf, au nom de tous les Musulmans et surtout pour le Mamelouk; qu'il lui donne victoire, complète ses pieux travaux et le fasse durer le plus longtemps possible, toujours comme aujourd'hui Protecteur de son royaume.

Et ceci est le vœu du monde entier :

O Toi que nous implorons pour sa durée,
C'est pour nous-mêmes que nous prions
Amen! Amen!
Un seul Amen ne suffit pas :
Amen encore, mille et mille fois.

Ce livre béni fut terminé à la gloire de Dieu et grâce à Son aide et à Son assistance parfaite par la main du pauvre et méprisable esclave (espérant le pardon de son Seigneur) Mohammed ibn Ibrahim et Tâïy, du rite Chaféite. Dieu l'ait en sa miséricorde, lui et ses parents, ainsi que celui pour lequel il écrivit et tous les Musulmans! Gloire au Dieu unique et bénédictions sur notre seigneur Mohammed et sa famille! Que Dieu nous suffise et que Sa Grâce nous garde!

APPENDICE.

Extrait du volume II de l'*Histoire d'Égypte* (كتاب تارخ مصر) d'Ibn Iyâs, Boulaq, 1811, vol. II, p. 175, l. 11.

Pendant ce mois (Djoumâda Ier, 882) le Sultan sortit du Caire sans aucune espèce de pompe et se rendit à Çâlihîya. Au bout de quelques jours, on apprit que de là le Sultan était allé en Syrie et les gens s'étonnèrent. Il n'avait qu'une escorte peu nombreuse : une quarantaine de Mamelouks de son service personnel, quelques émirs de dix, Tâny Qara, second daouadar, et quelques autres émirs. Il avait aussi avec lui quelques fonctionnaires, son secrétaire privé, Abou Bakr ibn Mouzhir, Abou l-Baqâ ibn Dji'ân, Chehâb ed Dîn ibn et Tâdj, chancelier, Borhân ed Dîn el Karaky, Imâm, et d'autres dont les noms ne me sont pas parvenus.

Il laissa au Caire le Khalife El Mostandjed b'Illah, les quatre qâdys, l'atabek Ezbek, Yachbak le Daouadar et la plupart des émirs de dix ou de la Tablakhâna; de toute l'armée il n'emmena pas un soldat, ce qui fit que les gens doutèrent qu'il fût réellement parti, car aucun sultan n'avait jamais fait une chose pareille.

Pendant Djoumâda II, un courrier arriva de la part du Sultan, monté sur un chameau et apportant des lettres aux émirs qui étaient au Caire. Les lettres disaient que le Sultan était allé dans les provinces de Syrie pour visiter en personne les vice-rois et les citadelles; il envoyait dire aux émirs d'agir convenablement envers le peuple et de payer les appointements malgré son absence. C'était l'émir Ezbek qui était chargé de l'exécution de ces ordres et sa position en fut fort accrue vis-à-vis de l'armée, qui le considéra désormais comme fort au-dessus des autres émirs. . . . .

L. 29. — Il n'y eut point de différends parmi les émirs, mais la bonne intelligence et la tranquillité régnèrent au Caire et aux environs, au point que l'on s'étonnait d'une chose aussi rare.

Pendant le mois de Chaaban, un courrier du Sultan arriva sur un chameau et raconta que le Sultan était entré dans Alep, y avait fait un séjour et était parti pour le bord de l'Euphrate, et aussi qu'avant d'entrer à Alep il avait été

à Tripoli. Un autre chameau suivit, apportant des lettres aux émirs avec des compliments et priant l'atabek Ezbek de se rendre à El Matam de Ridanîya pour y distribuer des vêtements de laine aux émirs et s'occuper de vêtements de l'armée.

L'atabek Ezbek alla donc à El Matâm, accompagné de tous les émirs en grand cortège, et leur distribua à tous des vêtements de laine suivant l'usage des sultans. Il donna une robe d'honneur à l'émir armurier (émir silâh) Djânybek el Fiqih et le nomma Émir el Hadj, pour la caravane du Mahmal; Aqbardy el Achrafy fut nommé à la première caravane.

Pendant le même mois arriva la nouvelle de la mort d'Ech Chehâby Ahmed ibn Abou l-Faradj, intendant de l'armée; il mourut à Alep où il était avec le Sultan. On dit que le Sultan lui avait fait peur, qu'il en avait été malade et en mourut peu après[1]. C'était un jeune homme inoffensif et bon. Pendant Ramadan, il y eut du mécontentement au Caire.....................

P. 176, l. 14. — Il y eut une querelle entre Tinnim ed Dab^c, frère de Taibak el Djamâly et le qâdy Abou l-Fakh es Sohâdjy, à cause de la destruction d'un immeuble; l'émir Tinnim ed Dab^c insulta le qâdy et ce dernier alla se plaindre à Yachbak, qui fit mander Tinnim. Et quand il vint, Yachbak ordonna qu'il fût fouetté en sa présence, ce qui fut fait malgré son frère Taibak el Djamâly. Ceci causa du mécontentement parmi les émirs. Sur ces entrefaites, on reçut d'Alep des nouvelles du Sultan; il était allé jusqu'à l'Euphrate, y était resté quelques jours, puis était retourné à Alep et de là à Hamâ. Arrivé là, il était tombé malade et son état s'était aggravé au point qu'il était incapable de se mouvoir; on l'avait donc transporté dans une litière jusqu'à Damas où il était très malade.

Ceci déchaîna les bavardages, et tous les jours le bruit courait au Caire que le Sultan était mort et enterré là-bas. Les émirs avaient des idées et des désirs qui différaient de l'un à l'autre, et chacun pensait au trône pour soi-même ....(ici le chroniqueur détaille certaines de ces intrigues).

Et, pendant que le Caire s'agitait, un courrier particulier nommé Bardybek Sokker arriva de la part du Sultan, portant des lettres pour le Khalife, les

[1] Comparer ce récit avec celui d'Abou l-Baqâ.

quatre qâdys, l'atabek Ezbek et tous les émirs, dont le contenu était que le Sultan était maintenant tout à fait rétabli. On fit battre les tambours à la citadelle pour célébrer la bonne nouvelle, et Bardybek reçut plusieurs *kamiliyas* de zibeline de la part des émirs, du Khalife, du Grand Qâdy et des grands du royaume. On battit les tambours de bonne nouvelle devant les portes des émirs, le Caire fut pavoisé pendant sept jours et les gens affichèrent la joie et le bonheur que causait le rétablissement du Sultan. Les intrigues qui avaient eu lieu parmi les émirs cessèrent ainsi que les bavardages dans la ville.....

L'émir Yachbak, daouadar, s'était occupé depuis le départ du Sultan de faire élargir les chemins et de faire réparer les façades des mosquées, il en fit nettoyer les marbres et blanchir les murs. Il examina les portes de la mosquée d'Eç Çâlih ainsi que les colonnes de marbre et fit polir ces dernières et nettoyer les magasins et les rab' qui donnaient sur la rue.

Un certain architecte fut chargé d'inspecter les rues et de forcer les gens à blanchir et à repeindre, jusqu'à ce que la ville, ornée et parée, eut l'air d'une mariée rayonnante. L'émir Yachbak ordonna aussi que le seuil de la porte Ez Zoueila fût arraché et surélevé, car la terre s'était amoncelée plus haut que ce seuil. Le sol fut pioché et nivelé, et la porte dut être fermée quelques jours — chose des plus rares — jusqu'à ce que les travaux fussent terminés.

Pendant ce mois arriva un chameau envoyé par le Sultan pour annoncer que le Sultan avait quitté Damas après avoir siégé dans le palais du Midan et avoir rendu des jugements. La bonne nouvelle fut acclamée et les émirs donnèrent une robe d'honneur au chamelier. Peu de temps après arriva un deuxième courrier qui annonça que le Sultan avait quitté Ghazza, et s'approchait de l'Égypte. Les émirs se disposèrent à sortir à sa rencontre. On apprit alors que le Sultan était arrivé à Qatiya et, au mois de Chaoual, vint la nouvelle que le Sultan était arrivé à Çâlihiya et y avait fait la prière de la fête de Fitr (fin du jeûne de Ramadan).

Par conséquent, l'atabek Ezbek et l'émir Yachbak ed Daouadar, accompagnés des émirs, sortirent au-devant du Sultan.

En arrivant à la Khanqa[1] on expédia les qâdys et les soldats du Caire pour

[1] Probablement le village près de Marg, qui porte actuellement ce nom.

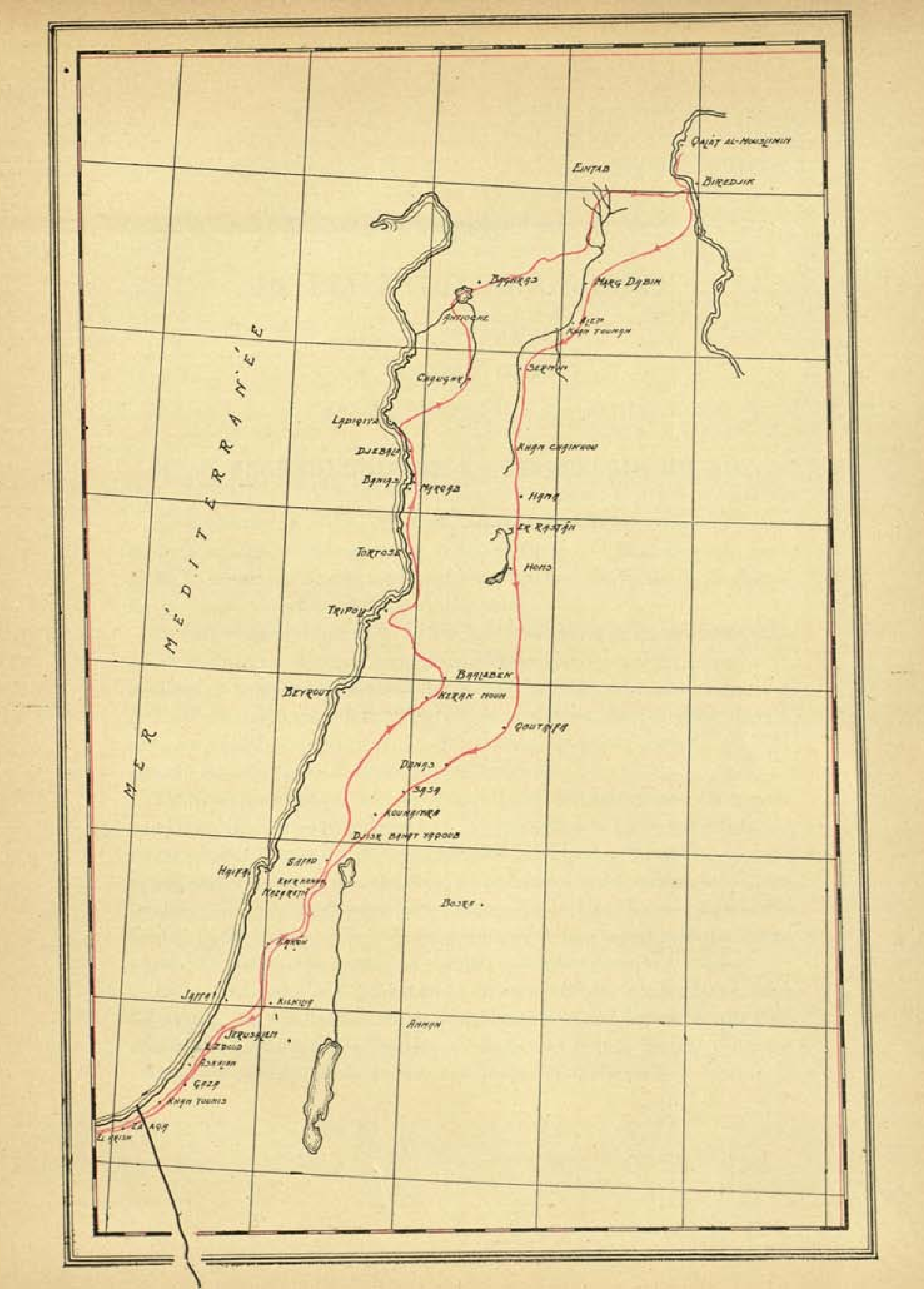
prévenir que la ville fût pavoisée, et l'on fit de superbes préparatifs. Le jeudi 4 Chaoual, le Sultan fit son entrée dans la ville avec un cortège magnifique, précédé selon l'usage par les quatre qâdys, les émirs et les troupes. Ce fut une immense procession et une journée mémorable. Il monta à la citadelle, où la princesse[1] lui avait fait préparer ce qui convient aux rois; il pénétra dans le Hôch, où un superbe festin eut lieu.

Et il donna des robes d'honneur à ceux qui l'avaient accompagné.

Ainsi se termina son voyage aux rives de l'Euphrate, durant lequel il avait examiné lui-même un grand nombre de forteresses, avait visité Damas, Alep, Tripoli, Hamâ et d'autres villes de Syrie, donné audience à beaucoup de gouverneurs et de notables et recueilli beaucoup d'argent. Ce voyage peut compter comme une des choses les plus rares. L'absence du Sultan dura près de quatre mois.

[1] Son épouse sans doute.

ITINÉRAIRE.



MER MÉDITERRANÉE
EINTAB
BIREDJIK
MARG DABIK
ALEP
KHAN TOUMAN
SERMIN
ANTIOCHE
LADIQIYA
DJEBALÉ
BANIAS
MARQAB
KHAN CHEIKHOUN
HAMA
ER RASTÂN
HOMS
TORTOSE
TRIPOLI
BAALBEK
KERAK NOUH
BEYROUT
QOUTAIFA
DAMAS
SASA
KOUNEITRA
DJISR BENAT YAQOUB
SAFAD
HAIFA
NAZARETH
BOSRA
JAFFA
AMMAN
JÉRUSALEM
GAZA
KHAN YOUNIS
EL ARISH

NOTES
DE DIALECTOLOGIE ARABE

PAR

M. GEORGES S. COLIN.

II. — TECHNOLOGIE DE LA BATELLERIE DU NIL.

Les matériaux de la présente étude ont été recueillis en 1920-1921, sur les deux principaux quais du Caire, à Rōḍ el-Farağ et à Maṣr el-ʿatīqa; l'enquête a été menée directement auprès de bateliers de Haute et de Basse-Égypte, dont la capitale est le point de rendez-vous.

En entreprenant ce genre de recherches, notre but n'était pas uniquement de rassembler les éléments d'une monographie lexicographique arabe; nous pensions en outre qu'une branche de l'activité indigène aussi antique que l'est la batellerie nilotique devait avoir un vocabulaire technique éminemment riche en souvenirs égyptiens ou à tout le moins coptes qui, recueilli, pourrait éclairer bien des points de lexicographie ancienne.

Tel n'est cependant pas le résultat auquel nous sommes arrivés. En consultant l'index des termes techniques que l'on trouvera à la fin de cet article, on constatera que la majorité des vocables peut s'expliquer par l'arabe commun; parmi ceux qui nous sont demeurés provisoirement irréductibles, la plupart semblent d'origine méditerranéenne, grecque dans bien des cas, parfois italienne; quant à ceux que leur structure interne ou leur aspect extérieur invite à tenter de rattacher au copte, leur nombre ne dépasse guère la douzaine.

La prédominance de l'élément arabe est en somme toute naturelle; comme les Arabes, qui n'ont jamais été de grands mariniers, ne disposaient pas d'un vocabulaire technique, les vocables employés sont le plus souvent des noms d'usage courant, détournés de leur sens propre et appliqués à des parties de

la barque : nul doute que la plupart soient simplement la traduction des termes coptes employés précédemment; à remarquer seulement la fréquence des formes فاعول à valeur de noms d'instruments et noter le sentiment anthropomorphiste qui a présidé à la dénomination de nombreuses pièces [كتف ، صدر ، بدن ، جنب ، ضلوع ، عظم ، رجل ، بوز ، وشّ].

Pour ce qui est de l'élément grec, notre ignorance tant de la langue classique que des parlers modernes, nous fait un devoir de laisser la question en suspens. Le point capital, à élucider par des hellénistes s'occupant de lexicographie historique, serait de savoir si ces emprunts sont récents et coïncident avec l'étalement de la vague hellène qui a déferlé sur l'Égypte des khédives ou si, plutôt, leur introduction n'est pas contemporaine de l'époque où florissait dans la vallée du Nil ce jargon gréco-copte dont certaines *Scalæ* nous attestent l'existence. Ne pas oublier enfin que certains des termes d'origine grecque ont pu être empruntés par les Arabes ou les Turcs avant leur arrivée en Égypte.

La pauvreté du fonds «local», égyptien ancien ou copte, surprenante de prime abord, ne doit pas en somme étonner quand on réfléchit à la différence qui existe entre les embarcations en usage actuellement sur le Nil et les bâtiments dont les bas-reliefs et les fresques pharaoniques nous ont conservé les types. La barque[1] que nous voyons aujourd'hui semble bien être d'origine méditerranéenne, apparentée notamment à la balancelle et à la tartane. A une époque à déterminer historiquement, ce nouveau type a été adopté et, avec lui, la nomenclature technique correspondante; seuls ont été conservés de la langue locale les termes s'appliquant à des éléments qui existaient déjà dans le type ancien : c'est ce qui paraît s'être produit pour bien des parties en bois de la coque.

La présence de quelques mots d'origine turque s'explique par l'emploi de bâtiments [canges] dont le type semble avoir été importé de l'Empire ottoman et aussi par l'usage de la langue turque, pendant plusieurs siècles, comme langue officielle des différents services de l'État[2].

[1] Nous ne parlons pas ici de la dahabiya dont l'origine semble bien se rattacher à l'Égypte antique.

[2] Chaque emprunt turc est d'ailleurs toujours doublé d'un synonyme arabe bien vivant.

Nous avons eu seulement en vue la batellerie nilotique; une étude complète de la technologie nautique devrait comprendre en outre une enquête dans la zone maritime (Alexandrie, Rosette, Damiette, le lac Menzalèh et Suez) : on aurait sans doute à y constater de curieuses interférences entre la terminologie méditerranéenne et celle usitée dans la mer Rouge.

Mais, même en ce qui concerne notre tâche ainsi bornée, nous ne nous leurrons pas de l'espoir d'avoir épuisé le sujet et d'avoir établi une monographie définitive; un travail de cette sorte aurait dû être entrepris par plusieurs enquêteurs opérant en des points différents de la vallée, avec l'assistance d'informateurs moins frustes que ne le sont d'ordinaire les bateliers. Cette ébauche, toutefois, aura atteint son but si, en précisant la valeur de quelques termes techniques, elle permet aux arabisants de voir plus clair dans certains textes médiévaux; si au surplus les imperfections mêmes de la présente étude pouvaient décider un technicien de l'art nautique à entreprendre avec compétence une œuvre définitive, nous aurions encore à nous féliciter de lui avoir préparé le chemin.

Nota. — Dans le courant de ce travail nous avons, autant que possible, indiqué entre guillemets le terme technique français correspondant au terme arabe; peut-être certaines de ces identifications sont-elles inexactes, mais comme elles n'ont été tentées que dans le but d'être utile et non dans celui d'étaler des connaissances techniques que nous ne possédons pas, nous nous permettons de réclamer ici l'indulgence des spécialistes.

Les termes arabes donnés sans autres indications sont ceux qui nous ont paru valoir pour tout le Nil; nous avons fait suivre respectivement de [B] ou de [S] ceux qui nous ont semblé plus spécialement employés par les bateliers de Basse-Égypte (*baḥārwa*) ou par ceux de Haute-Égypte (*ṣaʿāiḏa*).

L'indication [L] suit les vocables que M. Ch. Kuentz a bien voulu recueillir pour nous lors d'une mission archéologique dans la région de Luqṣor; qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance pour le précieux concours qu'il nous a ainsi apporté.

BIBLIOGRAPHIE.

Pour l'Égypte arabe [1] :

Nāṣir-i-Ḫosrau [xiᵉ siècle], *Sefer Nāmeh*, éd. et trad. Ch. Schefer, Paris, 1881, p. 126 et 142.

ʿAbd al-Laṭīf [xiiiᵉ siècle], *Relation de l'Égypte*, trad. S. de Sacy, Paris, 1810, p. 299-300.

Al-Ibšīhi [xvᵉ siècle], *al-Mustaṭraf* (éd. Būlāq, 1292), renferme un chapitre (t. II, p. 305-306) sur les anecdotes relatives aux marins; c'est là un document historique dont l'importance pour la dialectologie a déjà été signalée par I. Goldziher (in *Z D M G*, t. 35 (1881), p. 528-529).

Al-Maqrīzi [xvᵉ siècle], *Ḫiṭaṭ* (éd. Būlāq, 1270), I, p. 370 (description du Nil); p. 475-483 (cérémonie de l'ouverture du Ḫalīǧ); II, p. 189-197 (histoire des arsenaux et de la flotte [2]).

A. Kircher, *Lingua aegyptiaca restituta* (Rome, 1643), où est publiée (Sectio II) la *Scala Magna* d'Ibn Kabar (?) qui contient (p. 132 à 134) un chapitre donnant le nom des «instruments du marin» en copte et en arabe.

Ms. 44, du fonds copte de la Bibliothèque nationale de Paris (*passim*).

Description de l'Égypte, 2ᵉ éd., Paris, 1822; t. XI, p. 242-243 : «Tableau des bâtiments naviguant sur le Nil, les canaux, les lacs, les côtes maritimes de l'Égypte, et sur la mer Rouge».

ʿAbd el-Fattāḥ ʿEbādah (عبد الفتاح عبادة), *Kitāb sufun el-usṭūl el-islāmi*, le Caire, 1914, 32 pages.

En outre, on rencontre des indications éparses dans les lexiques de Germano di Silesia, Bocthor, Berggren, Habeiche et Naggari-bey.

Pour les autres pays de langue arabe :

Brunot, *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé* (Thèse pour le doctorat, Paris 1920).

A. Joly, *L'industrie à Tétouan : Métiers et industries de la mer* (in *Archives marocaines*, t. 18 (1912), p. 230-232).

Hennique, *Caboteurs et pêcheurs de la côte de Tunisie en 1882* (in *Revue maritime et coloniale*, t. LXXXII).

[1] L'article de C. H. Page, *Inland Water Navigation of the Sudan*, in *Sudan Notes and Records*, vol. II (1919), p. 293-306, ne contient aucun renseignement lexicographique. Une planche reproduit la photographie d'une barque sur son «chantier»; l'embarcation est d'ailleurs d'un type non usité par les indigènes sur le Bas-Nil.

[2] Sur l'*usṭūl* au Maghreb, consulter le résumé historique donné par Ibn Ḫaldūn, *Proleg.*, chapitre iii : قيادة الاساطيل.

D'Abbadie, *Lettre à M. Garcin de Tassy, sur les termes de marine en arabe* [mer Rouge] (in *Journal asiatique*, 3e série, t. XI (1841[1]), p. 585-591).

De Landberg, *Ḥadramoût*, 1er volume, p. 84-85 et surtout p. 140 [côte sud de l'Arabie].

Kâdhim Dodjeily (كاظم الدجيلي), *As-sufun fil-ɛirāq; Ašbāh us-sufun fil-ɛirāq; Asmā'u mā fis-safina.* (Ce sont trois articles très documentés parus dans la revue *Loghat ul-ɛarab*, de Baɣdād, année 1912, p. 93-103, 152-155 et 198-205).

A. Socin, *Diwan aus Centralarabien* (Leipzig, 1900), I, p. 300, Excurs FF : Schiff [bas Tigre et Euphrate].

John Edye, *Description of the various Classes of Vessels... of Coromandel, Malabar, and the Island of Ceylon* (in *JRAS*, I (1834), p. 1-14).

MODE DE TRANSCRIPTION.

CONSONNES.

أ	'	س	s	ق	q (3)
ب	b	ش	š	ك	k
ت	t	ص	ṣ	ل	l
ج	ǧ (1)	ض	ḍ	م	m
ح	ḥ	ط	ṭ	ن	n
خ	ḫ	ظ	ẓ	ه	h
د	d	ع	ɛ	و	w
ر	r (2)	غ	γ	ي	y
ز	z	ف	f		

VOYELLES.

a = *a* moyen;

ạ = *a*, tendant vers è ouvert français;

(1) *Ǧ* est un signe conventionnel; le ج est prononcé *g* dans la Basse-Égypte et jusqu'au sud du Caire; en Haute-Égypte il vaut, suivant les localités, *dj*, *dy*, *d* et aussi *g*.

(2) Des difficultés typographiques ne nous ont pas permis de noter le ر emphatique.

(3) *Q* n'a également qu'une valeur de convention; le ق sonne *g* dans toute la Haute-Égypte; la Basse-Égypte, le Caire et ses environs le traitent comme un *hamza*.

e = *è* français, plus ou moins ouvert selon l'entourage consonantique;

ē = *é* fermé long;

i = *i* moyen;

o = entre *o* fermé et *ou*;

ō = *o* fermé long;

u = *ou* français;

ə = voyelle neutre, *e* muet français.

a̭, *ḙ*, *ṷ* sont des voyelles brèves non accentuées que le contact des labiales semble tout particulièrement amenuiser; elles arrivent presque à s'identifier avec la voyelle neutre *ə*.

La finale ـِيَّة se prononce (selon les localités) *-eyyạ*, *-iyyạ* ou *-iyạ*; c'est cette dernière prononciation que nous avons adoptée afin d'unifier la transcription.

I. — LE CHANTIER.

Les barques sont construites au bord du Nil, en un emplacement, *mōrăda* موردة[1], où la faible hauteur de la berge permet un lancement facile; l'installation est toute temporaire à moins que le chantier n'appartienne à un entrepreneur, *muqāwel* مقاول, de constructions navales qui possède à proximité ses dépôts de bois, fers et cordages; dans ce cas le chantier permanent, de quelque importance, est dit *manğara* منجرة[2].

Le dispositif correspondant à ce que nous appelons «cale de construction» est des plus simples : la quille est d'abord établie sur des poteaux verticaux, *watad*, pl. *autād* وتد ج اوتاد; les flancs de la barque sont ensuite étayés latéralement par des «accores», *sanāda*, pl. *sanāid*, سنادة ج سنايد, *daqar*, pl. *daqarāt* دقر ج دقرات. Quand le poids de la coque devient trop considérable, elle est supportée par des piles de billots «tins ou chantiers» nommés *ezqerīn*[3] ازقرين quand ils sont disposés sous la quille, et appelés *ṣafaṭ* سفط quand ils soutiennent les flancs.

Trois ouvriers concourent à la construction :

1° Le scieur de long, *naššār* نشّار, qui, au moyen d'une corde de palmier, *salaba* سلبة, que serre un bâton formant tourniquet, *melwīn* ملوين, fixe solidement les madriers ou les troncs d'arbre sur un échafaudage, *seqāla* سقالة; leur autre extrémité s'appuie sur des étais, *qawāyem* قوايم. La scie, *menšār* منشار, *qaṭūʿ*[4] قاطوع, qu'il affûte avec une lime, *mabrad* مبرد, et un tiers-point, *meṯallet* مثلّث, lui sert à les débiter en planches.

2° Le charpentier, *naǧǧār* نجّار, qui choisit, taille et cloue les pièces de bois; il dispose d'une hache, *balṭa*[5] بلطه, d'une herminette, *qadūm*[6] قادوم, d'une plane, *sekkīna* سكّينه et d'une scie. Pour tracer des lignes droites sur les

[1] Proprement «aiguade». Cf. Kircher, p. 134, où المردة traduit le copte ⲡⲁⲛⲉⲙⲡⲟ.

[2] Cf. Ṭanṭāwy, *Traité de la langue arabe vulgaire* (Leipzig, 1848), p. 134-135 : ناظر المنجرة = inspecteur de l'Amirauté.

[3] Cf. grec anc. ἐσχάριον; grec méd. σκάριον = *instrumentum quo naves in mare deducuntur* [Du Cange]. Le turc a emprunté le même mot avec le même sens sous la forme اسقارة *esqara*.

[4] Proprement «scie passe-partout».

[5] Du turc بالطه *balta* = même sens.

[6] Kircher (*Lingua*..., p. 123) a ⲡⲓⲛⲁϫϣⲓ = القدوم (*sic*).

planches à tailler il se sert d'un cordeau, *ḫēṭ* خيط, enduit préalablement d'ocre rouge, *moyra* مغرة, contenue dans une boîte à godets, *dawāya*[1] دوايه. Pour le tracé des pièces courbes il a des «gabarits» *qāleb*, pl. *qawāleb* قالب ج قوالب. Pour tailler à la hache des pièces de bois légères il les engage dans l'entaille en queue d'aronde d'un petit madrier, *manǧara* منجره, qui repose sur le sol.

Les essences locales le plus employées sont des acacias, *ṣanṭ*, *ṣonṭ* [S] سنط ou *labaḫ* لبخ, le jujubier, *nabaq* نبق, le mûrier, *tūt* توت, le tamaris, *'atl* أثل ou *ʿabal* عبل, et le sycomore, *ǧemmēz* جميز. Comme bois étrangers on utilise le chêne, *qarw* قرو, importé de Turquie, de Russie ou de Trieste, et des espèces résineuses : *šūḥ* شوح : sapin; *ḫašab abyaḍ* خشب ابيض : sapin tendre; *ḫašab aḥmar* خشب احمر : pin de Caramanie; *ḫašab muski* خشب موسكي : pin du Nord, importé des pays scandinaves; *ḫašab estambulli* خشب اسطمبولي : — ? —; *ḫašab ʿazīzi* خشب عزيزي : pitchpin d'Amérique; *latazāna* لتزانه, pin importé de Trieste. Les bois indigènes fournissent les pièces courbes (étrave, couples); les bois importés se présentent sous forme de poutres, *qawīš*[2], pl. *qawīšāt* قاويش ج قاويشات, *kamar* كمر, *kutla*, pl. *kutal* كتله ج كتل, *barṭūm* برطوم, de traverses *lāṭa* لاطه, de solives *qarīna* قرينه, de soliveaux *sahm*, pl. *ushum* سهم ج اسهم, de fortes planches *qaṭerǧa*, *qaṭārǧa* قطرجه ، قطارجه, de planches ordinaires *lōḥ*, pl. *alwāḥ* لوح ج الواح; les planches de sapin sont dites *alwāḥ almāẓa* ألواح الماظه.

Les clous ordinaires sont *musmār*, pl. *masamīr* مسمار ج مسامير; quant aux très longs clous (± 0 m. 50 cent.) qui servent à relier entre elles les planches du gouvernail, ils sont nommés *dosra*[3], pl. *dusar* دسره ج دسر.

3° Le calfat, *qulfāṭ*[4] (pl. *qalāfṭa*) ou *qalāfṭi* قلفاط ، قلافطي, qui remplit d'é-

[1] Quoique ce mot semble d'origine égyptienne, nous avons bien affaire ici à une réimportation arabe.

[2] Du turc قويش *qovuš* (graphies anc. قوغش ، قوغوش) = grande poutre.

[3] Ajouter à Dozy, *Suppl.*, *s.v.* دسار ou دسرة comme exemple du sens de «cheville de bois entrant dans la construction des bordés d'une barque» Ibn Jubair, *Travels*, second edition (*Gibb Memorial*), p. ٧٠, l. 19 : يخلّلونها [الأمراس] بدُسُر من عيدان النخل (à propos de la construction des barques dites جلاب).

[4] Cf. καλαφάτης; le turc a قالافات *qalafat*. La forme قلافطي a l'apparence d'un «relatif» tiré d'un pluriel brisé, procédé courant de formation de noms d'ouvriers; ce pluriel pourrait être celui de قلفاط, parfois employé dans le sens de «calfatage» (cf. Dimašqi (éd. Mehren), p. 138, l. 1-2 : طوال الخشب المحكم التداخل بعضها ببعض بالدسر والقلفاط = de longues pièces de bois solidement assemblées les unes avec les autres par des chevilles et par du calfatage; p. 138, l. 6-7 : صندوق من الخشب المدسّر المحكم التصنيع بالقلفاط).

toupe les joints horizontaux «cans», *armūs*[1] ارموس, et verticaux, *qora*[2] قرة, des bordages. L'étoupe est appelée *mešāq* مشاق, ou *ṣtobba*[3] سطوبّة. Avant d'être employée elle est préalablement enduite d'un mélange de résine, de poix et d'huile appelé *mūnet fasḫ* مونة فسخ.

Suivant les besoins le calfat emploie plusieurs ciseaux, *ązmīl*[4] ازميل ou *ązmīn*[5] ازمين : 1° *ązmīl en-neǧāra*, ciseau à bois; 2° *ązmīl er-robʿ*, pour enfoncer l'étoupe *grosso modo;* 3° *ązmīl el-ḥadd*, pour parfaire le bourrage de l'étoupe; 4° *ązmīl ed-duwayyeq*, pour entourer d'étoupe les têtes de clous; 5° *aǧana* اجنة, ciseau à froid pour abattre les têtes de clous; 6° *ḫoṭṭāf* خطّاف, ciseau recourbé en forme de bec pour extraire des joints la vieille étoupe.

Le calfat frappe sur ces ciseaux soit avec un maillet de bois, *duqmāq*[6], *mašūla* دقاق ، ماشولة, soit avec une masse en fer, *bārya* بارية.

Il est muni en outre d'une tarière *barrīma* برّيمة, dont une variété est dite *lawwāḥi* لوّاحي; quand la mèche en est très longue, la tarière est appelée *mersāl* مرسال. Pour élargir l'orifice pratiqué et ménager un logement pour la tête du clou, le calfat utilise une gouge, *dofra* ضفرة. Afin d'arracher les clous, il dispose d'un marteau de fer à double pointe, *qurnāṣ*[7] قُرْناص [S] et d'une pince-levier, *ʿatala* عتلة.

A l'exception des ciseaux à calfater, la plupart de ces outils sont communs au charpentier et au calfat; les deux fonctions sont souvent remplies par un même individu et l'on dit plaisamment d'un homme d'une habileté consommée : *howwa naǧǧār uqalāfṭi* هوّ نجّار وقلافطي. Quand le calfatage est achevé, les parois de la barque sont, au moyen d'un «badigeon» de laine, *maṭla* مطلا, enduites de poix, *bayāḍ* بياض ou de goudron, *qaṭrān* قطران (appelé parfois euphoriquement *zaʿfarān* زعفران); la résine ordinaire est dite

(1) Du grec ἁρμός = joint, fente; le turc a آرموز *armoz* dans le même sens.

(2) A rapprocher du grec moderne χουρά = coupure.

(3) Cf. grec : στύππη; grec mod. : στουππί, στουπιά; italien : *stoppa;* turc : استوپو *istupu*, *istupi*.

(4) Du grec : σμίλη.

(5) Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 123 : ⲡⲓϥⲱⲥⲓ = الازمين.

(6) Du turc : طوقاق *toqmaq*, *doqmaq* = maillet. Kircher (*Lingua...*, p. 151) a دقاق qui glose le copte ⲟⲩϩⲁⲧⲏⲣ; le *Ms. 43* (fonds copte, Bibl. nat.) donne ϩⲁⲧⲏⲣ traduit par مطرقة ، مرزبة ، دقاق [fol. 62 verso].

(7) Emprunté à l'araméen קוּרְנָס (Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, p. 94-95); le mot est encore vivant au Liban avec un sens très proche (Feghali, *Emprunts syriaques*, p. 64, 77).

qalafonīya[1] قلفونيّة; une variété, importée de Crète, est nommée *ṣalāya qobroṣi* علايه قبرصي.

II. — LA BARQUE[2].

A. — QUILLE ET MEMBRURE.

La quille, *eṭrābel*[3] اطرابل, *qarīna*[4] قرينه, composée d'une ou plusieurs pièces assemblées à écarts superposés, se prolonge vers l'avant par l'étrave, *badan* بدن; celle-ci est d'ordinaire faite de deux pièces, *ḥeǧr* حجر à la partie inférieure et *γalaq* غلق à la partie supérieure qui s'effile en une corne ou «guibre», *šabūra* شابورة, *qadūma* قادومه [S]; pour lier plus solidement l'étrave à la quille, l'inté-

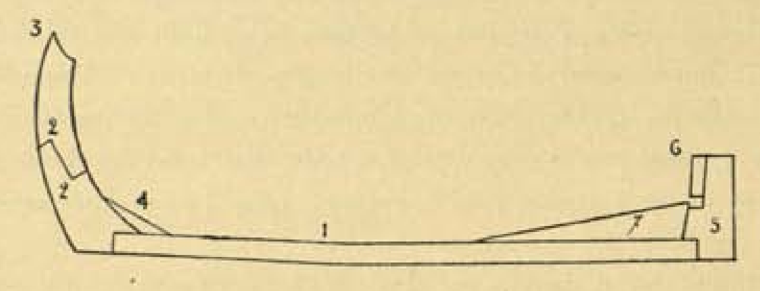


Fig. 1. — Schéma de la quille avec l'étrave et l'étambot.

1. *eṭrābel*.
2. *badan*.
3. *šabūra*.
4. *buṭāna*.
5. *wasṭanīya*.
6. *walad*.
7. *naqrafōs ed-dell*.

rieur de l'angle qu'elles forment est occupé par une pièce courbe de liaison ou «faux-brion», *buṭāna* بطانة. L'étambot, *wasṭanīya* وسطانيّة, termine la quille à l'arrière; il porte, cloué à sa partie antérieure, un «contre-étambot», *walad* ولد, qui sert à caler le dernier couple. L'intérieur de l'angle formé par la quille et l'étambot est garni par une sorte de «genou ou courbe d'étambot» appelé *naqrafōs*[5] (ou *naqrafīs*) *eḍ-ḍell* نقرفوس الضّل.

[1] Du grec κολοφωνία, κολοφώνιον; le turc a قلافون *qalafun*. Boethor donne كلفونيا sous «Poix-résine» et قلفونة sous «Résine».

[2] Nous décrivons ici la barque de commerce; nous donnerons en note les termes particuliers à la barque de pêche (*fulūka*) et à la *dahabīya*.

[3] Cf. grec τρόπις.

[4] Du grec καρίνα.

[5] A rapprocher du grec médiéval ἀγκρύφια, grec mod. αγκρύφι «pièce en forme de crochet».

Sur l'étrave et sur la quille sont appuyés les «couples», sorte de côtes dont l'ensemble constitue le squelette «membrure», *ʿeddīya, ʿaḍm* عضم ، عضّية, du bateau. Les couples de la proue et de la poupe, qui reposent sur l'étrave et la courbe d'étambot, sont nommés *šaqʿa*, pl. *šuqūʿa* شقعة ج شقوعة; ceux du centre du bâtiment, posés sur la quille, sont des *ʿūd*, pl. *ʿedān* عود ج عيدان. En proue et en poupe, l'élément horizontal du couple, «varangue», est appelé *γumqīya*, pl. *γamāqi* غمقية ج غماق; les montants latéraux, «allonges», sont les *šumḫīya*, pl. *šamāḫi*. شمخية ج شماخ. Au milieu de la barque, la varangue est dite *ḥadra*, pl. *ḥedar, ḥodar, ḥadāri* حدرة ج حدر ، حداري; les allonges sont alors des *qāima*, pl. *qawāyem* قايمة ج قوايم; les genoux de couple qui lient l'allonge à sa varangue sont nommés *redf*, pl. *ardāf* ردف ج أرداف; l'ensemble constitué par une allonge et par son genou est parfois désigné sous le nom de *tarwīsa* ترويسة. Le dernier couple à l'arrière ou «arcasse de poupe» est composé seulement de deux branches dites *rabāba*, pl. *rabāib* ربابة ج ربايب; une poutre horizontale, *ḥumār* حمار, réunit leurs extrémités supérieures et supporte la «galerie de poupe» (*maγsal* مغسل).

B. — REVÊTEMENT DE LA MEMBRURE.

α) Sur les couples, *à l'extérieur*, sont clouées des rangées «virures» de planches «bordages» sensiblement parallèles à la quille, dont l'ensemble constitue le «bordé». En général, le bordage est nommé *lōḥ*, pl. *alwāḥ* لوح ج ألواح; quand il est très étroit il prend le nom de *sīr* سير; lorsqu'il se termine en s'effilant en pointe, c'est un *ḫetām* ختام. On appelle *armūs* أرموس le joint longitudinal entre deux bordages; quant aux écarts transversaux, ils sont dits *qora* قرة lorsqu'ils sont simples et *waṣl* وصل quand ils sont à sifflet.

La partie du bordé située au-dessus du niveau des ponts dont elle constitue en quelque sorte le parapet «bastingage» est appelée *bordi* (*borḍi*) ou *ḫēša* [B] بردي ، برضي ، خيشة. A la partie supérieure du *bordi*, cloué à plat sur les têtes des allonges est un «plat-bord», *baṭūs*, pl. *bawaṭīs* باطوس ج بواطيس[1]; le long du côté *intérieur* du plat-bord et symétriquement à la virure supérieure du bordé extérieur est clouée une virure unique dite *sadd el-bordi*

[1] Du grec médiéval πάτος = *callis, via; pavimentum, tabulatum; ambulacrum* (*apud* Du Cange); c'est en effet sur le *baṭūs* que se tient le batelier quand il manœuvre à la perche.

سكّ البردي, *rubāṭ* رباطا, *ḥezām* حزام, *serbāḥa* سرباحه [B]. Cloué sur les allonges des couples, le *bordi* s'appuie en outre à l'intérieur sur des genoux, *naqrafōs* نقرفوس, verticaux, fixés sur les ponts et sur le *ǧayūṣ* جاغوص.

La partie inférieure du flanc, correspondant à ce que nous nommons les «œuvres vives», est dite *ǧamb* جنب. Les quatre ou cinq virures supérieures, au niveau de la ligne de flottaison, sont de très fortes planches «préceintes» appelées *zannār*[1], pl. *zananīr* زنّار ج زنانير. La première de ces virures, immédiatement au-dessous du bastingage, est dite *zannār el-fumm* زنّار الفمّ; la seconde est désignée sous le nom de *meǧra* مجرا.

Le fond extérieur de la carène, de part et d'autre de la quille, est nommé *ḥaṣīr el-markeb* حصير المركب ou *qaṣr el-markeb* قعر المركب.

Le petit élément de bordage en forme de croissant qui est contigu à la fois au bas de l'étrave et à la quille est dit *nīreš* نيرش. On nomme *meballāt* مبلّات ou *belal* بلل les deux virures qui, à l'arrière, sont contiguës à la quille et se prolongent contre l'étambot, à droite et à gauche.

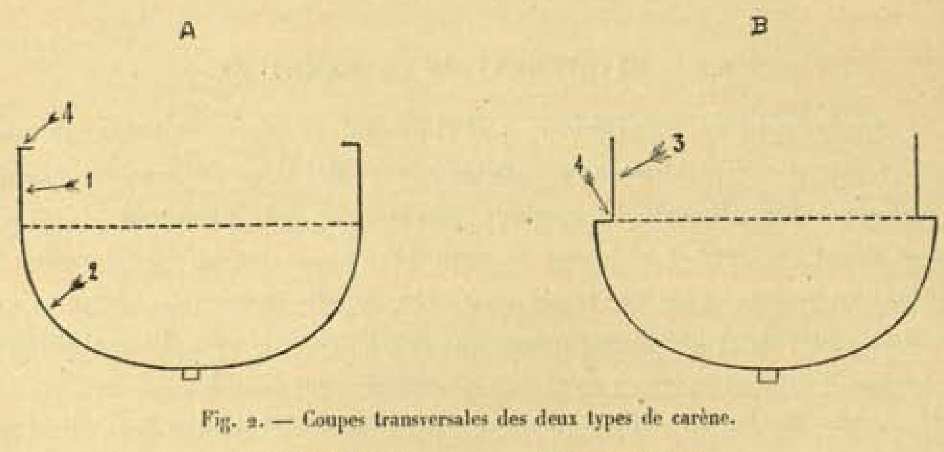


Fig. 2. — Coupes transversales des deux types de carène.

A : barque à *bordi*;	B : barque à *barq*.
1. *bordi*.	3. *barq*.
2. *ǧamb*.	4. *baṭūs*.
4. *baṭūs*.	

Dans le type qui vient d'être décrit la surface externe du bordé est continue. Cependant un grand nombre de bâtiments, principalement en Haute-

[1] Du grec ancien ζωνάριον; grec mod. ζωνάρι.

Égypte, sont d'un autre modèle, qui est peut-être le plus ancien. Dans ce cas le bastingage, au lieu d'être exactement dans le prolongement du *ǧamb*, est en retrait sur lui d'environ 20 centimètres; il en résulte que le flanc de l'embarcation présente un rebord qui s'étend de la proue à la poupe, où il aboutit au niveau du *maysal* ميسل; ce rebord s'appelle *baṭūs* باطوس (proprement : plat-bord), le parapet en retrait est dit *barq* برق et n'a pas, dans ce cas, de plat-bord à sa partie supérieure; il est fixé sur des montants spéciaux nommés *šepḥa*, pl. *šebaḥ* شبحة ج شبح.

On m'a assuré qu'il y a une cinquantaine d'années les barques du Nil ne connaissaient pas le bastingage (*barq*) fixe; des planches nommées *dekka* دكّة ou *rayla* رغلة étaient placées verticalement sur le plat-bord (*baṭūs*), appuyées contre des piquets; ce parapet primitif était rendu étanche par l'application d'une couche de pisé.

β) *A l'intérieur,* les couples sont revêtus de planches, «vaigres», clouées en files parallèles, «virures», dont l'ensemble constitue le «vaigrage», dit *sadd' ǧūwa* سدّ جوّا; il comprend à sa partie supérieure une rangée de fortes planches qui relie entre elles les allonges des couples; cette sorte de longrine porte le nom de *seǧna*, pl. *suǧūn* سجنة ج سجون. Puis au-dessous, plusieurs virures de madriers, *keška*, pl. *kešak* كشكة ج كشك. Enfin le vaigrage des flancs se termine par une virure étroite mais forte dite *rubāṭ* رباط. Les baux, poutres qui supportent les ponts, s'appuient sur le *keška* supérieur; les intervalles non vaigrés compris entre les têtes des baux, sous le pont, sont garnis par des planches courtes *šuwāra*, pl. *šawāyer* شوارة ج شواير. En face du *kōra* (espace médian non ponté) le *keška* supérieur est surmonté d'une poutre horizontale, *mekassaḥ* مكسّح, qui court au pied du bastingage, entre le *šend* et le *ǧayūṣ*.

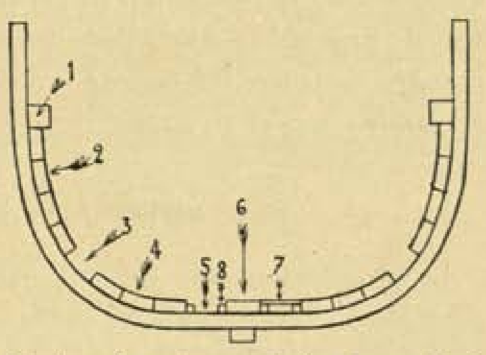


Fig. 3. — Coupe transversale d'une barque (à mi-longueur) montrant le revêtement extérieur (vaigrage).

1. *mekassaḥ*.
2. *kešak*.
3. *rawwāḥa*.
4. *mētt er-rukab*.
5. sentine.
6. *mētt el-waṣṭ*.
7. *dūmes*.
8. *selm*.

Le fond intérieur de la barque n'est pas constitué par un vaigrage complet; il comprend des parties fixes et des parties mobiles.

Les parties fixes sont d'abord la «carlingue», *nemr* ou *mētt el-waṣṭ* نمر ، ميدة الوسط, fixée sur les varangues, au-dessus et dans le sens de la quille; dans sa partie située sous l'emplanture du mât elle est dite : *mētt eṣ-ṣāri* ميدة الصّارى. A 0 m. 40 cent., à droite et à gauche de la carlingue sont deux zones symétriques comportant chacune trois largeurs de planches; chacune de ces deux parties du plancher de la barque est appelée *mētt er-rukab* ميدة الرّكب.

Il reste donc des espaces vides entre la carlingue et chaque *mētt er-rukab* d'une part, et entre chaque *mētt er-rukab* et le bas du vaigrage du flanc correspondant d'autre part; le premier de ces espaces vides est recouvert par de petites planches transversales mobiles, *dūmes*[1], pl. *dawāmes* دومس ج دوامس, qui s'appuient sur des tasseaux rapportés, *selm*, pl. *selam* سلم ج سلَم. Le second espace vide, désigné sous le nom de *bāb el-hawa*, ou *rawwāḥa* باب الهوا ، روّاحة, est recouvert par de longues planches mobiles appuyées sur les varangues.

L'intervalle compris entre le fond intérieur et le fond extérieur de la barque constitue une sentine; pour permettre aux eaux d'infiltration qui s'y amassent de gagner le fond de l'une des soutes (*ḫenn*) où elles seront épuisées, on pratique sur la face inférieure des varangues des entailles transversales, *maqṣūṣ*, pl. *maqaṣīṣ* مقصوص ج مقاصيص.

C. — DIFFÉRENTES PARTIES DE LA BARQUE.

La proue se nomme *būz*[2] بوز ou, plus rarement, *muqdem* مقدم; l'angle extérieur de l'étrave avec la quille est *er-rokba* الرّكبة. La partie pontée de la proue, sorte de gaillard d'avant[3], est dite *ṣadr* (ou *sedr*) صدر ، سدر; le plancher

[1] Cf. Kircher, *Lingua*..., p. 133 : ⲡⲓⲥⲁ̀ⲛⲓⲥ = الدومس اللوح (mal traduit par : *temon, sive lignum fluctuans, index anchorae*), et *Ms. copte 44* de la Bibl. nat. Paris, fol. 54 verso, col. gauche : ⲙⲡⲓⲁⲧⲥⲉ ⲛ̀ⲥⲁⲛⲓⲥ = الدومس. Le mot arabe paraît être emprunté au grec δόμος; quant à ⲥⲁⲛⲓⲥ, c'est proprement le grec : σανίς = planche, plancher de navire.

[2] Cf. persan پوز *pūz*, *pōz* = *ambitus oris animalium; rostrum avis* (Vullers, *Lexicon pers. lat.*). Al-Ḫafāǧi (*Šifā*, *s. v.* طيز) donne pour le dialecte égyptien du xviie siècle البوز الفم عاميّة أيضا ويطلقونها في الاكثر على فم الكلب ونحوه.

[3] Dans les barques de pêche, ce tillac très réduit est nommé *ṭabla* طبلة; la barre transversale qui le limite vers l'arrière est dite *weš* وشّ; il porte à droite et à gauche un rebord vertical *ɣoṭfa* غطفة, sorte de «pavois» en miniature.

en est assujetti par des liteaux transversaux, *selm*, pl. *selam* سِلْم ج سِلَم. Les courbures latérales de la proue ou «joues» sont appelées *ketf*, pl. *aktāf* كتف ج اكتاف. Le plat-bord de droite et celui de gauche sont reliés par une pièce de bois en forme de croissant, *qēd*, *lebba* [S], *loyd* [B] قيد ، لبّة ، لغد, qui passe par-dessus la «guibre», *šabūra*, *qadūma* [S] شابورة ، قادومة.

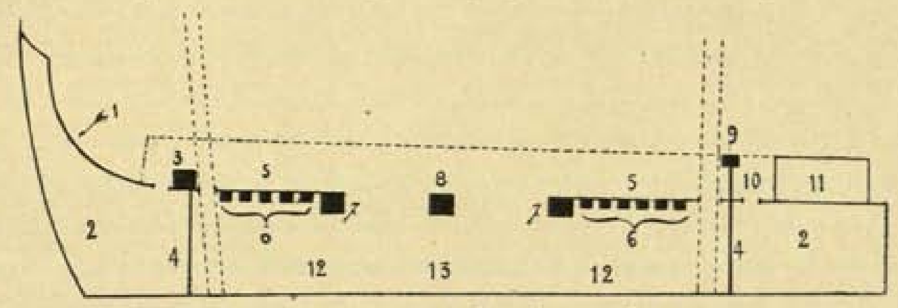


Fig. 4. — Coupe longitudinale d'une barque à deux mâts.

1. *ṣadr*, *sedr*.
2. *ḥenn*, *ḥonn*.
3. *ǧesr*.
4. *šāb*.
5. *boṭūnsa*.
6. *dawaqīs*, sing. *daqūs*.
7. *šend*.
8. *ǧayūṣ*.
9. *ǧayūṣ el-mazzān*.
10. *naqṣa*.
11. *ṭārma*.
12. *rakīn*.
13. *kōra*.

Après le gaillard d'avant et le limitant vers l'arrière se trouve une forte poutre transversale, *ǧesr eṣ-ṣadr* جسر الصّدر. La partie arrière du *ṣadr* et l'espace situé à droite et à gauche du mât d'avant constituent le *manāma* منامه[1], car c'est là que d'ordinaire couche l'équipage. Ensuite vient le pont, *boṭūnsa*, pl. *baṭānes* بطونسة ج بطانس, d'avant; les barques du Nil ne connaissent pas en effet le pont continu mais ont deux espaces pontés, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière; les ponts reposent sur des poutres «baux», *daqūs*[2], pl. *dawaqīs* داقوس ج دواقيس; celle de ces poutres, plus forte que les autres, qui se trouve à l'extrémité du pont, est dite *šend* (ou *šent*) شند ، شنت; elle est parfois étayée en son milieu par un poteau vertical «épontille», *menṭāli* [B] منطالى, *duqār* [S], *daqqār*[3] دقّار, *ḥumār* حمار, *qāḍi* قاضي, qui s'appuie sur la carlingue.

[1] Remarquer à ce sujet que Berggren, *Guide...*, donne, pour l'Égypte, «Proue = ظهر المتاع» auquel correspond «Proue = ظهر الطارمه»; à défaut d'une meilleure solution, nous proposons de lire ظهر اليتاغ, pour يتاق (< turc يتاق *yataq* = lit, couchette) : ce serait là un équivalent sémantique du *manāma* actuel.

[2] Cf. grec δοκός = poutre.

[3] A rapprocher du grec moderne δοκάρι : petite poutre.

Celles des planches du pont qui, plus fortes que les autres, relient entre eux les «baux», «hiloires», sont appelées *bayla*, pl. *ubyul* بيلة ج ابيل.

L'espace libre situé sous le gaillard d'avant constitue une «soute», *ḫenn*[1] (ou *ḫonn*) خُنّ; sous le pont est une cale, *rakīn*, pl. *erkena* ركين ج اركنة, séparée de la soute par une cloison, *šūb* شوب ou *ḥağūz* حاجوز.

L'espace non ponté situé au centre de la barque est dit *kōra*[2], pl. *kuwar* كورة ج كُوَر; c'est une cale à ciel ouvert où l'on charge la cargaison, *šuḥna*, *ḥamūla*, *wazga* [S] شحنة ، حمولة ، وسقة; en son milieu, elle est traversée de bâbord à tribord, au niveau des ponts, par une forte poutre, *ğayūṣ*[3] جاغوص, entretoise qui maintient l'écartement entre les deux flancs de la barque.

Sous le pont (*boṭūnsa*) d'arrière est un second *rakīn* qu'une autre cloison (*šūb*) sépare de la soute (*ḫenn*). Au-dessus de cette soute se trouve une cabine, *ṭārma*[4] طارمة, *ṭarḫanīya* طرخانية [B], dont la toiture plate constitue un gaillard d'arrière, *ḍahr eṭ-ṭārma* ضهر الطارمة. En avant de la cabine on ménage le plus souvent un espace libre, dans le plancher duquel est pratiquée la trappe de la soute d'arrière, et qui contient un fourneau de terre sur lequel on fait la

[1] Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 134 : ⲡⲙⲟⲩⲉⲛⲧ = خُنّ, approximativement rendu par : *navis vacua*. Le *Tāğ* précise : الخنّ بالكسر ... عند العامّة الآن موضع فارغ في بطن السفينة يضع فيه النوتي متاعه.

[2] Du grec χώρα = espace situé entre deux objets, intervalle. Quand la barque est à un seul *ğayūṣ*, elle a de ce fait deux *kōra*; quand elle a deux *ğayūṣ* (disposition assez rare), elle a trois *kōra*; l'arabe connaît كُورة dans le sens de مَحلّة.

[3] Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 133 : ⲡⲓⲁⲣⲃⲟⲧ = جاعوص [*sic*, avec un ع sans point], traduit par *ergatum navis*, *l'argana*. *Ergatum* est proprement le cabestan; l'italien a *argano*, le grec moderne ἐργάτης, d'où le turc osmanli a pris ايرغات *irğat* et آرغاد *arğad*; en Égypte on emploie également dans le même sens ارغاط *erɣāṭ*, ارغاطة *urɣāṭa*. Si جاعوص = جاغوص, faut-il en conclure qu'à l'époque de la rédaction de la *Scala Magna* le *ğayūṣ* servait de cabestan? Peut-être l'entretoise était-elle simplement utilisée pour amarrer les cordages de la voilure.

[4] Du persan طارم ، تارم ، تارُم (forme arabisée) = *domus lignea similis tentorio rotundo; aedificium arcuatum; pergula* (Vullers, *Lex. pers. lat.*, s. v. طارم). Le *Tāğ ul-ʿarūs* dit : الطارمة بيت من خشب فارسيٌّ معرّب نقله الجوهري ، زاد الازهري كالقبّة وهو دخيل. Le nom actuel de la cabine d'arrière, actuellement à toit plat, doit être tiré de la technologie des barques de luxe du moyen âge (cf. *infra*, p. 78) qui, effectivement portaient une *qubba* de bois. Le mot, encore vivant, avec des sens voisins, jusqu'au Maghreb, a dû être emprunté en Iraq dès le début de l'expansion arabe; le sens persan de *pergula* s'est conservé à Bagdad jusqu'à maintenant; cf. Meissner, *Neuarab. Geschichten aus d. Iraq* [in *Beitr. z. Assyr.*, t. 5 (1906), p. 132] *ṭarma* = Balkon : Massignon, *Notes sur le dial. arabe de Bagdad* (in *Bull. I. F. A. O.*, t. XI (1914), p. 20 : تَرْما (*sic*) = galerie intérieure donnant sur la cour).

cuisine; c'est le «fougon» *naqṣa* نقصه ou *fağīr* فجير; il est séparé du pont d'arrière par une cloison, *wešš* ou *qaṭūʿ* وش ، قاطوع; la partie supérieure de cette cloison s'appuie sur une forte poutre transversale, *ğayūṣ el-mazzān* جاغوص المزّان, qui sert en outre de point d'appui au mât d'arrière; elle est parfois consolidée par des «genoux», *naqrafōs*, horizontaux qui s'appuient sur le vaigrage.

La cloison arrière de la cabine est dite *merāya* مرايه; les deux angles en sont renforcés par des ferrures, *zāuya*, pl. *zāuy* زاويه ج زاوى.

A l'arrière de la cabine est une «galerie de poupe», *maysal* مغسل, qui, comme son nom l'indique, sert de lavabo; elle porte d'ordinaire une grande amphore poreuse, *zīr* زير, contenant la provision d'eau, et une planche percée, *maššāya* مشّايه, suspendue à deux cordages, qui sert de latrines.

La cloison arrière de la soute, au-dessous du *maysal*, est appelée *ters* ترس. La poupe, en général, porte le nom de *mōḫer* موخر ou *qešš* قشّ[1].

Le gouvernail, *daffa* دفّه, comporte essentiellement un «timon ou barre», *ʿaṣāya* عصايه, et une pale ou «safran». Le timon est muni d'un anneau de cordage «erse de gouvernail», *qēd* قيد, qui permet de l'immobiliser dans une direction voulue. Son extrémité arrière est liée à la pale par un cordage ou chaîne, *ziyār* زيار, qui l'empêche de piquer du nez vers l'avant. Le safran est constitué par l'assemblage de fortes planches verticales, *umm*, pl. *umam* أمّ ج امم, que relie une traverse, *ʿārḍa* عارضه; l'extrémité arrière du safran qui va en s'effilant est dite *rīšet ed-daffa* ريشة الدفّة.

Le gouvernail est fixé à l'étambot par des pentures à deux branches, portant des manchons, *sukruğa* سكرجه, dans lesquels est introduite une forte cheville métallique, *berūni*[2] [B], *barūna* [S], pl. *barāin* برونى ، باروته ج براين, qui forme gond. Les deux pentures supérieures du safran sont dites *el-ḥadīd* et *el-meʿīn* الحديد ، المعين, auxquelles correspond sur l'étambot *eṭ-ṭaqīya* الطاقيّه; la penture inférieure est appelée *ḥadīd taḥt* حديد تحت et correspond au *ḥadīd eḍ-ḍamān* حديد الضمان de l'étambot. Le gouvernail est encore relié à l'étambot par une

[1] Du turc قيچ *qeč* = poupe; cette dénomination n'est employée que pour les dahabiyas. Le mot turc est connu jusqu'au Maghreb; nous l'avons entendu à Oran, et Joly (*L'industrie à Tétouan*, p. 131) donne pour Tétouan *kadech* قدش [*sic*] = étambot.

[2] Cf. grec περόνη = cheville, clavette. En Haute-Égypte (région de Gerga) on connaît *barūna* dans le sens de «cheville plantée au milieu du joug».

« chaîne de sauvegarde », *zarğina* زرجينة. Enfin le safran porte parfois un anneau auquel est fixé un cordage, *enṭela* انطلة, où l'on attache le canot de la barque.

On appelle *rakūb* راكوب, *rokūb* ركوب, la planche sur laquelle se tient le timonier pendant la manœuvre du gouvernail; elle porte, à intervalles égaux, des cales, *qubqāb*, pl. *qabaqīb* قبقاب ج قباقيب, qui servent de points d'appui. Le *rakūb* est d'ordinaire placé au-dessus du « fougon » *naqṣa;* de bâbord à tribord.

Nous n'avons pas noté l'existence de termes correspondant à nos *bâbord* et *tribord;* simplement, selon la situation de la barque dans le fleuve, on nomme *ğamb ğuwwāni* جنب جوّاني le côté le plus rapproché du rivage et *ğamb barrāni* جنب برّاني celui qui fait face à la pleine eau.

D. — MÂTURE.

Les barques du Nil sont à un, deux ou trois mâts, *ṣāri*, pl. *ṣawāri* صاري ج صواري. Le mât d'avant est dit *ṣāri t-trenkīt*[1] صاري الترنكيت; le mât d'arrière est *ṣāri l-mazzān*[2] ou *ṣāri l-γēz* صاري المزّان ، صاري الغيز; le mât situé au milieu de l'embarcation, dans le *kōra*, est nommé *ṣāri t-taεzīla* صاري التعزيلة. On désigne plus spécialement sous le nom de *šeqlīwa*[3], pl. *šaqalīw* شقليوه ج شقاليو ou de *ğadaε* جضع le mât que l'on peut abaisser au passage des ponts.

Le mât, formé d'un seul arbre, porte à son pied un tenon quadrangulaire, *ḫāṣy* ou *ḫāṣya* خاصي ، خاصية; ce tenon s'engage dans l'emplanture, *maramma* مرمّة; celle-ci comprend deux flasques verticaux, *ḫadd*, pl. *ḫodūd* خدّ ج خدود, *sady*, pl. *azdāy* [B] سدى ج أسداء, fixés à droite et à gauche de la carlingue (*mētt eṣ-ṣāri*) et étayés chacun par deux béquilles latérales, *meεaṣefrāt, meεaṣfurāt* [B] معصفرات; le couloir ainsi formé par les deux flasques est fermé à ses deux extrémités par un billot, *kabš* كبش.

Le mât traverse le pont par un orifice « étambrai », *qaṭε* ou *naqr* قطع ، نقر; l'étambrai est renforcé sur son pourtour par une garniture de bois « collier », dite *taḥlīqa* ou *taḥwīṭa* تحليقة ، تحويطة. Le mât d'avant, incliné sur la proue,

[1] Cf. italien : *trinchetto;* français : *trinquette;* turc : ترينكت *trinket;* grec mod. : τριγκέτο.

[2] Cf. italien : *mezzana;* turc : ميجانه.

[3] Cf. Du Cange, σαγολαίφεα = *vela navium.* Dozy, *Suppl.*, citant le *Muḥīṭ ul-Muḥīṭ* : شَقْلاوة = sorte de petit navire.

s'appuie sur le *ǧesr eṣ-ṣadr;* le mât de milieu, penché également vers la proue, s'appuie sur le *ǧayūṣ* du *kōra;* quant au mât d'arrière, incliné sur la poupe, il s'appuie sur un *ǧayūṣ*, dit *ǧayūṣ el-mazzān;* sur chacune de ces poutres d'appui, deux cales triangulaires, *enǧlīz* [1], pl. *enǧlīzāt* انجليز, sont clouées, à droite et à gauche du mât, l'empêchant d'incliner à bâbord ou à tribord.

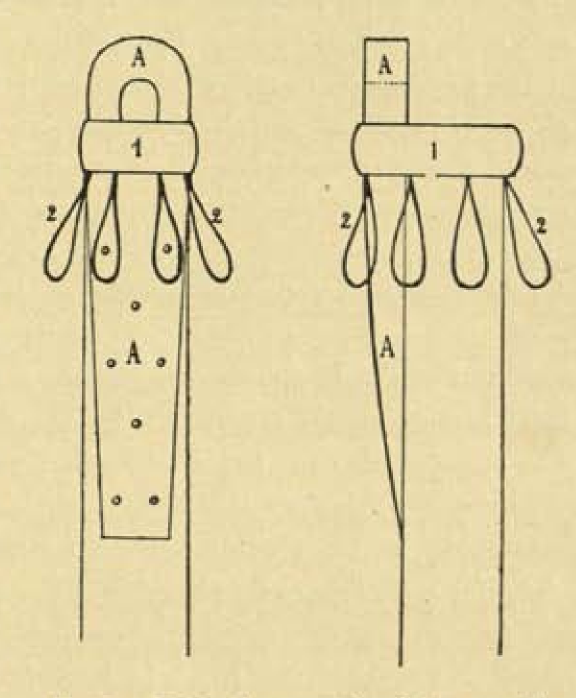


Fig. 5. — Schéma du sommet du mât (face et profil) avec le *ǧamūr*.

A. *ǧamūr*.
1. *tarqīda; bardaʿa*.
2. *rawāṭi* (sing. *rāṭa*) ou *sebaḥ* (sing. *sepḥa*).

Le sommet du mât porte une pièce de bois verticale rapportée « calcet », *ǧamūr* جامور, percée d'un ou deux orifices, *ʿēn*, pl. *ʿenēn*, *ʿanēn* عين ج عينين, où passe la ou les drisses auxquelles l'antenne est suspendue. Dans le cas du mât de milieu l'antenne n'est pas suspendue, mais posée directement sur la partie supérieure d'un *ǧamūr* très court.

Pour permettre d'en grimper au sommet, le mât porte soit une échelle de corde ou de filin avec barreaux de bois *klāl*, *glāl* [B], *šaqlūl* [S] جلال ، شقلول, soit une série de taquets en bois, *sellam* [2], pl. *salālem* سلّم ج سلالم.

Le mât est maintenu par divers cordages, étais et haubans. D'abord un étai d'avant, *ʿāyeq* ou *ʿayyār en-nau* عايق ، عيّار النّو; puis des haubans latéraux, *ṭarf*, pl. *aṭrāf*, *ṭurāf* [S] طرف ج اطراف, avec enfléchures, *tamšīṭa* تمشيطة; enfin des étais d'arrière (2 ou 3), simples, *meḥadda* محدّة, ou à palan, *ʿayyār el-qafa*, عيّار القفا.

Les haubans du mât de milieu sont spécialement appelés *ʿayyār ḫanṣer*, pl. *ʿayayīr ḫanāṣer* عيّار خنصر ج عيايير خناصر; ceux d'un mât d'avant abaissable sont

[1] Cf. grec moderne ἀγκυρίς = taquet. — [2] *Sallūm*, pl. *salalīm* [S].

dits *entīya* انتية. L'ensemble des haubans et des étais se nomme *ḥelya* حلية.

L'étai, *ṣayyār* (proprement : palan), est composé d'un filin, *ǧarrār* جرّار, courant sur deux poulies; il sert à raidir la partie supérieure de l'étai, *qaṣaba* قصبة, constituée par un filin métallique, *selk* سلك.

Les haubans sont amarrés, à leur partie inférieure, à des anneaux, *lamḍa*, pl. *lumaḍ* لمضة ج لمض, *ḥalaq*, pl. *ḥelqān* حلق ج حلقان, *ḥalbūṣ*, pl. *ḥalabīṣ* حلبوص ج حلابيص, fixés à l'intérieur ou à l'extérieur du parapet de la barque; ils sont raidis au moyen de lentilles de bois percées de trous «bigots», *bayūṭ*[1], *beyūṭi* باغوطا ، بغوطي; ainsi que les étais ils vont s'attacher par un crochet, *šaršūr* شرشور, à l'un des anneaux de filin métallique «erses», *rāṭa*, pl. *rawāṭi* ou *sepḥa*, pl. *sebaḥ* راطة ج رواطي ، سبحة ج سبح, qui sont capelés au sommet du mât, au-dessous de l'orifice du *ǧamūr*; pour éviter à la voile et à l'antenne un frottement sur une partie métallique, les erses sont recouvertes à leur naissance d'un manchon de cuir, *tarqīda*, *tabardīṣa*, *bardaṣa* ترقيدة ، تبرديصة ، بردصة.

Si l'on fait exception des barques ayant seulement un mât de milieu, les bateaux du Nil ont tous un beaupré, *ǧustumān* جستمان, qui sert surtout de «bossoir» pour l'ancre de pleine eau; à sa partie supérieure un orifice pratiqué dans son épaisseur renferme une poulie, *dāsa* داسة, sur laquelle glisse la chaîne de suspension de l'ancre. Le beaupré, appuyé à bâbord contre la guibre (*šabūra*), est calé à tribord par une pièce de bois, *γotfa* غتفة, clouée sur le plat-bord du gaillard d'avant. Le pied du beaupré repose dans l'encoche d'un billot appelé *meḥadda* مخدّة.

E. — GRÉEMENT.

1. — ANTENNES.

Chaque mât porte une antenne, *qārya*, pl. *qaryāt*, ou *qarya*[2], pl. *qarāya*[3] قاريه ج قاريات ، قرية ج قرايا. A l'endroit par où elle est suspendue, l'antenne est

[1] Le turc a بواطه ، بيغوطه avec le même sens; le mot français «bigot» semble appartenir à la même racine.

[2] Cf. grec κεραία = antenne. On s'étonne de trouver dans le glossaire de la seconde édition d'Ibn Jubair (*Gibb Memorial*, vol. 5, p. 44) قرية = *mast;* le pèlerin maghrébin dit pourtant très nettement (p. ٣٧, l. 7-8) الخشبة التي ترتبط القلوع فيها وهي المعروفة عندهم بالقرية, et plus loin (p. ٣١٣, l. 11-12) فقصفت [الريح] قرية الصاري المعروف بالاردمون وألقت نصفها في البحر مع ما اتصل بها من الشراع.

[3] Cf. *Ms. copte 44*, Bibl. nat. Paris, fol. 54 verso, ⲛⲉϩⲟⲩⲏⲧ = القرايا.

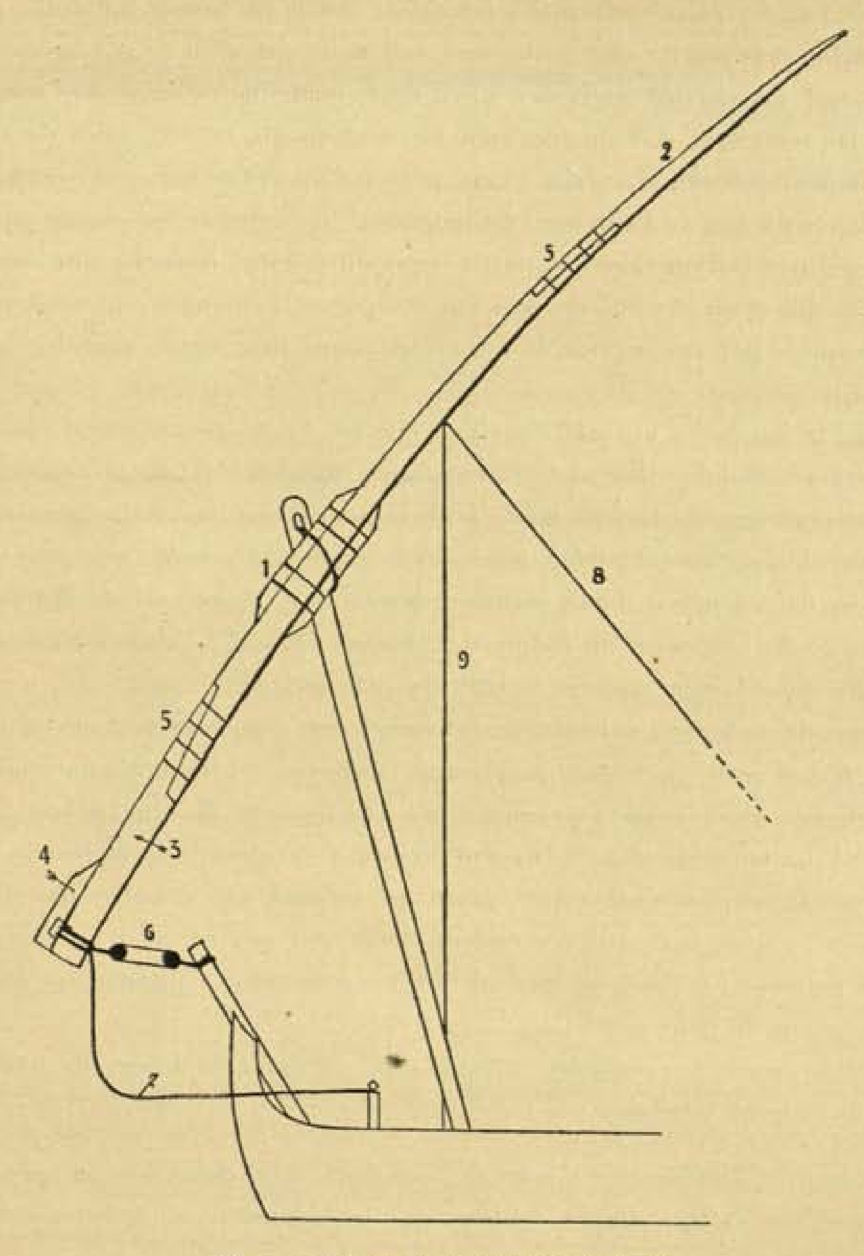


Fig. 6. — Schéma de l'antenne avec ses cordages.

1. *taṭbîqa.*	4. *baqf, ḍabba.*	7. *meqaddema.*
2. *qûḍem.*	5. *šambar.*	8. *maẓzîn.*
3. *muqdem.*	6. *mâṭa.*	9. *meltewi.*

renforcée par des pièces adventices latérales, *taṭbīq*, pl. *taṭabīq* تطبيق ج تطابيق. A sa partie supérieure elle porte une rallonge, *qōḍen* [B] قوضن, *qōḍem* ou *qūḍem* قوضم; à sa partie inférieure elle a également une rallonge dite *muqdem* مقدم à laquelle sont d'ordinaire fixés un contrepoids et une pièce de bois, *baqf*[1], *ḍabba*, *qubqāb* بقف ، ضبّة ، قبقاب, percée d'un orifice carré où s'engagent les cordages du bas de l'antenne. La longueur de l'antenne est encore parfois augmentée par l'adjonction à la partie supérieure d'une baguette dite *ʿabbāda* عبّادة. Les différentes pièces de bois qui composent l'antenne sont solidement liées ensemble par des cercles de fer «roustures», *ṭōq*, *taqrīṭ*, *šambar*[2] طوق ، تقريط ، شمبر.

Quand la barque a un mât d'arrière, elle est d'ordinaire munie d'une vergue inférieure mobile «bout-dehors de poupe», *baṭafōra*[3] بطفورة, fixée à bâbord et qui se prolonge à l'arrière au delà de la poupe. Au lieu d'être accroché à l'extérieur, le *baṭafōra* est parfois posé sur le gaillard d'arrière; son pied s'engage alors dans l'orifice d'une planche, *bayāta* بياتة, clouée à cet effet sur la face arrière de la cloison du fougon, à bâbord. Quand la voile est carguée, le *baṭafōra* est relevé et appuyé le long du mât arrière.

Au tiers de sa longueur l'antenne est suspendue à un filin ou à une chaîne, *waǧad*, *šāil el-qary* وجد ، شايل القري, qui l'enserre en formant une boucle autour d'elle; cette boucle est fermée par une ligature de filin, *azlīmi* ازليمي, *šumār* [S] شمار ou *deblạ* دبلة; à chacune des deux extrémités de la boucle sont fixées une drisse proprement dite, *fāyah*, pl. *fawāyeh* فايه ج فوايه, et une drisse de renfort, *meʿīn* معين, qui descendent s'amarrer soit au pied du mât soit avec les haubans. A l'endroit par où elle est suspendue l'antenne est garnie d'un manchon de cuir, *ǧerāb* جراب.

L'antenne porte les cordages suivants qui servent à la diriger de haut en bas ou de bâbord à tribord :

1° A sa partie inférieure, *el-māṭa* ماطة ou *furūn* فرون, palan fixé au beaupré, et *el-meqaddema* مقدمة, simple cordage qui va s'amarrer à l'intérieur de la barque.

[1] On dit couramment d'un individu balourd et stupide : مُوْزِي البَقْف.

[2] Du turc چنبر *čenber* = cercle, anneau métallique, frette.

[3] Méditerranéen; le turc connaît غرجوه ماتا فوره سى avec le sens de «bossoir».

2° A sa partie supérieure, mais non loin de son point de suspension, *el-massīn* et *el-meltewi* مسّين ، ملتوي. Le *massīn* sert à maintenir la partie supérieure de l'antenne vers l'arrière; le *meltewi* sert à l'apiquer.

Quand il s'agit d'une antenne de mât d'arrière, le cordage appelé *māṭa* s'amarre au mât.

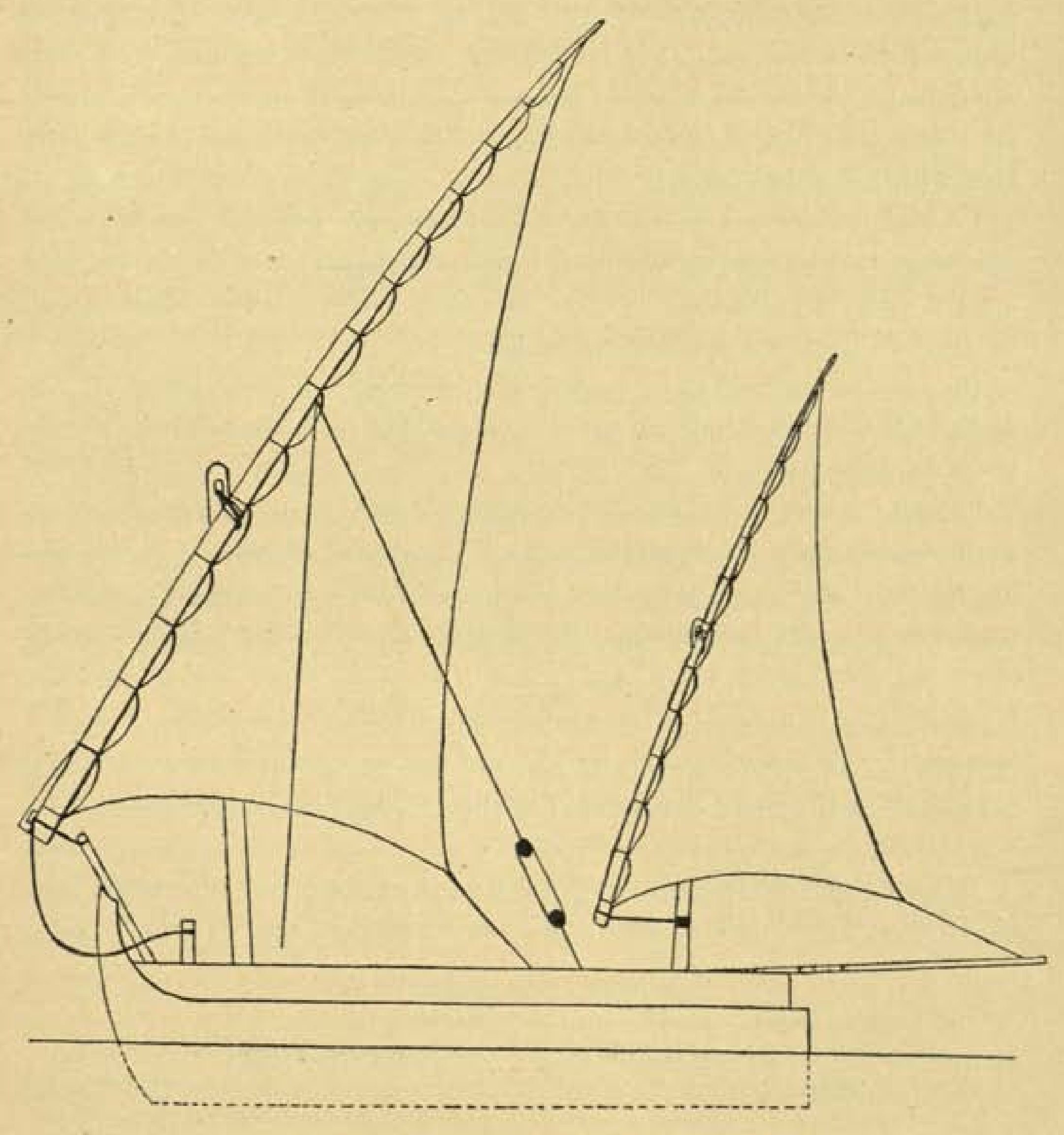


Fig. 7. — Silhouette d'une barque à deux mâts.

(Les étais et haubans, ainsi que le gouvernail, ont été supprimés; à l'arrière on remarque le *baṭafōra*.)

2. — VOILURE.

La voile, *qalɛ, qelɛ*[1], pl. *qulūɛ* قلع ج قلوع, triangulaire, est composée de bandes «laizes», *ḥāšya*, pl. *ḥawāši* حاشية ج حواشي, de forte toile, *qumāš* قماش; les coutures sont dites *armūs* ارموس et la ficelle y employée est appelée *dubāra* دوبارة; le morceau triangulaire de toile qui sert à former l'angle supérieur de la voile est dit *tarwīsa* ترويسة; le bord libre, sensiblement vertical, de la voile «guindant» est nommé *barrāni l-qelɛ* برّاني القلع. L'angle supérieur de la voile est *el-mīs* ميس; l'angle inférieur fixé à l'antenne est *el-ḫēš* خيش; l'angle inférieur libre est *ez-zend* زند.

Le côté inférieur et le côté fixé à l'antenne sont renforcés par un ourlet contenant intérieurement une corde, *dafīn* (*tfīn*) دفين; le long de ces deux mêmes côtés, à l'extérieur, est fixée une forte corde «ralingue d'envergure, ralingue de bordure» appelée *saqāla* سقالة.

On nomme *bardawīl* بردويل un lais supplémentaire de toile ajouté au côté de la voile fixé à l'antenne; il sert à envelopper la voile carguée pour la protéger des intempéries.

La voile est fixée à l'antenne, de place en place, par des cordes «rabans d'envergure», *qablīs*[2], pl. *qabalīs* قبليس ج قباليس, qui, attachées à la voile par une ligature, *ḍarb* ضرب, embrassant la ralingue d'envergure (*saqāla*), vont s'enrouler et se nouer sur l'antenne; la dernière de ces cordes à la partie inférieure est dite : *qablīs el-ḫēš* قبليس الخيش; à la partie supérieure de la voile, les *qabalīs* sont remplacés par un cordage unique «filière d'envergure», *muwīni* (*lamwīni*) موينى, *laumīn* اللاومين, *laff* لفّ, qui fait un certain nombre de tours, passant alternativement par-dessus l'antenne et par-dessous la ralingue d'envergure.

A l'angle libre de la voile (*zend*) est fixé un anneau de corde, *qorḍi* قرضي, où vient se fixer l'écoute, *šayūl* شاغول (anciennement appelée *rāǧeɛ*[3] راجع).

[1] Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 133 : ⲡⲓⲗⲁⲃⲟ = القلع; p. 268 : ⲡⲓⲫⲟⲣⲕ = القلع; *Ms. 44*, fol. 54 recto : ⲭⲙⲉⲛⲟⲛ, ⲧϭⲓⲥⲁⲗⲩⲟ = القلع.

[2] Il est intéressant de retrouver ce mot à Tétouan avec le même sens (cf. Joly, *op. cit.*, p. 232 : *kablis* قبليس = filin attachant la voile à l'antenne).

[3] Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 134 : ⲡⲓⲧⲁⲥⲟⲟⲛⲧⲉ ⲡⲓⲗⲁⲃⲟ = راجع القلع, convenablement rendu par : *nomina chordæ, qua dirigitur velum, italicè Burina, seu l'orsa*; Idem, p. 134 : ⲡⲓⲛⲟϩ = الراجع الطرف لحبل.

Au même angle, sur la ralingue de bordure (*saqâla*), vient se fixer le «cargue-point» *qandarīsa*[1], *qantarīsa*, *qaṭarēza* (Assouan) قندريسة ، قطريزة.

Deux sortes de cordages servent à carguer la voile; d'abord, des cordelettes ou «rabans de ferlage», *malaffāt* ملفّات, fixées de place en place sur l'antenne, servent à maintenir la voile sommairement reployée; ensuite les *malaffāt* sont dénouées et la voile est carguée au plus près au moyen d'un cordage unique, *ʿawīl* عويل, dont une extrémité est attachée à la pointe supérieure de l'antenne et dont l'autre descend sur le pont; le *ʿawīl* est enroulé de telle façon autour de la voile carguée qu'une simple traction exercée sur son extrémité inférieure décargue d'un seul coup toute la toile. Pour éviter que le *ʿawīl* ne flotte au vent quand la voile est larguée, il est engagé dans des œillets de bois, *taḫzīna* تخزينة, suspendus de place en place le long de l'antenne et le long du mât.

Sur les barques provenant de la région de Damiette on remarque un dispositif différent de celui qui vient d'être détaillé. Les «rabans d'envergure» (*qabalīs*) de la partie de la voile enverguée au-dessus du mât peuvent coulisser le long de l'antenne; la voile est alors hissée ou abaissée au moyen d'un cordage spécial, *karrūr* كرّور, qui, fixé à la corne supérieure de la toile, va passer dans une poulie attachée à l'extrémité supérieure de l'antenne et redescend sur le pont; dans ce cas la voile est nommée *šerāʿ* شراع; elle se cargue tout entière le long de la partie de l'antenne située au-dessous du sommet du mât.

La voile d'avant est *trenkīt* ترنكيت; la voile d'arrière est *mazzān* ou *ġēz* مزّان ، غيز.

Le mât d'avant porte parfois, fixée directement à son arbre, sans antenne, une petite voile triangulaire appelée *yalkan*[2] ou *alkan* يلكن ، الكن.

«Carguer» les voiles se dit : *lamm-ilemm* لمّ; «larguer» est : *farad-yefred* فرد.

3. — CORDAGES ET POULIES.

Le cordage ordinaire est dit *ḥabl*, pl. *ḥebāl* حبل ج حبال; en chanvre il est appelé *ḥabl tīl* حبل تيل; une certaine variété provenant spécialement de

[1] Le turc a قاندليسه *qandalisa* = drisse. — [2] Du turc يلكن *yelken* = voile.

Damiette, est nommée *qels*[1] قلس; avec les fibres (*lif*) du palmier on fait le *deblāq* دبلاق et le *salaba* سلبة.

Parmi les câbles citons le *lebān*[2] لبان, qui sert pour le halage dans les canaux; à son extrémité il se ramifie en petits cordages, *ḫelāwa*[3], pl. *ḫalāwi* خلاوة ج خلاوى, que les haleurs se passent autour du corps en guise de bricole. On nomme *šebāna* شيبانة la corde au moyen de laquelle une petite barque à rames remorque un autre bateau; le *sabarsīni*[4] سبرسينى est le gros câble avec quoi l'on amarre les barques aux anneaux des ponts ou des écluses.

La poulie, *bakara* (pl. *bukar*) ou *bakkāra* [S] بكرة ج بكر ، بكّارة, est constituée par une caisse à deux «joues», *ḫadd*, pl. *ḫudūd* خدّ ج خدود, contenant un ou plusieurs disques, «réas ou rouets», *dāsa* داسة, tournant sur un essieu métallique, *berūni*[5] بيرونى; dans une rainure longitudinale, pratiquée sur les joues, passe un cordage formant boucle «estrope», *rāṭa* ou *keswa* راطة ، كسوة, destiné à embrasser et à fixer la poulie. A un seul disque la poulie est dite *faradīya* فرضيّة [فرديّة]; à deux disques on l'appelle *merabbaɛ* مربّع. Une variété de poulie, dont la caisse peut s'ouvrir, est dite *bastīka*[6] بستيكة.

A bord, les petits cordages sont fixés à des taquets en forme de croissants, *ɛaṣfūr*, pl. *ɛaṣafīr* عصفور ج عصافير, cloués par leur milieu à la partie basse du mât. Quant aux gros cordages ou aux câbles, ils sont amarrés à de forts billots de bois «bittes», *šamɛa*, pl. *šamɛāt* شمعة ج شمعات, fichés verticalement.

4. — ACCESSOIRES DIVERS.

a) *Rames*. — La rame, *muqdāf*, pl. *maqadif* مقداف ج مقاديف, comprend une poignée, *zend* زند, puis un manche plus épais, alourdi par des renforts latéraux, *taṭbīq*, pl. *taṭabīq* تطبيق ج تطابيق; elle se termine par une pale, *raššāša* رشّاشة.

[1] Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 134 : ⲡⲓⲗⲁⲕⲟⲱⲓ = اللبان, traduit à tort par : *certum navis genus*; Idem, p. 270 : ⲡⲓⲗⲁⲕⲱ = لبان المركب.

[2] Du grec κάλως.

[3] Kircher (*Lingua...*, p. 134), immédiatement après اللبان, donne ϯⲣⲓⲕⲏ = الاجلاوة, qu'il traduit par «*linter nauticus*» [?]; nous proposons de lire الخلاوة = petit cordage fixé sur le *lebān*. Joly (*op. cit.*, p. 231) donne *khlaya* خلاية = amarre de poupe ou de travers.

[4] Le turc connait اسبارچينه *isparčina* avec des sens analogues.

[5] Cf. grec περόνη = clavette, cheville (voir *supra*, p. 61, n. 2).

[6] Cf. turc : باستيقه = poulie coupée; français : passe-tèque.

La rame prend son appui sur une cheville de bois verticale «tolet», *aḫrīṭen*[1], *γarz* اخريطن ، غرز, qui pénètre dans une pièce de bois plate «toletière», *ǧālya*, *rakūb* جاليه ، راكوب, trouée à cet effet et clouée sur le plat-bord.

Le tolet métallique fourchu, d'importation étrangère, est dit *eškārma*[2] اشكارمه.

La rame est liée au tolet par un anneau de corde «erseau» *ḥeyāṣa*, pl. *ḥawāyeṣ* حياصه ج حوايص; pour qu'elle ne puisse glisser dedans elle est munie, au-dessous des renforts, d'une pièce de bois, *baqf* بقف, portant une encoche ou un orifice dans quoi s'engage l'erseau; ceci pour les petites embarcations, *qāreb* et *fulūka*.

Sur les grandes barques la rame est d'ordinaire posée dans le cintre d'une perche disposée horizontalement, *maddāda* مدّاده, qui s'appuie d'une part sur la partie relevée de la proue et de l'autre sur un piquet vertical, *waqqāfa* وقّافه.

b) *Gaffes.* — La gaffe, *medra*[3], pl. *madāri* مدره ج مدارى, est garnie à sa partie inférieure d'une armature métallique en forme de manchon appelée *kūz* كوز quand elle se termine en cône, et *ǧezz* جزّ quand elle s'effile en une sorte de doigt pointu. La perche graduée[4] qui sert à reconnaître la profondeur des fonds est dite : *medret el-qaṣd* ou *qalmūša*[5] مدرة القصد ، قلموشه.

c) *Ancres.* — Pour immobiliser la barque on emploie soit un «grappin» à quatre branches verticillées, soit une «ancre» à deux bras; tous deux sont métalliques. Le grand grappin pour la pleine eau est dit *mersa*[6], pl. *marāsi*

[1] Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 134 : ⲡⲓϣⲙⲟⲩ = [pour الوتد?] الاخريطين الوتر, traduit par : *scalmus, quo movetur remus.*

[2] Cf. grec σκαλμός, σκαρμός (Du Cange) = tolet; d'où le turc : اسقارموز *isqarmoz*. A Tétouan, tolet se dit *chkarem* شكارم (Joly, *op. cit.*, p. 231).

[3] Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 133 : ⲡⲓⲧⲁⲣ = المدرا الغمير (mal traduit par : *antenna*). Nous n'avons pas retrouvé الغمير.

[4] Kircher (*Lingua...*, p. 134) donne ⲡⲓⲃⲟⲗⲓⲥ = البوليس traduit par : *bolis, instrumentum ad explorandam profunditatem aquae*; dans le *Ms. 44* (fol. 54 recto, col. droite) ⲧⲃⲟⲩⲗⲓⲥ, ⲧⲕⲁⲧⲟ sont glosés par القياس; les deux termes arabes, qui se rapportent à des sondes à boule de plomb (cf. grec anc. βολίς), ne sont plus connus aujourd'hui; la sonde, peu employée, est dite *esqandil* اسقنديل (cf. turc اسقانديل *isqandil*; grec mod. σκαντήλι, σκανδήλι, σκανδάλιον).

[5] A rapprocher du grec κάλαμος, καλαμίς, καλαμιά = canne, roseau.

[6] Cf. Kircher, *Lingua...*, p. 133 : ⲡⲓⲗⲩⲭⲗⲗ = المرسا; *Ms. 44*, fol. 54 recto, col. droite : ⲗⲛⲕⲏⲣⲁ, ⲛ̄ϩⲗⲩϭⲗⲗ = المراسي. Le mot copte, donné ici sous deux graphies différentes, existe en arabe sous la forme هُزْجَل que le *Qāmūs* explique par : أنجر السفينة; c'est là également le

مرسة ج مراسي; celui qui, plus petit, sert à amarrer à terre est appelé : *helb*[1], pl. *ahlāb* هلب ج اهلاب; l'ancre est *muḫṭāf* مخطاف. On utilise également un léger grappin à un seul bras (en fer ou en bois), *mambal*[2], pl. *manābel* منبل ج منابل, qu'un nageur peut facilement aller frapper à terre[3].

L'ancre ou grappin comprend une tige «verge», *qaṣaba* قصبة, portant à sa partie supérieure un anneau mobile «organeau», *ḥalaqa* حلقة; de la base partent les bras, *qarn*, pl. *qurūn* قرن ج قرون, terminés par des pales triangulaires «pattes», *maḥāra* محارة.

A l'organeau, par l'intermédiaire d'un anneau à verrou, *qefl*, *muftāḥ* قفل ، مفتاح, est fixée la chaîne d'amarre *ǧanzīr*[4], *zanǧīr* [B], *šaʿr*[5] جنزير ، زنجير ، شعر. Quand l'ancre n'est pas mouillée, elle est suspendue au beaupré par une chaîne, *barāiṣ*[6] برايص (fixée par un nœud *taqrīna* تقرينة au point de rencontre des bras) qui passe dans le réa (*dāsa*) du beaupré et vient s'amarrer au pied du mât d'avant.

sens des formes coptes. Cependant Kircher (*Lingua*..., p. 127) a ⲡⲓⲁ̀ⲥⲟⲉⲣⲓⲱⲛ = الهوجل qu'il traduit par : *aratrum*; or, à la ligne immédiatement supérieure, on trouve ⲡⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ = النورج; les deux mots gréco-coptes semblent bien n'être que les deux graphies d'un même terme et seraient ainsi à rattacher tous deux à النورج; quant à الهوجل, il serait à considérer comme le synonyme du mot arabe qui le suit, المدراة, et serait en ce cas glosé comme lui par le copte ⲧϣⲱϣ suffisamment traduit par : *vannus, instrumentum ad ventilandum frumenta*. Le mot المدراة était déjà connu dans le sens de «fourche pour secouer la paille lors du dépiquage»; quant à الهوجل, il est encore vivant chez les Arabes sédentaires des environs de Gīza où, sous la forme *el-hōd'al*, il désigne un «râteau de fer qui sert, pendant le dépiquage, à attirer la paille hors de l'aire». Le passage de Kircher, *Lingua*..., p. 127 (début), serait donc à rétablir ainsi :

ⲡⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲡⲓⲁ̀ⲥⲟⲉⲣⲓⲱⲛ	النورج
ⲧϣⲱϣ	الهوجل المدراة

[1] Cf. Kircher, *Lingua*..., p. 136 (instruments du pêcheur) : ⲧⲥⲁⲕⲏⲓⲛⲓ = الهلب (mal traduit par *esca*); le mot est sans doute pris ici dans le sens de : *harpon*. Kircher (*Lingua*..., p. 127) a encore الهلب qui, avec المنشار الخطّاف الكلّاب comme synonymes, correspond au gréco-copte ⲡⲓⲧⲉⲧⲣⲁⲕⲣⲁ̀, suffisamment évocateur; Kircher traduit : *instrumentum quo aliquid eruitur*.

[2] Dozy (*Suppl.*) a مَنبل [andalou] avec le sens d'«épieu pour la chasse», et le rattache à l'espagnol *venable*, bas latin *venabulum*; cependant l'existence dans la langue ancienne de نَبْل et نَبْلة «flèche» permet de le considérer comme d'origine arabe.

[3] Divers lexiques (Berggren, Habeiche) donnent باطر ، باغر *yāter* «ancre». Ce terme, inconnu sur le Nil, doit être syrien, car on le trouve *apud* Harfouch, *Drogman arabe* (2ᵉ éd., p. 289); il est vraisemblablement à expliquer par le verbe turc یاتمق *yat-maq* «stationner, jeter l'ancre (navire)».

[4] Du persan زنجير *zengīr*.

[5] Terme vieilli qui désignait une corde de *līf* ou d'alfa.

[6] Faut-il rapprocher ce mot de بروسي ، بروصي qui, dans la mer Rouge, s'applique à l'ancre (cf. Stace, *s. v.* Anchor; *J. asiat.*, 1841¹, p. 588)?

On désigne sous le nom d'*esteqbâl* استقبال l'amarre (corde ou chaîne) d'une barque ancrée au milieu du fleuve.

d) *Varia.* — Sur les très grandes barques il y a parfois un treuil horizontal en fer, *wenš*[1], pl. *wunaš, unūš* [L] ونش ج وناش ، ونوش, qui sert à abaisser le mât, mais c'est là une innovation.

Pour tirer les barques sur le rivage, afin de les calfater ou de les radouber, on utilise un cabestan de bois, *sāqya* ساقيه, dont l'arbre vertical est appelé *qalb* قلب et les leviers *sahm*, pl. *ushum* سهم ج اسهم; le cabestan métallique est dit *eryāṭ, uryāṭ, yeryāṭ* يرغاط ، ارغاط.

Le long du bordé, à l'extérieur, sont suspendus de gros anneaux de cordage tortillé en rond «colliers de défense», *farmīla* فرميله, qui servent à amortir les chocs; un gros câble cloué dans le même but le long du plat-bord de la proue est dit *temsāḥ* تمساح[2].

La planche d'embarquement, qui sert à passer de la terre ferme sur la barque, est dite *ṣaqāla, seqāla*[3], *esqāla* (*zgāla* [S]), pl. *saqāyel* صقالة ، سقالة ج سقايل.

Quand la barque est amarrée, de fortes perches, *qanṭarūz*[4], *qanṭarūs* قنطروز ، قنطروس, qui s'appuient d'une part sur la terre ferme et d'autre part sur le bordé, servent à l'écarter du rivage pour éviter un échouement ou des heurts dangereux.

Pour amarrer temporairement la barque à terre on emploie de simples piquets, *watad*, pl. *autād* وتد ج اوتاد, que les bateliers enfoncent à l'aide d'une masse en bois *bārya*[5] باريه.

Lorsque la barque est à mât d'avant abaissable à volonté, elle dispose pour cela, sur le gaillard d'avant, d'une chèvre ou «bigue» *maqaṣṣ*[6] مقص, formée

[1] De l'anglais *winch*; le turc a emprunté le mot sous la forme ونچ *vinč*.

[2] Il est à noter que de nombreuses dahabiyas portent actuellement à la partie correspondante de leur proue une pièce de bois sculptée représentant un crocodile; d'autre part, Maqrīzi (*Ḫiṭaṭ*, éd. Wiet, I, p. 145) mentionne l'emploi des peaux de crocodiles dans la construction des bateaux de l'Égypte pharaonique.

[3] Du grec σκάλα «échelle»; cf. Kircher, *Lingua...*, p. 134 : ⳾ⲤⲔⲀⲖⲀ = الاسقالة.

[4] Maspero (*Recueil de travaux...*, nouvelle série, t. XIII (1907), p. 107) traduit à tort *kantarouz* قنطروز par «piquet pour amarrer les barques». Le mot est à rapprocher du grec méd. et mod. κοντάριον «perche, lance».

[5] Du grec moderne βαρειά = masse, massue.

[6] Almkvist (*Kleine Beiträge*, p. 270, n. 3) donne, pour la Haute-Égypte, la valeur de «chèvre de déchargement établie sur la rive».

de deux poutres affourchées par leurs sommets; celle-ci est soutenue par un étai, *maḥadda* محدّة, et porte un palan, *ʿayyār el-ǧadaʿ* عيّار الجدع ou *wīṭa* ويطة, amarré au mât. Pour faciliter l'extraction du mât de son emplanture, le tenon du pied (*ḫāṣy*) est muni d'un filin métallique, *ḥaššāš* حشّاش, dont une extrémité vient aboutir sur le pont.

Quand la barque est chargée d'une forte cargaison de céréales qui envahit jusqu'au tillac d'avant, une murette quadrangulaire de pisé, *sardīna* سردينة, entoure et protège la trappe de la soute d'avant.

La bouée, peu employée, est dite *šamandūra*[1] شمندورة.

Pour occuper leurs loisirs les bateliers se livrent de temps à autre à la pêche; ils possèdent à cet effet des lignes et des épuisettes, *mulqāf, ǧudāla* ملقاف ، جدالة.

Selon le goût de son propriétaire la barque est diversement décorée; en général cependant l'extrémité supérieure du beaupré et celle de la grande antenne sont toujours ornées d'une touffe de laine (*farwet ṣūf* فروة صوف) appelée *kambūš, ɣoṭfa* ou *šūša*[2] كمبوش ، غطفة ، شوشة, à la base de laquelle flottent parfois des pompons *dalāil* دلايل. La proue est d'ordinaire peinte à damiers, noirs et blancs ou rouges et blancs; on n'y voit plus de représentations humaines rappelant le عروس المركب de Kircher[3], mais en revanche on y trouve souvent, au-dessous de la guibre, une guirlande de passementerie ou un chapelet d'oranges, de coloquintes ou d'oignons.

A la pointe de l'antenne flotte ordinairement un petit drapeau, *bēraq*, pl. *bawāreq* بيرق ج بوارق; d'autres fois la corne supérieure de la voile s'allonge en une sorte de pavillon, *ṣahhār, ɣorāba* صهّار ، غرابة, qui sert à indiquer la direction du vent.

Au milieu de la cale (*kōra*) se dresse parfois une perche, *ɣezzāwi* غزّاوي, à laquelle est suspendu un sac, *šuwāl*[4] شوال, contenant la provision de pain de

[1] Le turc a *šamandra, šamandura*, du grec méd. σημαντήρ «signe, marque, signal»; le mot a été réemprunté au turc par la technologie nautique grecque sous les formes σημαντούρα, σαμαντοῦρα, σαμαδοῦρα.

[2] Cf. Ḫafāǧi, *Šifā*, *sub verbo* : واما قولهم لذؤابة أعلى الرأس شوشة فعامي مبتذل.

[3] Cf. *Lingua*..., p. 134 : ⲡⲓⲕⲟⲩⲣⲟⲥ = عروس المركب; le mot grec [κόρη] est d'ailleurs passé à une certaine époque dans le dialecte arabe d'Égypte avec le sens évolué de «prostituée»; cf. Dozy, *Suppl.*, *s. v.* كورة.

[4] Du turc چوال *čuval*, que le grec moderne a également emprunté sous la forme τζουβάλι.

l'équipage, petits biscuits de maïs, *ḥandawīl* حنداويل [B], ou tranches de pain séchées au soleil, *ḫabza* خبزة.

F. — ÉQUIPAGE.

La barque est commandée par un patron, *rāis* رايس, *rayyes*, pl. *ruyasa* ريّس ج ريصا, qui en est d'ordinaire le propriétaire; il est assisté de un, deux ou trois mariniers *marākbi* (*marāgbi*), pl. *marakbīya*, *baḥḥāri*, pl. *baḥḥāra* مراكبي ، بحّاري; les bateliers des très grosses barques s'intitulent parfois «marins» *nūti*, pl. *nawatīya*[1] نوتي ج نواتيّة. Un mousse, *ṭabbāḫ*, *ḫannān* طبّاخ ، خنّان, complète l'équipage. On nomme le timonier *daffāf* دفّاف ou *mestaɛmel* مستعمل.

Le passeur qui conduit un bac est appelé *maɛaddāwi* معدّاوي[2].

Les bateliers, interpellant ironiquement un pêcheur, le nomment *abū salāma* أبو سلامه.

G. — TYPES D'EMBARCATIONS.

Le terme générique qui sert à désigner les barques est *markeb*[3], pl. *marākeb* مركب ج مراكب; d'ordinaire cependant, ce nom s'applique plus spécialement aux grandes barques de commerce à deux ou trois mâts, la barque de commerce moyenne, à un ou deux mâts, étant dite *qayyāsa*, pl. *qawawīs* قيّاسة ج قواويس; elle charge de 100 à 200 ardebs.

Les plus grandes barques[4] ont de 20 à 22 mètres de long et chargent

[1] Pluriel secondaire formé sur نَوَاتِي; le *Qāmūs* a النَّواتِيُّ المَلّاحون في البحر ، الواحد نُوتيّ; le pluriel en ية est dans Maqrīzi, éd. Būlāq, I, p. 469 bas, dans Ibšīhī, *al-Mustaṭraf*, II, p. 43.

[2] Cf. le proverbe cité par Ṭanṭāwy, *Traité*..., p. 117 : المعداوي القديم مرحوم «on loue toujours l'ancien batelier».

[3] Cf. Ḫafāǧi, *Šifā*, s. v. مركب. *Markeb* est encore du genre féminin.

[4] La batellerie égyptienne semble connaître depuis longtemps des barques d'assez fort tonnage; Maqrīzi (éd. Wiet, I, p. 73) rapporte la légende selon laquelle Miṣrāīm serait le premier qui ait construit des barques sur le Nil, dont une ayant 300 coudées de long sur 100 de large; le même auteur (éd. Būlāq, II, p. 167) note, pour une époque historique, l'emploi de barques chargeant 1000 ardebs de céréales; il cite également (éd. Wiet, I, p. 106) des barques du Nil pouvant porter chacune les charges de 500 chameaux. [Actuellement 1000 ardebs de blé pèsent environ 135 tonnes; la charge de chameau (*ḥeml* حمل) est comptée à 200 ocques = un quart de tonne, soit, pour 500 chameaux, 125 tonnes.]

de 100 à 120 tonneaux, *ṭurnāṭa*[1] طرناطه; les barques moyennes ont de 12 à 14 mètres et portent de 50 à 70 tonneaux.

Le bachot ou chaloupe, à rames, destiné au service d'une embarcation plus considérable, est appelé *qāreb*[2], pl. *qawāreb* قارب ج قوارب. Les barques, de pêche ou de plaisance, qui ont à la fois une voile et une paire de rames, sont dites *fulūka*, pl. *falāik* فلوكة ج فلائك; les plus petites sont nommées *zehēri* [B], pl. *zehariyāt* زهيري ج زهيريّات.

Le bac, pour passer d'une rive à l'autre, est *maʿaddīya*[3], pl. *maʿādi* معدّية ج معادي.

Parmi les barques de commerce on distingue entre autres types les *marākeb er-rašāida* مراكب الرشايده, qui viennent de Rosette, les *marākeb eṭ-ṭarawīya* مراكب الطروية qui transportent les pierres extraites des carrières de Ṭora, et les *marākeb el-maʿāš*[4] مراكب المعاش, petites embarcations qui transportent les fruits et les légumes.

On appelle *meraḥḥala* مرحّلة une barque à très grande voilure comme c'est le cas de celles qui transportent les moellons (*dabš* دبش).

La germe, *ǧarm*[5] جرم, dont la mention revient si fréquemment dans les relations de voyageurs, n'est plus aujourd'hui un bateau d'un type particulier; elle nous a été définie : toute barque de secours dans laquelle on décharge la cargaison d'un bâtiment échoué que l'on veut remettre à flot; c'est déjà ce qu'en dit Vansleb (*apud* Dozy, *Suppl.*, *s. v.* تجريم et جرم); en français «allège».

Parmi les embarcations de type moderne notons le remorqueur *raffāṣ* رفّاص, le chaland ou péniche *ṣandal* صندل et la drague *karrāka* كرّاكة.

On utilise sur le Nil différents types de radeaux : le *kalak*[6] كلك, de madriers, le *rūmes*[7] رومس (*ramūs* راموس [S]), constitué par de grandes cruches

[1] Cf. italien : *tonnellata*; les documents officiels égyptiens emploient la forme تونلاطه *tonalāṭa*.

[2] Cf. le grec moderne *κάραβος*. On appelle encore *qāreb* les toutes petites barques de commerce chargeant de 50 à 80 ardebs.

[3] Cf. Ḫafāǧi, *Šifā*, *s. v.* معادي.

[4] Cf. Dozy, *Supplément*, *s. v.* معاش; c'est le *mâche* de la *Description de l'Égypte*, t. XI, p. 242.

[5] Cf. *Tāǧ* : الجرم زورق يمني ج جروم وهي النقيرة; le *Qāmūs* a seulement : الجرم زورق يمني.

[6] Le turc a *kelek* كلك «radeau d'outres gonflées».

[7] Peut-être faut-il lire رومس, *apud* Kircher, *Lingua...*, p. 134, où le copte ⲡⲓϭⲱⲗⲡ est glosé par الطن الحومس; l'éditeur traduit par *arundinum fasciculus*. Burckhardt, *Nubia*, p. 47, 314, a راموس «bac» et Berggren donne رموس *ramūs*, *s. v.* Radeau.

(*balālīṣ*) reliées entre elles par des branches de palmier (*ǧerīd*) passées dans leurs anses; le *rūmes* est tout temporaire et sert seulement aux potiers de Qena pour faire descendre le Nil à leurs produits; on nomme *maramma* مرمّة un radeau improvisé utilisé pour traverser un canal ou gagner un point isolé par l'inondation; il sert aussi aux calfats travaillant à réparer une barque à flot.

Les bateliers du Nil connaissent, la plupart de nom seulement, les variétés suivantes de navires : *γalyūn*[1] غليون, en général tout grand navire monté par des chrétiens ravisseurs de musulmans; dans les chants populaires il joue un rôle analogue à celui des galères dans nos chansons romantiques; *šekīf*[2] شكيف, navire à voile; *naqīra*[3] نقيرة, trois-mâts; *maṣūna*[4] ماعونة «mahonne», grosse barque de cabotage sur la côte du Delta, dans le port d'Alexandrie et dans le canal Maḥmudīya.

Comme bateaux de plaisance citons le canot à rames, *qāyeq*, pl. *qawāyeq* قايق, le canot à voile *boṭṭ*[5], pl. *buṭūṭ* بطّ, la cange, *qanǧa*[6] قنجة, et la *dahabīya* دهبيّة.

Cette dernière est l'héritière directe des barques de plaisance des anciens Égyptiens; Vollers (*ZDMG*, t. 50, p. 655) va même jusqu'à rapprocher le nom arabe actuel d'un mot égyptien ancien *atpa* [hiéroglyphes] (*itpi*) «barque sacrée»; l'étymologie populaire qui explique ce nom par *la dorée* semble cependant être la seule exacte.

Dès le xiiie siècle en effet le médecin ʿAbd al-laṭīf admire sur le Nil les barques *dorées* des grands (trad. de Sacy, p. 300); sa description coïncide dans tous les détails avec celle que Maqrīzi (*Ḫiṭaṭ*, I, chapitre de l'ouverture du

[1] Italien : *galione;* grec méd. (Du Cange) et mod. : γαλιόνι.

[2] Grec : σκάφος; grec méd. (Du Cange) : σκάφος; copte : ⲧⲥⲕⲁⲫⲏ (Kircher, p. 133), ⲧⲉⲥⲕⲁⲫⲏ (*Ms. 44*, fol. 54, verso, col. gauche), glosé par السنبوق ، القارب ، الزورق. Le terme arabe est cité dans le passage de la chanson cairote que nous donnons aux Addenda. Le mot est connu également au Maghreb avec un succédané سقاف *sqāf* (cf. Beaussier, *Dict.*, *s. v.* سقاف et شكيف).

[3] Cf. *Tāǧ* : النقيرة سفينة صغيرة وهي ج نقر; Kircher (*Lingua...*, p. 133) donne ⲧⲧⲁⲓⲃⲓ = نقيرة [*sic*]; comme on voit par ailleurs que le copte ⲧⲁⲓⲃⲓ correspond à l'arabe تابوت «arche» et que le passage indiqué figure dans une énumération de types d'embarcations, nous proposons de lire ⲧⲧⲁⲓⲃⲓ = النقيرة.

[4] Manque à Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, bien que cité dans la *Description de l'Égypte*, t. XI, p. 242.

[5] De l'anglais *boat*.

[6] Du turc : قانجه باش *qanǧa baš* = sorte de barque à proue recourbée vers l'arrière; c'est actuellement une petite dahabiya à poupe très surélevée.

Ḫalīǧ) nous fournit des barques du calife (p. 476) : «Le calife monte dans l'ʿušāri (sorte de grande barque) puis entre seul dans la cabine *dorée*... ». «La cabine destinée à l'ʿušāri du souverain est une chambre (ronde-mobile) enrichie d'ivoire et d'ébène; chacune de ses parties a 3 coudées de large et est longue de la hauteur d'un homme debout; cela fait une cabine de 24 coudées de tour qui est surmontée d'un dôme de bois solidement construit; cabine et dôme sont revêtus de feuilles d'argent et d'*or;* le directeur du service des barques royales prend livraison de cette cabine et l'installe sur l'ʿušāri réservé au calife... Il y a devant la porte de la cabine un auvent [رواق] reposant de chaque côté sur des colonnettes fuselées [عرانيس], verticales, faites au tour dans le bois le plus léger; elles sont peintes et *dorées;* de part et d'autre elles sont recouvertes de tentures fabriquées spécialement pour elles et à leurs dimensions»; (p. 478, fin) «chaque cabine est couverte de tentures multicolores de Dēbaq, au sommet des mâts sont des croissants et, à la proue, des colliers de verroterie»; (p. 479) «il les décora (les barques) de ceintures [مناطق], de boules [رؤس منجوقات], de croissants, de pièces de clinquant [صفريات]». Page 478 *fin,* Maqrīzi dit précisément : «les grands bateaux (عشاري) royaux sont au nombre de six : le *doré* [الذهبي], l'argenté, le rouge, le jaune, l'azuré et le sicilien»; et un peu avant : «les petits ʿušāri, qu'on appelle samāriyyāt [texte : السماويات], font à la barque *dorée* [العشاري الذهبي] comme un entourage de courtisans».

Vollers (*ZDMG,* t. 50, p. 655, n. 2) dit avoir trouvé ذهبيّة dans le Diwan de Bahā ud-Dīn Zuhair († 1258) mais ne donne pas la référence; ce terme se rencontre ensuite *apud* Al-Qalqašandi, *Ṣubḥ ul-Aʿšа,* t. IV, p. 48, l. 3 : حرّاقة السلطان العظمى المعروفة بالذهبيّة.

ʿAli Pāša Mubārak [*Ḫiṭaṭ Ǧadīda* (Būlāq, 1306), t. XVIII, p. 33] décrivant la cérémonie de l'ouverture du Ḫalīǧ d'après le *Kitāb Qatf el-Azhār min el-Ḫiṭaṭ wal-Aθār,* composé en 1034 Hég. par le šaiḫ Abū s-surūr el-Bakri eṣ-Ṣiddīqi, dit : «C'est là que le sultan descend; on lui a préparé la ḥarrāqa et la dahabiyya. La ḥarrāqa est la barque que l'on nomme encore la ʿaqaba[1]; elle est particulière au Sultan, décorée, splendidement ornée d'or.»

[1] Dozy, *Suppl.,* s. v. عقبة, en donne une bonne description selon le voyageur Stochove [xviie siècle].

Quant à la ʿaqaba elle-même, elle nous est ainsi décrite par Al-Gabarti (éd. Būlāq, III, 270) : «La barque appelée ʿaqaba est réservée à l'usage du Pacha; elle est constituée par une barque de commerce que l'on prend de force à ses propriétaires; on la peint et on la décore de différentes façons puis on y installe une cabine (مقعد) de bois travaillé, dont les fenêtres sont munies de grillages en bois tourné; au-dessus on dispose des banderoles multicolores et des houppes ornementées; la cabine est recouverte de feuilles de cuivre jaune et embellie d'illuminations et de tentures.»

De ces citations il ressort que pendant toute la période musulmane les souverains d'Égypte ont entretenu sur le Nil des barques de plaisance pour eux et leur cour, continuant ainsi la tradition pharaonique; mais si le type même de l'embarcation semble bien s'être conservé en gros, nous continuerons jusqu'à nouvel ordre à en considérer l'appellation comme purement arabe.

H. — VENTS.

baḫnaset er-rīḥ بحنسة الريح : calme plat, bonace.

balanṣ بلنص : bonace; on exprime encore la notion de «calme plat» en disant *el-baḥrə-mbayyeḍ* البحر مبيّض.

[*rīḥ*] *teqīl* ريح تقيل : vent violent et dangereux.

ḫarīf خريف : vent soufflant, soit entre l'hiver et l'été, soit entre la période de la crue du Nil et l'hiver.

zaʿbūba زعبوبة : tempête, tourmente.

šabbūra شبّورة : brume, brouillard.

šard شرد : vent chaud chargé de sable, *samūm*.

šarqi, šarqīya شرقى ، شرقيّة : violent vent d'Est.

šaʿta شعتة : tempête.

šōb شوب : vent chaud.

ṭarš طرش : coup de vent chaud.

ṭeyāb, ṭeyāba, [*rīḥ*] *ṭayyeb* طياب ، طيابة ، ريح طيّب : bon vent du Nord permettant de remonter le Nil.

γallīni[1] غلّيني : calme plat, bonace.

[1] Du grec γαλήνη.

furtūna فرتونة : tempête (surtout sur mer).
talqīḥa[1] تلقيحة : ouragan, tempête.
merīsi[2] مريسي : vent du Sud.
maṣri [S] مصري : vent du Nord.
maltam[3] ملتم : bon vent sans direction déterminée.
nafḍa نفضة : bourrasque, tempête.
nauw نوّ : vent du Sud.
habūb [S] هبوب : vent violent.
[*rīḥ*] *wāsaʿ* ريح واسع : bon vent arrière.

I. — NOMENCLATURE HYDROGRAPHIQUE.

ablīz[4] ابليز : limon très fin déposé par le Nil.

batbīt بتبيت : remous produit par une berge effondrée dans le fleuve.

berka, pl. *berak* بركة ج برك : partie large du lit du fleuve.

barrāma [L] برّامة : tourbillon.

balamf, blemf, blemfa بلمف : vase, argile.

bāǧa, pl. *bawāǧi* باجة ج بواجي : banc de vase sous l'eau.

tayyār تيّار : courant.

ǧarf جرف : berge.

ǧazīra جزيرة : en général, tout terrain cultivé situé sur le bord du fleuve.

ǧuwwāni جوّاني : partie du fleuve située au sud de l'isthme rattachant une *ǧazīra* au rivage.

ḥadab, pl. *ḥudabāt* حدب ج حدبات : saillie du rivage à l'intérieur d'une courbe du fleuve.

ḥarīf حريف : banc de sable.

[1] Maqrīzi (*Ḫiṭaṭ*, édition Būlāq, I, p. 270, l. 28) cite الرياح اللواقح comme soufflant le 27 Hātūr.

[2] Depuis longtemps expliqué par le copte ⲙⲁⲣⲏⲥ «ce qui est au midi».

[3] Maqrīzi, *Ḫiṭaṭ* (éd. Wiet, I, p. 256, l. 9), ريح الملثي que l'éditeur ponctue الملثي ; l'édition de Būlāq (I, p. 59, l. 30) a الملتي. Ḫafāǧi (*Šifā*, s. v. ملتم) dit que le mot est muwallad et donne les variantes ملم et ملتي. Le *Tāǧ* a simplement : الملتم كمقعد لغة في الملتى بالنون, mais ne donne pas ملتى à √لتى. Le turc osmanli connaît ملتم *meltem* avec les sens de «vent de mousson; brise du large (dans le Bosphore); vent de terre soufflant chaque jour d'une direction différente».

[4] Du grec *πηλός*? — Cf. le nom de la ville de Péluse, Πηλούσιον, que les Arabes ont traduit par الطينة «boue, argile».

ḥūri حوري : cf. *ğuwwâni*.

duwāma دوامه : tourbillon.

arḍ zarqa أرض زرقاء : cf. *balamf*.

maznaq مزنق : partie resserrée du lit du fleuve.

sedr سدر : pointe Sud d'une île.

selsūl سلسول : pointe Nord d'une île.

senn سنّ : cf. *selsūl*.

sayyāla سيّاله : petit bras du fleuve.

šarm شرم : passe.

šabʿān شبعان : eau profonde.

šēma شيمه : contre-courant, remous.

šīmya, pl. *šayāmi* شيمّيه ج شيامي : contre-courant qui se produit en aval d'un promontoire; sillage d'une barque.

menḍamm منضمّ : endroit où l'eau profonde permet à la barque d'accoster le rivage.

enṭebāb انطباب : sinuosité, méandre entre des bancs de sable.

ṭamy طمي : vase, limon mêlé de sable fin.

ʿāli عالي : endroit où il y a peu d'eau; *wešš el-ʿāli* وشّ العالي : bas-fond.

γurza غرزه : coude du fleuve.

farš فرش : rivage arrivant en pente douce au niveau de l'eau.

fawwāra [L] فوّاره : remous, tourbillon.

qalʿīya [L] قلعيه : banc de sable.

qalāwi قلاوي : banc de sable sous l'eau.

qēf [S] قيف : berge à pic.

qeyām قيام : longue partie du lit du fleuve en droite ligne, dirigée de l'est à l'ouest.

loṭṭēša لطّيشه : petite vague.

layāna ليانه : eau calme.

merīs(1) مريس : cf. *ğuwwāni*.

mālaḥ, *el-mālaḥ* المالح : la mer.

naqrafōs نقرفوس : petit coude du fleuve.

(1) Cf. le copte ⲙⲁⲣⲏⲥ «ce qui est au sud».

J. — ADDENDA.

1° — LE CHAPITRE NAUTIQUE DU *MUSTAṬRAF*.

Nous donnons ici le texte[1] de l'édition de Būlāq, 1292 (t. II, p. ٣٠٤-٣٠٦), et nous reprenons la traduction de Rat (Paris-Toulon, 1912, t. II, p. 666, section IX : *Des expressions originales des mariniers*)[2].

(الفصل التاسع فى نوادر النّواتيّة) حكى أنّ بعض النواتيّة تولّى أحد الكراسي السلطانيّة لمّا ساعده الزمان فبينما هو جالس فى داره اذ سمع صوتا وراء الباب فقال لزوجته : انى اسمع غاغة فى البرّ ، حلّي قلوعي واعلي اسغيرتي على جاموري وقدّمي اليّ اشغالة الرِّجْل وقيّميني بمِدْرة . فامتثلت كلامه فنزل وجلس على مَصْطَبته[3] وقد علت مرتبته واصطفّت المقدّمون بين يديه ووقفت الخَبَرْتيّة حواليه واذا بشيخ قد أقبل وثيابه مقطّعة وعمامته فى حلقه والدّم نازل من أنفه وهو يصيح بصوت عال : أنا بالله وبالوالي . فقال له : تعالَ يا شيخ . مالى أرى أرطمونك فى حلقك وشابورتك مكسورة وانت بتِزْلَع ماء متغيّر وتقيم الهليلا فى الساحل ، دخل عليك شَرْد غربي والّا دَخَلْت على بَوَاجي . فقال الشيخ : واللهِ يا سيدى بعض نواتيّة البحر عمل بي هذا . فقال : يا أولادْ جِيبُوا غَرِيمُو ، بَخْنِسُوا عِدّته وقَشِّطُوا ظَهْرَه وجُرُّوه على مُقْدِمُه . فامتثلوا كلام الامير وجاؤا بالغريم فلما مثل بين يديه قال له : وَيْلَكْ ، هُوَّ أَنْتَ بَعْنُوسْ بِسَفَرْ آلْبَحْرْ ، أَنْتَ الذى قطعْت القِلْس وخَرَجْت فى الشَّعْت حتّى لقيْت هذا الرجل ، نطّحْت مخطمته وكَسَرْت اسْتقالته ، لو انصلح كنْت عملتك فى بِدْرَاوَة وعلّقتك فى الصّارى . فلما سمع الرجل كلام الوالي علم انه من أولاد المعيشة فقال له بهَمْتَرَة النّواتيّة : واللهِ يا خَوَنْد هُوَّ كازَرْني فى مَعاشي اِجَّصْطَنْ على الوَحْسة وأنا عايم فى الليل الّا وشَرْد جاني من الشرق كابِس هزّ أطْراقى وكسر شابورتي وقطع لِباني وها هو بحمد الله

[1] Nous vocalisons les termes vulgaires selon la prononciation actuelle.

[2] Le traducteur, bien excusable d'ailleurs, reconnait (p. 668, n. 1) que «le texte arabe de cette section fourmille d'expressions insolites et inusitées; c'est un jargon de mariniers auquel, même en ma qualité d'ancien marin, je n'ai pas compris grand'chose».

[3] Graphie vulgaire; les textes égyptiens d'un style plus relevé ont مسطبه (cf. la copieuse note de Quatremère, *Mamlouks*, I, 2° partie, p. 60). Bien que le mot soit attesté comme arabique par Abū Zaid et Al-Azhari (cf. *Tāǧ*, *s. v.* صطب et سطب), il est intéressant de voir Kircher (*Lingua...*, p. 155) donner مصطبه comme équivalent du copte (?) ⲙⲓⲥⲓⲧⲟⲡⲱⲛ.

على بر السلامة وان كان انصلح فيه شيء فأنا بمرسوم الامير أجيب له القُلْفاط أسدّ فَتْحه وأعيد له وَسْقه واخلّيه يروح فى طريقه . فقال له الوالى : أنت بتقدّف فى وجهى وتطرح مقاديفك حتى تعبر على الجر ، يا رِجَّالة الصارى سلسلوا أطرافه وعرّوا مقاديفه وبلّوا شِيبَنِة اللّبان وانزلوا عليه واسقوا الجَنْبَيْن والظهر حتى تلعب المِيّه على بُطونْسِتُه ، هَيَّا قَوامَكْ ، خلّوا جنب بَرّا وجنب جُوّا قِدّام الخِنّ وراء الصّارى . فأكل عَلْقَة من كعبه الى أذنه فقالت النواتيّة : يا خَوَنْد اهُوّ خَنْفَست عليه الطَّمْية البحريّة . قال : مِدْراتَيْن وقيّموه . فلما أقاموه باس يد الامير وقال : يا خَوَنْد سألتك بهُبوب الرياح وطيب النسم ، الرَّبّ لا يبليك بجرّ اللِبان فى الحَلافى وأنت حافى فى الصَّيافى ويكفيك شرّ الارْبعينيّات . قال فرقّ عليه قلب الأمير وقال له : وحقّ من ضرب القِلْع باللّبان الخَلْفا عند بُخْنَسِة الرّيح وفروغ الزّاد بعيد من البلاد وعِياط الرُّكّاب عند قيام الموجة وبُعْد البرّ فى أيّام النيل لو لا شفاعة الركاب لكنت أهدّ اسْغالْتَك واقعد فى زَوايدك حتّى أخلّى ظهرك جيفة . فقال له : واللهِ يا خَوَنْد ما بقى جنبي يحمل هذا الوَسْق العظم ولكن ان عدتّ اعبر لهذا الوجه اخسف من أضْلاعي لوح وغرّقني بالقايم . فقال له الامير : احمد الله على السلامة واخرج فى دي الطيابة . وكتب له مرسوم وعلم عليه علامة الرّياس البحريّة للنواتية : الله لك . الله لي . يا عَلات على أبوس

TRADUCTION.

On raconte qu'un certain batelier, ayant été favorisé par la fortune, devint gouverneur de l'une des villes capitales. Or un jour qu'il était assis dans sa résidence, voici qu'il entendit du bruit en dehors de la porte. «J'entends, cria-t-il à sa femme, du vacarme à terre; largue-moi les voiles; mets mon...[1] sur mon calcet, avance-moi la passerelle du gouvernail et remets-moi à flot au moyen d'une gaffe[2].» Sa femme ayant exécuté ses ordres, le gouver-

[1] Nous n'avons pu établir le sens de اسفيرة aujourd'hui inconnu. Peut-être est-il permis d'y voir le grec σφαῖρα et de lui attribuer la valeur de «boule décorative fixée à la pointe du mât»? Cet objet serait en ce cas le correspondant des روّس منجوقات dont parle Maqrîzi (cf. *supra*, p. 78). Dans tous les cas il n'y a plus actuellement aucune pièce de gréement ni d'ornement au-dessus du calcet. Le اسقالة الرجل est peut-être ce qu'on appelle aujourd'hui : الراكوب (cf. *supra*, p. 62).

[2] C'est-à-dire en langage clair : donne-moi mes vêtements, ma coiffure, mes chaussures et ma canne.

neur descendit de chez lui et vint s'asseoir sur son mastaba[1], où on lui avait installé un haut matelas; les officiers se rangèrent devant lui et les bouffons[2] se tinrent debout en cercle; à ce moment s'avança un homme âgé, les vêtements en lambeaux, le turban tombé autour du cou, saignant du nez; il criait d'une voix forte : «C'est à Dieu et au gouverneur que j'ai recours. — Arrive, brave homme, dit l'ancien batelier; d'où vient que je vois ta voile d'artimon tombée à ton cou et ta guibre brisée? Tu écopes de l'eau trouble[3] et ameutes[4] le rivage, aurais-tu été assailli par un grain de travers venant de l'ouest ou bien t'es-tu engagé sur des bas-fonds? — Par Dieu, seigneur, lui répondit l'homme, c'est un batelier qui m'a traité ainsi. — Ohé les gars! cria le gouverneur, amenez son adversaire, bouleversez-lui son gréement, raclez-lui le tillac et halez-le sur sa proue!» Ils exécutèrent les ordres de l'Émir et amenèrent le prévenu. Lorsqu'il se présenta, le gouverneur lui dit : «Misérable! Es-tu donc novice[5] en navigation? C'est toi qui coupes ton amarre et sors par gros temps, si bien que, rencontrant cet homme, tu as heurté sa proue[6] et brisé sa planche d'embarquement; pour bien faire je devrais te mettre dans un couffin[7] et te suspendre au mât.» En entendant ces paroles du gouverneur, notre individu comprit qu'il avait affaire à un homme du métier et il s'écria dans le jargon des matelots : «Par Dieu, patron[8], c'est lui qui m'a entravé[9] dans l'exercice de mon métier, et est venu se camper[10] sur l'embarcadère[11];

[1] Estrade de maçonnerie ou de terre battue.

[2] Un حَبْرَكِي est proprement un individu mal embouché, hâbleur, et roublard.

[3] ماء متغيّر : l'eau corrompue par un long séjour dans la sentine.

[4] Nous n'avons pas retrouvé الهليلا; c'est sans doute une onomatopée apparentée au هيلاهيلا *helahêla*, le «ho! hisse!» des bateliers égyptiens.

[5] *Baynûs* (du latin *paganus*, grec médiéval παγανός) signifie actuellement : imbécile, idiot; c'est l'équivalent des formes dialectales françaises, *pagan*, *pèquenaud* (argotique militaire *pékin*), qui ont d'ailleurs la même étymologie. *Howwa* هو est employé ici comme particule interrogative.

[6] Traduit par conjecture.

[7] *Badrāwa* est spécialement le couffin suspendu au mât et aux haubans où mettent leurs provisions les mariniers des barques chargées de *tebn;* une autre sorte de corbeille employée au même usage est dite *baddarīya* بدّارية [B] ou *baddāra* بدّارة [L].

[8] *Hawand* : «seigneur, maître» (cf. Dozy, *Suppl.*) est peut-être employé ici avec sa valeur honorifique du langage ordinaire.

[9] كَازَرْ m'a été glosé par ضَيَّق.

[10] اجّصطن *eggastan* pour إتْجَقْطَنْ «s'allonger confortablement sur un siège en s'appuyant le dos».

[11] On nomme *wahsa* l'embarcadère, en bois ou en roseaux, des passeurs.

je faisais force de rames pendant la nuit, voilà qu'un coup de vent de travers m'est arrivé de l'est, violent et soudain[1], qui a secoué mes haubans, brisé ma guibre et rompu mon câble; mais, Dieu merci, le voici sain et sauf sur le plancher des vaches; s'il a besoin de quelque réparation, sur un ordre de l'Émir je lui amènerai le calfat qui aveuglera sa voie d'eau, puis je lui remettrai sa cargaison à bord et le laisserai suivre son chemin. — Toi, lui répliqua le gouverneur, tu viens ramer dans mes parages et ensuite tu fais force de rames pour passer l'écueil; ô vous, hommes du mât, amarrez-lui ses haubans, enlevez-lui ses rames, humectez sa corde de halage[2]; tombez-lui dessus; chargez-le des deux bords et du tillac jusqu'à ce que l'eau vienne clapoter sur son pont; allons, faites vite, arrangez-le à bâbord et à tribord, devant la soute et derrière le mât.» Notre homme reçut une raclée, des talons aux oreilles. «Ô patron, s'écrièrent alors les matelots, le voilà complètement envasé[3]. — Deux gaffes, dit l'émir, et remettez-le à flot.» Lorsqu'on l'eut relevé, l'individu baisa la main de l'émir et s'écria : «Ô patron, c'est au nom du souffle des vents et de la fraîcheur de la brise que je t'implore! Puisse le Seigneur ne pas t'affliger du tourment d'avoir à haler la cordelle dans les herbes épineuses[4], pieds nus, pendant les journées d'été; puisse-t-il t'éviter les rigueurs des quarante jours[5] du cœur de l'hiver.» Là-dessus, rapporte le narrateur, le cœur de l'émir s'émut de compassion pour notre homme; il lui dit : «J'en jure par celui qui en est réduit à frapper[6] la voile avec la corde de sparterie, quand le vent est tombé, j'en jure par les provisions épuisées alors qu'on est loin du pays, par les clameurs des passagers quand la vague

(1) كَابِس.

(2) شيبنة; on appelle actuellement *šebāna* شيبانه, le câble au moyen duquel une barque à rames remorque un autre bâtiment.

(3) الطميه البحريّة est proprement la vase que le remous fait s'amasser en aval (بَحْرِيًّا) d'un bateau amarré.

(4) Al-Širbīni (*Hazz ul-Quḥūf*, éd. Būlāq 1274, p. 6) cite parmi les désagréments de la vie du fellah : مشيه حافي فى الحرّ والحلافي.

(5) Cf. Maqrīzī, *Ḫiṭaṭ* (éd. Wiet, I, p. 282), citant Ibn ul-Baiṭār فى الاربعانيات اذ اشتدّ البرد; un ms. de Leyde porte الاربعينيات. En turc osmanli اربعين *erbein* a le même sens et s'applique à la période comprise entre le 21 décembre et le 29 janvier. L'expression est connue en Arabie sous la forme مْرَبعانيّه (Socin, *Diwan a. Centralarabien*, glossaire).

(6) Le verbe ضرب peut être pris ici avec son sens ordinaire de *frapper* ou avec sa valeur technique de *faire une ligature, lier* (cf. *infra* le couplet de la chanson cairote, p. 86, vers 4); le sens serait dans ce dernier cas : j'en jure par celui qui, faute de vent, en est réduit à carguer la voile.

se lève et que la terre ferme est éloignée, au moment de la crue du Nil, je jure, dit-il, que sans l'intercession des passagers, j'aurais certes démoli ta planche d'embarquement et je me serais installé sur tes pavois[1] au point de réduire ton tillac en vieille carcasse. — Par Dieu, patron, lui répliqua l'individu, ma carène n'aurait pas pu supporter une cargaison si considérable; mais si jamais je reviens à traverser ces parages, arrache un bordage de mes couples et fais-moi couler à pic. — Rends grâces à Dieu, lui dit l'Émir, de te tirer de là sain et sauf et gagne le large par ce moment de bon vent!» Puis il lui rédigea un brevet et y inscrivit en apostille l'indication des patrons de barque aux bateliers : «Dieu pour toi, Dieu pour moi[2], ... !».

2° Extrait des *Chansons populaires arabes du Caire*, spécimen édité par U. Bouriant (Paris, 1893), p. ١٢٨ :

[حمل زجل فى الأزبكيّة]

. . . .

دور

الصِّنَاعَه الْخَامْسَه انَا رَايِسْ مَرَاكْبِي — طَوّلْ زَمَانِي يَا قَمَرْ اهْوِى الْمَرَاكِبْ
كَمْ شَكِيفْ وَهَبْتُ لَه رُوحِي وَمَالِي — انى نشان وانا عَلى الظَّهْرِ رَاكِبْ
الْفُلوكَاتْ غَيّتِي واهْوِي هَواهُمْ — انى عَوّامِ اذا جا النّوْ ساكِبْ
والْعَوِيلْ رَايحْ وجايْ بَيْني وَبَيْنِكْ — أُكْرِمُهْ مِنْ أَجْلِ ضَرْبِ الْقِلْعِ الاَحْمَرْ
حِينَ اسَيِّبْ دَفِتْهْ يِنْزِلْ بِطَوّحْ — المُحِبْ الْمِدْرِى وَفى الْمُوخِرْ اسْمَرْ

[1] Les *zawāyed* sont les planches qui, fixées verticalement sur le plat-bord, servent à accroître la capacité du navire; elles s'emploient surtout quand la barque est chargée de grains.

[2] Le sens de cette dernière phrase nous est peu clair; il n'est guère raisonnable (mais faut-il exiger de la raison dans cette charge?) de traduire avec Rat que le gouverneur nomme le délinquant chef des bateliers. La finale يا علات على ابوس pourrait bien être en rapport avec les noms ابو سعد ، ابو سلامه ، ابو سلام, qui reviennent si souvent dans les chants de bateliers notés par Villoteau (*Descr. de l'Ég.*, t. XIV, *Etat moderne*, seconde éd., 1826, p. 242-250).

Nous ne donnons ce morceau qu'à cause des termes techniques qu'il renferme; le double sens de ce couplet libertin est suffisamment clair pour que nous nous dispensions de traduire.

Le mètre employé est (dans le sens de la graphie arabe) :

– – ⏑ – | – – ⏑ – | – – ⏑ –

soit trois fois فَاعِلَاتُنْ (au second hémistiche du deuxième vers, scandez *ʿaḍ-ḍah-rĕ* pour : على الظّهر).

G. S. Colin.

STATIONS PALÉOLITHIQUES
DE LA CARRIÈRE D'ABOU EL-NOUR
PRÈS DE NAG-HAMADI
(HAUTE-ÉGYPTE)

PAR

M. EDMOND VIGNARD.

Les recherches préhistoriques effectuées en Égypte avaient conduit leurs auteurs à conclure à l'existence de deux industries lithiques très différentes appartenant : l'une, la plus ancienne, au groupe chelléo-moustérien, l'autre, beaucoup plus récente, au néolithique et à l'énéolithique.

Nos recherches personnelles nous ont permis de découvrir en 1912 à Nag-Hamadi, au lieu dit «Champ de bagasse de la Sucrerie», une station appartenant à l'époque aurignacienne supérieure. Nous l'avons publiée en août 1920 dans le tome XVIII du *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire.*

Dans la présente notice nous nous proposons d'étudier les industries paléolithiques de «la Carrière de la Sucrerie de Nag-Hamadi». Nous l'avons dénommée «Abou el-Nour» du nom d'un petit cheikh[1], aujourd'hui détruit, seul point portant un nom dans cette zone désertique.

SITUATION.

Voir carte n° 1.

Fig. 1. — Coupe schématique A B (carte n° 1).

[1] Tombeau d'un saint musulman.

Un peu en aval des pompes d'irrigation de Khoderat (fig. 1, coupe AB), le Nil baigne à droite le pied des falaises qui le surplombent de 400 mètres environ; à gauche il laisse à la culture une bande d'environ 12 kilomètres de large, s'arrêtant au village d'El-Hoch, où commence le désert libyque par une terrasse surplombant de 6 à 8 mètres la zone cultivée. C'est sur ce gradin que nous avons rencontré, à quelques kilomètres plus au sud, la station «du Champ de bagasse». Il s'étend vers l'ouest sur une quinzaine de kilomètres jusqu'au pied de falaises semblables à celles de Khoderat. C'est à leur sommet que nous avons trouvé, en mai 1912, les traces d'anciens campements paléolithiques[1]. Une ligne de chemin de fer établie par la Société des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte pénètre dans la montagne pour permettre l'exploitation de la craie (carte n° 2).

NATURE DU TERRAIN.

Les assises inférieures de ces falaises secondaires sont formées d'une craie à Micrasters tantôt tendre et blanche, tantôt dure et colorée par de l'oxyde de fer. A mesure qu'on s'élève la roche durcit et se parsème de nombreux silex. On rencontre enfin en surface quelques bancs de coquillages secondaires silicifiés et agglomérés.

Au début du quaternaire, les pluies, en corrodant et dissolvant le calcaire des couches supérieures, ont descellé de nombreux blocs de silex qui sont restés à la surface du sol. Les hommes n'avaient qu'à se baisser pour recueillir la matière première pour leurs outils, qu'ils taillaient sur place, comme l'indiquent les nombreux ateliers que nous y avons rencontrés. Le long des pentes qui découpent les falaises nous n'avons trouvé que peu de pièces, probablement abandonnées accidentellement ou entraînées par les eaux.

NATURE ET PATINE DU SILEX.

Les blocs de silex de toutes tailles ont donné à l'ouvrier la facilité de produire à son gré des outils de dimensions variées. Aux époques paléolithiques

[1] Excursion faite en compagnie de MM. Favre et Janin.

le silex devait se débiter facilement. Actuellement il serait impossible de le bien travailler; l'action persistante de la chaleur, de la lumière et de la sécheresse, semble avoir altéré profondément sa composition. Par les chaudes journées d'été il n'est pas rare d'en entendre éclater spontanément.

La chaleur et la lumière ont communiqué à toutes les pièces taillées ou cassées à cette époque, une patine spéciale dite «patine chocolat», tout à fait caractéristique des industries paléolithiques d'Égypte. L'intérieur des pièces a conservé sa couleur primitive, et la teinte chocolat qui les recouvre leur assure une authenticité absolue. L'outillage aurignacien ne possède pas cette même couleur et son silex ne provient pas de ces falaises. L'action solaire avait sans doute déjà produit son effet, rendant impropre, pour la fabrication d'outils si délicats, un silex déjà décomposé.

STRATIGRAPHIE.

La disparition progressive des pluies, suivie de la période de dessèchement, ont causé la mort de la végétation. Les vents ont ensuite enlevé peu à peu l'humus et la terre végétale qui recouvraient ces falaises, si bien qu'actuellement elles sont dénudées et forment un plateau uni, exposé à tous les vents, où l'on ne rencontre que de faibles amas de roches. Tous les outils disséminés dans cet humus, dans l'ordre où ils y avaient été abandonnés, sont donc actuellement dans le même plan, mélangés les uns aux autres. C'est pourquoi nous avons longtemps trouvé les coups-de-poing chelléens et acheuléens mêlés aux lames, pointes et nucléi si caractéristiques des moustériens. Un moment nous avions cru pouvoir confondre dans la dénomination de «chelléo-moustérien» toutes ces industries paléolithiques. Mais en juillet 1914, nous étant enfoncé de plusieurs kilomètres à l'intérieur de la montagne, après avoir traversé une zone à industries mélangées (carte n° 2), puis une zone stérile, nous avons eu la bonne fortune d'arriver à un emplacement de plusieurs kilomètres carrés recouvert d'outils appartenant sans aucun mélange au moustérien. Enfin, en mai 1919 nous avons trouvé (deuxième remarque ajoutée à notre retour de la guerre) un campement chelléo-acheuléen, où le moustérien faisait complètement défaut, sur un contrefort des falaises de l'est en face de Khoderat. Cette station n'occupait pas le sommet du plateau,

mais bien une plate-forme surplombant de quelques mètres le plus haut niveau atteint par le Nil paléolithique (carte n° 1).

A défaut de stratigraphie nous avions donc la preuve que dans nos contrées le moustérien n'était pas contemporain des autres industries paléolithiques. Nous croyons donc pouvoir appliquer aux industries de nos régions la même chronologie qu'en Europe.

INDUSTRIES.

I. — CHELLÉO-ACHEULÉEN.

Nous réunissons sous cette dénomination les outillages paléolithiques anciens que nous avons toujours trouvés réunis.

1° COUPS-DE-POING.

C'est l'outil le plus commun. Le n° 1, pl. I, est une arme grossière. On y saisit nettement la technique chelléenne. Le bloc a été percuté obliquement par rapport à son grand axe. Les enlèvements se succèdent symétriquement, formant deux arêtes latérales très sinueuses; ils diminuent progressivement de dimension pour faire une pointe que le poids du talon non dégangué transformait en massue puissante. La conservation d'une partie de la gangue permettait en outre de le saisir à la main et de frapper sans risquer de se blesser.

Le n° 1, pl. II, appartient à la même catégorie. La moitié à peine de la pièce est dégagée, la lame est courte, trapue, ses arêtes latérales sont déjà moins sinueuses, mais l'outil est toujours massif et épais.

Une forme très répandue est celle du n° 2, pl. II, courte, aiguë, très sinueuse, à talon plus ou moins dégangué. Ce coin, tenu à la main ou emmanché, devait être l'arme d'attaque type de cette époque.

La pièce n° 2, pl. I, n'a pas été trouvée sur le plateau mais près du Champ de bagasse (carte n° 1, ⊕). Nous l'avons extraite en mars 1912, à environ 3 m. 50 cent. de profondeur, du cailloutis des alluvions de la terrasse aurignacienne. Elle était encastrée dans la rive d'un ancien *oued* qui jadis drainait vers le Nil mésolithique les eaux de la montagne d'Abou el-Nour. Cette pièce,

très roulée, a une grande importance, puisqu'elle nous permet de dater les alluvions de la terrasse supérieure (voir Conclusions).

2° LIMANDES.

Les planches III, IV et V représentent des coups-de-poing que l'on peut assimiler aux limandes de Saint-Acheul. Le bloc de silex a été très soigneusement taillé sur les deux faces. L'épaisseur, qui dans le coup-de-poing est ordinairement le tiers de la longueur, en devient dans la limande le cinquième et même le sixième.

Les méthodes de taille sont toujours les mêmes, mais elles ont été perfectionnées : ce ne sont plus de simples coups alternatifs qui dégagent la lame, mais une série de retouches longues et profondes s'avançant jusqu'au milieu de la pièce en l'amincissant; les arêtes latérales ne sont plus sinueuses mais presque rectilignes[1].

Les outils figurés planches III et IV, dont la pointe est brisée et la cassure patinée comme le reste de l'outil, montrent que c'est cette extrémité qui était

[1] Voici sur ce sujet la note avec figure théorique que nous communiquent les abbés A. et J. Bouyssonie (fig. 2) :

« Quand on regarde en face le bord d'un coup-de-poing, il présente une ligne sinueuse dans les outils chelléens, une ligne bien moins sinueuse et bientôt droite dans les outils acheuléens (et moustériens en France).

« Comment se fait le passage d'une forme à l'autre? Par une *retaille* qui a enlevé les arêtes laissées entre elles par les coups de la *taille* primitive. Pour cela on donnait un deuxième coup sur la surface d'enlèvement laissée par le premier coup et l'on faisait ainsi disparaître la trace du premier *conchoïde* de percussion; le *conchoïde* de la retaille restant seul visible, la ligne sinueuse devenait ainsi composée d'entailles alternatives deux fois moins profondes, deux fois plus nombreuses.

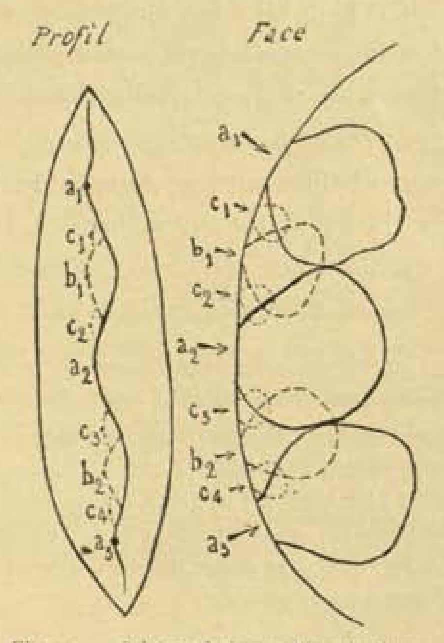


Fig. 2. — Schéma de la retaille acheuléenne.

employée et qui a été brisée en travaillant alors qu'on devait probablement s'en servir comme d'un coup-de-poing. C'étaient des armes emmanchées, la partie réservée à la préhension étant totalement déganguée, et le peu d'épaisseur de la pièce ne pouvant permettre de l'employer à la main sans se blesser. Ce ne sont plus des massues agissant surtout par leur poids, mais des armes tranchantes assez légères et fragiles, s'enfonçant dans les chairs, et blessant plus qu'elles n'assommaient. La présence dans la station de ces armes de chasse brisées, qu'en principe nous n'aurions pas dû y retrouver, nous fait supposer que, même fracturées, ces pièces étaient utilisables. On les rapportait au campement, où elles pouvaient servir de tranchoir, de scie, de couteau. Certaines, comme le n° 2, pl. V, non cassées mais trop petites pour faire des armes, n'ont dû être que des couteaux-scies, dont les retouches alternes de A B paraissent le résultat du travail que nous supposons.

3° POIGNARDS.

De même que le coup-de-poing, en perdant de son épaisseur, donne la limande, de même la limande, en diminuant de largeur, devient «poignard» (pl. VI et VII). La technique est toujours la même : coups alternatifs sur les deux faces; la retouche y atteint son apogée par sa longueur et sa régularité. Sur les enlèvements lamellaires primitifs on voit nettement, pl. VII, les dernières retouches qui ont donné son fini à l'outil. Les arêtes latérales sont rectilignes et la gangue du bloc de silex a complètement disparu. Ces outils ne s'employaient pas à la main, ils devaient être emmanchés ainsi

«Cette retaille se faisait de deux façons :

«*a*) On enlevait alternativement les arêtes du dessus puis du dessous de la pièce; dans ce cas les conchoïdes se voient sur les deux faces terminées au même bord.

«*b*) On n'enlevait les arêtes que sur une face, et quand on compare les deux faces d'un même bord, l'une a tous ses derniers conchoïdes, l'autre n'en n'a aucun.

«Si maintenant on compare entre eux les deux bords du dessus, on voit fréquemment l'un d'eux — celui de droite habituellement — avec ses conchoïdes et l'autre sans conchoïdes.

«Quand on retourne la pièce, le spectacle est absolument le même. Voir coup-de-poing de la «Chapelle aux Saints».

«Mais il arrive quelquefois que le dessus a des conchoïdes sur les deux bords et que le dessous n'en a pas, ou inversement.»

On remarque la même technique à Abou el-Nour.

que l'indiquent les retouches bilatérales en A B planche VI servant à fixer une ligature. De même au n° 1, pl. VII, on a ménagé un pédoncule avec cran qui permettait l'introduction de la lame dans un os creux ou une corne. Nous pensons encore que ces outils étaient plus probablement des lames de poignard que des pointes de lance.

Des pièces analogues ont été trouvées à l'état erratique à la station d'El Mekla (Tunisie) par M. Boudy (voir *Revue anthropologique,* avril 1910, p. 131, *Le Capsien*).

4° NUCLÉI.

En dehors des pièces classiques : coups-de-poing, limandes, poignards, qui étaient des armes, les Chelléo-Acheuléens avaient d'autres outils pour les travaux domestiques. Ce sont des grattoirs, racloirs, couteaux, lames, etc.

Beaucoup d'éclats, provenant de la taille des grands coups-de-poing, ont été retouchés à leur extrémité et ont pu servir à ces différents usages.

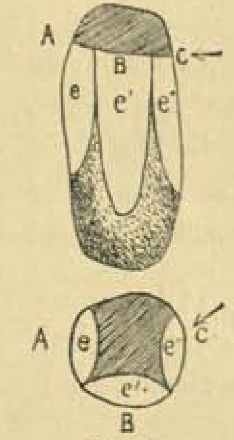


Fig. 3.

Mais parfois les paléolithiques ont taillé directement des blocs de silex avec l'intention d'en extraire ces outils. Le procédé signalé par M. Commont dans le Nord de la France a été employé dans notre région : le bloc de silex choisi reçoit d'abord, en C par exemple, un violent coup perpendiculaire au grand axe qui détache une calotte plus ou moins régulière et laisse une surface plus ou moins plane A B C, sur laquelle de nouveaux chocs perpendiculaires enlèveront les éclats *e e' e"*. Ces nucléi et leurs éclats sont facilement reconnaissables à leur plan de frappe, *qui ne possède qu'une seule facette.*

Le n° 1, pl. VIII, est un nucléus montrant les enlèvements périphériques. La coupe *a b c* montre la pièce décalottée où on a enlevé trois lamelles.

Le n° 2 est un éclat dont le plan de frappe ne possède qu'une seule facette. On y voit la trace des enlèvements précédents. Son extrémité retouchée a dû servir de grattoir.

Planche IX, le n° 1 est un éclat chelléen détaché après un autre éclat.

Retouché sur tout son pourtour, il semble être un grattoir circulaire. Son plan de frappe ne possède qu'une seule facette.

Le n° 2 ne porte également qu'une seule facette. C'est une lame dont l'extrémité a dû servir de grattoir, et les bords de couteau ou de scie.

Les outils n°s 3 et 4 sont moustériens (bien que leur plan de frappe ne possède qu'une seule facette), parce qu'ils portent en *a a' a'' a'''* les retouches préparatoires des nucléi moustériens (nous les étudierons plus loin) qui permettent de les distinguer des mêmes éclats provenant de l'épannelage des blocs à coups-de-poing.

II. — MOUSTÉRIEN.

Nous avons trouvé cette industrie, tantôt seule, tantôt mélangée au chelléo-acheuléen. Dans les deux cas les outils sont les mêmes.

1° NUCLÉI.

La technique de taille moustérienne diffère totalement de celle des périodes précédentes.

Le bloc de silex est dépouillé de la plus grande partie de sa gangue sur tout son pourtour par des coups *non alternatifs*. La partie inférieure n'est pas traitée de la même façon que la face supérieure (pl. X et XV).

1° L'ouvrier s'efforce d'obtenir sur la partie inférieure (pl. X) une surface aussi plane que possible; il fait disparaître (pl. XV en a^1, a^2, a^3) toute la gangue par des éclatements périphériques.

2° La face supérieure est moins soignée. On enlève plus ou moins de gangue par des coups peu violents formant des éclats de toutes dimensions. Souvent même cette face est à moitié déganguée (pl. X).

3° Le talon du nucléus, choisi à l'endroit le plus épais de la pièce, est préparé avec un soin particulier (pl. XIV, n° 1). La gangue a été soigneusement enlevée par des retailles qui, étant donné l'épaisseur du bloc à cet endroit, forment un angle presque droit avec la face inférieure déjà prête. L'ouvrier

cherche à obtenir une plate-forme de dimensions restreintes où il donnera le coup violent qui enlèvera la pièce qu'il désire.

4° Cette plate-forme ou plan de frappe est souvent martelée au percuteur.

Alors le nucléus est prêt pour le détachement de l'outil (pl. X).

Nous distinguons trois sortes de nucléi suivant la pièce que l'ouvrier désire obtenir :

a) le nucléus pour éclats Levallois;

b) le nucléus pour pointes ou lames;

c) le nucléus intermédiaire.

A. Nucléus pour éclats Levallois. — Le nucléus décrit plus haut est prêt pour l'enlèvement d'un éclat Levallois. D'un coup violent du percuteur porté en A (pl. X), l'on a détaché un outil qui a enlevé toute la face inférieure du nucléus. C'est l'éclat Levallois signalé dans toutes les stations du Nord de la France de ce niveau (pl. XII, n° 1; pl. XIII, n°s 1, 2 et 3). Les enlèvements préparatoires pratiqués sur tout le pourtour de la face inférieure du nucléus, en diminuant le volume de la gangue et de la matière à enlever, facilitent le détachement d'un outil aussi large que long[1].

[1] 1° Quand le silex s'y prête, que le coup est convenablement donné et si l'éclat Levallois est bien venu, ce dernier enlève toute la face inférieure du nucléus (fig. 4, exemple : pl. XII, n° 1).

2° Si le bloc de silex est noueux ou le coup de taille insuffisamment violent, l'éclat ne peut s'étendre, il sort court et massif (fig. 5, exemple : pl. XVIII, n° 2).

3° Si le silex est noueux ou le coup trop violent, l'éclat, au lieu de se retourner vers l'avant, traverse toute la pièce et vient aboutir sur l'autre face du nucléus (fig. 6, exemples : pl. XVI, n° 1; pl. XVII, n° 1).



Fig 4.



Fig. 5.

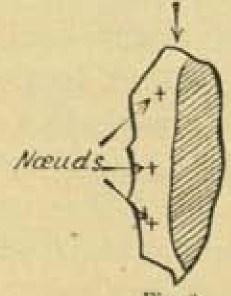


Fig. 6.

Par l'épannelage circulaire l'ouvrier moustérien avait trouvé le moyen de supprimer une partie de la résistance opposée par la gangue à l'enlèvement des outils.

B. Nucléus pour pointes ou lames moustériennes. — En étudiant les nucléi on remarque que d'une manière générale l'obtention des pointes ou lames n'est pas l'effet du hasard. Dans tous les cas le travail préparatoire des nucléi indiqué ci-dessus est le même, mais un nucléus arrondi (pl. X) donnant plus facilement un éclat Levallois, et un nucléus allongé une lame ou pointe, l'ouvrier qui voudra détacher une lame ou pointe va préparer sur le nucléus la forme générale de l'outil qu'il veut obtenir. Très adroitement et simplement il y parvient en détachant, de l'extrémité opposée au talon, deux grands éclats ou lames préparatoires (pl. XV) (quelquefois un seul, le deuxième venant du talon). Alors il percute le nucléus en P, sur le plan de frappe du talon et la pointe ou lame se détache épousant la forme limitée par les deux enlèvements préparatoires.

La pièce n° 1, pl. XVI, en est un exemple bien net. On voit en *a*, a^1, a^2, a^3, les premiers enlèvements préliminaires, en A *l* et A'*l'*, les deux enlèvements lamellaires qui ont limité la pointe L.

Le n° 1, pl. XVII, provient d'un nucléus préparé suivant la manière que nous indiquons, mais la lame en se détachant a emporté à sa pointe une partie A, B, C de la face supérieure du nucléus.

Dans *L'Industrie moustérienne du Nord de la France,* M. Commont a figuré, sans explication (p. 12, fig. 13), un nucléus semblable à ceux-ci. On y voit clairement l'emplacement de la pièce détachée et les deux enlèvements préparatoires donnés à la pointe du nucléus; ce qui nous permet de déduire que les méthodes de taille furent les mêmes dans le Nord de la France et en Égypte.

C. Nucléi intermédiaires. — La planche XI représente des nucléi n'appartenant pas aux deux catégories précédentes.

Sur le n° 2 on a enlevé une pointe moustérienne sans la deuxième préparation spéciale. L'outil obtenu aurait dû être un éclat Levallois si le silex s'y était prêté ou si le choc avait été assez violent.

Le n° 1 est aussi intermédiaire. On a enlevé en *a* et *a'* deux éclats assez importants qui, diminuant la surface inférieure, ont permis d'obtenir une lame.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver dans la station moustérienne pure, à peu de distance l'un de l'autre, un nucléus et la pointe qui en provient

(pl. XIV, n° 1). En appliquant l'outil sur le bloc matrice, on saisit dans ses plus petits détails le mode de travail et le processus de la fabrication. On aperçoit nettement la préparation préliminaire du bloc mal dégrossi. Le talon a été soigné : quatre enlèvements ont formé le plan de frappe ensuite mâchonné. En vue de l'obtention de la pointe, un enlèvement lamellaire a été fait en A; l'autre, parti du talon, a rendu inutile un deuxième enlèvement lamellaire de la pointe, qui aurait dû être donné en A'. L'outil porte encore en creux sur le plan de frappe la trace des premiers enlèvements. C'est à ce dernier détail, commun au moustérien du Nord de la France et d'Égypte, que nous avons pu reconnaître avec certitude des pièces moustériennes au milieu d'outillages plus anciens. C'est également la seule méthode que nous ayons remarquée dans la station moustérienne pure : toutes les pièces portent l'empreinte de la préparation du plan de frappe et possèdent au moins deux facettes, le plus souvent trois, quatre ou cinq, quelquefois huit.

Seuls les premiers éclats d'épannelage ne peuvent posséder plus d'une facette, puisqu'ils ont été obtenus par des coups portés directement sur la gangue. Du reste, ces éclats ont été rarement utilisés à l'époque moustérienne (pl. IX, n°s 3 et 4).

2° ÉCLATS LEVALLOIS.

Cet outil porte toujours sur son plan de frappe plusieurs facettes et les traces du martelage qui a précédé son enlèvement (pl. XII, n° 1). Quand la pièce est bien venue, on remarque sur son pourtour les traces des enlèvements préliminaires. L'éclat, tranchant sur trois côtés, a pu servir de couteau, de tranchoir, de scie, ainsi que l'indiquent les nombreuses retouches alternatives existant sur deux faces (voir pl. XII, n° 1; pl. XIII, n°s 1, 2 et 3).

L'éclat n° 1, pl. XVI, est très curieux : a, a^1, a^2, a^3, a^4 : traces d'épannelage. L : emplacement d'une pointe. l et l'' : traces des enlèvements lamellaires ayant précédé le départ de cette pointe. En se détachant par un coup porté en C, l'éclat Levallois a emporté sur sa gauche A, B, C une portion latérale de la partie supérieure du nucléus portant les facettes du travail de dégangage. Ce côté de l'éclat n'est pas tranchant (comme si la pièce s'était détachée convenablement), mais atteint 1 centimètre d'épaisseur environ; nous l'avons figuré

en A, B, C à droite de l'éclat. Les doigts s'allongeant sur cette partie comme sur le dos d'une lame abattue, l'outil a pu servir de couteau comme semblent l'indiquer les retouches du côté *l'*.

Planche XIII, n°s 2 et 3 = éclats Levallois de petites dimensions très courants. Le n° 2 a dû servir de tranchet; on le prenait en main par son talon épais, la partie coupante étant en *a, b*. Le n° 3 pouvait être un racloir qui a beaucoup servi sur son pourtour.

3° POINTES MOUSTÉRIENNES.

C'est l'outil le plus répandu. Quelques-unes ont été obtenues au lieu d'un éclat Levallois, quand le coup porté sur le nucléus n'enlevait pas la face inférieure dans toute sa largeur (pl. XI, n° 2).

Planche XII, n° 2, et pl. XVIII, n° 3, sont les formes les plus usitées.

Le n° 2, pl. XI, montre l'emplacement d'une pointe moustérienne. Mais la plupart ont été extraites de nucléi traités spécialement (pl. XII, n° 2; pl. XIV, n° 1, où l'on peut voir le travail de préparation en *l, l'*). Tous les plans de frappe portent plusieurs facettes.

La pointe est l'outil intermédiaire entre l'éclat Levallois large et arrondi et la lame étroite et longue.

Elle dut être employée comme racloir (pl. XVIII, n° 3; pl. XII, n° 2) et comme scie (pl. XIX, n° 2 qui montre bien les retouches alternes a, a^1, a^2, a^3[1]).

4° LAMES.

En s'allongeant et en perdant de sa largeur à la base, la pointe moustérienne se transforme en lame. Elle a été obtenue de la même façon que la pointe (pl. XVI, n° 2; pl. XVII, n°s 1, 2 et 3). On voit les traces des enlèvements préparatoires en *l, l'*. Les facettes du plan de frappe sont toujours multiples (pl. XVI, n° 2; pl. XVII, n°s 1, 2 et 3).

Quelquefois, comme dans le n° 1, pl. XVIII, le bulbe de percussion a été

[1] Remarquons que nos «pointes» n'ont pas la forme triangulaire à base large de celles du centre de la France; elles ressemblent beaucoup plus à celles des stations du «nouveau canal du Nord» étudiées par M. Commont et ont presque toutes une tendance vers la forme : lame.

complètement enlevé et la face inférieure du côté du talon a été retouchée. Dans *Les stations moustériennes du Nord de la France*, M. Commont a signalé plusieurs fois le même fait, qui a été également remarqué dans les stations moustériennes du Sud tunisien (voir *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1910, industrie capsienne). Mais, tandis que dans les stations du Nord de la France les lames sont une exception, elles forment ici environ le quart de l'outillage.

5° GRATTOIRS.

Les grattoirs proprement dits sont rares. Ce sont des éclats Levallois (pl. XIX, n° 1), retouchés sur leur pourtour, ou des lames retouchées à leur extrémité qui les représentent.

6° RACLOIRS.

Le type de «La Quina», si fréquent dans le centre de la France, n'a pas été trouvé ici. Ce sont surtout les éclats Levallois qui les remplacent.

7° PIÈCES À ENCOCHES.

Ces pièces ne sont pas rares (voir n°s 1 et 2, pl. XVII des lames portant une encoche).

L'éclat n° 3, pl. IX, qui est moustérien, appartient également à cette catégorie.

8° COUTEAUX-SCIES.

Beaucoup d'éclats Levallois et presque toutes les pointes ont pu servir de couteaux (pl. XVI, n° 1; pl. XVII, n° 3) ou de scies (pl. XVI, n° 2; pl. XVII, n°s 1 et 2; pl. XIX, n° 2).

9° COUPS-DE-POING.

Nous n'en avons pas trouvé un seul dans la station moustérienne pure signalée à l'ouest d'Abou el-Nour. Beaucoup de nucléi cordiformes, préparés

pour l'enlèvement de lames ou de pointes, ont la forme de coups-de-poing. Si leur face supérieure peut faire croire à la taille de cette arme, un examen attentif de la face inférieure dissipe tous les doutes (voir pl. XV).

10° BURINS.

Les pièces nos 3 et 4, pl. XIX, semblent avoir servi de burins latéraux. Ces outils sont très rares.

11° PERÇOIRS.

Quelques éclats aigus et retouchés ont dû servir de perçoirs.

12° REMARQUE.

Nous n'avons pas trouvé de *pics*. Le silex affleurant en quantité très abondante, les paléolithiques n'eurent pas besoin de creuser le sol pour trouver la matière première qui leur était nécessaire.

CONCLUSIONS.

I

De l'étude des industries d'Abou el-Nour nous pouvons conclure à l'existence dans nos contrées des diverses périodes du paléolithique.

1° Rapports entre le chelléo-acheuléen d'Égypte et celui d'Europe. — Nous constatons de grandes analogies entre ces deux industries dans les deux pays : nucléi, coups-de-poing, limandes, sont identiques, obtenus par les mêmes méthodes, et leurs retouches atteignent la même perfection. Seule la présence du poignard apporte ici une certaine originalité.

Nous ne croyons pas pouvoir séparer notre chelléen de l'acheuléen : ils semblent se succéder sans intervalle et se compléter l'un l'autre, le deuxième n'étant que le perfectionnement immédiatement suivant, ou peut-être même contemporain du premier.

2° Rapports entre le moustérien d'Égypte et celui de France. — D'une

manière générale, le moustérien d'Abou el-Nour ressemble peu à celui du centre de la France. Les coups-de-poing de «chez Pouret», les racloirs «La Quina», font défaut, nos pointes même n'ont pas la même allure.

Mais il existe de très grandes analogies entre notre industrie et celle du Nord de la France : mêmes nucléi, mêmes éclats Levallois, même technique de taille. Les outils moustériens d'Abou el-Nour ressemblent surtout à ceux que nous avons trouvés de 1909 à 1912 en compagnie du regretté M. V. Commont d'Amiens dans les tranchées du «nouveau canal du Nord», et les méthodes de leur taille sont analogues. Enfin le plan de frappe de tous nos outils porte toujours plusieurs facettes. Nos pointes ont une forme un peu différente et nous pensons qu'elles sont contemporaines des lames[1] (ici très nombreuses), puisqu'elles ont été taillées sur les mêmes nucléi et obtenues par des procédés semblables.

Mais nos Moustériens n'ont pas fabriqué de beaux racloirs genre «La Quina», et leurs retouches n'ont jamais atteint la perfection de celles que l'on remarque dans l'outillage trouvé en France et dans le nord de l'Afrique[2]. Il semble que les petits enlèvements que l'on remarque sur les arêtes des outils soient plus le fait des traces de travail que celui de retouches. Ce fait trouve peut-être son explication dans l'abondance de la matière première, qui donnait à l'ouvrier la facilité d'obtenir des instruments neufs plus faciles à fabriquer qu'à retailler. L'extrême abondance des pièces paraît confirmer cette hypothèse.

Donc, à part l'absence de coups-de-poing, notre industrie correspondrait au niveau le plus grossier des stations de Catigny, Sermaise, Béhancourt, que le savant picard a publiées en 1916 (voir *Anthropologie*, t. XXVII) dans son étude sur *Les terrains quaternaires des tranchées du nouveau canal du Nord*.

Notre moustérien est bien distinct des industries qui l'ont précédé. Le mode de taille du silex est tout particulier et a pour but de produire de grands éclats et des pointes à faces parallèles qui remplacent le coup-de-poing.

«La base de ces outils avec son contour polygonal, ses facettes et son bulbe épais, constitue un des caractères les plus curieux de cette industrie.»

[1] Ce qui n'avait pas encore été prouvé (voir *Industrie moustérienne du Nord de la France*, par M. V. Commont, p. 31).

[2] Voir *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1910, industrie captienne, p. 124-125, par MM. J. de Morgan, le Dr Capitan et P. Boudy.

3° Rapports entre le chelléo-acheuléen et le moustérien de nos contrées. — Il existe certaines analogies de formes dans les outils de ces deux industries.

Le coup-de-poing chelléen a donné la limande en s'aplatissant.

La limande a donné le poignard en perdant de sa largeur.

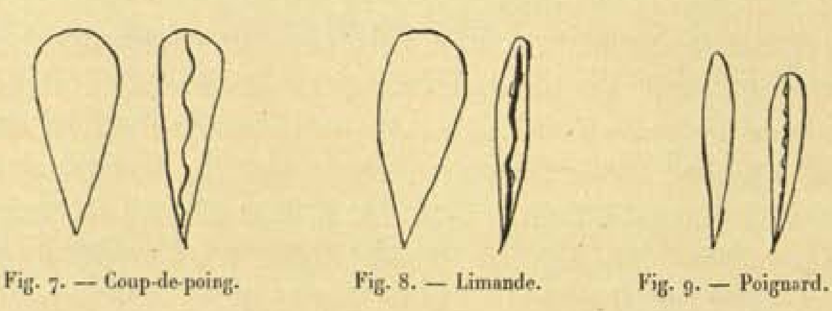


Fig. 7. — Coup-de-poing. Fig. 8. — Limande. Fig. 9. — Poignard.

Nous retrouvons les mêmes formes dans le moustérien où l'éclat Levallois, la pointe et la lame semblent correspondre aux coups-de-poing, limande et

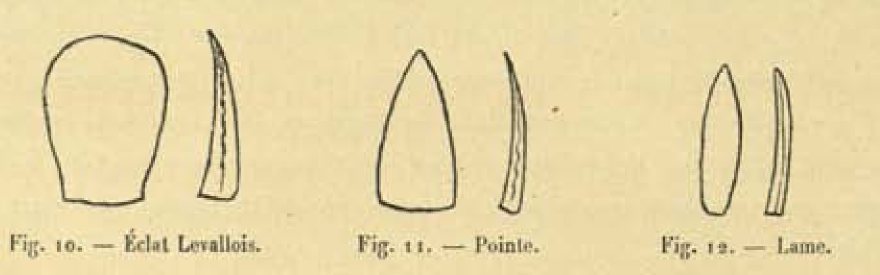


Fig. 10. — Éclat Levallois. Fig. 11. — Pointe. Fig. 12. — Lame.

poignard. Mais tandis que les trois armes types du chelléo-acheuléen ont pu ne pas être contemporaines dans la même station, nous pensons que les trois outils moustériens correspondants ont bien été fabriqués et employés ensemble.

On peut expliquer ce fait de la façon suivante : il est probable que dans leur pays d'origine les premiers Moustériens furent les derniers Acheuléens ayant découvert un mode de taille nouveau, rapide, donnant en quelques instants les trois armes types, correspondant à celles qu'ils avaient sous les yeux et qu'ils avaient taillées eux-mêmes précédemment.

En possession de ce progrès, ils auront quitté, pour une cause quelconque, une patrie où s'élaboraient lentement les stades nouveaux de la civilisation pour aller les uns vers l'Europe, les autres vers l'Afrique.

« Il est probable que c'est le hasard de la taille qui a fait découvrir ce procédé, mais une fois trouvé, on l'a conservé. Ayant alors remarqué que ce grand éclat, si facilement obtenu, pouvait rendre le même service que les coups-de-poing les mieux taillés, on a abandonné complètement la fabrication des outils taillés sur les deux faces[1]. »

Dans l'industrie moustérienne de Nag-Hamadi nous constatons un recul et un progrès. Un recul, car les plus belles pièces moustériennes n'atteignent pas la finesse des limandes et poignards; un progrès, car, si l'outillage a perdu de sa beauté, il s'est accru en nombre : aux armes se sont joints des outils à usage domestique. Il est certain aussi que son nouveau mode de taille, présentant de grands avantages de rapidité dans la fabrication et de variété dans l'usage, l'a fait adopter et répandre dans tous les anciens continents.

4° Nous concluons, enfin, que les industries paléolithiques se succèdent ici dans le même ordre qu'en Europe et que le terme chelléo-moustérien ne peut s'appliquer à nos contrées pour désigner une seule industrie.

II. — CLIMAT. — RÉGIME DES EAUX. — FAUNE.

Par analogie avec ce qui se passait en Europe, nous pensons qu'aux époques chelléo-acheuléennes un climat chaud régnait ici, tandis que pendant le moustérien survenait un abaissement de température. Tout en tenant compte de la latitude, le climat d'Afrique subissait le contre-coup des événements glaciaires d'Europe et d'Asie. Les glaciers des montagnes d'Abyssinie devaient former alors un centre de glaciation fort important, suffisant à entretenir dans le nord-est de l'Afrique un régime d'abondantes précipitations. Des sources nombreuses jaillissaient au pied des falaises; dans les fiords maintenant ensablés, des cascades tombaient du sommet du plateau. Les eaux dans leur chute ont poli les roches et laissé dans les flancs de la montagne les marques de leur passage. Ces fiords sont encore une preuve de leur travail et de leur grande activité. De la végétation, il ne reste aucune trace, aucun vestige. Le soleil, les pluies, les vents, les sables, ont dissocié et

[1] Voir Commont, *Industrie moustérienne dans la région du Nord de la France*. V° Congrès préhistorique de France (session de Beauvais, 1909, p. 13).

dispersé les restes de ces époques; seuls les silex, plus lourds et plus résistants, demeurent témoins de ces âges disparus.

Très puissant à l'époque paléolithique pendant les pluies diluviennes, moyen à l'époque aurignacienne au moment où commence le desséchement, plus faible depuis cette époque, le Nil a perdu peu à peu ses affluents inférieurs et tend à disparaître par suite des besoins croissants de la culture et du phénomène d'asséchement général. Dans notre étude *De la station aurignacienne du Champ de bagasse,* nous avons montré l'existence de trois niveaux successifs du Nil : 1° le Nil paléolithique s'étendant approximativement d'une falaise à l'autre et occupant toute la vallée du fleuve; 2° le Nil aurignacien occupant la zone cultivée actuellement et s'étendant entre les deux lèvres du désert actuel; 3° le Nil contemporain changeant parfois de lit mais ayant un débit sensiblement égal à celui du fleuve actuel.

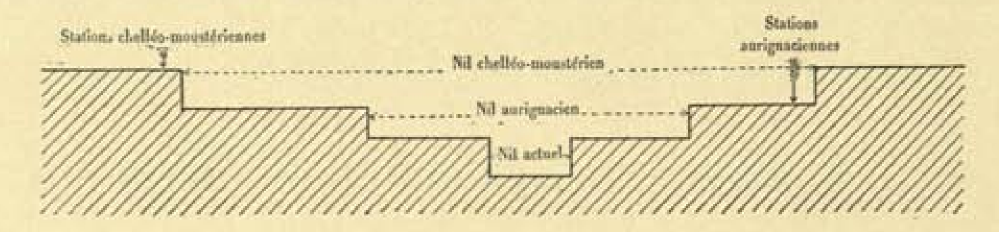


Fig. 13. — Schéma des différents niveaux du Nil[1].

Nous avons vu que la terrasse aurignacienne qui forme actuellement le premier gradin du désert est formée d'alluvions intercalées en strates bien nettes avec des lits de cailloutis et de graviers. Les coupes de cette première terrasse du désert se retrouvent tout à fait semblables à plusieurs kilomètres plus à l'ouest. Jusqu'au pied des falaises, ce sont toujours les mêmes couches d'alluvions et de cailloux avec apports plus importants de rocs détachés des montagnes et entraînés par les eaux des torrents.

C'est dans cette terrasse, près du Champ de bagasse, à 3 m. 50 cent. de profondeur, que nous avons trouvé le coup-de-poing pl. I, n° 2. Cet outil, aux arêtes très usées et presque arrondies, tel un fossile, nous permet de dater avec certitude ces alluvions et de conclure qu'à l'époque paléolithique la partie

[1] Se reporter à la carte coloriée n° 1, qui montre en plan les différents cours du Nil.

de la vallée actuellement désertique était en emplissage et que le Nil s'étendait approximativement jusqu'au pied des falaises de l'ouest[1].

A part les alluvions fluviatiles qui emplissent les anciens lits du fleuve, le quaternaire n'existe pas en Égypte sous les mêmes formes que dans les régions à cycle humide.

En Europe, les eaux de pluie chargées d'acide carbonique ont «fondu» peu à peu les falaises calcaires. Les argiles qui en provenaient ont formé des plaines fertiles ou ont été entraînées sur le flanc des montagnes puis dans les vallées; la fertilité des anciens plateaux est descendue sur les bords des ruisseaux. Les causses du centre de la France en sont l'exemple le plus frappant.

En Égypte, les pluies ayant cessé de bonne heure n'ont pu «travailler» qu'un temps relativement court la falaise, qui est demeurée presque intacte et à peu près telle qu'elle était après la disparition des mers.

D'autre part, l'absence de basses températures a contribué beaucoup à la conservation des montagnes en supprimant le phénomène dit des «pierres gélives».

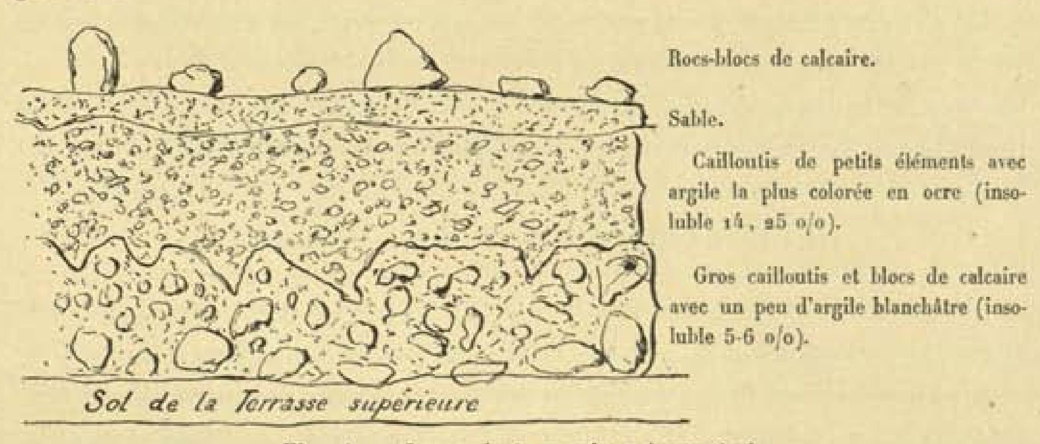


Fig. 14. — Coupe relevée au point ⊕ (carte n° 2).

Cependant, au pied des premières falaises de la carrière, nous avons eu l'occasion de relever une coupe très intéressante (fig. 14 et carte n° 2). A la base,

[1] Nos recherches dans les environs de Kom Ombo (mai-juin 1920) viennent confirmer cette hypothèse. En effet, près de Bayarah dans le cours même du fleuve actuel, à un point où il ronge son ancienne rive aurignacienne, nous venons de trouver, à environ 15 mètres de profondeur en couche, de nombreux outils chelléens et acheuléens qui ont été roulés.

ce sont d'abord des blocs de calcaire de toutes dimensions mélangés de quelques silex entraînés des flancs et du sommet de la montagne; puis, à mesure qu'on s'élève, apparaissent des éléments de grosseur moyenne, plus colorés et dont la teneur en carbonate de chaux diminue peu à peu. Les couches supérieures sont composées surtout de sable et de fine poussière (action éolienne).

Les eaux de pluie ont donc commencé leur travail physique en enlevant aux falaises les éléments qu'elles ont entraînés à leur pied; l'action chimique est à peine amorcée, comme le prouve la diminution de la teneur en carbonate de chaux et la coloration plus forte des couches moyennes.

Le vent a continué l'œuvre des pluies en recouvrant les anciennes couches de sable et de poussière. Mais c'est surtout par la dénudation des plateaux que les actions éoliennes ont parachevé l'œuvre des pluies.

Nous pensons qu'autrefois ces montagnes furent couvertes de végétation. La pluie cessant, la vie disparut peu à peu, les plantes moururent, l'humus accumulé pendant les siècles précédents se dessécha, se désagrégea et finit par être emporté par les vents.

En Europe, les eaux ont entraîné ces terres au fond des vallées; ici les vents ont été le facteur mécanique principal de la dénudation de nos falaises; l'humus a été dispersé soit dans la vallée, soit dans le désert où avec le sable il emplit les fiords et recouvre les anfractuosités des montagnes.

III. — RACES ET ROUTES D'INVASION.

L'étude de l'outillage des stations de la «Carrière» nous a conduit à admettre le passage successif sur nos falaises de deux races différentes.

Sans pouvoir conclure à la contemporanéité absolue des mêmes industries paléolithiques en Europe et en Afrique, l'existence dans ces deux continents de périodes climatériques analogues nous conduit à y admettre l'existence parallèle des mêmes races pourvues d'une civilisation identique.

Rien ne nous permet de supposer que le chelléo-acheuléen soit autochtone. La meilleure hypothèse de l'arrivée en Afrique des Chelléens nous semble être la suivante : une invasion asiatique venant par la Syrie[1], suivant la vallée

[1] Pendant notre séjour au Corps expéditionnaire de Palestine (1918), nous avons eu l'occasion de voir de nombreuses pièces paléolithiques provenant de Ramlé et de Khan Yunes.

du Nil, puis se dirigeant vers le Soudan et le sud de l'Afrique. Mais à cette époque le continent africain actuellement désert était recouvert de végétation; il est probable que certaines tribus, n'étant pas obligées, par suite de leurs besoins en eau, de suivre le fleuve, purent quitter la grande voie naturelle du Nil et se disperser à l'intérieur du Sahara actuel, où l'on a rencontré des traces de leur passage tout aussi bien que dans les provinces du « Cap ».

Il est certain aussi que de nombreuses communications eurent lieu à cette époque par les ponts Sicile-Pantellaria entre l'Italie et la Tunisie et probablement aussi par Gibraltar.

Ces tribus, venant de l'Occident européen, auraient laissé des traces de leur passage dans le Sud tunisien, l'Algérie, et auront pu pousser jusqu'au centre de l'Afrique et s'y rencontrer avec leurs frères venus de Syrie et d'Égypte.

La même hypothèse peut être appliquée à la race moustérienne qui, probablement chassée d'Asie par les glaces et les froids de l'époque glaciaire, dut abandonner cette région. Quelques tribus partirent vers l'Occident; d'autres prirent le chemin de la Syrie et, arrivant en Égypte, suivirent le cours du Nil et occupèrent le continent africain de la même manière que les Chelléens-Acheuléens.

Mais si l'on considère le nombre d'outils et la surface occupée par les Moustériens, il semble que leur séjour en nos contrées fut plus prolongé que celui des races précédentes.

Ainsi donc les mêmes peuplades paléolithiques qui occupèrent l'Europe ont laissé en Afrique des traces nombreuses de leurs industries. L'assèchement du continent africain rendant la vie impossible sur nos montagnes, les habitants durent les abandonner.

Par suite de la diminution des pluies, le Nil perd son débit, laissant à découvert la première terrasse qu'habitèrent plus tard les Aurignaciens.

A nouveau le fleuve se retire dans son lit actuel (ou à peu près), les tribus néolithiques et énéolithiques s'installent sur ses bords, précédant immédiatement les peuplades historiques et même se mêlant à elles.

De même que le Danube en Europe servit de guide vers l'Occident aux tribus orientales, de même en Afrique la vallée du Nil fut la grande route des émigrations asiatiques.

Ed. Vignard.

De Luchon (France), hôpital militaire, mai 1916.

NOTE

SUR

UNE INSCRIPTION CHRÉTIENNE DE NUBIE

PAR

M. L. SAINT-PAUL GIRARD.

L'inscription reproduite ci-dessous, avec un bref commentaire, provient des fouilles de M. Reisner, au Djebel Barkal, en février 1916[1]. Épitaphe en caractères grecs informes, un lapicide malhabile et ignorant semble en avoir aggravé l'incorrection. Le premier éditeur s'est demandé «*whether the text is in old Nubian or in some language of the Beğa group*»[2]. Ce n'est cependant qu'un grec barbare et vulgarisant, commun dans les inscriptions chrétiennes de Nubie et dans la plus célèbre, celle du roi Silko.

Texte :	Transcription[3] :
+ ΝΕΥCΙ ΚⲀΙ	+ Νευσι? καὶ
ΒΙΒΟΥΛΗΤΗ	Βιβούλη τῇ
ΓΙⲀΝ ΤΙ ΤΙΚ	Γιάν[νη] δι[α]τάκ-
ΤⲰΡΟCΚΟC	τορος, κόσ-
ΜΟΝΤΟΝⲀ	μον τ[οῦτ]ον ἄ-
ΚΟCΝΚΟΟ	κοσ[μο]ν νο(ο)-
ΜΗΙCⲀΝ	μίσαν-
ΤΙ ΘⲰ ЄΚΗ	τι, $\overline{θῷ}$ ἐκοι-
ΜΗΘΗ ΜΗΝΙ	μήθη μηνὶ
ΧΙⲀΧЄΛΙCΑΒЄΤ	χοίακ, Ἐλισαβέτ.
ⲀΝⲀΠⲀΥCΟΝ	Ἀνάπαυσον.

Traduction : A Neusis (?), surnommée Bibula, femme (ou fille) de Jean, διατάκτωρ, laquelle estima ce monde immonde — elle s'endormit en Dieu dans le mois de Choiak — Élisabet. Requiem!

[1] *Harvard African studies*, I, p. 197-198 et pl. I.

[2] *Ibid.*, p. 198.

[3] Avec correction des iotacismes et des fautes matérielles.

La croix initiale marquant le caractère chrétien de cette épitaphe, celle-ci ne saurait être antérieure à la seconde moitié du VIe siècle, début, en Nubie, de l'évangélisation [1].

La formule est dédicatoire : 1° Au datif, les nom et surnom de la défunte, l'indication de sa parenté et une épithète laudative; 2° comme entre parenthèses, la mention et la date du décès; 3° le nom, vraisemblablement, de la personne qui a dédié l'inscription; 4° une acclamation liturgique : ἀνάπαυσον.

Ce n'est pas la formule ordinaire des *tituli* chrétiens de Nubie ni d'Égypte, tels qu'on les connaît jusqu'ici [2].

COMMENTAIRE.

Ligne 1. Νευσι? nom propre inconnu; καὶ devrait être précédé de l'article et introduit le surnom, qui est romain.

Ligne 2. τῇ suivi d'un génitif de nom propre, il faut sous-entendre : *femme* ou *fille de...*

Ligne 3. Γιαν(νη)? génitif d'une forme vulgaire de Ἰωάννης > Ἰάννης > Γιάννης avec prononciation mouillée du γ [3].

Lignes 3-4. τι(α)ταχτωρος? pour διατάκτορος; confusion de τ et δ, de ω et ο [4]. Deux διατάκτορες sont mentionnés dans une inscription chrétienne d'Alexandrie où il est question d'une reconstruction d'édifice [5].

Lignes 4-8. Le jeu de mots *κόσμος ἄκοσμος* se retrouve avec un sens chrétien dans diverses pièces des *Anthologies grecques* [6].

Lignes 6-7. *νομίσαντι* pour *νομισάσῃ*, solécisme qui semble indiquer que l'auteur avait sous les yeux un formulaire qu'il n'a pas su modifier.

Ligne 8. *θω* doit être pour *ἐν Θεῷ*; le trait du *θ* allongé couvre l'*ω* et indique en même temps l'abréviation.

Ligne 10. Après *χοίακ*, on attendrait le quantième du mois et l'indiction, mais on lit nettement Ἐλισαβέτ. Est-ce le nom de la parente ou de l'amie qui dédia l'inscription?

Ligne 11. Plusieurs prières de l'*ἀκολουθία νεκρώσιμος* commencent par *ἀνάπαυσον*. Le chrétien qui lisait ce simple mot sur une tombe continuait la prière, comme les fidèles le font dans une cérémonie liturgique pour les prières dont l'officiant n'a prononcé à voix haute que les premiers mots.

L. Saint-Paul Girard.

[1] Cf. L. Duchesne, *Autonomies ecclésiastiques*, p. 290.

[2] Cf. G. Lefebvre, *Recueil des Inscript. grecques-chrétiennes d'Égypte*, p. XXXI.

[3] Cf. A. N. Jannaris, *An historical greek grammar*, § 150, I, *a*; § 278.

[4] Cf. G. Lefebvre, *ibid.*, p. XXXVIII et p. XXXIX.

[5] Cf. G. Lefebvre, *ibid.*, n° 43.

[6] Cf. *Anthologia*, édit. Didot, t. III, cap. IV, p. 423, n° 122; *ibid.*, t. I, cap. VII, p. 381, n° 561, épitaphe attribuée à Julien, préfet d'Égypte sous Justinien.

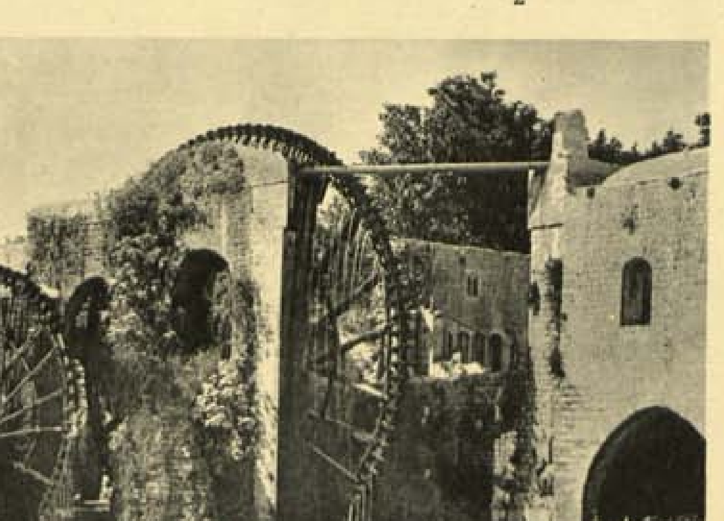


1



2





3

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS



1

2



3



4

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



DÉSERT ARABIQUE

Nord

Le Caire

LE NIL

El Karnak

Farchout

Khodera

Nag-Hamadi

El Hoch

Sucrerie

Héou

Station

Diospolis Parva

Champ de Bagasse

Abou el Nour

Station Moustérienne

Stations paléolithiques

B

A

Coupe

Stations Chelleo-Acheuléennes et Moustériennes

DÉSERT LIBYQUE

Nil paléolithique

Nil

KÉNA

Kous

Thèbes

Louxsor

Ermant

Assouan

Zone cultivable.

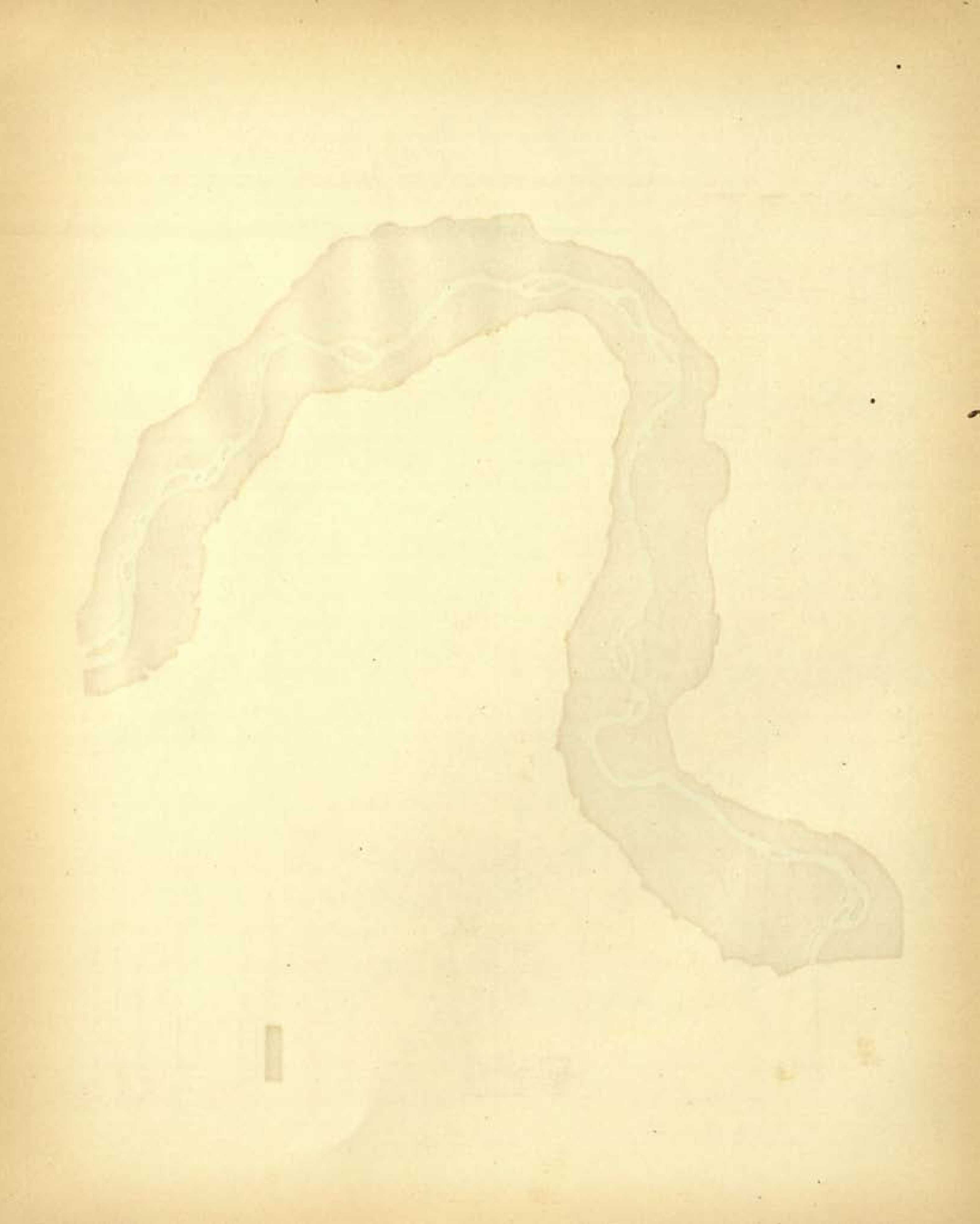
Désert.

0 5 10 20 Kilomètres.

● Station chelléenne pure.

⊕ Endroit où a été trouvé le coup-de-poing pl. 1, n° 2.

+ Station moustérienne pure.

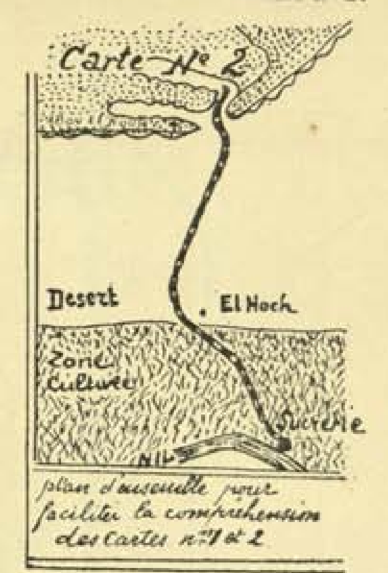


Plan approximatif des Stations Paléolithiques d'Abou-el-Nour

Station moustérienne pure

Plateau

Zone Stérile



Stations chelléenne-Acheuléenne-Moustérienne

Stations

Chelléenne-Acheuléenne-Moustérienne

Carrière

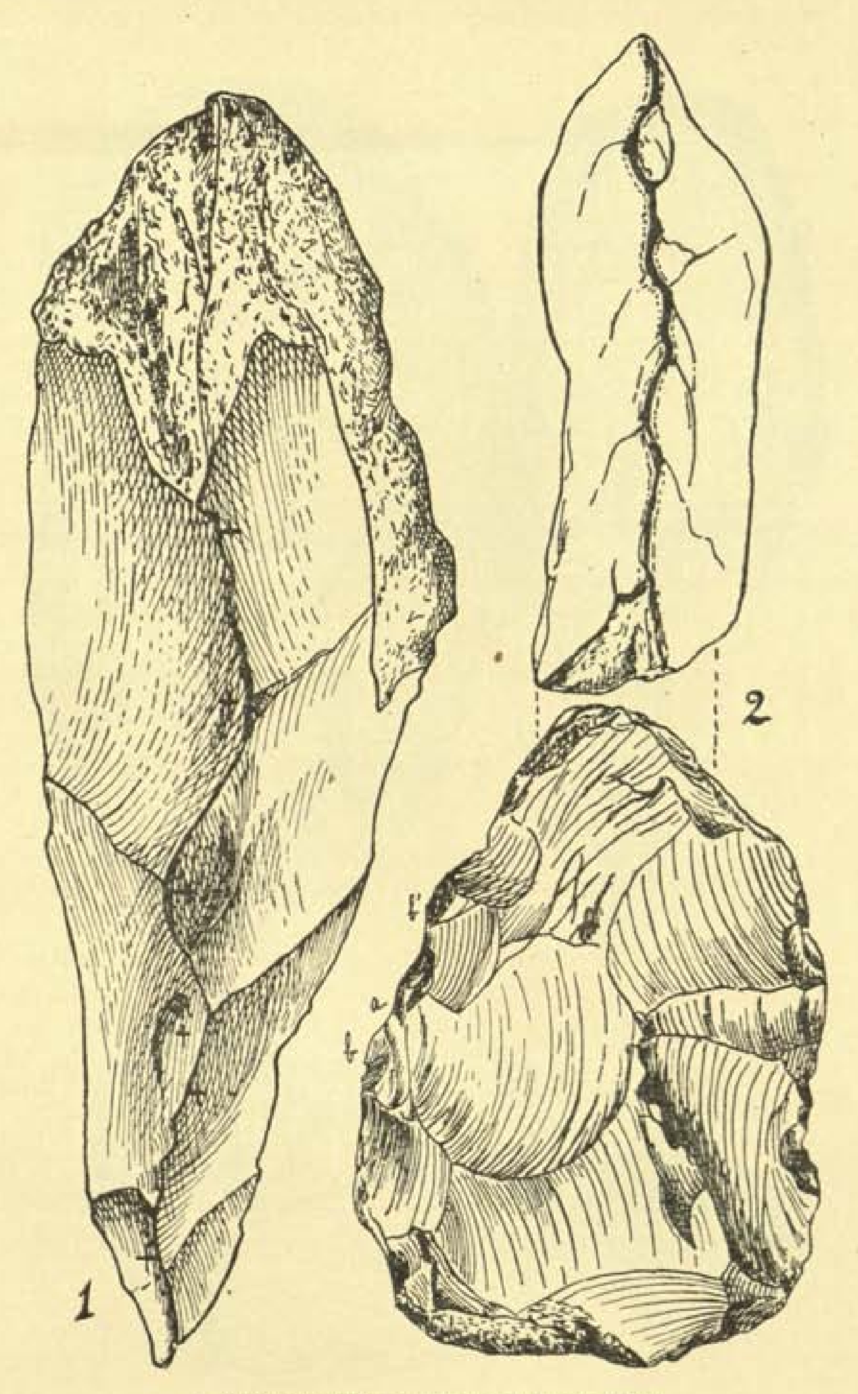
Stations
Chelléenne-Acheuléenne-Moustérienne

Abou el Nour

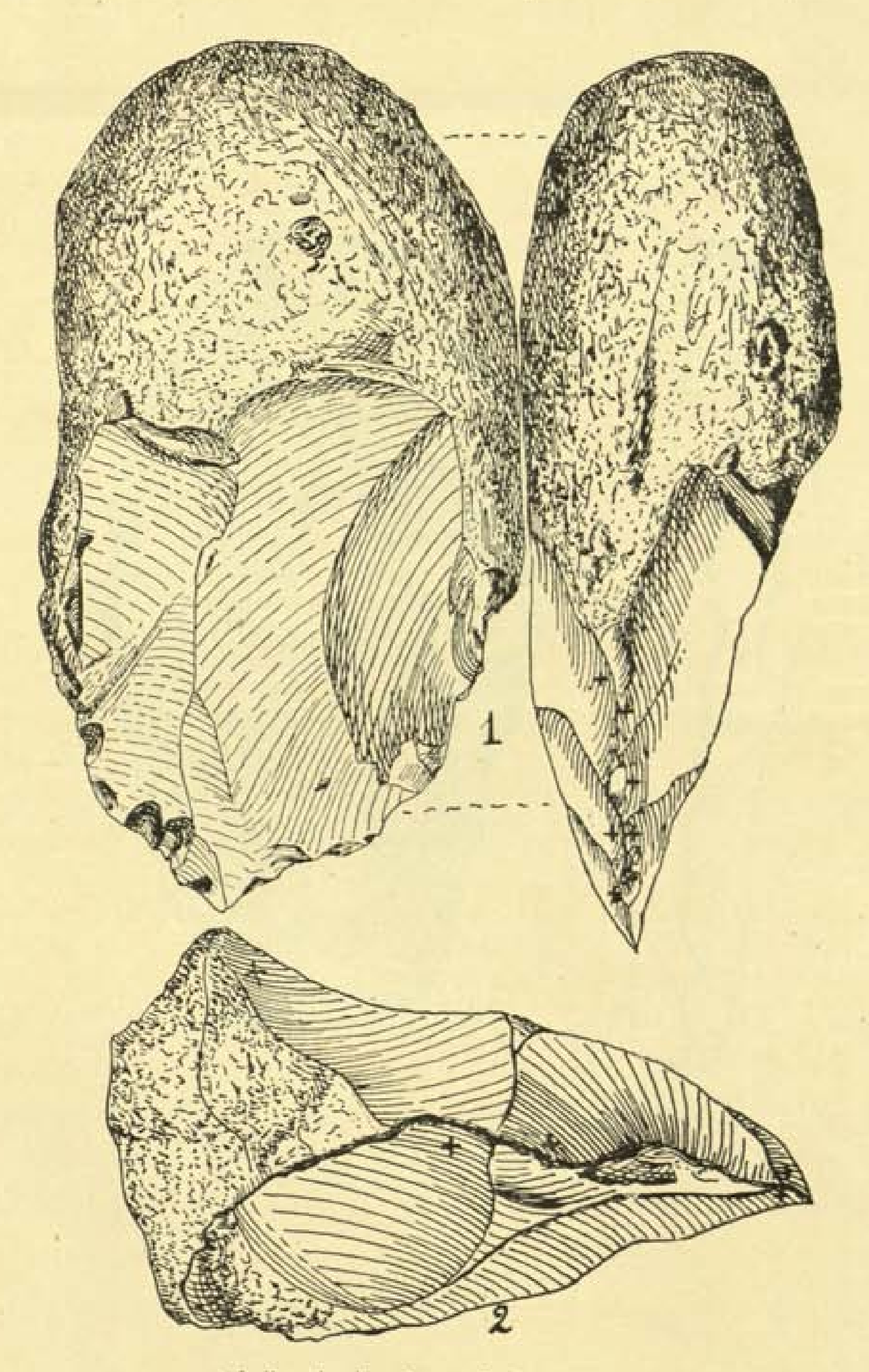
N

Terrasse supérieure aurignacienne

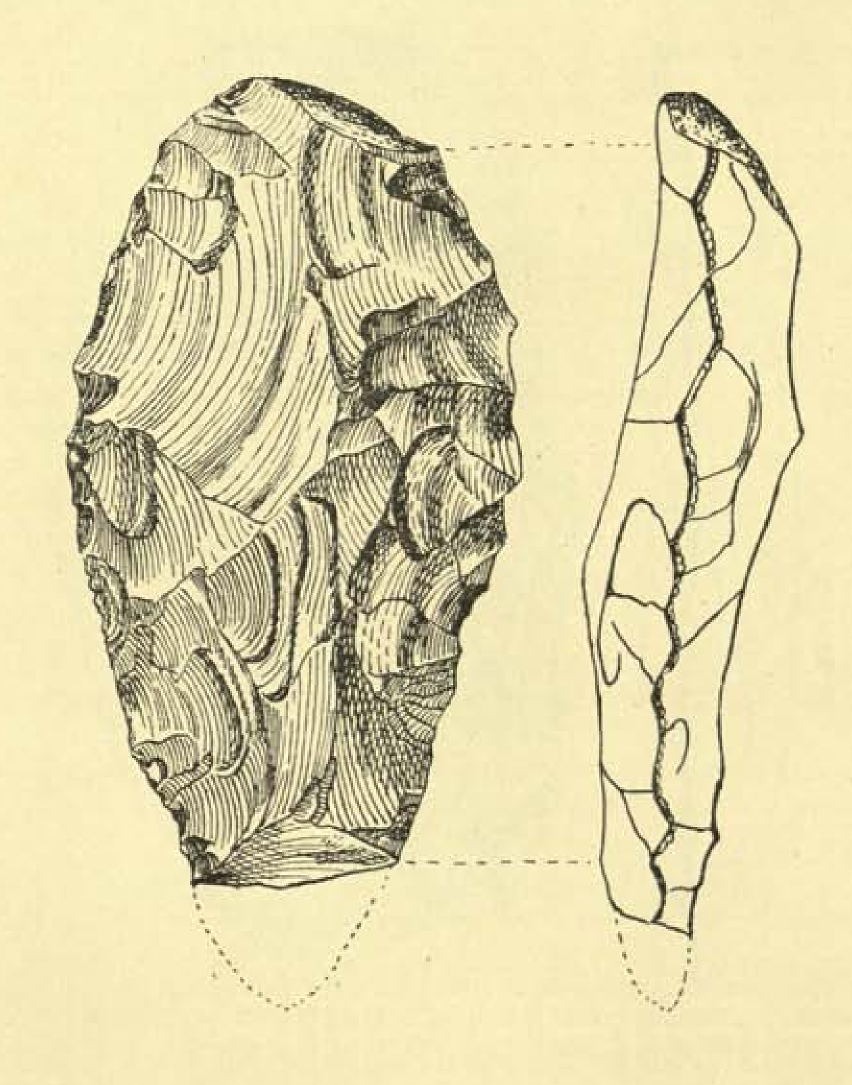
⊕ Coupe d'alluvions dessinée page 107, fig. 14.

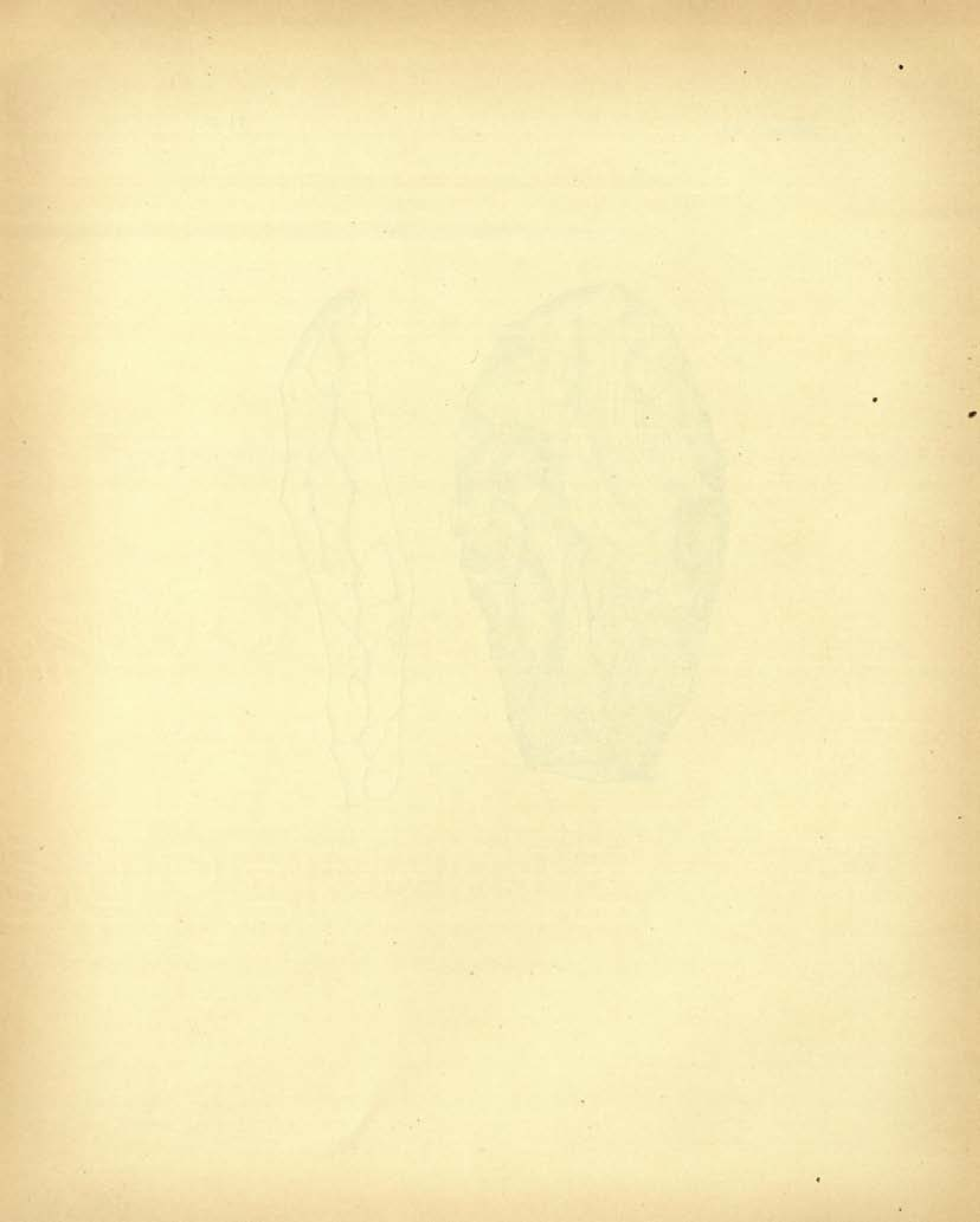


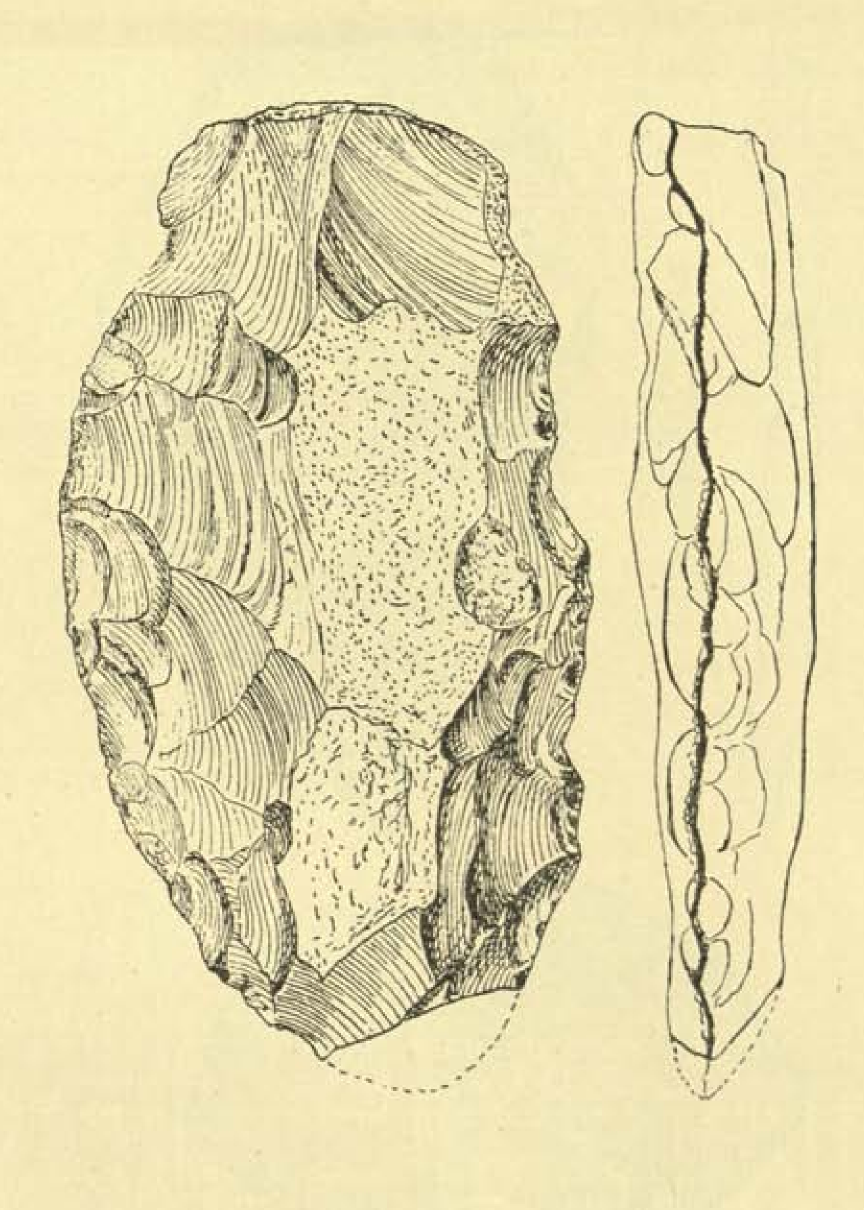
+ indique la place des conchoïdes de percussion.
Tous les dessins sont grandeur naturelle.

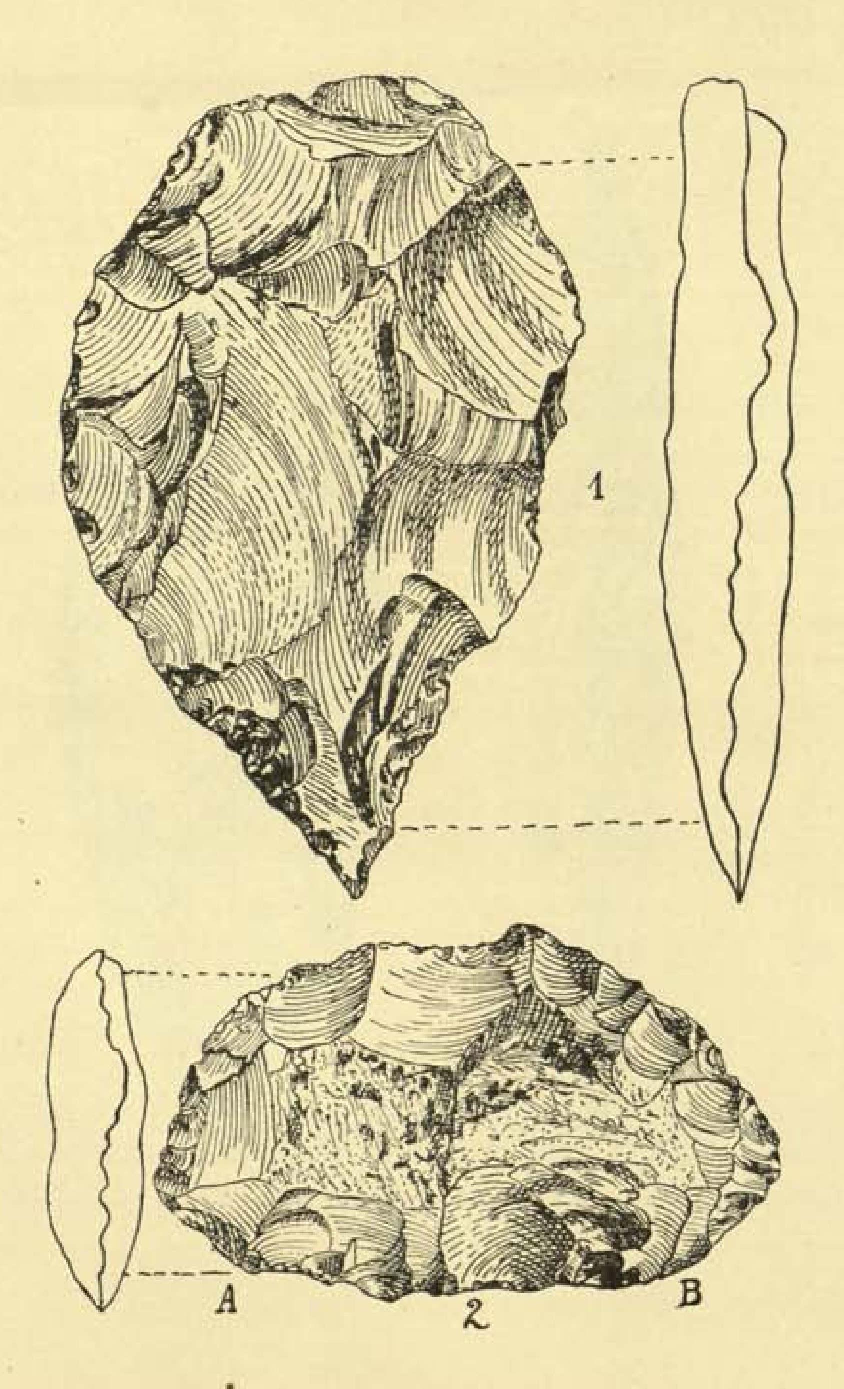


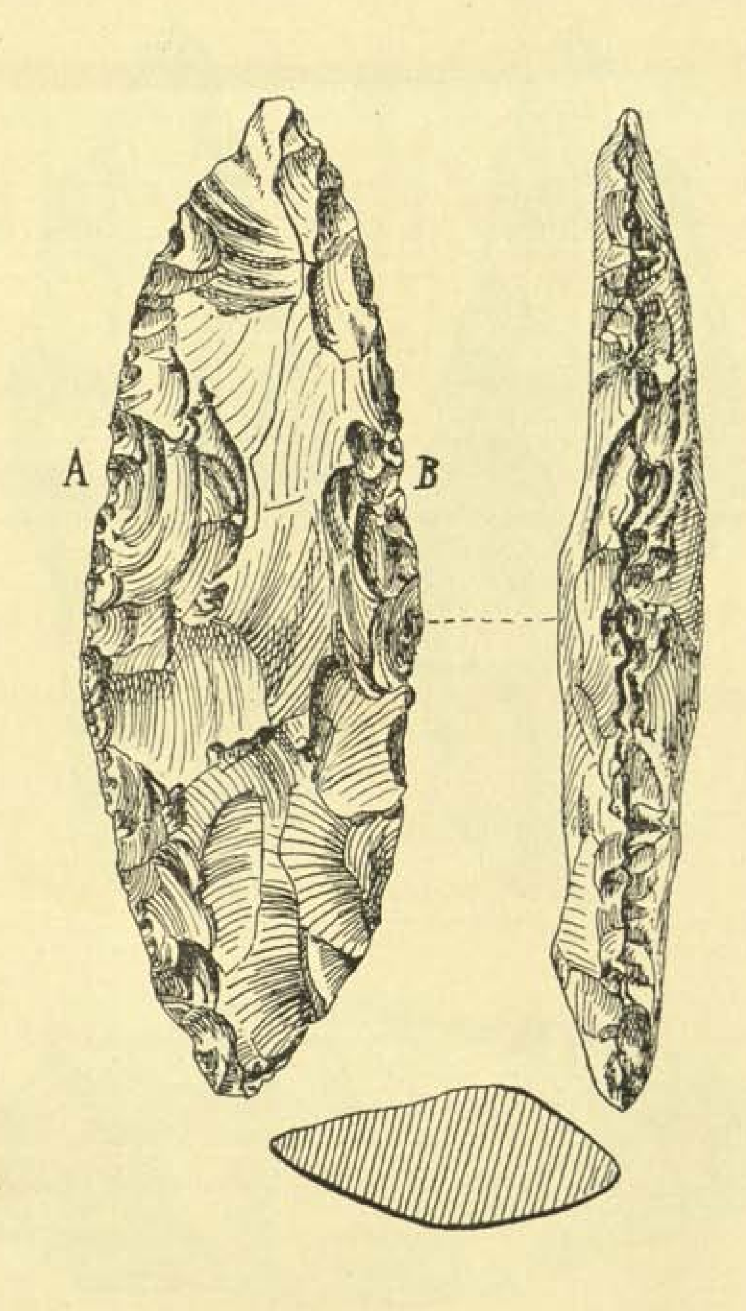
+ indique la place des conchoïdes de percussion.

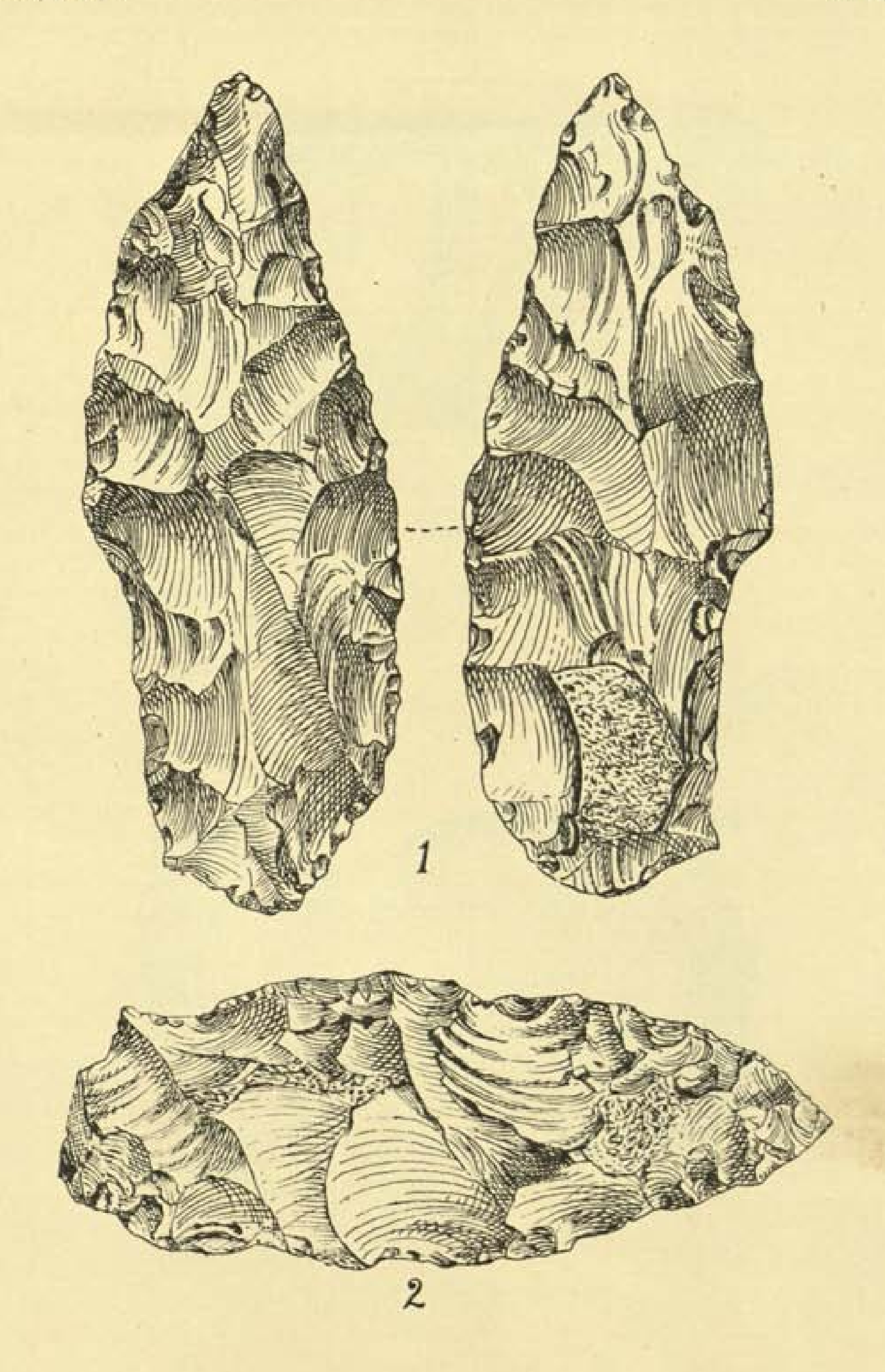


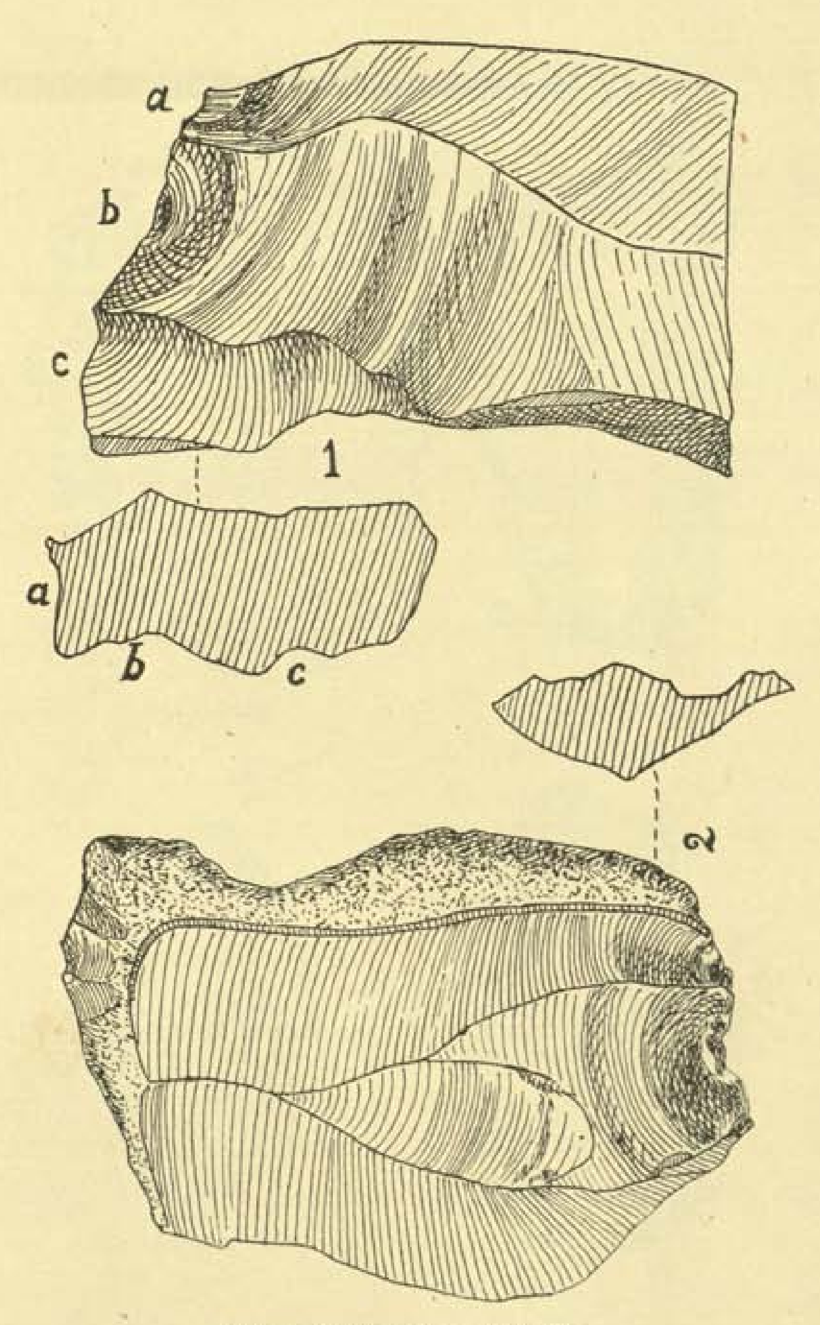





1
A
2
B

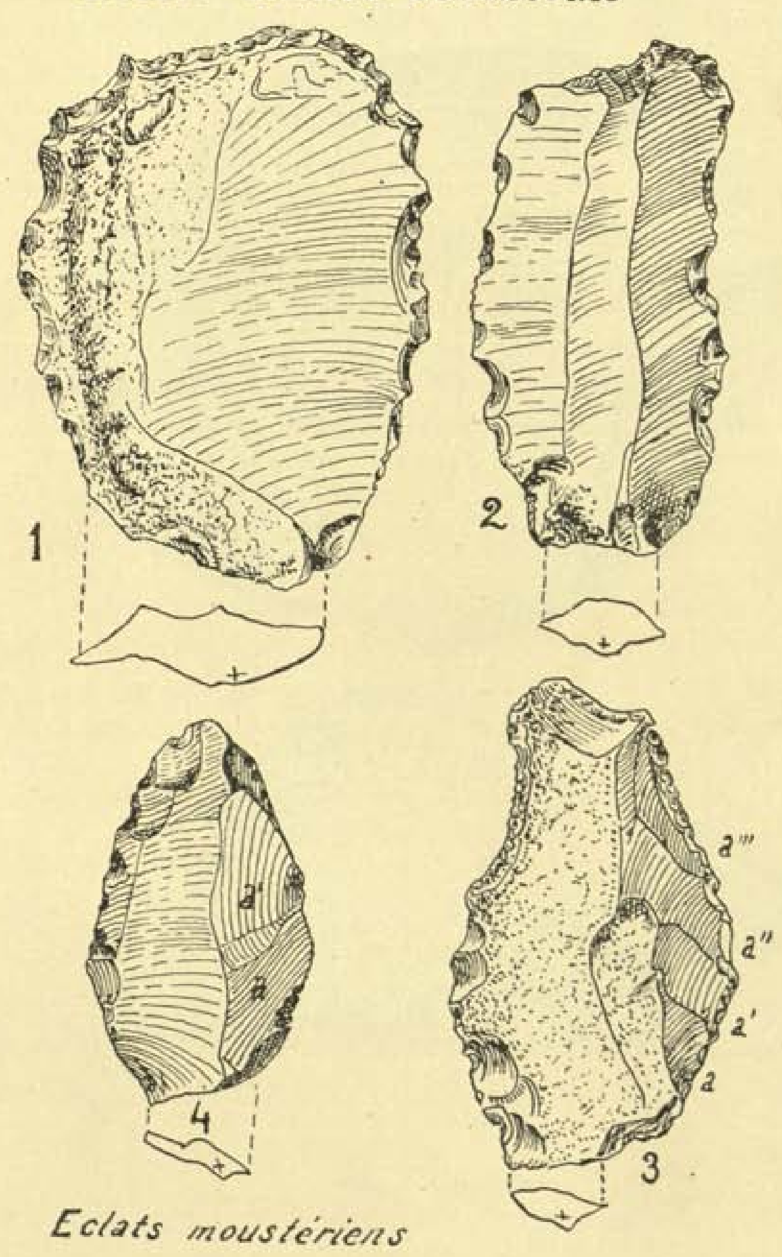

A
B


1
2

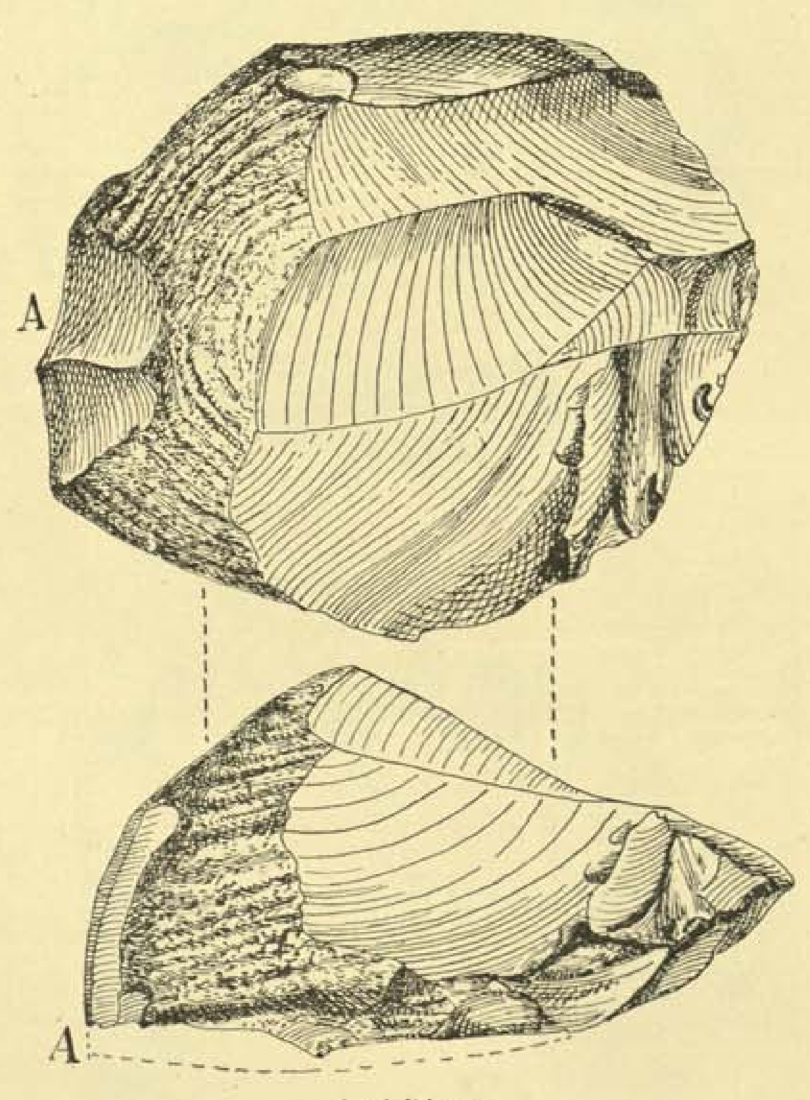


Nucléus et éclat chelléens-acheuléens.

Eclats chelléo-acheuléens

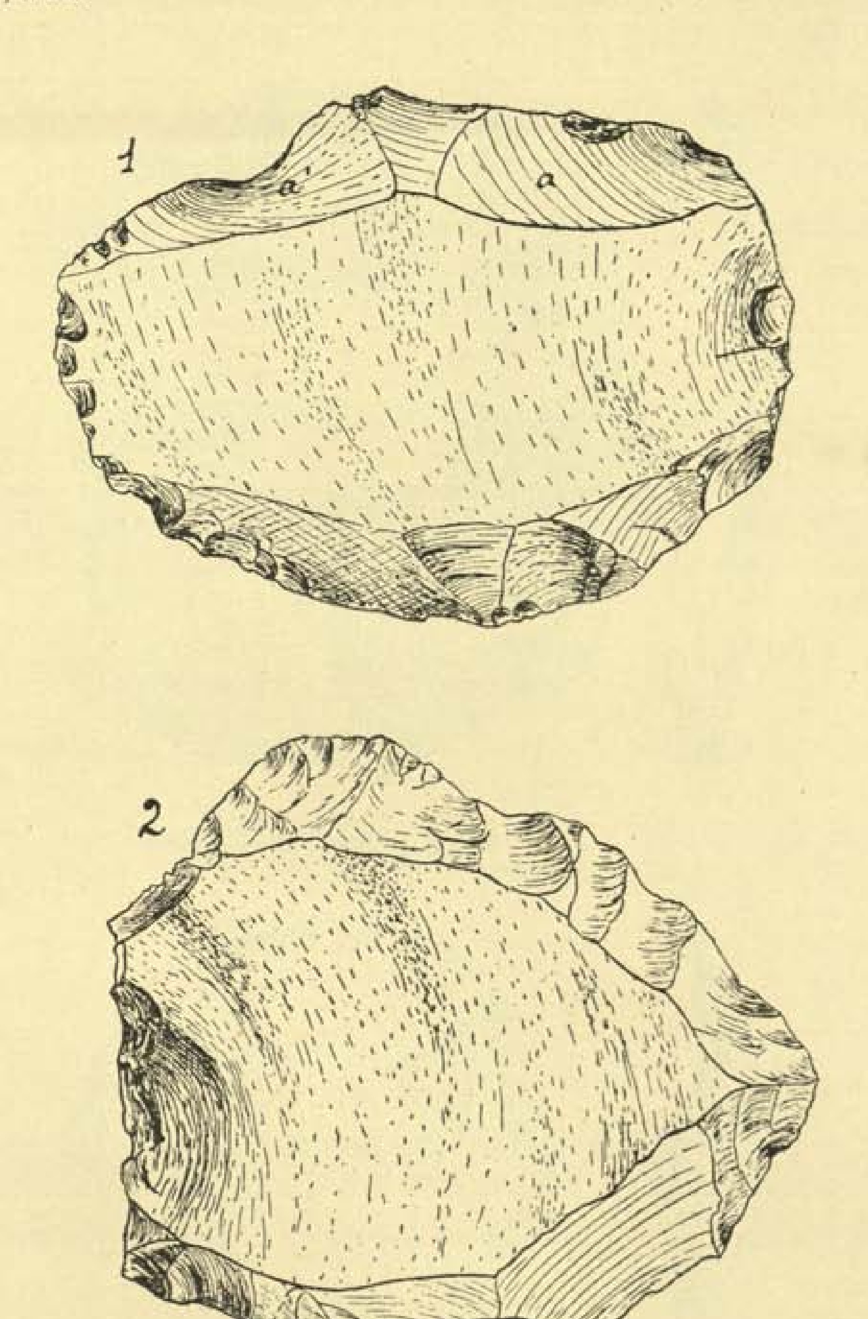


Eclats moustériens

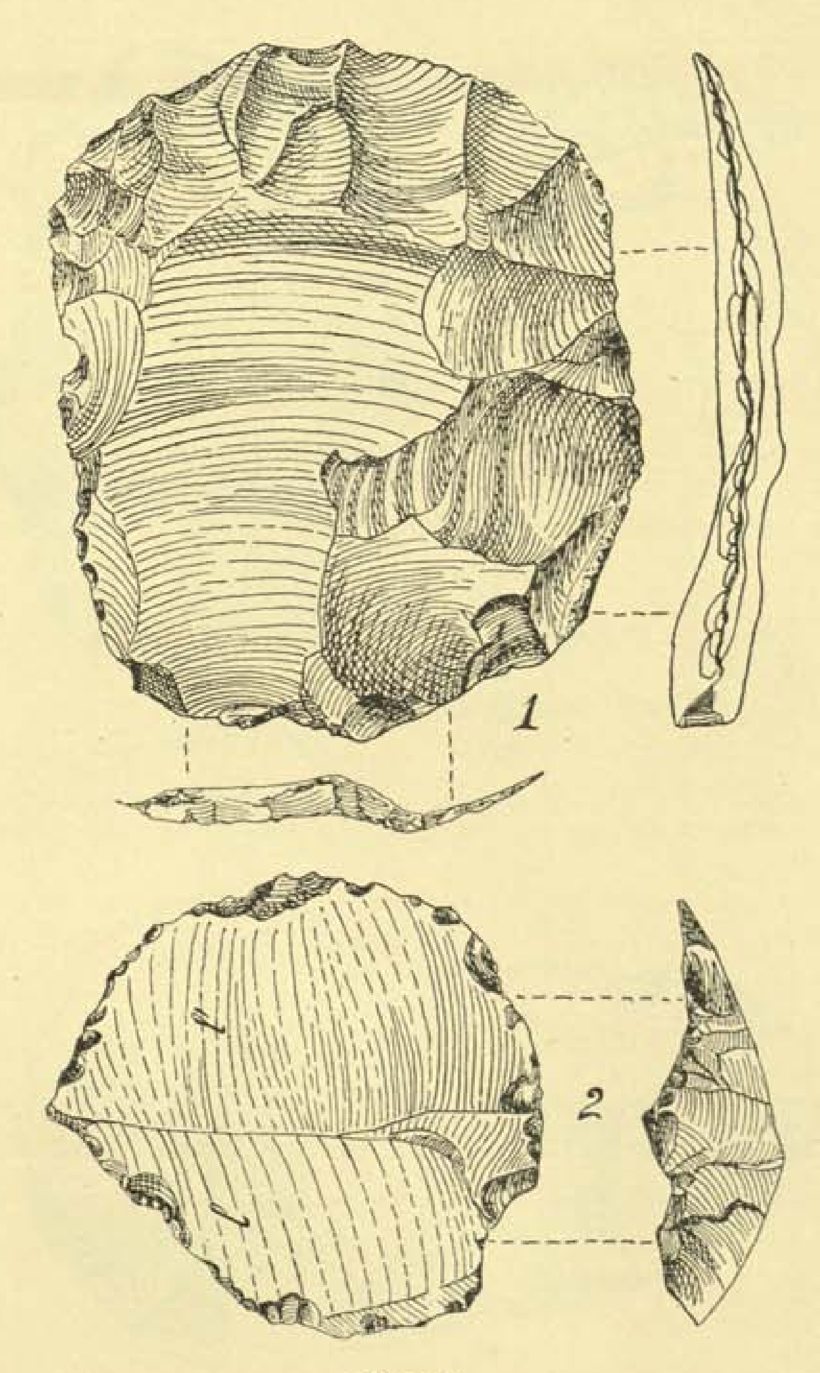


face inférieure.

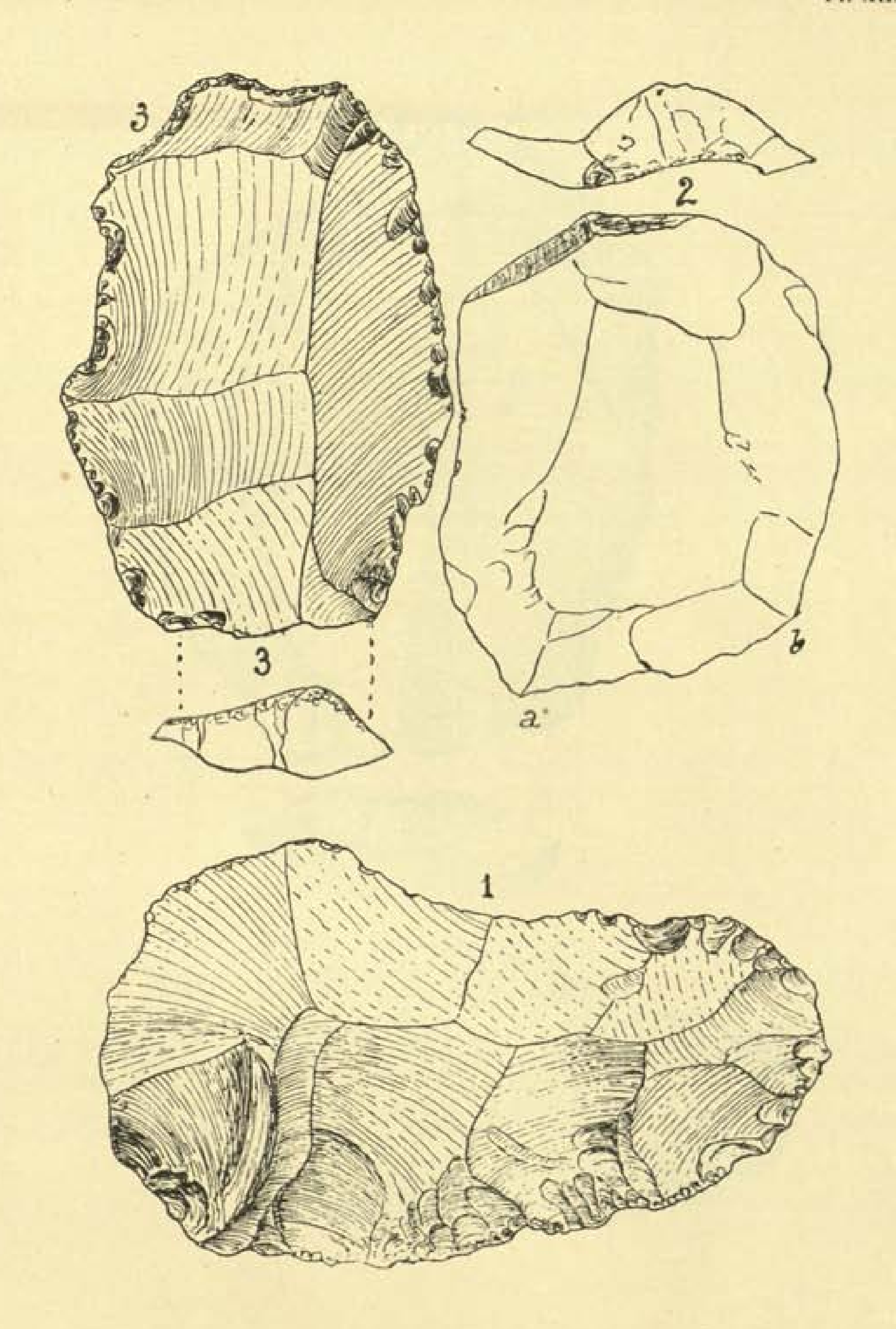
Nucléus moustérien.

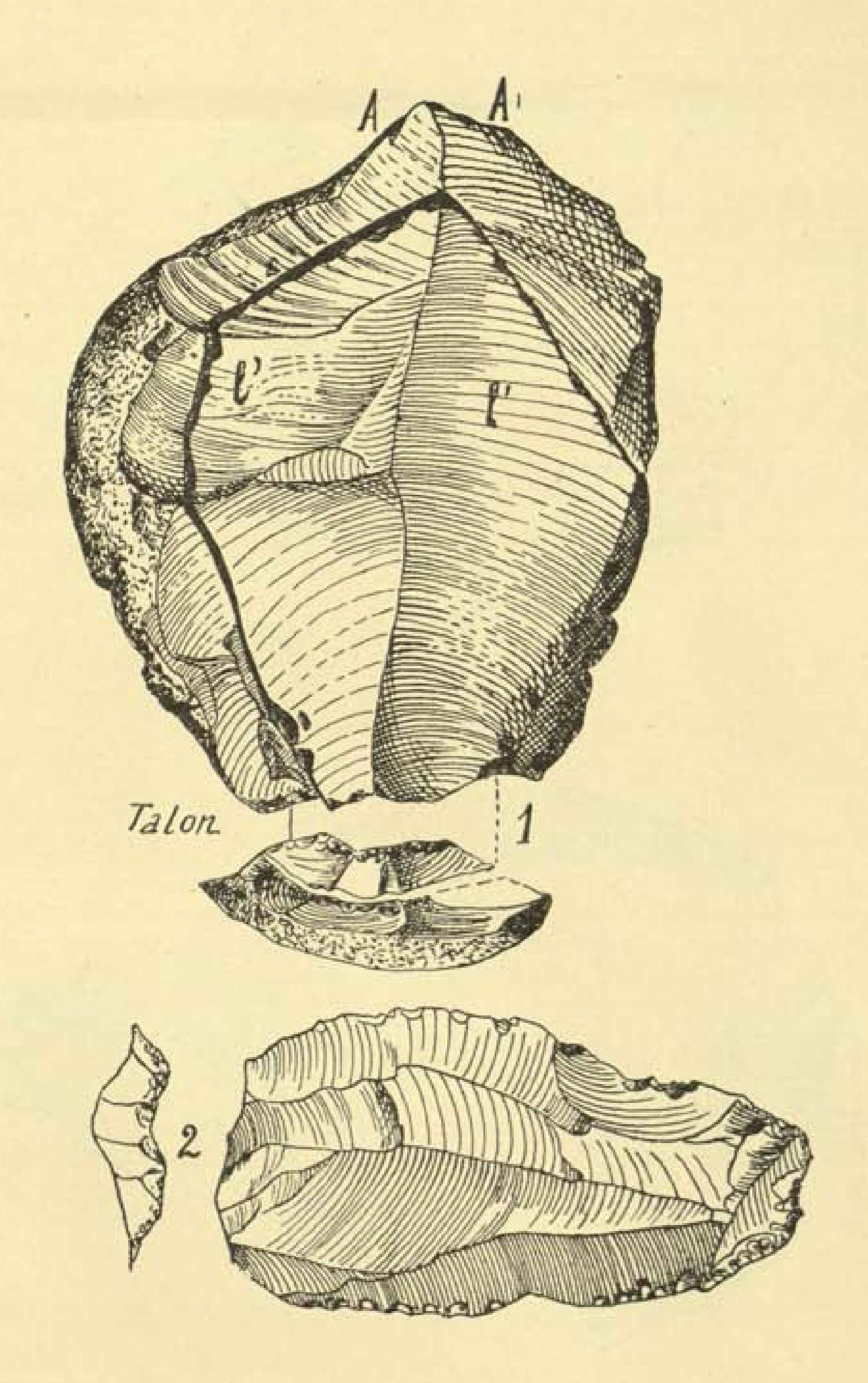


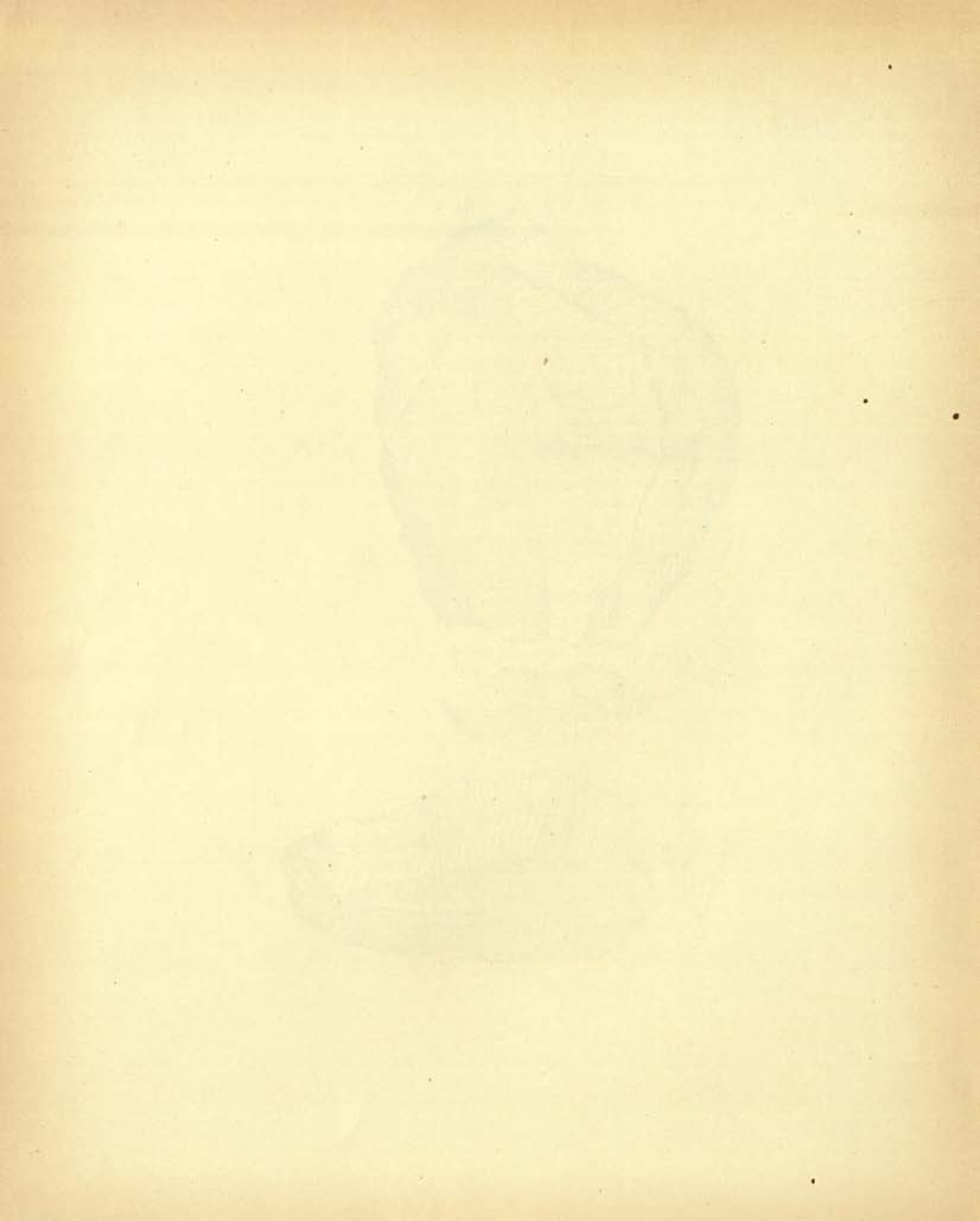
Nucléi moustériens.

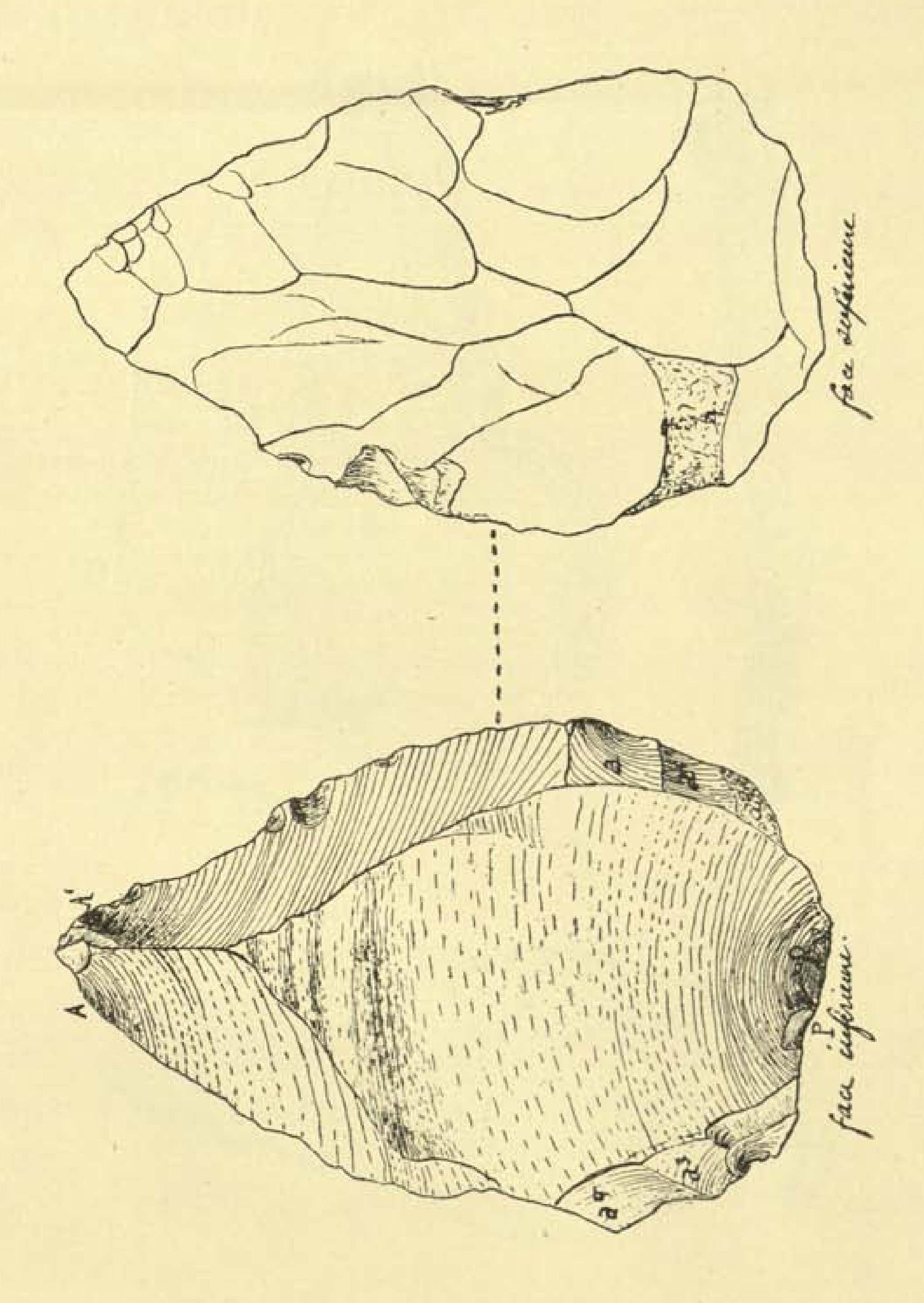


Moustérien.

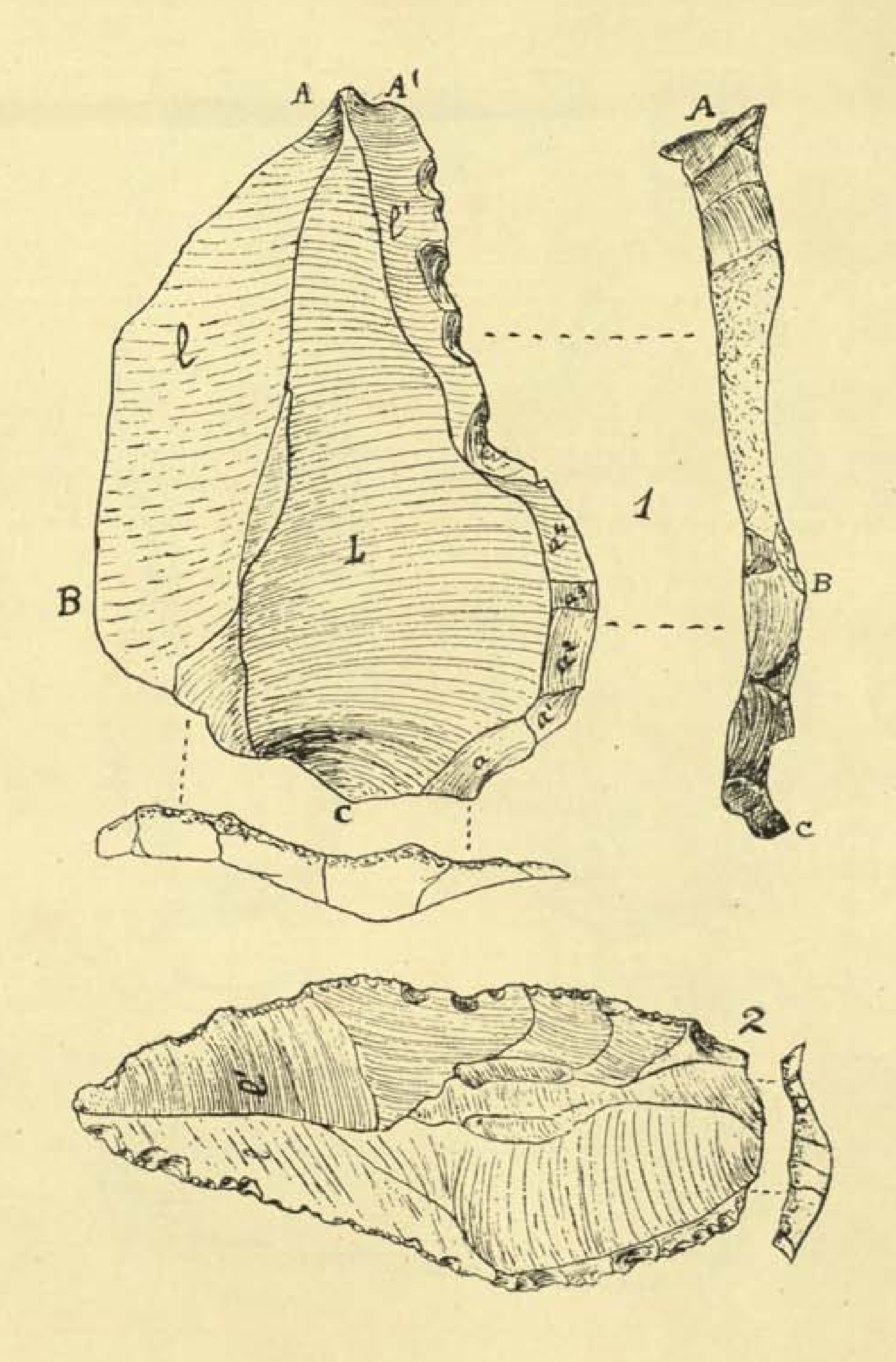

3
2
b
3
a
1

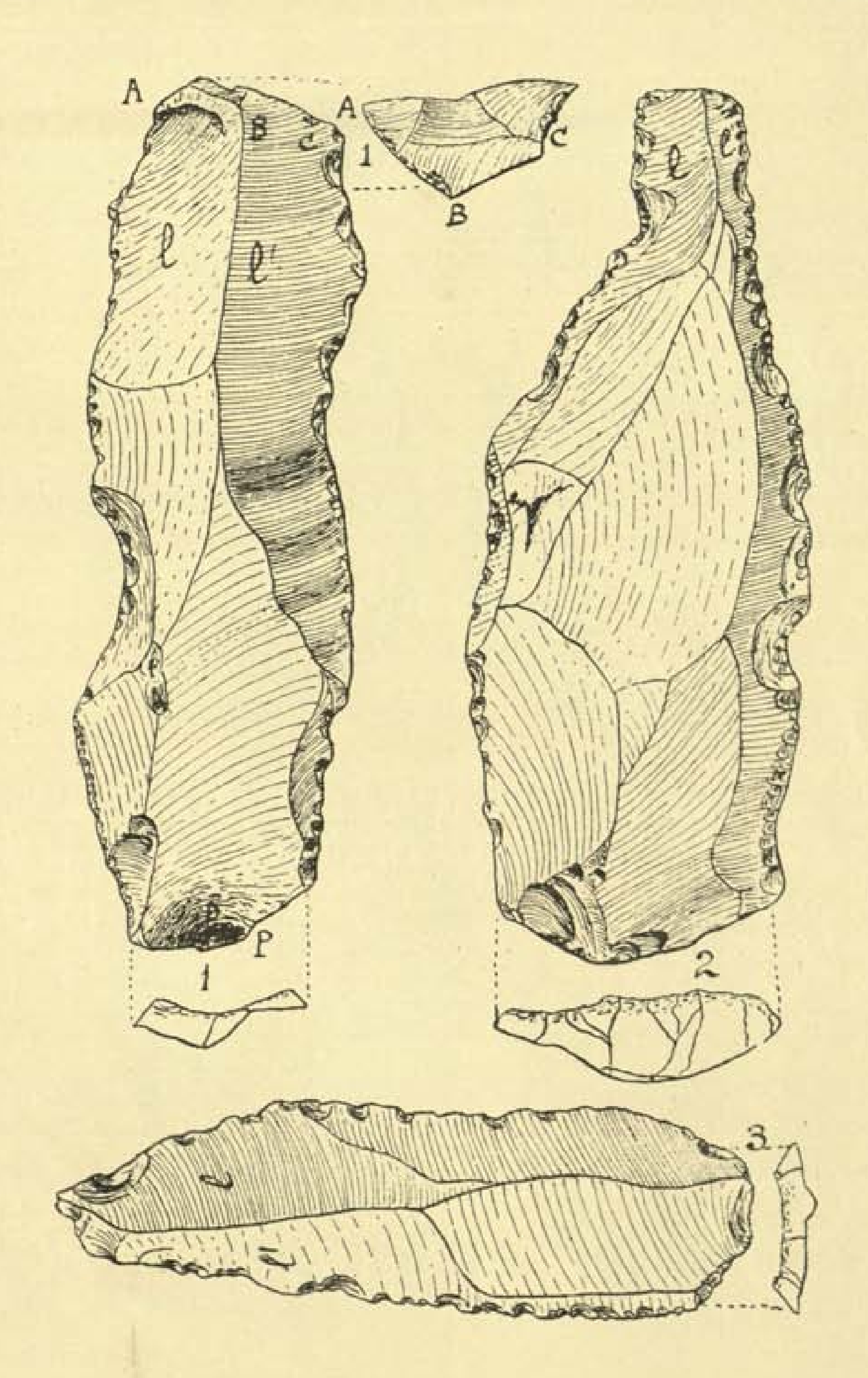

A
A'
l'
l'
Talon
1
2

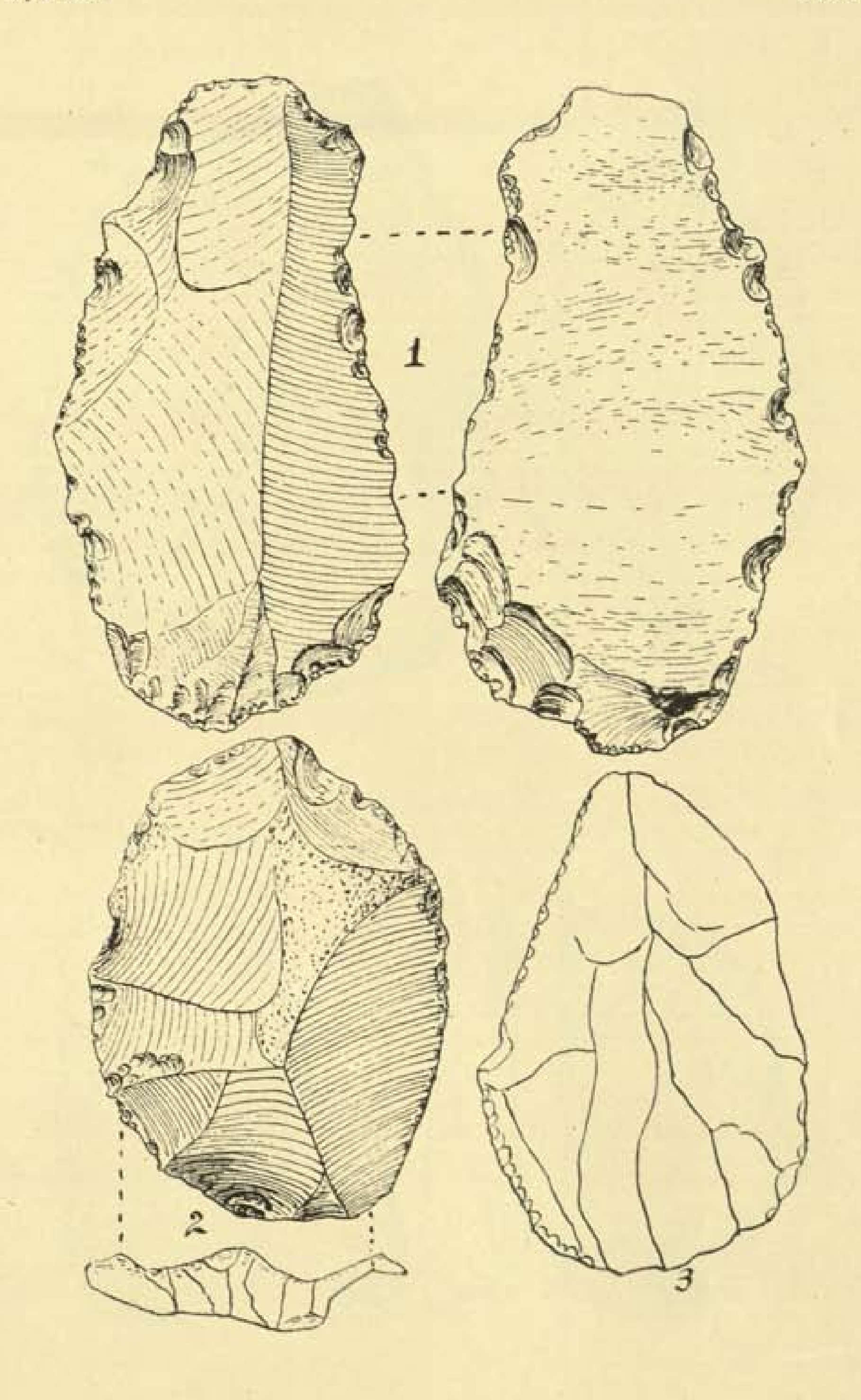



face supérieure
face inférieure

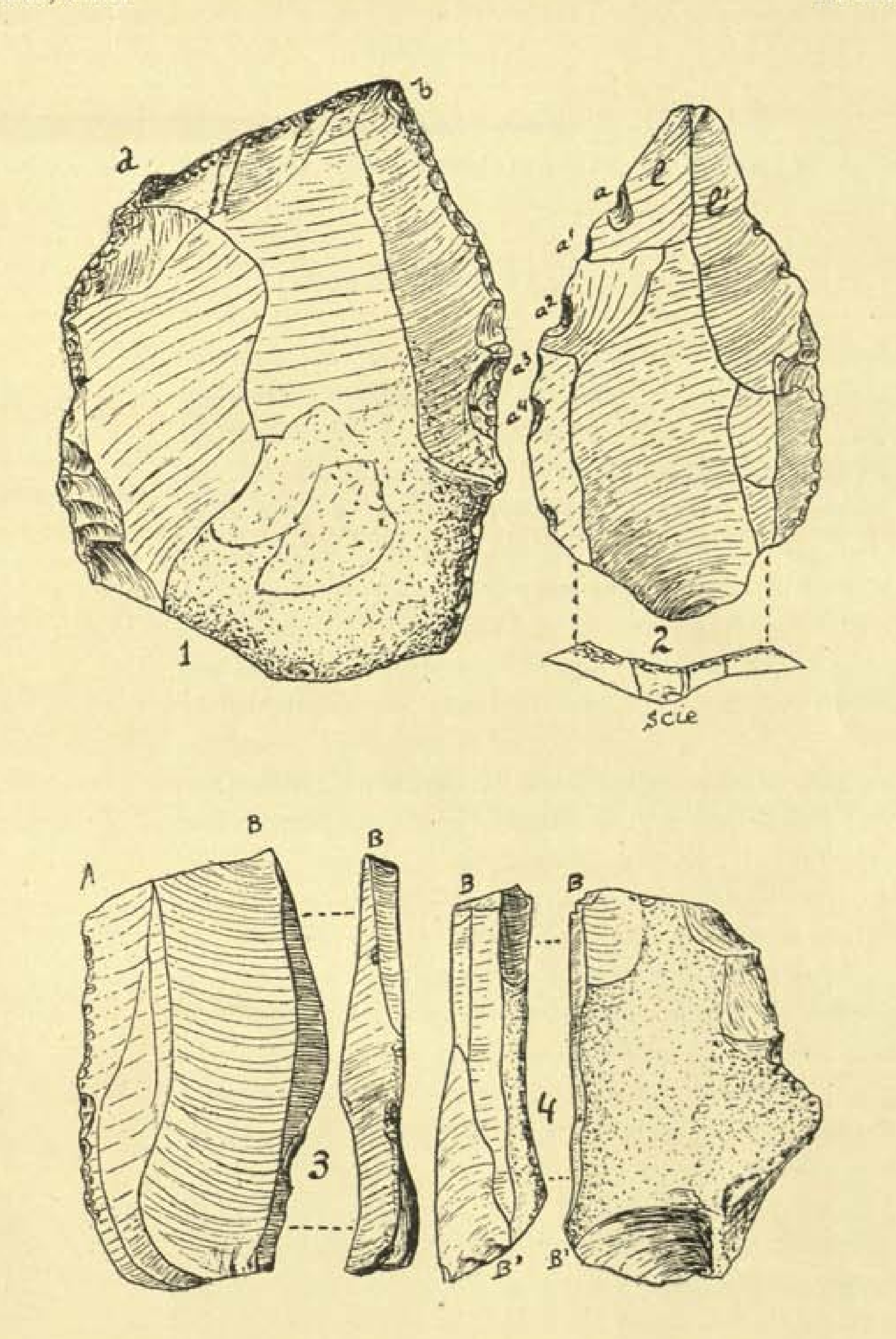


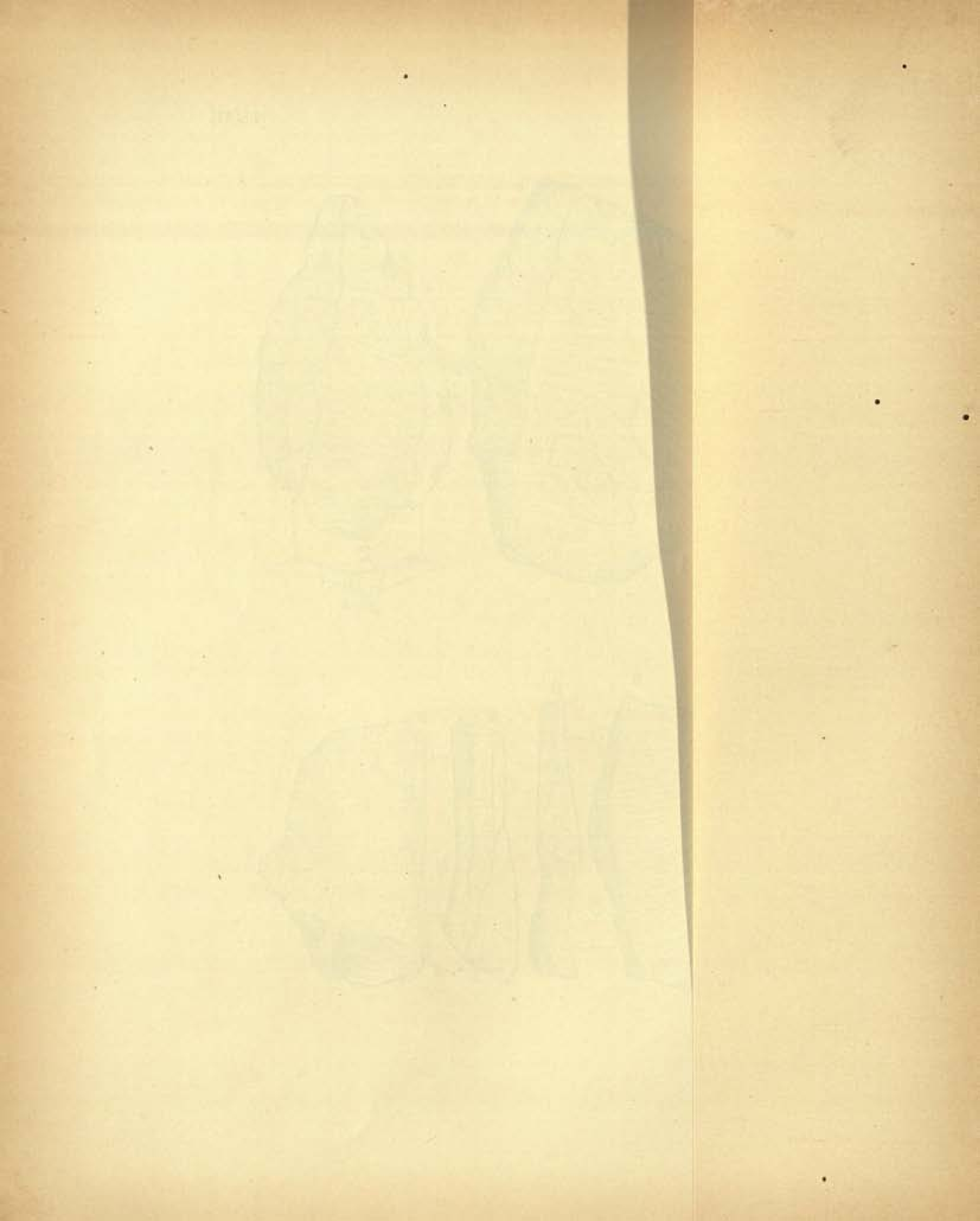

A
A'
l
l'
L
B
C
1
A
B
C
2


A
A
B
C
1
C
B
l
l'
l
l'
P
1
2
3


1
2
3




a
b
1
a
e
e
a'
a2
a3
a4
2
scie
A
B
B
B
B
3
4
B'
B'



NOTES

SUR

LES VOYAGES DE SINDBÂD LE MARIN

PAR

M. PAUL CASANOVA.

L'histoire nous apprend que les débuts de la dynastie abbasside furent très brillants. La période qui s'étend du règne d'al Manṣoûr (136 Hég. = 754) à celui d'al Mâmoûn (198-218 = 813-833) fut d'une rare splendeur, qui s'est concentrée dans l'histoire et la légende d'Haroûn ar Rachîd, petit-fils du premier et père du second. Par une coïncidence unique, tout l'ancien monde jouissait en même temps d'une prospérité parfaite. En Occident, Charlemagne reconstituait l'empire romain et s'efforçait de rallumer les foyers de la civilisation latine. En Extrême Orient, la Chine connaissait, sous la dynastie des T'ang, la plus heureuse période de sa longue existence. Même l'empire byzantin devait obtenir, un peu plus tard il est vrai, avec la dynastie macédonienne, un instant de répit dans sa longue agonie.

Mais bientôt, en Occident, la famille de Charlemagne sombra dans les divisions, et la barbarie germanique reprit le dessus. Le funeste traité de Verdun, dont la France porte toujours la plaie béante que tant de luttes héroïques et sanglantes n'ont pu encore fermer, ouvrait l'ère des guerres sans cesse renaissantes qui ont si longtemps entravé de ce côté l'œuvre de la civilisation. En Orient, la Chine fut également en proie aux discordes et se débattit dans une impuissance qui devait, quelques siècles plus tard, la livrer aux hordes mongoles. L'empire arabe, par l'imprudence de ses khalifes, allait être la chose des mercenaires turcs et connaître toutes les déchéances.

Nulle part, certes, plus qu'à Baghdâd, foyer presque unique à ce moment de la civilisation musulmane, ne se firent sentir et la rapidité de l'élévation et la précipitation de la chute. Placée au centre de l'ancien monde, entre les grandes voies maritimes et terrestres qui relient l'extrême Occident à l'extrême Orient, cette ville célèbre regorgeait des richesses que le transit y faisait affluer.

D'ailleurs la région qu'elle domine, au milieu des canaux qui rejoignent le

Tigre et l'Euphrate, est une des plus fertiles du monde. Dans les pays d'Orient, où les pluies sont rares, l'agriculture vit surtout d'irrigations, et cela est vrai particulièrement de la Basse-Mésopotamie comme de toute l'Égypte. Si les irrigations sont régulières et bien ordonnées, si la sagesse et la justice président à leur distribution, la richesse du sol se développe rapidement. Aussi, plus que partout ailleurs, une bonne administration et une autorité éclairée y engendrent la prospérité. Les troubles politiques, les brigandages, amènent la misère. Sous l'habile tutelle des premiers Abbassides, l'agriculture et le commerce prirent une extension incomparable, et il semble que l'augmentation de la richesse se soit faite très vite. Kisâï rapporte ce propos d'Haroûn ar Rachîd : «Du temps d'al Manṣoûr, le dirhem avait plus de valeur que n'en a le dinar aujourd'hui[1]». Or le dinar est d'environ 4 grammes et demi d'or, le dirhem de 3 grammes d'argent. Kremer a montré comment, vers ce temps, on cessait d'évaluer les revenus de l'empire en dirhems pour compter en dinars[2]. Mas'oûdî nous a donné, dans les *Prairies d'or,* quelques détails sur les richesses accumulées à cette époque. La mère d'Haroûn ar Rachîd, Khaïzourân, avait un revenu de 160 millions de dirhems, plus de 100 millions de francs, qui devaient avoir alors une valeur relative bien supérieure. L'année où elle mourut (173 Hég.), Haroûn, son héritier, s'enrichit aussi des dépouilles d'un cousin de son père, Mouḥammad ibn Souleïmân (ibn 'Alî ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs), qui laissait plus de 50 millions de dirhems, sans compter les terres, les maisons et autres propriétés de rapport; son revenu était de 100.000 dirhems par jour[3]. Ṭabarî rapporte qu'Haroûn, ayant appris l'arrivée des bateaux qui apportaient de Bassorah tout ce qu'on avait trouvé chez le défunt «qui fût digne du khalifat, مما يصلح للخلافة», fit tout entrer dans son trésor, sauf l'argent comptant. Il fit faire des billets ou bons, صكاك, qui furent soustraits à la connaissance des services de comptabilité et sur lesquels diverses sommes étaient écrites. Courtisans et chanteurs en reçurent, envoyèrent leurs domestiques, qui prirent dans les bateaux la part inscrite sur lesdits

[1] Baïhaḳî, *Kitâb al maḥâsin wa-l masâwi*, édit. Schwally, Giessen 1902, p. 503. Cf. *Journal asiatique*, 1918, 11e série, t. XII, p. 459.

[2] *Ueber das Einnahme Budget des Abbassiden Reiches vom Jahre 306 H. (918-919)*, Vienne 1887 (extrait du tome XXXVI des *Denkschr. d. philosoph. histor. Klasse d. Kais. Akad. d. Wissensch.*), p. 7.

[3] *Prairies d'or*, édit. et trad. Barbier de Meynard, VI, p. 289.

bons. Pas un dirhem ni un dinâr n'en revint à la caisse du Trésor public[1].

Mouḥammad ibn Souleïmân devait avoir gagné cette fortune célèbre dans son gouvernement de Bassorah, qui, un moment, s'était étendu à toutes les provinces maritimes des deux côtés du golfe Persique, le Bahreïn, l'Oman, les districts d'al Ahwâz et du Fars, etc.[2]. C'est dans ces régions qu'on pouvait, en pressurant les marchands de retour des fructueuses expéditions maritimes, se faire de brillants revenus[3]. C'est sur mer, en effet, que se faisaient les fortunes les plus prodigieuses et les plus rapides. On racontait des histoires comme celle de Sa'îd le pauvre d'Aden; il avait remis à un capitaine de navire qui partait pour les mers d'Orient un peu de gros sel dans une cruche, à charge de lui acheter une bénédiction, *barakat*. Or, arrivé à destination, le capitaine entendit crier : «Qui veut une *barakat?* ». C'était le nom d'un poisson. Acheté en échange d'un peu de sel, le poisson est vidé pour être conservé dans le reste du sel. On y trouve une perle énorme, qui fut plus tard vendue au khalife al Mou'tamid pour 100.000 dirhems; elle valait plus du double. Telle fut l'origine de la fortune des enfants de Sa'îd[4].

[1] *Chronique*, édit. de Goeje, III, p. 607-608. Voir encore sur ces richesses, Aboû-l Maḥâsin, *Noudjoûm*, édit. Juynboll, I, p. 471.

Y a-t-il une réminiscence de ce richissime gouverneur de Bassorah dans le conte d'Aboû-l Ḳâsim de Bassorah, dont la générosité et la richesse rendent jaloux le khalife Haroûn ar Rachid? (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, V, p. 8-10. Ajouter : Radloff, *Proben aus der Volksliteratur... Süd-Sibiriens*, Saint-Pétersbourg 1872, IV, p. 120 et 310).

[2] *Chronique*, édit. de Goeje, III, p. 501 (année 163); 605 (année 170). Parmi ces provinces figure en ces deux passages une dont le nom m'est inconnu : القرض. Ni dans les géographes édités par de Goeje, ni dans Yâḳoût, Hamdânî, Aboû-l Fidâ, je ne l'ai retrouvé.

[3] Comparer l'aventure du Juif enrichi et pressuré, dans les *Merveilles de l'Inde*, édit. Van der Lith et trad. Devic, Leyde 1883-1886, p. 107. Sur Bassorah «ville commerciale par excellence», voir les remarques de Van Vloten, *Le livre des avares*, par ... al-Djahiz de Basra, Leyde 1900, p. II.

[4] *Merveilles de l'Inde*, p. 96-97. Cette aventure a probablement donné naissance au conte de Kaslâne, le paresseux, que sa mère oblige à donner 5 dirhems à un capitaine de navire pour les faire fructifier. L'aventure est compliquée d'histoires de génies et de talismans, mais le résultat est le même : fortune extraordinaire venue de rien (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VI, p. 64-67). L'historien persan Waṣṣâf raconte une autre légende du même type; c'est un chat offert par une pauvre veuve de Sîrâf à titre de pacotille à faire valoir. Il est acheté à un prix extraordinaire dans un pays dévoré par les souris, où on ne connaît pas les chats; d'où fortune de la veuve et de son fils Ḳaïs, qui crée un nouveau royaume, celui des îles de Ḳaïs. Ce rapprochement a été fait par Clouston (*Popular tales*, II, p. 65 et seq.), citant la traduction de Waṣṣâf par Sir Gore Ouseley, *Biographical notices of Persian Poets*, Londres 1846 (*Orient. Transl. fund*),

Les *Merveilles de l'Inde*, comme la *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*[1] et divers récits de Mas'oûdî dans les *Prairies d'or*, apparentés de très près à la *Relation*[2], ne sont que la continuation d'un cycle de légendes maritimes qui avaient pris naissance sous Haroûn ar Rachîd et qui nous ont été transmises par les *Mille et une Nuits*. Je veux parler des fameux voyages de Sindbâd le marin. On y voit sur le vif les habitudes de faste et de générosité si en honneur à cette époque, et l'on y apprend comment des fortunes inattendues s'édifiaient à Baghdâd sous le règne du légendaire khalife. A travers les récits merveilleux qui sont mis dans la bouche de Sindbâd on reconnaît aisément des détails véridiques, que la verve bien connue des marins et des voyageurs a embellis certes, mais n'a pas encore gâtés par de trop grandes invraisemblances, ni surtout par des interventions surnaturelles[3]. Aussi ont-ils été étudiés de près par de nombreux savants et ont-ils attiré mon attention, lorsque j'ai voulu présenter à mes auditeurs du Collège de France le tableau de la société arabe dans les quatre premiers siècles de l'Hégire. J'ai pu sur plusieurs points ajouter quelques observations à celles de mes devanciers et voudrais les soumettre à la critique.

Tout d'abord, comme adjonction à la bibliographie de Chauvin[4] je ferai les remarques suivantes :

Page 6, dernières lignes. *Der historische Kern in Sindbad's Seefahrten*, dans *Ausland*, 1860, n° 36, n'est, comme je l'ai vérifié, sur l'indication même du sous-titre, que la traduction littérale d'un article du journal de Dickens, *All the year round*, 2e volume (14 janvier 1860), p. 268-270. Cet article

p. 230. Ce dernier remarque que l'histoire du célèbre Whittington, lord-maire de la cité de Londres, contient un épisode du même genre. Clouston (*loc. cit.*, p. 77) le résume dans ces mots : «he bought a cat for a penny and sent her a venture beyond sea for which he got great riches in exchange».

On trouvera dans la *Revue des Traditions populaires*, décembre 1919 (XXXIV, p. 263-266), une variante du récit avec foisonnement par trois (coq, faucille, chat).

Je dois noter que Burton (*Arabian Nights*, édit. orig. X (*Terminal Essay*), p. 151) a très bien vu que l'histoire de Kaslâne (Abu Mohammed hight Lazybones) appartient au cycle de Sindbâd «with a touch of Whittington and his Cat».

[1] Éditée et traduite par Reinaud, sous ce titre, Paris 1845, 2 vol.

[2] Reinaud, *op. cit.*, *Discours préliminaire*, p. xvi-xxi et *passim*.

[3] Sauf cependant dans la deuxième version du septième voyage, qui est une altération fort vraisemblablement très tardive.

[4] *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes...*, VII, *Les Mille et une Nuits* (4e partie), Liége et Leipzig 1903, p. 1-7.

est intitulé *Sindbad come true*, et est inspiré en partie du livre de Sir James Emerson Tennent, *Ceylon*, Londres 1860, 4e édit., 2 vol. (I, p. 596-597; II, p. 400-538), et en partie du livre de R. H. Major, *India in the fifteenth century*, 1857, que Chauvin a signalé immédiatement avant la mention de l'article d'*Ausland*. Les principaux passages de l'Introduction sont : pages xxx (analyse du mémoire bien connu de Walckenaer) et xxxvi (le *rukh* d'après Hole et d'autres auteurs); il termine p. xlv son étude de Sindbâd; page xxiii, il avait parlé des voyages de Soliman (la *Relation*) d'après Renaudot, Reinaud, Maury.

Page 7, je voudrais ajouter le livre, trop peu connu, de Devic, *Le pays des Zendjs ou la côte orientale d'Afrique au moyen âge (Géographie, Mœurs, Productions, Animaux légendaires) d'après les écrivains arabes*, par L. Marcel Devic, Ouvrage couronné par l'Institut, Paris, Librairie Hachette et Cie, 79, Boulevard Saint-Germain, 79, M DCCC LXXX III. — Montpellier, Typographie et lithographie de Bœhm et fils, in-8°, 280 pages (y compris le titre et le faux titre). Il y est question non seulement de la côte d'Afrique, mais aussi de la mer des Indes, et l'on y trouve plusieurs allusions à des épisodes de la *Relation*, des *Merveilles de l'Inde* et des *Voyages* de Sindbâd (entre autres, pages 236-254, une étude sur les oiseaux gigantesques, qui doit prendre place dans la liste dressée par Chauvin, *ibid.*, p. 12-13, et dont j'aurai à reparler).

Il convient de signaler aussi un article de W. Golénischeff dans les *Actes du Congrès des Orientalistes de Berlin*, septembre 1881, *Erste Hälfte III Afrikanische Section*, p. 100-122, où sont faits des rapprochements (p. 113 et seq.) entre les contes de Sindbâd le marin et le récit de naufrage que contient le papyrus n° 1115 de l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg[1].

[1] Il a repris et développé ce travail en 1906 dans le *Recueil de travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes* (connu sous le nom de *Recueil Maspero*), vol. XXVIII (1906). Il revient sur ces rapprochements, qu'il maintient, dit-il, malgré les objections que lui avait faites Maspero. En 1912 il a donné le texte du papyrus sous le titre de *Conte du Naufragé* (*Bibliothèque d'Étude de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. II, le Caire 1912), mais il ne l'étudie qu'au point de vue grammatical et lexicographique, sans nouvelle discussion sur le fond même du récit. Cf. une étude récente de M. Eug. Dévaud, de Fribourg (Suisse), dans le *Recueil de travaux*, XXXVIII (1916), p. 188-210. On y trouvera la bibliographie du sujet (ajouter que la première publication est celle des *Actes du Congrès de Berlin*, 1881).

Burton (*Arabian Nights*, édit. orig. X (*Terminal Essay*), p. 152-153) fait une assez vague allusion à ce «Coptic travel-tale».

I. — LA DATE DU CONTE.

La première question que je vais examiner ici est celle de l'époque probable où les *Voyages* ont été rédigés. La seconde est celle de leur rapport avec le recueil des *Mille et une Nuits*. Elles sont d'ailleurs intimement liées.

Dans son mémoire paru dans la revue hollandaise, le *Gids*, de 1889, de Goeje[1], qui en a fait jusqu'ici l'étude la plus complète, est d'avis qu'ils font partie de la rédaction la plus ancienne des *Mille et une Nuits* et qu'ils ont été écrits à Baghdâd au xe siècle de notre ère[2] (vers 300 de l'Hégire). Nöldeke émet sensiblement la même opinion et en place la rédaction au plus tard en 300 à Bassorah[3]. La rencontre de ces deux savants, qui écrivaient presque en même temps, est typique. On peut dès lors s'étonner que Brockelmann, qui cite la note de Nöldeke, affirme dans son histoire de la littérature arabe (II, p. 59) que le roman maritime de Sindbâd est parmi les récits qui se sont glissés dans les 1001 nuits, quoique ayant eu originairement une existence indépendante. M. Clément Huart a enchéri à son tour en ces termes : «En outre on a introduit, pour ainsi dire de force, dans ce cadre d'historiettes populaires... même un roman d'aventures maritimes, l'histoire de Sindbâd le Marin[4]». Et, dans le compte rendu qu'il faisait du *Recueil de relations de voyages relatifs à l'Extrême Orient* publié récemment par M. Gabriel Ferrand, il estime que les *Voyages* y sont «classés à tort sous la rubrique *Mille et une Nuits;* on sait que ces *Voyages* ne font pas partie du fameux recueil de contes[5]».

[1] Pour les indications bibliographiques complètes, se reporter au livre de Chauvin, cité plus haut.

[2] Page 279 : «reeds tot de oudste Arabische redactie de Nachtvertellingen behoord hebben en, naar mijne meening, stellig in de 10e eeuw en wel in Bagdad zijn geschreven».

[3] *Zu den ägyptischen Märchen*, dans *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, XLII, 1888, p. 68. Ayant parlé de ce qu'il appelle dans les *Mille et une Nuits* «zu dem wenigstens stofflich noch aus der alten Baghdader Sammlung herrührenden Bestande», il ajoute dans la note 2 : «Zu letzterem rechte ich neben vielen mehr novellistischen Erzählungen im besondern die Fahrten Sindbads die einen blühenden Seehandel von Basra zur Voraussetzung haben und spätestens 300 d. H. abgefasst sind».

[4] *Littérature arabe*, Paris 1902, p. 394.

[5] *Journal asiatique*, 1918, 11e série, t. XII, p. 174. M. Huart a pour lui l'autorité de S. de Sacy, qui a écrit dans sa dissertation sur les *Mille et une Nuits :* «Comme tous les critiques en tombent d'accord, les Sept voyages de Sindbad le marin... sont des interpolations tout à fait étrangères aux *Mille et une Nuits*» (*Revue de

Je ne partage pas cette opinion de mon savant collègue et vais développer mon point de vue.

Nöldeke donne une indication rapide, sans discuter la date qu'il propose. De Goeje au contraire raisonne. Il se fonde sur ce que certaines parties du texte des *Voyages* sont identiques à des passages de l'ouvrage géographique d'Ibn Khordâdbeh, qui écrit vers le milieu du IXe siècle, et que, d'autre part, l'influence de ces *Voyages* est attestée sur des romans occidentaux aux XIe et XIIe siècles, d'où la probabilité du Xe siècle pour la rédaction des *Voyages*[1].

J'avoue que ce raisonnement ne me paraît pas concluant et que je suis plutôt frappé d'un fait que j'avais déjà remarqué et que M. G. Ferrand a très justement énoncé, c'est que Sindbâd ne parle pas de la Chine : il ne dépasse pas les îles de la Sonde[2]. Or tous les récits maritimes que reproduit M. Ferrand, et ils sont nombreux, font à la Chine une part importante; Ibn Khordâdbeh en parle également. Lorsque Sindbâd parle des ceintures que l'on fait avec les cornes du rhinocéros[3], il ne dit pas que ces ceintures sont très recherchées en Chine, mais Ibn Khordâdbeh, qui fait une description semblable, le dit[4]. C'est donc plutôt ce dernier qui serait le copiste. Il est cependant plus rationnel de supposer qu'Ibn Khordâdbeh a utilisé des données antérieures, également connues du rédacteur des *Voyages*, en y ajoutant d'autres encore inconnues de ce dernier. On peut encore supposer, si l'on veut que ces données aient été empruntées au géographe, qu'elles ont été ajoutées après coup, dans une rédaction tardive. Sur un point, cette deuxième

Paris de 1829, t. V, p. 72, et *Moniteur universel* de 1829, p. 1802, col. 1). Cf. un autre mémoire sur le même sujet dans les *Mémoires de l'Institut Royal de France* (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*), t. X, p. 30-65.

* Ce n'est pas manquer au respect dû à la mémoire de l'illustre orientaliste que de dire que cette dissertation n'a rien ajouté à sa gloire et que le progrès des études arabes a conduit les savants modernes à d'autres conclusions que celles qu'il y a adoptées.

[1] *Op. laud.*, p. 311.

[2] *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême Orient du VIIIe au XVIIIe siècles*, Paris 1894 (t. II), p. 564.

[3] Langlès-Savary, p. 483 : وذكروا ان هذا القرن يصير منه مناطق كل منطقة تساوى الف دينار (fin du 2e voyage).

[4] Édit. de Goeje, p. 67 : فيتخذه اهل الصين مناطق تبلغ المنطقة ما بين ثلثمائة دينار الى ثلثة الاف دينار الى اربعة الف دينار. Je dois reconnaître cependant que deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, le 3615 et le 3646, mentionnent aussi les Chinois, اهل الصين. Les éditions (autres que celle de Langlès) ne parlent pas des ceintures. Il en est de même des manuscrits de la même Bibliothèque 3647, 3648, 3649.

hypothèse paraît confirmée par un manuscrit de la Bibliothèque nationale : dans le passage où Sindbâd parle, au début de son premier voyage, de la mer Orientale et de ses limites, il est dit que ces indications sont tirées du livre *des routes et des royaumes*, المسالك والممالك [1]. C'est précisément le titre de l'ouvrage d'Ibn Khordâdbeh, et bien que d'autres géographes aient également donné ce nom à leurs livres [2] et qu'Ibn Khordâdbeh n'en soit peut-être pas l'inventeur, on peut croire que c'est à lui que se réfère ce texte. Mais pourquoi cette mention unique? Il est bien d'autres passages communs avec le géographe, comme de Goeje l'a montré. Si le rédacteur du manuscrit l'avait su, il les aurait signalés. Il est probable que c'est par hasard qu'il a remarqué celui-là et qu'il l'a indiqué pour faire parade de son érudition; je ne pense pas que l'indication appartienne au texte primitif. En un mot, l'identité incontestable des deux textes dans différents passages n'empêche pas, à mon avis, leur indépendance réciproque; l'un et l'autre peuvent avoir puisé aux mêmes sources. Dans ce cas, Sindbâd, qui ne connaissait pas la Chine, a dû faire sa relation à une époque antérieure à Ibn Khordâdbeh, qui la connaît.

Quelle est cette époque? C'est ce qu'il est difficile de dire, la question des rapports entre la Chine et l'empire des khalifes n'étant pas encore bien élucidée. Reinaud signale l'établissement de commerçants arabes à Canton dès 758 de notre ère, donc bien avant Haroûn ar Rachîd (786), et une ambassade de ce khalife auprès de l'empereur « quelque temps après ». Il parle ensuite des relations des empereurs avec les régions occidentales et affirme que leur puissance s'étendit pendant quelque temps jusqu'aux bords de la mer Caspienne [3]. Mais ce sont des relations par les routes terrestres; les relations par des routes maritimes résultent-elles de cet établissement des commerçants arabes à Canton dès 758? Il faudrait alors reporter les *Voyages* de Sindbâd bien avant cette date et attribuer à Manṣoûr (754-775) ce que

[1] Catalogue de Slane, n° 3648, 3 v°.

[2] Iṣṭakhri et Bekri; cf. Brockelmann, *Arab. Litter.*, I, p. 229, 476.

Ḥâdjî Khalfa (édit. Flügel, V, p. 509-612) compte une quinzaine d'auteurs différents ayant adopté ce titre; mais son énumération est un peu confuse.

[3] *Op. cit.*, *Discours préliminaire*, p. cix et cxxix-cxxx. D'autres auteurs que j'ai consultés, comme Richthofen, *China*, Berlin 1877 (I, p. 530-578), et Bretschneider, *On the knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arabs...*, Londres 1871 (p. 6-11), n'éclaircissent pas la question.

l'auteur des *Voyages* attribue à Haroûn ar Rachîd. C'est le cycle haroûnien des *Mille et une Nuits* qui se serait emparé de l'épisode au profit de son khalife favori. C'est fort possible. Cependant pour les raisons que j'ai indiquées plus haut, je crois que la grande fortune de Bassorah, due à l'extension des voyages dans la mer des Indes, doit dater plutôt du temps d'Haroûn ar Rachîd, où un brusque changement dans la richesse publique et privée semble bien s'être manifesté. J'adopte donc, jusqu'à plus ample informé, la donnée historique des *Voyages :* « à l'époque du khalife Haroûn ar Rachîd[1] ».

Je considère également comme authentique l'ambassade du roi de Ceylan (Serendîb) au khalife par l'intermédiaire d'un négociant amené, par un naufrage ou autrement, dans l'intimité de ce roi. L'histoire des expéditions maritimes de tous les temps est pleine d'épisodes semblables, et il n'y a aucune raison de mettre celui-là en doute. Je conclus que les récits de Sindbâd sont authentiques dans leur ensemble et que leur relation a servi de base aux renseignements utilisés plus tard par Ibn Khordâdbeh sur l'Inde, soit que cette relation appartienne au véritable ambassadeur, soit qu'elle ait été ajoutée au récit de l'ambassade pour en faire un ensemble qui a été rattaché plus tard à un épisode des *Mille et une Nuits.*

Avant de parler de cet épisode, il est bon de signaler dans la formation des littératures populaires ce que j'appellerai la loi du foisonnement. Un récit est doublé, triplé, ou amplifié davantage par répétition au fur et à mesure qu'il passe de bouche en bouche. Le plus souvent, c'est le nombre fatidique trois qui est adopté. Ainsi, dans les *Mille et une Nuits,* il n'y a qu'un bossu mort par accident et dont le cadavre encombrant déclenche de nombreuses péripéties[2]; dans le conte des trois Ménestrels[3], il y a trois bossus. Dans le thème des animaux secourables, d'où est dérivé le thème des animaux reconnaissants[4], je suis convaincu qu'il n'y a eu au début qu'un poisson, le dauphin

[1] Ces mots figurent dans le titre des rédactions isolées et dès la première ligne des rédactions appartenant aux *Mille et une Nuits.*

[2] Chauvin, *Bibliogr. ar.*, V, p. 180-182. Sur le cadavre embarrassant, cf. *ibid.*, p. 217-218. L'épisode des *Mille et une Nuits* fait voyager le cadavre *trois fois.*

[3] Bédier, *Des Fabliaux*, Paris 1911, 3ᵉ édit. (conforme à la 2ᵉ), p. 236-246; cf. E. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris [1886], II, p. 333-337. Dans le conte annamite qu'il y mentionne, il y a *quatre* cadavres.

[4] Pour la bibliographie de ce thème, voir Chauvin, *Bibliogr. ar.*, II, p. 107.

de la légende grecque secourable à l'homme par pure sympathie; il a été associé à plusieurs autres, généralement deux, dans les innombrables variantes de ce thème. Dans le conte de Tapalapautau, si magistralement étudié par le regretté E. Cosquin [1], l'aventure du naïf qui obtient du bon Dieu deux talismans, les perd et les regagne par un troisième, il n'y a eu probablement au début que deux talismans : le premier acquis et perdu, le second servant à retrouver le premier. Le thème du deuxième talisman servant à retrouver le premier perdu est un des plus fréquents du folklore. J'en prépare une étude sous la forme restreinte de l'anneau perdu et retrouvé [2]. Je pourrais multiplier ces exemples, mais cela m'entraînerait trop loin, et je compte y revenir dans ladite étude. Je me contenterai de dire que les *Voyages* de Sindbâd présentent un exemple caractéristique du foisonnement : les deux voyages réels qui répondent aux sixième et septième de la rédaction actuellement connue ont été renforcés de cinq autres. Le premier en particulier, où Sindbâd est en relation avec le Maharadja, paraît bien un doublet du sixième. Les cinq premiers sont en quelque sorte une préface. Quant au septième, il a été, dans certaines rédactions, déformé complètement par l'introduction d'éléments surnaturels, génies, etc. [3].

J'en viens à cet épisode des *Mille et une Nuits* que ceux qui ont étudié les *Voyages* de Sindbâd ont laissé de côté, et qui cependant ne me paraît pas négligeable. C'est celui du portefaix, lequel est appelé tantôt Sindbâd et tantôt Hindbâd [4]. Les aventures de portefaix constituent dans l'ensemble des *Mille et une Nuits* un thème assez autonome sur lequel je voudrais dire quelques mots. D'abord il faut noter sur deux points au moins l'incontestable analogie

[1] *Contes populaires de Lorraine*, Paris [1886], I, p. 50-59.

[2] Je l'ai annoncée à la Société Asiatique le 10 janvier 1919. Voir le procès-verbal de la séance dans *Journal asiatique* de 1919, 11e série, t. XIII, p. 134.

[3] Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VII, p. 27-29. Burton a critiqué, au point de vue littéraire, l'agencement des *Voyages*. Pour lui, ce sont les premiers qui ont le plus d'intérêt et qui, par conséquent, auraient dû être reportés à la fin (*Arabian Nights*, édit. orig., X (*Terminal Essay*), p. 168). Cela peut se défendre, et j'y verrais volontiers la conséquence de ce remplissage par foisonnement populaire que je crois y reconnaître. Cette variante tardive de l'*Odyssée* n'a pas été composée par un Homère.

[4] Ou plus exactement : as Sindbâd السندباد (qui doit se prononcer correctement as Sindabâd ou as Sindibâd) et al Hindibâd (Hindabâd) الهندباد. L'article arabe se retrouve dans tous les textes que j'ai eus sous les yeux. La forme هندباد se rencontre aussi, mais exceptionnellement (voir plus loin, p. 128).

entre l'histoire du portefaix Sindbâd (Hindbâd) et celle du portefaix anonyme que la traduction de Galland donne immédiatement avant[1]. Dans celle-ci, la scène se passe aussi à Baghdâd du temps d'Haroûn ar Rachîd, que l'on voit paraître à un moment donné. L'aventure du portefaix sert de cadre à cinq histoires (de trois calenders et de deux dames).

Y a-t-il eu originairement un cycle du portefaix ou *ḥammâl?* Caylus donne un autre récit de portefaix assez singulier, dont je n'ai pas retrouvé l'origine[1]. Il se peut qu'il ait fait partie des traductions faites par les Jeunes de Langues et déposées à la Bibliothèque nationale, que Caylus aurait utilisées pour ses contes, s'il faut en croire Loiseleur-Deslongchamps[2]. Je ne l'ai pas retrouvé dans celles de ces traductions qui s'y trouvent encore aujourd'hui.

Ce portefaix, fils de famille ruiné (qui a peut-être inspiré le *Salvator* d'Alexandre Dumas[3]), se retrouve encore dans le conte du cinquième

[1] Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VI, p. 146.

[2] *Ibid.*, IV, p. 133. Chauvin renvoie, à ce sujet, à *J. des Sçavans*, 1763, janvier, p. 93. C'est l'édition in-12 d'Amsterdam; dans l'édition in-4°, c'est page 45. Le savant conservateur des Manuscrits orientaux à la Bibliothèque nationale, M. Blochet, m'a appris que ces traductions, qui appartenaient autrefois à un fonds spécial, ont été fondues dans le fonds turc, et il m'a communiqué le supplément manuscrit au Catalogue turc, où elles sont énumérées des nos 886 à 951. Je n'y ai pas retrouvé les prototypes des divers contes de Caylus, sauf peut-être dans le 950 où, au revers d'une carte à jouer qui y est insérée, un anonyme dit y avoir pris «quelques-unes des histoires neuves et jolies». Ce seraient les numéros suivants de la *Bibliographie des ouvrages arabes* de Chauvin : (Mille et une Nuits) 128 (avec un prologue) et 66 (Nazr Ayyar, dont Caylus a fait Naz Rayyar). Dans le manuscrit 944 on trouve aussi le n° 348 de Chauvin; mais c'est un conte très répandu, tandis que les deux autres ne sont connus que par Caylus.

On retrouve la même assertion que celle de Loiseleur-Deslongchamps, mais sans plus de preuves, dans une fiche fournie à Burton (qui n'en dit pas l'origine) sur le recueil de Caylus. *Arabian Nights*, édit. orig., X (*Appendix* II by W. F. Kirby), p. 510.

Quant au passage du *Journal des Sçavans*, il nous apprend seulement qu'il y a «à la Bibliothèque du Roi beaucoup de traductions d'Historiens Turcs et Arabes faites par les Enfans de langues». Il n'y est pas question d'emprunts par Caylus, comme le rapprochement fait par Chauvin semble le suggérer.

[3] *Les Mohicans de Paris; Salvator* (suite des *Mohicans de Paris*). Ce commissionnaire n'est autre qu'un fils naturel du marquis de Valgeneuse. Ruiné par un notaire faussaire, il passe pour suicidé, mais il s'est décidé au travail. La légende du grand seigneur portefaix est-elle une réminiscence du sobriquet de ḥammâl donné par les anciens Bédouins à leur chef? Voir la brillante étude du savant P. Lammens, *Berceau de l'Islam*, Rome 1914, p. 249-251.

A titre documentaire je rappellerai qu'en 324 Hég., Ibn al Athîr (*Kâmil*, édit. Tornberg, VIII, p. 239-240) signale un personnage appelé Aboû Dja'far Mouḥammad al Ḥammâl. Cf. De-

vizir[1] et, sous cette dernière forme, il s'apparente à celui du troisième calender, lequel a de commun avec Sindbâd l'enlèvement par le rokh. D'autre part, dans le conte de Caylus, il y a un élément d'un autre caractère, je veux dire la pierre lumineuse dont j'ai parlé ailleurs et sur laquelle j'ai réuni des notes assez nombreuses[2]. Cet élément appartient proprement au conte du cordier ou ḥabbâl et peut-être est-ce une confusion verbale qui a transformé le ḥabbâl en ḥammâl[3]. C'est là, je l'avoue, une hypothèse assez risquée; mais il est remarquable que le conte du ḥabbâl, qui chez Galland fait partie d'une trilogie appartenant au cycle haroûnien, est remplacé dans une autre forme de la trilogie (donnée par Spitta) par un épisode apparenté de très près à celui du troisième calender et à celui du cinquième vizir : l'enlèvement par le rokh dans un séjour de délices, suivi de l'épreuve de curiosité[4]. Dans la

Frémery, *Mémoire sur les émirs al-oméra*, Paris 1848 (*Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, 1re série, t. II), tirage à part, p. 19, 20, 30. — Il y avait à Baghdâd, dans la partie occidentale, la rue des portefaix, شارع الحمالين (Mas'oûdi, *Prairies d'or*, VIII, p. 283). Dans le conte de Ḥadjdjâdj et les coureurs nocturnes (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VI, p. 35), la version d'al Djâḥiḍh (*Le livre des beautés et des antithèses*, édit. Van Vloten, Leyde 1898, p. 52-53) parle d'un ḥammâl qui est mis à mort, tandis que les autres sont libérés, sans que la raison de cette sévérité soit donnée. Ibn Ṭiḳṭaḳâ rapporte la singulière aventure d'un ḥammâl de Baghdâd qui devint gardien des colombiers du khalife al Moustanṣir, puis prit sur son fils et successeur al Mousta'ṣim (640-656) un empire extraordinaire. Il devint son confident tout-puissant, ayant même le pas sur le vizir (*Fakhrî*, édit. Ahlwardt, Gotha 1860, p. 44; traduction Amar, *Archives marocaines*, 1910, p. 61).

[1] Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VIII, p. 47-48. Voir les remarques de Loiseleur-Deslongchamps, *Essai historique sur les contes orientaux des Mille et une Nuits*, Paris 1838, p. 136-138. C'est la reproduction de sa préface à l'édition des *Mille et une Nuits*, Paris 1838.

[2] *Le joyau d'Haroûn ar Rachîd*, dans *Journal asiatique*, 11e série, t. XII, p. 457-464.

[3] Si le ḥabbâl est lui-même né d'une confusion entre la pierre lumineuse djabal «montagne» et ḥabal «corde» (*Le joyau*, p. 457, 461, note 2), ce serait un curieux exemple des déformations dues à cette «maladie du langage» dont Max Müller a trop abusé, mais dont cependant on ne doit pas nier l'influence. Il suffit de ne pas y chercher l'explication *unique* des mythes, mais d'y voir une cause *accidentelle* de déviation des contes.

[4] Ce thème a fait récemment l'objet d'une longue étude très substantielle de M. Gaudefroy-Demombynes, *Cent et une Nuits*, Paris 1911, p. 39. Outre le récit, auquel je fais allusion, qui se trouve dans les contes arabes transcrits en caractères européens à la fin de la grammaire arabe de Spitta (*Grammatik des arabischen Vulgärdialectes von Ægypten*, Leipzig 1880, p. 444-448), il convient, je crois, de rapprocher le conte de la Corbeille donné par Caylus (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VI, p. 242), où l'épreuve a un caractère différent et où l'enlèvement et le retour se font toujours par la voie des airs, mais sans intervention ailée.

J'oserai proposer l'explication suivante de la

version de Spitta, le tailleur est enlevé par un oiseau (non spécifié) vers un séjour enchanteur dont il est chassé pour avoir ouvert une porte défendue. La trilogie de Spitta (le mendiant repentant, la jument battue, le tailleur effrayé) est, sauf le troisième épisode et la sanction que lui donne le sultan, à peu près identique à celle de Galland. Le tailleur (khayyâṭ) est donc assimilable au cordier (ḥabbâl) de Galland et au portefaix (ḥammâl) du conte du cinquième vizir. Sans parvenir à démêler exactement aujourd'hui les relations de cause à effet qui ont pu jadis réunir ces divers contes, on voit qu'ils ont un air de famille et qu'ils sont, par quelque côté, interchangeables, si je puis dire. Je ne crois donc pas qu'on puisse détacher Sindbâd des *Mille et une Nuits*[1]. Il appartient au cycle du portefaix, lequel est, peut-être, un des éléments essentiels de la légende haroûnienne, mais sur lequel nous n'avons pas encore de renseignements assez précis pour être affirmatifs.

Il est vrai que les *Voyages* se présentent très souvent d'une façon autonome, et l'on connaît un certain nombre de manuscrits où ils sont racontés isolément; mais cela peut se dire de beaucoup d'autres contes, en particulier de ceux qu'on trouve joints aux *Voyages* dans quelques-uns de ces manuscrits. D'ailleurs, je ne crois pas qu'on possède des procédés de précision pour décider de ce qui appartient ou n'appartient pas à l'ensemble des *Mille et une Nuits*[2].

constitution de ce thème. L'enlèvement par l'aigle (plus tardivement le rokh) est une réminiscence de Ganymède enlevé par l'oiseau de Jupiter au ciel, donc (pour des Chrétiens et des Musulmans) au paradis. L'idée du paradis a entraîné pour ces derniers l'épisode des quarante jeunes filles (les houris du Coran). Par les Chrétiens, comme par les Musulmans, il y a eu en outre contamination biblique : le paradis terrestre et ses délices; l'interdiction de goûter à l'arbre du bien et du mal; la fatale curiosité; la chute. La porte défendue, dont l'ouverture entraîne le malheur, n'est-elle pas une variante de la boîte de Pandore? Pandore est proprement l'Ève grecque.

[1] Remarquez encore que la deuxième version du 7e voyage est apparentée à Hasan de Bassorah, que Chauvin étudie avec raison sous la même rubrique que Sindbâd (*Bibliogr. ar.*, VII, p. 29-39). Or Ḥasan de Bassorah offre une des plus curieuses variantes de l'enlèvement par le rokh, le château des jeunes filles, la porte défendue, avec dénouement plus compliqué, mais heureux.

[2] Voir les intéressantes tentatives de Chauvin, *Recension égyptienne des Mille et une Nuits*, Liége-Bruxelles 1899, et d'Œstrup, *Studier over Tusind og en Nat*, Copenhague 1891 (voir Chauvin, *Bibliogr. ar.*, IV, 7 nos 19 P et 19 M). Ce dernier travail a été traduit et analysé en partie par Galtier dans *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, le Caire 1912, t. XXVII, p. 135-154, et repris par son auteur dans l'*Encyclopédie musulmane* (s *Alf laila*). Galtier (*ibid.*, p. 155-194) a fait la critique de la *Recension égyptienne* de Chauvin.

Ce qu'il y a de certain, c'est que quelques-unes des versions complètes des *Mille et une Nuits* contiennent les *Voyages*, et que c'est par ces derniers que Galland a été amené à la connaissance du célèbre recueil. A ce titre, le premier manuscrit qu'il a eu entre les mains et que je crois avoir retrouvé, constitue un document de premier ordre dans l'histoire littéraire, car c'est à lui que nous devons la première idée de la traduction de 1704, qui devait ensuite donner naissance à tant d'éditions, de traductions, d'imitations.

Loiseleur-Deslongchamps a remarqué le premier, je crois, que Galland avait d'abord connu les *Voyages* et les avait traduits en premier lieu[1]. Galland y fait allusion en ces termes dans son épître dédicatoire à la Marquise d'O: «J'ose vous demander pour ce Livre, la même protection que vous avez bien voulu accorder à la traduction Française de sept Contes Arabes, que j'eus l'honneur de vous présenter. Vous vous étonnerez que depuis ce temps-là je n'aye pas eu l'honneur de vous les offrir imprimez. Le retardement, Madame, vient de ce qu'avant de commencer l'impression, j'appris que ces Contes étaient tirez d'un recueil prodigieux de Contes semblables, en plusieurs volumes, intitulé *Les Mille et une Nuits*. Cette découverte m'obligea de suspendre cette impression et d'employer mes soins à recouvrer le Recueil.» Ces sept contes sont les sept voyages de Sindbâd, affirme Loiseleur-Deslongchamps, et Zotenberg, qui ne connaît pas cette affirmation, arrive à la même conclusion, mais c'est en apportant un nouvel élément qu'on peut considérer comme décisif[2]. C'est un passage de la correspondance de Galland avec l'évêque d'Avranches, Daniel Huet, à la date du 25 février 1701, ainsi conçu : «J'ai aussi une petite traduction, faite sur l'arabe, de contes qui valent bien ceux des Fées que l'on publia ces années dernières avec tant de profusion qu'il semble enfin que l'on en soit rebuté. Il y en a deux qui semblent avoir esté tirez d'Homère. En effet, l'on y reconnait dans l'un la fable de Circé[3] et celle de Polyphème dans l'autre[4].» Zotenberg a constaté, d'autre part, que le manuscrit des *Mille et une Nuits* qui avait appartenu à Galland

[1] *Essai historique*, p. 11.

[2] *Histoire d'Alâ al-din ou la lampe merveilleuse, texte arabe publié avec une notice sur quelques manuscrits des Mille et une Nuits* (*Notices et Extraits*, t. XXVIII, 1re partie, p. 167-320), p. 4 du tirage à part (Paris 1888).

[3] C'est l'herbe qui rend fous les naufragés (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VII, p. 19, note 1).

[4] C'est le géant anthropophage du 3e voyage (Chauvin, *ibid.*, p. 15-17).

et qui est à la Bibliothèque nationale ne contient pas les *Voyages*, et il s'est demandé pourquoi Galland les avait insérés ainsi entre le premier et le deuxième volume de sa traduction[1]. Je crois que c'est l'histoire du premier portefaix avec les trois dames de Baghdâd qui a entraîné le traducteur à utiliser, immédiatement après, les contes qu'il avait depuis si longtemps en portefeuille. C'est ce que prouve la transition adoptée par lui : « Sire, sous le règne de ce même Calife Haroûn ar-Raschid dont je viens de parler, il y avait à Baghdâd un pauvre Porteur. . . ». Cette liaison naturelle des deux contes est, je crois, une preuve indirecte de ce que j'ai dit plus haut sur le cycle du portefaix et la dépendance des *Voyages* à l'égard de ce cycle.

J'ai retrouvé, d'une façon tout à fait inattendue, les deux manuscrits dont Galland s'est servi et dont il avait tiré sa traduction avant de connaître tout le recueil. Ils sont tous deux à la Bibliothèque nationale, où ils sont accompagnés de quelques autres que j'ai examinés aussi. Je vais donner une notice des uns et des autres.

[1] *'Alâ al-din*, p. 4 à 9. Cf. les remarques de Loiseleur-Deslongchamps dans son édition des *Mille et une Nuits*, Paris 1838, p. xxxiv-xxxv, et son *Essai historique sur les contes orientaux des Mille et une Nuits*, Paris 1838 (qui reproduit la préface de l'édition), p. 103, § VIII, Manuscrits. J'ai soigneusement vérifié les assertions de Zotenberg et les ai reconnues scrupuleusement exactes. Pour ce qui est de l'ancienneté du manuscrit, je suis de son avis; je vais même plus loin que lui. Burton (*Supplemental Nights*, VI, p. 441, note 2) dit que Zotenberg l'a informé qu'il avait des raisons de croire le manuscrit plus ancien que la deuxième moitié du xive siècle (cf. Chauvin, *Bibliogr. ar.*, IV, p. 197, qui cite Burton (2e édit.), XII, p. 262, note 2). Je crois personnellement qu'il est du xiiie siècle. L'écriture est du style ayyoûbite (vers la fin des Ayyoûbites d'Égypte, 640 environ de l'Hégire). Pendant que j'étudiais le manuscrit à la Bibliothèque nationale en juin 1919, le hasard voulut que mon ami M. van Berchem, le maître incontesté de l'épigraphie arabe, s'y trouvât aussi. Sans le prévenir de la question, je lui soumis le manuscrit et il eut la même impression que moi. Je dois cependant ajouter que je crois avoir remarqué que l'évolution de l'écriture de Syrie retardait généralement sur celle de l'Égypte. Comme Galland dit, dans sa préface, qu'il a fait venir le recueil de Syrie, il est possible que le type ayyoûbite de ce manuscrit appartienne à une époque plus récente, peut-être à la fin du xiiie siècle, mais sûrement pas plus tard.

II. — LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Les deux manuscrits ayant appartenu à Galland portent dans le Catalogue de Slane les nos 3645 et 3646. Je désigne le 3646 par A; le 3645 et les suivants par B. Ce sont : B^1 le 3645, B^2 le 3667, B^3 le 5176 [1], B^4 le 3615, B^5 le 3648, B^6 le 3647, B^7 le 3649. Il n'y a que B^4 qui appartienne au recueil des *Mille et une Nuits;* les autres ne contiennent que les voyages de Sindbâd quelquefois avec un ou deux autres contes que l'on retrouve, d'ailleurs, aussi dans les *Mille et une Nuits.*

A. Le 3646, qui a conservé son cartonnage oriental primitif, porte à l'intérieur de ce cartonnage la signature de Galland. Je pense que c'est le premier qu'il a acquis, car il n'a aucun numéro d'ordre, tandis que le 3645, qui porte aussi le nom de Galland, en a un. Il a d'abord appartenu à la Bibliothèque de l'Arsenal [2]. Le premier feuillet au recto porte ces mots, que je reproduis textuellement : «hist. et avant. de Sainde Bade roman arabe an turc fort commun» et ce titre arabe : هذه قصة السندباد البحرى وما جرى له فى السبعة سفرات وما قاسا من الاهوال فى البحر. Le portefaix est appelé deux fois هندباد, mais le plus souvent الهندباد.

Le texte se distingue des autres par deux particularités; la première est qu'il parle dans le 6e voyage de la ville de Nâkoûs ناكوس, qui est à dix jours

[1] Ce numéro ne figure pas dans le Catalogue imprimé. Il appartenait au fonds des traductions et n'a été versé au fonds arabe que plus tard. C'est le seul des manuscrits utilisés par Langlès que j'aie pu identifier.

[2] Voici à ce sujet les renseignements que je dois à l'amabilité de M. Henry Martin, l'érudit administrateur de cet établissement.

«C'est par arrêté ministériel du 15 novembre 1860 que les 115 manuscrits orientaux qui s'y trouvaient, dont 26 arabes, ont été attribués à la Nationale; ils y ont été transportés le 30 mai 1861. Le manuscrit A appartenait en 1780 au marquis de Paulmy, fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Le catalogue manuscrit de Paulmy (manuscrit 6290 de l'Arsenal) lui donne le no 6054 B.» En effet, le cartonnage porte au revers du plat initial (qui est le plat final dans un manuscrit arabe) la mention B. d. no 6054 qui y répond. «Cardonne dressa en 1780 le catalogue des manuscrits et imprimés orientaux; le manuscrit autographe, avec annotations de Dom Poirier, en est également à l'Arsenal (manuscrit 5280).» (Lettres des 8 et 15 novembre 1919.)

M. Henry Martin m'a dit depuis que Dom Poirier y signale un autre manuscrit des *Voyages* comme disparu.

de Serendìb. J'y reviendrai dans le chapitre suivant. En second lieu, il donne pour l'échange des lettres entre le roi de Serendìb et le khalife Haroûn ar Rachîd une version divergente, dont je parlerai également dans le même chapitre. Il constitue donc à lui seul une famille.

La fin au 72 v° est ainsi conçue : تمت حكاية السندباد البحرى وما جرى له على التمام والكمال والحمد لله رب الانام.

L'écriture en est très tardive; il y a de nombreuses séparations par des points rouges et des traits à l'encre rouge sur les lettres allongées comme ل, ت, ـهـ, etc. Les cahiers numérotés sont tantôt de dix, tantôt de huit feuillets; le dernier de six; en tout 15 cahiers et 134 feuillets. Le catalogue dit qu'il est du XVIIe siècle. Je crois qu'on peut le dater de la fin même du dit siècle, et il n'est pas impossible qu'il ait été copié du temps même de Galland et à son usage.

A partir du 73 v°, il y a d'autres récits : Nour eddin et la belle Persienne, etc.

B[1]. Le 3645 est relié aux armes de Louis XIV. Sur le verso du 1er feuillet non chiffré : *Historia fabulosa cujusdam Sindabad marini; et Hindibad bajuli bagdadensis qui finguntur fuisse tempore Haronis Raschidi califæ constat septem capitulis seu narrationibus*[(1)]; le deuxième feuillet non chiffré est blanc; le troisième également non chiffré porte au recto quelques griffonnages arabes et quelques mots en français, au verso la mention : *Historia fabulosa Sindabad seu Syntipæ Arabice 1228*, et au milieu : *Gallandianus 12;* suivent quelques notes en français. La pagination régulière commence avec le 4e feuillet, chiffré 2. On y lit : بسم الله الواحد الابدى الازلى السرمدى وبه نستعين.

Une main européenne a écrit dans le blanc, réservé probablement par le copiste arabe pour un titre à l'encre rouge : نبتدى بعون الله تعالى وحسن توفيقه نكتب خبر السندباد البحرى والهندباد الحمال فى زمان الخليفة (*sic*).

Il termine 42 v° par ces mots : والحمد لله العزيز الجبار خالق الليل والنهار والجبال والابحار له الحمد والمجد والشكر وطيب الثناء والذكر الى الابد امين تم (*sic*).

L'écriture du mot *Gallandianus* est assez grande et appliquée, d'une encre pâle, tandis que celle du mot Galland, dans le manuscrit A, est plus rapide et d'encre très noire. M. Blochet est d'avis que c'est bien l'écriture de Galland

(1) Cette note me paraît être de la main de Galland.

dans l'un et l'autre cas : elle est représentée à la Bibliothèque par de nombreux manuscrits et ne peut être mise en doute. Il doit s'être écoulé un certain temps entre l'acquisition des deux manuscrits. Le catalogue (qui n'a pas tenu compte de ces mentions du nom de Galland) date le 3645 du XVIIe siècle. On peut admettre qu'il est plus ancien que le 3646, et je serais porté à le dater du début du XVIIe, peut-être de la fin du XVIe.

B². Le 3667 contient diverses histoires (voir le Catalogue). Au 31 v° on lit : بسم الله القديم الازلى وبه نستعين وعليه اعتمادى نبتدى بعون الله تعالى وحسن توفيقه نكتب قصة السندباد البحرى والهندباد الحمال فى زمان الخليفة هارون الرشيد.

Dans les remarques de son édition de 1814 (p. 145), Langlès signale une formule religieuse assez semblable à la précédente et dit qu'elle se trouve à la tête de la plupart des manuscrits qu'il a consultés (voir plus loin B³). Il pense que ces manuscrits n'ont pas été copiés par des Musulmans. Cette opinion est confirmée par le colophon du manuscrit 3667 qui, à la fin du 61 r°, contient la date du 5 kânoûn Ier et le nom de Naṣr Allah ibn al Ḥâdjdj Niʿmat connu sous le nom d'Ibn al Moubayyiḍ, élève du diacre Niʿmat Allah al Manṣoûr en l'année 1089 de l'hégire musulmane. تم وكمل بعون الله تعالى قصة الهندباد والسندباد فى اليوم الخامس من شهر كانون الاول نصر الله بن الحج نعمة الشهير بابن المبيض تلميذ الشماس نعمة الله المنصور فى سنة ١٠٨٩ الهجرة الاسلامية. Suit un fragment d'histoire qui s'arrête à la fin de 62 r°. Au 62 r°, note d'une autre main, en partie rayée, où l'on retrouve les mêmes noms avec la date de 1083 comme celle de la mort du père du copiste. La mention du mois de kânoûn prouve qu'on a affaire à des chrétiens syriens.

B³. Le 5176, comme je l'ai dit plus haut, faisait anciennement partie du fonds des traductions, où il avait le n° 81. C'est un des deux manuscrits de la Bibliothèque nationale que Langlès dit avoir utilisés; l'édition qu'il en a donnée en diffère en effet très peu, comme on le verra dans le texte de l'ambassade que je donnerai plus loin avec diverses variantes. Il y a deux feuillets blancs. Le début est ainsi conçu (1 r°) : بسم الله الحى الازلى[1] وبه نثقى وعليه

[1] Langlès : الواحد الابدى.

اعتمادى نبتدى بكتابة قصة السندباد البحرى والهندباد الحمال فى زمان خليفة بغداد.
Au f° 55 r° finit le récit des voyages et commence celui du cheval d'ébène.

Colophon : والحمد لله العزيز الجبار العزيز العالى المقدار خالق السما والارض والبر والابحار له المجد والحمد والمنة والاقتدار الى مدا الدهور والاعوام امين والحمد لله رب العالمين امين تم.

Après le texte arabe vient la traduction par « le sieur Choquet, Interprète du Roy à Seyde 1735 ». En tête de la traduction figure cette attestation : « J'ay lu, par ordre de Monseigneur le comte de Maurepas, la Traduction cy jointe de quelques avantures écrites en langue Arabe et j'ai trouvé cette traduction exacte et conforme au Manuscrit arabe, fait à Paris le 22 octobre 1736. Petis de la Croix, n° 43. » Texte et traduction sont reliés ensemble sous une couverture orientale ordinaire.

Je ferai remarquer ici que le n° 641 dont parle Langlès n'existe plus à la Bibliothèque nationale. Les recherches qu'a faites avec moi M. Blochet sont restées infructueuses. Le 641 de l'ancien fonds est catalogué aujourd'hui 1506 et est un fragment du *Mirât az zamân* du Sibṭ ibn al Djauzì. Le 641 supplément de l'ancien fonds (actuel 2037) n'est pas moins étranger à Sindbâd. Le manuscrit coté aujourd'hui 4492 contient un autre supplément rédigé par Reinaud; or M. Blochet m'y a montré ces détails suggestifs :

874 = 640 suppl.
875 = 642 suppl.
877 = 643 suppl.

ce qui prouve bien qu'un 641 suppl. a disparu. Il faut supposer, d'après les remarques très justes de M. Blochet, qu'il y a eu un deuxième supplément fait au début du XIXe siècle (le supplément de l'ancien fonds remontant au XVIIIe) dont il n'est pas resté de traces parce qu'il aura été fondu dans le supplément établi par Reinaud vers 1846. L'indication correcte du manuscrit de Langlès devait être : 641 deuxième supplément. Qu'est-il devenu? Peut-être comme cela arrive trop souvent, Langlès l'avait-il gardé chez lui et a-t-il été vendu avec sa bibliothèque après sa mort. Dans ces temps lointains, un grand désordre régnait à la Bibliothèque Royale, devenue Nationale, puis

Impériale, et les disparitions de manuscrits ou d'imprimés étaient malheureusement fréquentes[1].

Langlès indique cinq autres manuscrits : un qui appartenait à Caussin de Perceval, qui était copié de la main de Michel Sabbâgh[2]; un venant de Dom Raphaël, alors professeur d'arabe vulgaire à l'École des Langues orientales vivantes, dont j'ignore les destinées ultérieures; enfin trois rapportés d'Égypte par Marcel. De ces trois, un seul peut-être est revenu à la Bibliothèque nationale; ce serait celui qui proviendrait des Carmes d'Alep, au dire de Langlès, et qui répondrait bien au manuscrit 3667 d'origine chrétienne syrienne. Le titre que lui donne Langlès : كتاب خبر السندباد البحرى والهندباد الحمال فى زمان الخليفه ne concorde pas cependant exactement avec l'actuel, mais peut-être était-il sur la couverture primitive qui a été remplacée (probablement sous le second Empire) par une couverture des plus ordinaires.

En tout cas, il est bien singulier que Langlès ait complètement ignoré l'existence des deux manuscrits de Galland. B[1] était déjà à la Bibliothèque, puisqu'il appartient à l'ancien fonds (n° 1547), et il ne peut en aucune façon être identifié avec le 641 dont il parle.

B[4]. Le 3615 est un exemplaire des *Mille et une Nuits.* C'est à ma connaissance le seul qui contienne la première recension des *Voyages* de Sindbâd. En effet, dans toutes les éditions des *Mille et une Nuits,* c'est-à-dire du recueil de contes divisés par nuits, c'est la seconde recension qui est donnée. L'édition de Calcutta de 1814-1818 donne, il est vrai, la première, mais les *Voyages* y figurent comme un conte à part, après les 200 premières nuits[3]. Je signale cette particularité aux savants qui peuvent avoir d'autres manuscrits

[1] A propos de Langlès, M. Blochet me signale le fait suivant. Le ms. français 6086 contient : *Histoire de Scharoch... Traduction du persan par A. Galland.* A la dernière page on lit : «..... il manque les pages 591 à 702 ..... les cahiers qui renferment ce voyage ont été pris par feu Langlès, qui en a fait usage pour le voyage qu'il a publié comme traduit par lui; mais il ne les a pas rendus et l'on ignore ce qu'ils sont devenus..... cette infidélité a été reconnue par le soussigné H[ri] Audiffret.» A cette accusation formelle M. Blochet a ajouté : «Ce sont ces pages que Langlès a envoyées directement à l'imprimeur pour l'ouvrage intitulé : *Ambassades réciproques,* etc.».

[2] Je pense que c'est celui qui est en la possession de M. Golénischeff (*Papyrus n° 1115*, tirage à part, p. 16).

[3] Cf. Zotenberg, *'Alâ al-dîn,* tir., p. 50. La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire provenant de la bibliothèque de Langlès. Je dirai plus loin quelques mots de cette édition.

des *Mille et une Nuits* sous les yeux pour qu'ils vérifient si c'est bien une règle générale. Aucune édition (sauf pour la raison que j'ai dite, celle de Calcutta) ne donne, avec la division en nuits, la première recension.

Ce manuscrit est coté au crayon : Asselin 427. Il a donc été acquis en 1833 avec la collection de manuscrits orientaux formée en Égypte par Asselin de Cherville, agent consulaire de France en ce pays[1]. L'histoire de Sindbâd le marin et du portefaix du même nom commence au f° 210 v° (199e nuit) sous la rubrique : حكاية السندباد الحمال et finit au f° 231 v° avec le volume (210e nuit) par ces mots : وهذا ما انتهى (*sic*) الينا من حكاية السندباد البحرى والسندباد الحمال. Zotenberg en parle comme étant le manuscrit coté 1721 IV du supplément arabe, du commencement du XVIIIe siècle, rapporté d'Égypte. Il en signale diverses particularités[2]; j'en indiquerai plus loin une autre assez remarquable, qui répond seule à la traduction de Galland sur l'île de Nâkoûs. Il a une assez jolie demi-reliure au chiffre de Louis-Philippe.

B5. Le 3648 a fait partie comme le précédent du fonds Asselin, dont il porte le n° 576 au crayon[3]. Il débute ainsi : هذا كتاب قصة السندباد[4] البحرى والحمال على التمام والكمال والحمد لله على كل حال وصلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وصحبته وسلم امين. Au f° 3 r°, à propos de la mer de Bassorah, بحر البصرة (au lieu de la mer orientale, البحر الشرق des autres textes), il cite, comme nous avons eu l'occasion de le dire, le *Livre des routes et des royaumes*, كتاب المسالك والممالك, sans donner le nom de l'auteur. Il est de la seconde recension. Il se termine (49 r°) par : وهذا ما انتهى الينا من قصة السندباد البرى والسندباد البحرى على التمام والكمال والحمد لله فى كل حال وصلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وصحبته وسلم تسليما كثيرا دائما ابدا الى يوم الدين امين. Demi-reliure assez soignée au chiffre de Louis-Philippe. Le Catalogue de Slane le date du XVIIIe siècle.

[1] *Bibliothèque nationale... Catalogue des manuscrits arabes* par... DE SLANE... Paris... 1883-1895; Avertissement, p. II et III. Le catalogue du fonds Asselin fait au Caire en 1825 est coté parmi les manuscrits arabes : 4481. Dans ce catalogue, B4 répond à un des numéros 521, 750 ou 867.

[2] ZOTENBERG, *'Alâ al-dîn*, tir., p. 49.

[3] Il répond, dans le Catalogue Asselin de 1825, au n° 114. Le n° 576, comme le 427 que nous avons indiqué plus haut, doit appartenir au second catalogue que de Slane avait commencé lors de l'acquisition. Voir *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*, p. III.

[4] Dans le courant du texte il écrit : السندباز.

B⁶ et B⁷ (3647 et 3649) sont incomplets. Le premier a dû appartenir à la deuxième recension, car la mention de l'île de Nâkoûs manque, comme dans ceux qui ont cette deuxième recension. Bien qu'il n'en ait pas l'indication au crayon, il provient aussi d'Asselin, car au f° 1 r° on lit le n° 978, qui répond bien au n° 978 du Catalogue Asselin de 1825. Il débute par : قصة السندباد البحرى والهندباد الحمال وما جرى بينهما من الحكايات على التمام والكمال والحمد لله وحده. La reliure en est moderne et très ordinaire.

Le second est trop écourté pour qu'on puisse déterminer à quelle recension il se rattache. En voici le début : خبر السندباد البحرى والهندباد الحمال فى زمان الخليفة.

Écriture européenne, reliure moderne, très ordinaire.

J'indique les éditions par la lettre C. C¹*a* et C¹*b* représentent celle de Langlès qui est double, ayant d'abord été donnée par lui en appendice de la *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littérale, ouvrage posthume de M. Savary...* Paris... 1813, p. 471-519 (avec la traduction en regard), puis ayant été reproduite à part avec un petit nombre de variantes[1] et une traduction à part ainsi que des notes plus développées, dans une édition de 1814 : *Les Voyages de Sin-Bâd le marin et la Ruse des femmes...*, Paris 1814 (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VII, p. 2, n° 2).

C² représente la première édition des *Mille et une Nuits* de Calcutta. Chauvin (*Bibliogr. ar.*, IV, p. 17, n° 20 A) en signale des exemplaires à Bonn et à Copenhague. J'ai dit qu'il en existe un à la Bibliothèque nationale. Il est coté à l'inventaire des Imprimés : Y² 8844, Y² 8845. Il y en a un également à l'École des Langues orientales (Catalogue Lambrecht, Paris 1897, p. 182, n° 1557). Ce qui en fait la rareté, c'est que, d'après ce que nous apprend Chauvin, presque tout le tirage du premier volume s'est perdu dans un naufrage. Chauvin croit que c'est pour cette raison qu'elle n'a pas été achevée, ne comprenant que les 200 premières nuits. Mais je crois qu'elle ne fait que reproduire un manuscrit incomplet, car le deuxième volume contient, comme je l'ai déjà dit, l'histoire de Sindbâd le marin après la 200ᵉ nuit, ce qui indique bien que dans l'original les 200 nuits formaient un tout. Zotenberg (*'Alâ al-dîn*, tir., p. 50) pense que cet original est le manuscrit de l'*India*

[1] J'en renvoie la liste aux Additions et Corrections.

Office ou un manuscrit analogue auquel l'éditeur aurait ajouté divers contes. Mais s'il a ajouté celui de Sindbâd sans le diviser en nuits, pourquoi aurait-il inséré les autres en découpant arbitrairement les nuits? Il me semble qu'il aurait aussi bien pu créer de nouvelles nuits pour Sindbâd ou reproduire également à part les contes qui ne figuraient pas dans l'original. Je crois donc qu'il a reproduit exactement l'original au moins pour les 200 premières nuits, et que la seule addition est celle des *Voyages*.

C^3a désigne l'édition de Macnaghten (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, IV, p. 17, n° 20 B) et C^3b l'édition lithographiée à Bombay, qui en est la reproduction (*ibid.*, IV, p. 17, n° 20 C).

C^4 représente l'édition de Breslau (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, IV, p. 12-15, n° 20). Ainsi qu'il est dit dans la préface (vol. III, p. 14), les *Voyages* ne sont pas empruntés au manuscrit de Tunis dont Habicht s'est généralement servi pour son édition. Comme ce manuscrit était, dit-il, presque identique, mot pour mot, à l'édition Langlès, il en a utilisé un autre provenant d'Égypte, qui présentait des variantes importantes.

C^5a est la première édition de Boûlâḳ (*ibid.*, p. 18, n° 20 K); C^5b, la deuxième (*ibid.*, p. 18, n° 20 L); C^5c, la première du Caire (*ibid.*, p. 18, n° 20 M) que je n'ai pu consulter, mais dont Chauvin a donné la table; C^5d, la quatrième du Caire (1311, non notée par Chauvin); C^5e, celle de Beyrouth (*ibid.*, p. 18, n° 20 P).

Enfin C^6 est l'édition de Machuel (*ibid.*, VII, p. 2-3) que l'auteur dit avoir faite d'après l'édition des *Mille et une Nuits* de Boûlâḳ en 4 volumes (donc C^5b). La première et la seconde sont mentionnées par Chauvin, mais ne les ayant pas sous les yeux, il s'est contenté d'y renvoyer sans indication de pages. Une troisième édition a paru en 1910 postérieurement à la *Bibliographie des ouvrages arabes*. Je possède la première et ai pu consulter la troisième (C^6a et C^6c).

Je donne la table des *Voyages* d'après les manuscrits et les éditions que je viens de citer, en complétant les renseignements de Chauvin (sauf pour C^5c). Je ne parlerai pas de l'édition qu'en a faite Humbert dans son *Arabica Chrestomathia*, Paris 1834, p. 201-229, parce qu'il n'en indique pas la source, et qu'elle me paraît n'être qu'une reproduction très écourtée de celle de Langlès.

Table des manuscrits de la Bibliothèque nationale et des éditions.

MANU-SCRITS.	DÉBUT.	1er VOYAGE	2e VOYAGE	3e VOYAGE	4e VOYAGE	5e VOYAGE	6e VOYAGE	7e VOYAGE	7e VOYAGE	FIN.
								1re version	2e version	
A	f° 1 r°	5 r°	13 r°	19 v°	30 r°	39 v°	49 r°	61 r°	»	72 r°
B^1	2 r°	4 r°	8 v°	12 v°	20 r°	27 r°	31 v°	37 r°	»	42 r°
B^2	31 v°	33 r°	36 v°	39 v°	45 r°	50 v°	53 v°	58 r°	»	61 v°
B^3	1 r°	3 r°	10 r°	15 v°	25 v°	34 v°	40 r°	48 r°	»	55 r°
B^4	210 r°	211 r°	214 v°	217 r°	220 v°	224 r°	226 r°	228 v°	»	231 v°
B^5	1 r°	3 r°	7 r°	13 r°	21 r°	30 v°	37 v°	»	43 r°	49 v°
B^6	1 v°	3 v°	10 r°	15 v°	25 v°	35 v°	manque	»	»	40 v°
B^7	p. 1	3	7	12	manque	»	»	»	»	14
ÉDITIONS.										
C^1a	p. 471	473	479	484	493	501	505	513	»	519
C^1b	2	7	20	30	49	65	75	91	»	113
C^2	II 378	382	392	400	414	428	435	447	»	458
C^3a	III 4	8	17	27	38	53	64	»	73	82
C^3b	III 3	5	12	19	28	39	46	»	53	60
C^4	III 367	375	IV 6	21	48	76	98	»	115	133
C^5a	II 2	4	8	12	18	24	29	»	33	37
C^5b	III 3	5	12	17	25	35	42	»	48	54
C^5c	III 2	4	9	13	19	26	31	»	35	40 (?)
C^5d	III 2	4	8	12	17	23	27	»	31	35
C^5e	III 261	264	271	278	287	297	305	»	312	319
C^6a	1	5	18	29	44	61	74	»	84	96
C^6c	1	12	38	61	83	107	122	»	136	151

REMARQUES.

Sont divisés en nuits : B^4 (199-210), C^3 (536-566), C^4 (250-271), C^5 (536-566). Les *Voyages* sont désignés tantôt par : سفرة (B^2, B^3, B^6, C^1, C^4, C^5), tantôt par : حكاية ou : حكاية السفرة (B^1, B^4, B^5, B^7, C^2, C^3, C^5), tantôt par : قصة (A) suivi du numéro d'ordre. B^5 porte en marge pour les 4 premiers : الحكاية — من حكايات السندباد البحرى للسندباد البرى.

Pour C^5e, je reproduis les chiffres de Chauvin.

Je renvoie aux Additions la table des *Voyages* de Sindbâd dans un manuscrit de la Bibliothèque publique de Strasbourg que j'ai pu consulter en mai 1920.

III. — LES ÉPISODES.

On a tant écrit sur les divers épisodes des *Voyages* qu'il semble qu'il n'y ait plus beaucoup à ajouter. J'aurai cependant à développer le plus important, celui que je considère comme le noyau historique primitif : l'ambassade. Je donnerai auparavant quelques notes sur d'autres points.

La baleine. — Ajouter à Chauvin (*Bibliogr. ar.*, VII, p. 9) : Devic, *Pays des Zendjs*, p. 224-236.

Dans le *Livre des animaux*, al Djâḥiḏh, qui écrivait sous al Mâmoûn et sous al Mouʿtaṣim, parlant des plus gros animaux comme l'éléphant, le poisson, السمكة, l'écrevisse et certains serpents, dont le dragon, التنين, dont il met l'existence en doute, raille les récits des marins البحريين à ce sujet. «Ils prétendent, dit-il, que souvent ils se sont approchés d'une île de la mer couverte de marécages, d'herbes et autres excroissances et y ont allumé avec cette végétation un feu intense. Le feu atteignant le dos de l'écrevisse, elle se met en mouvement, les entraînant ainsi que tout ce qu'elle porte de végétation, si bien qu'un petit nombre seulement en réchappe. Ce récit dépasse (en absurdité) les contes et les légendes et le récit de la *khalwat* (?) حديث الخلوة [1]. »

On pourrait croire que les *Voyages* de Sindbâd le marin étaient déjà connus d'al Djâḥiḏh et que c'est à eux qu'il pensait en rapportant cette anecdote. Dans le livre des *Merveilles de l'Inde*, c'est une tortue géante (p. 36); l'écrevisse géante y figure aussi (p. 6 et 7). Léon l'Africain a placé sur la terre ferme la même plaisanterie. Il conte qu'un homme qui s'est endormi dans le désert sur un rocher fut très surpris de se réveiller à 3 milles de l'endroit où

[1] *Kitâb al ḥayawân*, édition du Caire, 1323-1325 Hég., VII, p. 33 *in fine*. Le mot *khalwat* désigne un cabinet particulier. Faut-il le prendre ici comme équivalent du gynécée ou harem? Ce serait donc de contes de nourrice, *nursery tales*, qu'al Djâḥiḏh voudrait parler. Mais le singulier حديث الخلوة semble plutôt faire allusion à une histoire particulière répandue au temps d'al Djâḥiḏh. Le mot خرافات, que j'ai traduit par légendes, signifie proprement : nuages.

il s'était arrêté. C'est sur le dos d'une énorme tortue qu'il avait voyagé[1]. L'auteur attribue ce récit à «Bichrî au livre des *Régions et chemins d'Afrique*». Mais Bekrì, l'auteur ainsi désigné, rapporte seulement que le voyageur avait déposé ses bagages sur un rocher et ne les retrouva le lendemain que quelques milles plus loin sur le dos d'une tortue. Cela se passait dans la région de Tìrca[2]. Une réminiscence de l'île-poisson a dû troubler les souvenirs de Léon l'Africain, et l'on voit ici, d'une manière certaine, comment les anecdotes se transforment de bouche en bouche — et de plume en plume.

Quelle est l'origine de cette histoire d'île flottante? Voici ce que je crois. On trouve souvent dans les récits des voyageurs ce fait très croyable que sur les rivières des pays tropicaux les crocodiles, alligators ou caïmans, quand ils sont immobiles, donnent l'impression de longs morceaux de bois flottant sur l'eau. Que quelque chose, — et surtout quelqu'un, — tombe dans la rivière, et l'on voit ces prétendus morceaux de bois s'animer et se mouvoir. Or on conçoit qu'avec un peu d'imagination, peut-être mêlée d'un désir de mystification, ces morceaux de bois soient devenus des îles au milieu des rivières et plus tard au large des mers et des océans. Le saurien s'est alors tout naturellement mué en cétacé ou, suivant les cas, en chélonien ou en crustacé géant.

Le rokh. — Ajouter à Chauvin (*Bibliogr. ar.*, VII, p. 12 et 21, note 1) : Devic, *Pays des Zendjs*, p. 236-254; R. Basset, *Contes et légendes arabes*, CCCXX, *L'oiseau rokh* (dans la *Revue des Traditions populaires*, t. XV, 1900, p. 146-147[3]).

A quelle époque remonte le mot arabe رخّ, *roukhkh*? Dans le *Livre des animaux*, al Djâḥiḍh n'en dit mot, malgré l'assertion de Damîrì, et celle de Bochart qui a mal rendu le texte de Damîrî. Voici ce que dit exactement ce dernier : «Oiseau dans les îles de la mer de Chine dont une seule aile a dix mille brasses; il est mentionné par al Djâḥiḍh et par Aboû Ḥâmid al Anda-

[1] Édit. Schefer, III, p. 447-448 (dans *Recueil de voyages et documents*, t. XV. Jean Léon African, *Description de l'Afrique tierce partie du monde*). Je dois cette indication de Léon l'Africain à Fernand Denis, *Le Monde enchanté*, p. 324. Le même auteur parle (p. 235) des îles mobiles, d'après le baron Amédée Pichot, qui en aurait traité «dans une de nos meilleures revues». Devic (*Pays des Zendjs*, p. 237-238) a également cité et Bekrî et Léon l'Africain.

[2] *Description de l'Afrique Septentrionale*, trad. de Slane, dans *Journal asiatique*, 1859, 5e série, t. XIV, p. 518.

[3] Aurait dû figurer dans les références du n° 256 : *L'oiseau rokh* (*Bibliogr. ar.*, VI, p. 92, paru en 1902).

lousî. Il dit[1]... », suit l'histoire de l'œuf brisé, de la vengeance des parents, etc. Comme « il dit » est au singulier, il ne peut se rapporter qu'à Aboû Ḥâmid, dont je parlerai tout à l'heure. Bochart, rapportant les paroles de « Damir pene ad verbum », dit que l'aile du *roc* mesure d'après Algiahid dix mille coudées et d'après Abuhamed l'espagnol dix mille brasses[2]. Faut-il croire que Bochart a eu sous les yeux un manuscrit différent? C'est bien peu probable. Les assertions de ce digne savant sont souvent sujettes à caution. J'ai constaté qu'al Djâḥiḍh signale le simourgh et le ʿanḳâ dont, d'ailleurs, il révoque l'existence en doute[3]. Il me semble que s'il avait connu le *roukhkh*, il en aurait parlé par la même occasion. Masʿoûdî parle aussi du ʿanḳâ mais non du roukhkh[4]; si al Djâḥiḍh, qu'il cite souvent, en avait parlé, il l'aurait certainement connu. Pour toutes ces raisons, je me demande si le texte de Damîrî n'est pas altéré et s'il ne faut pas y lire : al Ḥâfiḍh, الحافظ, au lieu d'al Djâḥiḍh, الجاحظ. Je dirai plus loin qui peut être ce Ḥâfiḍh. Aboû Ḥâmid al Andalousî nous est connu par Ḥâdjî Khalfa qui, à propos de la littérature des *Merveilles*, العجائب, nous donne quelques lignes du livre que cet auteur a composé pour la bibliothèque du vizir Yaḥyâ ibn Mouḥammad ibn Houbeïrat, et où je relève les dates de 516 et 555 Hég. Le nom complet de l'auteur est Mouḥammad ibn ʿAbd ar Raḥmân[5]. Je le trouve souvent cité par Ḳazwînî, par exemple dans l'édition de Wüstenfeld (I, p. 124, l. 7), où il dit qu'il composa son livre pour le vizir Ibn Houbeïrat[6]. Je crois que c'est cet auteur qui le premier a nommé le rokh, et il s'ensuit que la rédaction moderne de Sindbâd lui serait postérieure.

« Notons encore que dans le livre de *Calila et Dimna*, les oiseaux disent : « la ʿanḳâ est notre souveraine et reine[7] », العنقا سيدتنا وملكتنا. Si ce texte représente la plus ancienne rédaction, ce serait, je crois, le premier exemple

[1] *Ḥayât al ḥayawân al koubrâ*, édition du Caire, 1319 Hég., t. I, p. 309 *in fine*, s. v. الرخ.

[2] *Hierozoicon* (*Opera omnia*, 1692, III), p. 854.

[3] *Op. cit.*, p. 39-40.

[4] Remarque déjà faite par Devic, *op. laud.*, p. 244. M. Grandidier s'est trompé en disant que Masʿoûdî en parlait (*Histoire de la géographie de Madagascar*, Paris 1892, p. 30).

[5] *Lexicon bibliographicum*, édit. Flügel, Londres 1845, IV, p. 189-190.

[6] Cf. en marge de Damîrî (édit. citée) p. 193. Wüstenfeld (édit. de Ḳazwînî, *loc. cit.*) écrit : كتابه; l'édition de Damîrî : كتاب العجائب.

Sur ce vizir († 560 Hég.), consulter le *Fakhrî*, édit. Ahlwardt, p. 359-363; trad. Amar, p. 534-542.

[7] Édit. de Sacy, Paris 1816, p. 126.

attesté du mot ʿanḳâ. Dans la fameuse querelle des hommes et des animaux, longuement décrite par les *Ikhwân aṣ Ṣafâ*, le ʿanḳâ moughrib est le roi des oiseaux de proie; il habite l'île de la mer verte que nul vaisseau ne peut atteindre; l'île est située sous l'équateur; elle a des eaux douces de source ou de rivière, des arbres nombreux et très élevés comme le sâdj (teck) et le bambou; on y trouve l'éléphant, le buffle, le sanglier et autres animaux. Le ʿanḳâ est le plus énorme des oiseaux : quand il étend ses ailes, on dirait les voiles d'un navire de haute mer, son vol fait vaciller les montagnes par l'ébranlement de l'air; il enlève de terre buffles et éléphants[1]. Qui ne reconnaîtrait là le rokh de Sindbâd? D'ailleurs, le roi des oiseaux en général est le Sîmourg السيمرغ, appelé aussi le monarque-oiseau الشاهمرغ[2]. Les *Épîtres* des Ikhwân aṣ Ṣafâ paraissent avoir été rédigées, du moins dans le texte que nous en connaissons, vers 418[3]. Il me paraît certain que le nom de rokh ou roukhkh était inconnu à cette époque; car il y a, dans ce récit curieux, intention d'énumérer tous les animaux connus, du moins les principaux. C'est donc dans des textes postérieurs aux *Épîtres* que le nom du rokh a dû être substitué à celui du ʿanḳâ. Peut-être était-ce ce dernier nom qui figurait dans le texte primitif de Sindbâd. Alors c'est Aboû Ḥâmid qui aurait démarqué les *Voyages* en se contentant de changer le nom de l'oiseau et celui du voyageur.

Il est à remarquer que Ḳazwînî, qui n'a pas utilisé le récit d'Aboû Ḥâmid sur l'œuf cassé, raconte cependant l'histoire du naufragé (par dévouement) qui s'enfuit de l'île déserte en s'agrippant à un oiseau énorme non dénommé. Le récit est emprunté à l'auteur du livre des *Merveilles de la mer*, عجائب البحر, qui le tient d'un homme d'Ispahân lequel, comme Sindbâd, se trouvant ruiné, s'embarque avec les marchands[4]. Ce livre des *Merveilles de la mer* est-il le prototype des *Voyages*, ou est-ce une autre forme des *Merveilles de l'Inde?*

[1] *Kitâb ikhwân aṣ ṣafâ wa khillân al wafâ*, édition de Bombay 1300 Hég., II, p. 190; cf. *ibid.*, p. 169. Ce passage se trouve p. 69-70 de l'édition de Dieterici, *Thier und Mensch vor dem König der Genien*, Leipzig 1881 (2ᵉ édit.), p. 69-70, mais manque dans celle qui a été publiée à Calcutta en 1812 sous le titre : تحفة اخوان الصفا, *Ichwân-oos-suffa* (devrait se trouver p. 225 après la description du lion).

[2] *Ibid.*, p. 163, le roi des oiseaux الهما مرغ : Dieterici, *op. cit.*, p. 37 : السيمرغ ; Calcutta, *Ichwân-oos-suffa*, p. 121 : الشاهمرك.

[3] Sur cette date, voir *Journal asiatique* de 1915, 11ᵉ série, t. V, p. 17.

[4] Ḳazwînî, édit. Wüstenfeld, I, p. 117 *in fine*. Lane l'avait déjà cité dans ses notes de la traduction des *Mille et une Nuits*, édition de 1859, III, p. 87-88.

Ce dernier livre connaît aussi l'enlèvement des naufragés (cette fois, ils sont sept) par un oiseau non dénommé[1].

Après Aboû Ḥâmid, d'autres auteurs ont parlé du roukhkh, entre autres le célèbre polygraphe Aboû-l Faradj ʿAbd ar Raḥmân ibn al Djauzî (510-597), qui raconte la même histoire qu'Aboû Ḥâmid. Ce dernier l'a rapportée d'après un voyageur qu'il ne nomme pas; mais Ibn al Djauzî parle aussi d'un voyageur qui s'appelait ʿAbd ar Raḥmân al Maghrabî et qu'on appelait aṣ Ṣînî, le Chinois, à cause de ses nombreux voyages dans les mers de Chine. Comme Ibn al Djauzî est contemporain d'Aboû Ḥâmid ou ne lui est guère postérieur, il me paraît fort probable que c'est du même personnage qu'ont voulu parler l'un et l'autre auteur. C'est à Ibn al Wardî que nous devons cette citation du Ḥâfidh ibn al Djauzî qu'il dit tirée d'un *Livre des animaux* qui est inconnu[2]. M. Huart demande si ce n'est pas l'ouvrage d'al Djâḥidh[3]. Mais si al Djâḥidh est bien l'auteur d'un *Livre des animaux*, il ne peut être appelé Ibn al Djauzî; d'autres passages du même Ibn al Wardî identifient notre auteur à coup sûr[4]. D'ailleurs nous avons vu plus haut qu'al Djâḥidh, si l'on admet l'argumentation que j'ai présentée, n'a jamais connu le nom du rokh. Nous sommes ainsi amenés à identifier, par une correction inverse de celle qu'a proposée M. Huart, le Djâḥidh de Damîrî (voir plus haut) avec le Ḥâfidh d'Ibn al Wardî, c'est-à-dire avec Ibn al Djauzî[5].

Dimichḳî (p. 727) donne, sans références, le même récit, mais le place dans l'île de Ḳomor (entre Ceylan et le pays des Zendjs)[6].

[1] *Merveilles de l'Inde*, édit. Van der Lith, trad. Devic, p. 12; voir aussi p. 185. Cf. Devic, *Pays des Zendjs*, p. 247.

[2] *Kharîdat al ʿadjâʾib*, édition du Caire 1324 Hég., p. 83, article : جزيرة الرخ. Cf. Ferrand, *Relations de voyages*, p. 412. On remarquera que, sauf le nom du voyageur, qui n'est pas donné par Damîrî, les deux textes sont semblables. Il est impossible qu'al Djâḥidh, plus vieux de trois siècles, ait connu le même personnage qu'Aboû Ḥâmid; c'est au contraire tout naturel pour Ibn al Djauzî.

[3] *Compte rendu* de l'ouvrage de Ferrand dans *Journal asiatique*, loc. cit., p. 176.

[4] Par exemple p. 170, où il emprunte un texte (que nous étudierons plus loin) au livre *Adh dhahab al masboûk fî siyar al moulouk* de l'imâm, le ḥâfidh, le très savant Aboû-l Faradj ibn al Djauzî.

[5] Les treize manuscrits de Damîrî de la Bibliothèque nationale (Catal. de Slane, 2783-2795) donnent exactement le même texte que l'édition du Caire. L'erreur de lecture vient peut-être de Damîrî lui-même, qui aura copié distraitement ses notes.

[6] Ferrand, *Relations de voyages*, p. 390, d'après trad. Mehren, p. 217-218 (= édit. Mehren, p. 161-162).

Si nous interrogeons les dictionnaires, nous arriverons au même résultat sur le peu d'ancienneté du mot. Djauharì († 400 environ) ne le mentionne pas dans son *Ṣaḥâḥ*. La plus ancienne mention me paraît être celle de Fìroûzabâdì († 817) dans son *Ḳâmoûs*. A vrai dire, le commentateur tardif du *Ḳâmoûs*, Mourtaḍâ l'auteur du *Tâdj al 'Aroûs*, semble le faire remonter à Leïth, qui vivait au IIe siècle[1], et Lane, dans son *Arabic-English Lexicon*, s'y est laissé tromper. Mais en comparant son texte à celui du *Lisân al 'Arab* de Mouḥammad ibn Moukarram († 711), on dissipe l'équivoque. Voici le texte de ce dernier : «Ibn Sìdah[2] dit : le mot roukhkh me paraît incorrect, لغة فيه; Aboû Ḥanîfat dit : c'est une plante molle; c'est une pièce du jeu d'échecs; il fait au pluriel rikhâkh. D'après al Leïth : c'est un mot arabisé du persan *roukhkh*, pièce d'un de leurs jeux.» Ainsi l'auteur du *Lisân* et les autorités qu'il cite ignorent l'oiseau roukhkh. L'auteur du *Tâdj* dit : «Leïth y voit un nom arabisé; on l'a formé ainsi par comparaison avec (le nom de) l'oiseau; Ibn Khallikân a fait une remarque là-dessus». Ce n'est pas Leïth qui parle de l'oiseau; c'est l'auteur du *Tâdj*, et il est évident qu'il est dans l'erreur. C'est plutôt la pièce d'échecs qui est le prototype.

Pour cette dernière, l'origine indienne est indéniable. Le *tchaturanga*, d'où le persan-arabe *chatrandj*, comprenait, outre le roi et le général (la reine), les quatre éléments de l'armée indienne : éléphants (fous[3]), cavaliers, chars et piétons (pions). Les chars représentent les tours, et l'étymologie proposée par Sir William Jones : *rat'h* = char en indien, me paraît incontestable[4]. J'ignore si le mot a été persan d'abord; la forme roukhkh avec redoublement du *kh* s'explique par la manie des lexicographes arabes de ramener tous les mots à des racines de trois consonnes. Elle s'est imposée par suite à un autre mot d'origine toute différente.

J'avais pensé à l'égyptien *rokh-it*, qui désigne un oiseau plus ou moins sym-

[1] Sur ce grammairien, voir un passage assez énigmatique du *Fihrist*, édit. Flügel, Rödiger et Müller, Leipzig 1871, I, p. 42-43.

[2] Ibn Sìdah († 458) est aussi cité par Damìrì, *loc. cit.*, mais pour le sens de «pièce des échecs».

[3] Sur l'altération de *fîl* (arabe) en *fol* (français), voir Devic, *Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale* (à la suite du *Supplément au dictionnaire de la langue française* de Littré, Paris 1897), p. 37.

[4] J'emprunte ces renseignements à Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, I, p. 518 et 759.

Le plus ancien exemple de ce mot persan est probablement dans le *Châhnâmeh*, aux vers 2720 et 2775.

bolique. Burton[1] et Golénischeff[2] ont déjà proposé cette étymologie; mais si le mot est attesté dans la langue des hiéroglyphes, il n'a pas de correspondant dans le copte, et alors comment expliquer sa réapparition dans l'arabe à une époque si tardive? Je me rallie plus volontiers à l'hypothèse de Devic : «*Rouq*, en malais, désigne un grand échassier et se dit aussi d'un vautour[3]». Il n'y a rien d'étonnant à ce que les marins arabes aient emprunté ce nom aux habitants des îles malaises. C'est dans ces mêmes parages et vers le temps de Dimichķî qu'Ibn Baṭoûṭah († 779) entendit parler du rokh et même l'aperçut dans le lointain, d'abord comme une montagne puis comme un nuage[4]. Il est probable que c'était une trombe, mais je ne crois pas qu'il faille en conclure avec M. Grandidier que c'est ce météore qui a fait naître la légende de l'oiseau monstrueux[5].

Je rappelle d'autres étymologies proposées. Bochart suppose que quelque Grec aura donné le nom à l'oiseau à cause de la grandeur de son bec : ἀπὸ τοῦ ῥύγχους[6]! De Saulcy est convaincu que les contes arabes ont gardé seulement la fin du mot Nesrokh qui est celui de l'aigle, divinité primordiale de la théogonie assyrienne[7]. Plus récemment Casartelli y voit la fin du mot sîmourgh

[1] *Supplemental Nights to the book of the Thousand Nights and a Night* (1887), p. 186, note 2 : «The O. Egyptian "Rokh" or "Rukh" by some written "Rekhit" whose ideograph is a monstrous bird with one claw raised, also denotes pure wise Spirits, the Magi, etc.».

[2] *Le papyrus n° 115*, tir. à part, p. 2-4 : «un certain oiseau, peut-être fantastique, portait chez les anciens Égyptiens le nom de [hiéroglyphes], et ce nom rappelle trop celui du Rokh (الرخ) des contes arabes, pour que nous ne soyons pas tentés d'identifier les deux oiseaux». Golénischeff, qui écrivait en 1906, ignorait la suggestion de Burton.

[3] *Pays des Zendjs*, p. 253. Il est revenu sur cette étymologie dans son *Dictionnaire étymologique*, p. 59.

[4] *Voyages d'Ibn Batoutah*, édit. et trad. Defrémery et Sanguinetti, t. IV, Paris 1879 (2e tirage), p. 305-306; cf. Devic, *Pays des Zendjs*, p. 242-243.

[5] *Histoire de la géographie de Madagascar*, p. 30.

[6] *Opera omnia*, III, p. 854.

[7] Le נִסְרֹךְ *nisrok* hébreu est un dieu du roi d'Assyrie Sennachérib (*II Rois*, 19, v. 37). On a voulu le rapprocher du نسر *nisr* arabe ou du נֶשֶׁר *nécher* hébreu, qui ont le sens d'aigle ou vautour. Voir la dissertation de Beyer dans son édition du *de Diis Syris* de Selden (Leipzig 1672), p. 309-311. C'est pure fantaisie. De Saulcy a dépassé les limites permises en en faisant une «divinité primordiale» dans un article sur le Musée assyrien du Louvre (*Revue des Deux Mondes*, XX, 1847, p. 457). Il a été cité par Littré, *Dictionnaire de la langue française*, au mot rock; Devic y fait allusion dans le *Supplément étymologique*, loc. cit. Grandidier (*op. cit.*, p. 25, note *a*) a reproduit l'indication sans autre référence. Les assyriologues modernes igno-

(devenu en ouïgour *simrukha* « aigle »); en enlevant *sîm*, il restera *rough* رُغْ, devenu رُخْ par le jeu bien connu des étymologies[1]. Il est bien vrai que les Persans ont plus tard identifié le rokh au sîmourgh, mais je crois que les Arabes avaient commencé par l'identifier à leur propre ʿanḳâ. Sur l'étymologie de ce dernier mot, Devic hésite entre l'arabe ʿanḳâ, féminin de *aʿnaḳ* « (oiseau) au long cou », et le malais *angkas* ou *ongkas*, qui signifie oiseau[2]. Mais les Arabes considèrent ʿanḳâ comme masculin; ils disent *ʿanḳâ moughrib* « ʿanḳâ étrange »[3]. Puisque je suis sur le chapitre des étymologies conjecturales, je me demande si l'alcyon, ἀλκυών, de Lucien, qui est le prototype classique du rokh à œuf colossal (le nid a 60 stades de pourtour, dit le mauvais plaisant) que les marins cassent à coups de hache[4], je me demande, dis-je, s'il n'y a pas entre le mot grec privé de sa terminaison ων et le ʿanḳâ des Arabes une parenté, peut-être par l'intermédiaire d'un mot araméen *עלקא ou *ענקא[5], que le philosophe de Samosate aurait facétieusement assimilé au gracieux oiseau de mer connu des Grecs. Car, si je ne me trompe, Lucien est le seul qui ait fait un oiseau gigantesque du « doux alcyon » qu'André Chénier devait plus tard chanter. C'est ce qui me fait supposer chez lui une réminiscence de légende syrienne. Mais je ne veux pas m'aventurer plus longtemps sur le terrain des conjectures.

L'île du camphre. — Dans l'édition Langlès et les manuscrits de la Bibliothèque nationale du même type[6], elle est appelée Riha, الرِّها; dans les autres

rent ce dieu; on le chercherait vainement dans le *Manuel de l'histoire des religions* de Chantepie de la Saussaye (trad. franç., Paris 1904) ou dans les *Études sur les religions sémitiques* du P. Lagrange (2ᵉ édit., Paris 1905). Mon savant collègue du Collège de France, M. Fossey, m'écrit que ce nom ne s'est pas retrouvé dans les textes connus. Cf. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible, sub verbo Nesroch.*

[1] *Cyêna — Simurgh — Rocs*, dans *Compte rendu du Congrès scientifique international des Catholiques, tenu à Paris du 1ᵉʳ au 6 avril 1891, 6ᵉ section, Philologie*, p. 83-84. Cité par Chauvin (*Bibliogr. ar.*, VII, p. 12).

[2] *Op. laud.*, p. 253.

[3] Le père du sage Loukmân s'appelait ʿAnḳâ, s'il faut en croire le témoignage (que je crois isolé) de Damîrî (édition de 1319, II, p. 33, s عنقاء). Cela rappelle le rapport légendaire de Loukmân avec les vautours (Caussin de Perceval, *Essai*, I, p. 16).

Cependant, nous avons vu plus haut que, dans le livre de *Calila et Dimna*, le nom est considéré comme féminin.

[4] *Histoire véritable*, II, p. 40. Cf. Clouston, *Popular tales and fictions*, Édimbourg et Londres 1887, II, p. 167.

[5] Bochart (*loc. cit.*, p. 811) a déjà rapproché du ʿanḳâ l'hébreu עֲנָקִים *ʿanaḳim* « les géants ».

[6] 3645, 3646, 3649, 5176.

éditions elle n'a pas de nom. Ibn Khordâdbeh (p. 65) place l'arbre du camphre dans les montagnes de Zâbedj. Sauf ce détail, les deux textes sont identiques; celui des *Voyages* étant cependant un peu écourté.

Cette île du camphre a été reprise par les légendes postérieures et est devenue un pays extraordinaire. La bibliographie de Chauvin en présente quelques exemples que je voudrais rappeler. Ḥasan de Bassorah, avant d'arriver aux îles Wâk, doit se faire transporter sur les épaules d'un génie à travers les airs jusqu'auprès du roi de la terre du camphre (*Bibliogr. ar.*, VII, p. 32). Un autre Ḥasan y va chercher les oiseaux verts et s'y fait également porter par un génie (*ibid.*, VI, p. 109). C'est, d'ailleurs, le séjour des génies (*ibid.*, V, p. 30); Tâdj al Mouloûk est amoureux de la fille du roi des îles du camphre, la princesse Dounyâ, à la vue d'un mouchoir qu'elle a brodé; il entreprend le voyage et, après mille péripéties, parvient à s'en faire aimer (*ibid.*, V, p. 127). Dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Catal. de Slane, 3655, f°s 36-50) j'ai trouvé le récit suivant : Le prince ʿAlî a hérité de son père un anneau magique dans le genre de celui d'Aladin; ses frères jaloux veulent le lui ravir. Las de leurs persécutions, il demande au génie Meïmoûn, serviteur de son anneau, quel est le meilleur pays. Sur sa réponse que c'est l'île du camphre, il s'y fait transporter par lui. Il y épouse Yâḳoûtat, la fille du roi; mais celle-ci le hait, lui enlève l'anneau par surprise et le fait reporter dans son pays par le génie. Il veut se venger; il entreprend un voyage mouvementé[1] et, après diverses péripéties, il réussit à recouvrer son anneau. Enfin les manuscrits des *Cent et une Nuits* de la Bibliothèque nationale donnent sur les trésors d'Amalec renfermés dans cette île, un récit extraordinaire qu'on trouvera dans la traduction de M. Gaudefroy-Demombynes (p. 68-77) et dans l'extrait qu'en a donné M. G. Ferrand[2]. Ce dernier a réuni les diverses données véridiques ou légendaires sur les îles et sur le camphre. On les trouvera soigneusement relevées dans son index. Je voudrais ajouter à cet index la mention de la tête parlante qui, dans trois textes différents, est attribuée aux habitants de l'île[3]. C'est une variante de la fameuse tête dont se servaient les Sabéens de Ḥarrân comme oracle, ainsi que nous l'apprennent les

[1] Il passe à l'île de l'ambre gris qui est à mi-route, puis à l'île de l'Inde et enfin débarque à l'île du camphre.

[2] *Relations de voyages*, p. 570-573.

[3] *Ibid.*, p. 157 (*Abrégé des Merveilles*); 422 (*Ibn al Wardî*); 572 (*Cent et une Nuits*).

textes d'Ibn an Nadîm[1] et de Dimichḳî[2] reproduits, traduits et annotés par Chwolsohn dans son livre sur cette secte fameuse[3]. C'est peut-être aussi une réminiscence de l'histoire du médecin Doûban contée par le Pêcheur au Génie ingrat (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, V, p. 276)[4].

Je terminerai cette monographie sommaire par une dernière indication due encore à Chauvin (*ibid.*, VII, p. 11). C'est la mention dans un manuscrit de Berlin du voyage du roi Seïf qui, sur un cheval merveilleux, va en 40 jours à « la terre du camphre et source de la lumière » ارض الكافور وعين النور, laquelle est habitée par des génies[5].

Le rhinocéros. — Ajouter à Chauvin (*Bibliogr. ar.*, VII, p. 11, note 4) : Devic, *Pays des Zendjs*, p. 182-184. En ce qui concerne les ceintures faites de cornes de rhinocéros, voir plus haut, p. 119.

Le géant. — Ajouter à Chauvin (*ibid.*, VII, p. 17) : Clouston, *Book of Sindibâd*, p. 370-372[6]. A ce propos, je remarque que la description de cet ouvrage que Chauvin a donnée (*ibid.*, VIII, p. 11, n° 28) ne répond pas à mon exemplaire, dont voici le titre complet :

The/ BOOK OF SINDIBÂD;/ or,/ the story of the king, his son, the/ damsel, and the seven vâzirs,/ from the persian and arabic, *with introduction, notes and appendix*,/ by/ W. A. Clouston,/ editor of « arabian poetry for english readers »,/ « the bakhtyar nama », etc./ « Alas, women whose love is scorned are worse than poison »/ *Somadeva.*/ Privately printed./ M DCCC LXXX IV.

[1] *Fihrist*, édit. Flügel, Rödiger et Müller, Leipzig 1871, I, p. 321.

[2] *Cosmographie*, édit. Mehren, p. 41; trad. Mehren, p. 43.

[3] *Die SSabier und der SSabismus*, Saint-Pétersbourg 1856, II, p. 19-21: étude, p. 150-155; 388-389. L'auteur n'a pas manqué de rappeler diverses superstitions semblables qui avaient cours au moyen âge et surtout le fameux Baphomet des Templiers. Il renvoie à Selden, *de Diis Syris* (Synt. I, Chap. II). Sur la *céphalomantie*, voir Bibliophile Jacob (Paul Lacroix), *Curiosités théologiques* (Garnier, réédition moderne), p. 309; cf. p. 75-76; Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, SS Alexandre de Paphlagonie, Bacon, Invisibilité, Juif, Kephalonomancie, Tête. Cf. *Philosophoumena*, édit. Cruice, p. 111-112.

[4] Chauvin cite *Westerman's Monatshefte (illustrierte deutsche)*, LXV, p. 703. Ce périodique manque à la Bibliothèque nationale; je n'ai donc pu vérifier la citation.

[5] Ahlwardt, *Verzeichniss der arabischen Handschriften*, Berlin 1896, VIII, p. 78 (manuscrit 9121 = We[tztein] 643-652), We 649.

[6] Il convient aussi de l'ajouter à la bibliographie de Syntipas (VIII, p. 204-205, n° 247).

Au verso : Edition : 300 Copies.

[v]-xiv, *Préface;* [xix]-lvi, *Introduction;* [1]-385, *The book of Sindibâd;* au verso de 385 : Glascow, printed by James Cameron, 45, West Nile Street.

L'usage de la selle. — Al Bîroûnî note que les Indiens montent à cheval sans selle; s'ils emploient une selle, ils montent de côté sur la droite de la bête[1].

L'île des cloches. — La traduction de Galland dit qu'elle est éloignée de dix journées de Serendîb et de six journées de «l'Isle de Kela». L'édition de Langlès et la première de Calcutta sont les seules qui la mentionnent, mais elles ne donnent que la seconde indication. Les deux seuls manuscrits qui donnent la double indication sont le 3615 (224 r°) حتى وصلنا الى جزيرة الناكوش وبينها وبين سرنديب عشرة ايام ومنها الى جزيرة كلى ستة ايام et le 3645 (26 r°) حتى وصلنا الى جزيرة الناقوس وبينها وبين سرنديب عشرة ايام ومن جزيرة الناقوس الى جزيرة كلا ستة ايام. Ce deuxième manuscrit a appartenu, comme nous l'avons vu, à Galland; c'est d'après lui qu'il a fait sa traduction. Le 3646, qui lui a également appartenu, mentionne une fois l'île الناكوس (28 r°) et une autre fois la ville ناكوس (57 r°) au retour du 6e voyage. C'est le seul qui présente cette seconde particularité; la première fois il donne la distance de dix journées à Serendîb et il est évident que le copiste a ici oublié de transcrire la distance de six journées à Kalâ, la seule, au contraire, qui ait été retenue par les éditions Langlès et Calcutta. Cette double indication prouve que ce terme de الناكوس, mal transcrit الناقوس «cloche», n'est qu'une altération de النكبالوس Alankabâloûs (Nicobar), orthographe d'Ibn Khordâdbeh[2]. Walckenaer avait déjà identifié Nacous et Nicobar[3]. La ville est généralement désignée du même nom que l'île. Seule l'édition de Calcutta l'appelle al Abâṭîl الاباطيل (II, p. 426).

[1] *Alberuni's India*, édit. Edw. Sachau, Londres 1887, p. 89, l. 19; traduction du même, Londres 1888, I, p. 181.

[2] Édit. de Goeje, 66; trad. de Goeje, p. 45-46. Cf. G. Ferrand, *Relations de voyages*, p. 26, qui dit que l'orthographe correcte est لنكبالوس, qu'il transcrit : Langabâlûs.

[3] *Analyse géographique des voyages de Sindbad le Marin (lue en séance de l'Académie des Belles-Lettres le 22 juillet 1831)*, dans *Nouvelles Annales des Voyages*, deuxième série, t. XXIII, p. 18.

Le vieillard de la mer. — Ajouter à Chauvin (*Bibliogr. ar.*, VII, p. 23-24) : W. Radloff, *Die Sprachen der Turkischen Stämme Süd-Sibiriens... I Abtheilung : Proben der Volks-Litteratur. Uebersetzung*, IV *Theil*, St Petersburg 1872, p. 319 (épisode du conte de Zyhanza [= Djihânchâh]). Cf. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, II, p. 17[1]. Ajouter aussi : Devic, *Pays des Zendjs*, p. 203-204. Devic cite un passage de Ḳazwînî [édit. Wüstenfeld, I], p. 447 que je ne trouve pas dans la note récente de M. René Basset, *Contes et légendes arabes*, DCCCXX. *Les anthropophages de Saksar* (dans la *Revue des Traditions populaires*, 1919, t. XXXIV, p. 89-90).

L'ambassade. — J'ai déjà dit que je la considérais comme le noyau historique autour duquel s'étaient groupées les légendes maritimes du temps des premiers khalifes abbassides. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la lettre du roi de Serendîb à Haroûn ar Rachîd se retrouve sous d'autres formes dans de nombreux écrits à tendances plus ou moins historiques. La question se pose alors de savoir si les *Voyages* ne se sont pas annexé ces récits en les modifiant pour les faire entrer dans leur cadre, ou si ce sont les autres formes qui sont les plus tardives. De Goeje est le premier qui ait fait allusion à ces formes[2], Chauvin en a fait une étude plus développée et en a montré tout l'intérêt en insistant sur celle qui se rapproche le plus des *Voyages*, car elle est seule à donner la réponse du khalife[3]. Cette dernière, découverte par Ahmed Zéki bey, aujourd'hui pacha, remplace Haroûn par son fils al Mâmoûn, dont on voit, d'ailleurs, apparaître le nom dans les réponses en certaines versions[4]. Il m'a paru intéressant de reprendre l'étude de Chauvin, en la détaillant et en donnant une édition critique complète 1° de la lettre du roi de Serendîb au khalife avec la description des cadeaux; 2° de la réponse du khalife avec la description de ses cadeaux. Je prends comme base l'édition qu'a faite Ahmed Zéki pacha,

[1] Cette source de folklore oriental, souvent utilisée par Cosquin, paraît avoir été inconnue de Chauvin.

[2] *De Reizen van Sindebaad*, p. 305.

[3] *Les rapports du roi de Serendip et de Haroune alrachid d'après l'histoire de Sindbad le marin*, dans *Wallonia*, janvier 1904, p. 58 et seq.

[4] *Lettre du roi de l'Inde Rahma au khalife abbaside el-Ma'moun et réponse de ce dernier au sujet d'un échange de présents*, dans *Revue d'Égypte, recueil mensuel de documents... relatifs à l'Égypte... publié sous la direction de Ch. Gaillardot bey*, le Caire 1894, p. 23-33; d'après un manuscrit acéphale de la Bibliothèque Khédiviale (aujourd'hui Sultanienne), n° 101 (Recueils).

en le remerciant vivement d'avoir bien voulu m'autoriser à la reproduire. Mes remerciements vont aussi à M. Gaillardot bey, propriétaire de la revue où a paru cette édition et qui a bien voulu me donner la même autorisation. Elle est représentée ici par la lettre Z. Les lettres A, B et C avec leurs divisions désignent, conformément au tableau précédent (page 136), les manuscrits de la Bibliothèque nationale et les éditions où se trouvent ces textes. On remarquera qu'ils ne figurent que dans la première version (que j'appellerai syrienne pour la distinguer de celle qu'on appelle égyptienne[1]). D et E désignent deux séries d'autres textes. D¹ est emprunté au *Livre des animaux* d'al Djâḥiḍh et a été signalé pour la première fois par M. Goldziher et, d'après lui, par de Goeje; il remplace le khalife abbasside (Haroûn ou al Mâmoûn) par l'Oumayyade Mouʿâwiyat. D² appartient à la vaste compilation d'Ibn ʿAbd Rabbihi, *al ʿiḳd al farîd*, également signalé par M. Goldziher[2]; le destinataire de la lettre est l'Oumayyade ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz. La série E, qui présente un tout autre caractère bien que se rattachant toujours au même récit historique ou légendaire, a été signalée par de Goeje et Chauvin (Ibn Badroûn, Ibn al Wardî et divers auteurs persans)[3]. Le prototype qui leur a échappé (E¹) se trouve dans Masʿoûdî, *Prairies d'or*. J'y reviendrai.

[1] Cette distinction a été faite par de Goeje (*De Reizen*, p. 279). C'est Chauvin (*Bibliogr. ar.*, VII, p. 8) qui emploie pour la première fois le terme : version égyptienne. J'adopte, de mon côté, celui de version syrienne, parce que les manuscrits de Galland qui la contiennent, doivent venir de Syrie, de même que quelques-uns de ceux qu'a utilisés Langlès (voir plus haut, p. 132).

[2] *Muhammedanische Studien*, Halle 1889, I, p. 567-568; *ʿIḳd*, édition du Caire 1293, II, p. 86, l. 5-9; *Kitâb al ḥayawân*, cité par Goldziher d'après un manuscrit (Vienne n° 1433) 386 v°; édition du Caire 1325 Hég., VII, p. 36, l. 13-15.

[3] Voir les références données par Chauvin, *Les rapports du roi de Serendip et de Haroune alrachid.*

§ I. Lettre du roi de l'Inde au khalife. Protocole.

1 وكتب رهمى (ms. دهمى) ملك الهند الى المامون مع هدية اهداها اليه[1] 2 بسم الله الرحمن الرحيم[2] من[3] رهمى[4] ملك الهند[5] وعظيم اركان الشرق[6] 3 صاحب بيت الذهب ذى[7] الاركان[8] الياقوت[9] وفرش الدر 4 والذى[10] قصره من[11] العود[12] الرطب الذى اذا ختم عليه قبل الصورة قبول الشمع[13] 5 والذى[14] توجد[15] رائحة قصره من[16] عشر[17] فراسخ 6 والذى[18] فى خزائنه الف تاج[19] من[20] الجوهر لالف اب كانوا له ذهبوا[21] 7 والذى[22] يسجد له[23] امام[24] البد[25] (ms. البدن) الاكبر[26] الذى[27] وزنه الف الف[28] مثقال من[29] الذهب[30] الاحمر[31] وعليه الف حجر[32] من الياقوت الاحمر والدر الابيض[33] 8 الذى يركب يوم السعادة وعلى راسه التاج[34] فى الف مركب كل مركب له راية مكللة بالدر وتحتها[35] الف فارس معلم[36] بالخز[37] والذهب[38] 9 والذى[39] ياكل[40] فى صحائف الجوهر[41] على موائد[42] الدر المنظوم[43] 10 والذى يستحى من الله ان يراه خائنا فى رعيته بعد ان استكفاه الامانة عليهم والرياسة فيهم[44] 11 الى عبد الله المامون ذى الشرف والرياسة على اهل مملكته[45]

1-11 [1] A : واذا فيه مكتوب ما هذا صورته وفى رسالة ; B, C¹ : وكتب الى كتاب a) من جلد الخاوى احسن من ; C² : الرق والكاغد b) مايل الى الصفرة مكتوب بلازورد وكان فيه هكذا مكتوب c) وهذه صورة ما كتبه الى الخليفة ; D¹ : وذكر الهيثم بن عدى عن ابى يعقوب الثقفى عن عبد الملك بن عمير قال رايت فى ديوان معاوية كتابا ; D² : ملوك الهند الذى كتب احدهم الى عمر بن عبد العزيز. — [2] Depuis بسم A, B, C¹, D manque; C² : السلام عليك. — [3] A manque. — [4] A-D manque. — [5] D¹ : الصين ; D² : الاملاك. — [6] A : المشرق ; depuis وعظم B-D manque. — [7] A : و. — [8] A : الايوان. — [9] A ajoute : الاحمر. — [10] A : manque و. — [11] A : مبنى. — [12] A : بالعود. — [13] Depuis الرطب A manque. — [14] A : manque و. — [15] A : تشم. — [16] A : على. — [17] A : عشرة. — [18] A : manque و; transpose 6 après 9. — [19] A manque. — [20] A ajoute : البخ. — [21] Depuis لالف A : والف حلة جوهر. — [22] A : manque و. — [23] A manque. — [24] A : امامه. — [25] A : الهند. — [26] A : والبحير. — [27] A ajoute : له. — [28] A manque. — [29] A manque. — [30] A : ذهب. — [31] A manque. — [32] A ajoute : جوهر. — [33] A manque. — [34] Depuis يوم A manque. — [35] A : manque و. — [36] A manque. — [37] A : بالحرير والذهب الذى فى مربطه الف فرس بخزامات. — [38] A : من الذهب. — [39] A : manque و. — [40] A : ياكلون. — [41] Depuis فى A manque. — [42] A : مايحته بعضه من الجوهر و. — [43] A : المرصوف ; suit 6; voir plus haut. — [44] A remplace 10 par الذى فى بيته جوار et une description de jeunes filles qui répond, dans les autres versions, à celle d'une jeune fille envoyée en cadeau. Voir § III, 23-25. Il y a donc dans A une lacune de 11 à 23. B et C remplacent 3-10 par الذى امامه الف فيل d) وعلى الذى على مربطه الف فيل وبنيت داره بلبن الفضة ; D¹ par شراريف قصره مائة e) الف حجر من الجوهر f) والذى هو ابن الف ملك والذى فى ; D² par والذهب والذى تخدمه بنات الف ملك والذى له نهران ينشفان اللؤلؤ مربطه الف فيل والذى له نهران ينبتان العود والفوه والجوز والكافور والذى يوجد ريحه على اثنى عشر ميلا. — [45] B, C : manque 11; D¹ : الى معاوية ; D² : الى ملك العرب الذى لا يشرك بالله شيا.

a) B¹, C¹ : مكتوب. — b) B², C²a manque; C²b : للكاغد. — c) B² : مكتوب هكذا ; C¹ : مكتوب فيه هكذا ; la description de la lettre figure au 26 dans A et Z. — d) B¹ : ميل. — e) B¹ : مايت. — f) B¹ ajoute : وفى خزائنه عشرة الاف تاج من الجوهر.

§ II. Texte de la lettre du roi de l'Inde.

12 اما بعد فانه لم يذهب علينا ان ما تقدم من ذكرنا ايها الاخ فيما انتسبنا اليه من الشرف وعلو الحال غير حائل لزواله وانه كان الاولى بنا ان نبدا بذكر الله تعالى جل اسمه وتعالى ذكره غير اننا اجللناه ان نبتدىء بذكره الا فى موضع المناجاة له عائذين به[46] 13 واخبارك ترد علينا بفضيلتك فى العلم لم تجدها لغيرك من اشكالك[47] 14 ونحن شركاؤك فى الرغبة (الرعية .ms) والمحبة[48] وقد افتتحنا باب المكاتبة وتحبب الفائدة بان[49] 15 انفذنا[50] اليك[51] كتابا[52] ترجمناه[53] صفوة الاذهان[54] والتصفح (التفعح .ms) له يشهد على صواب التسمية[55] 16 وبعثنا[56] اليك[57] لطفا[58] بقدر ما وقع منا موقع الاستحسان له وان كان[59] دون قدرك 17 ونحن[60] نسالك[61] ايها الاخ ان توسع اخاك عذرا فى التقصير[62]

§ III. Description des cadeaux du roi de l'Inde.

18 وكانت الهدية جام[63] ياقوت[64] احمر فتحه[65] شبر فى[66] غلظ[67] اصبع مملوا[68] درا[69] وزن[70] كل درة مثقال[71] والعدد مائتا درة[72] 19 وفراش[73] من جلد حية فى وادى الزيراح[74] تبلع[75] الفيل[76] وشى جلدها دارت سود على قدر الدرهم وفى وسطها نقط بيض مقرونة بالدلا ينجو من جلس عليه (عليها .ms) من مرض السل ومن كان بالسل وجلس عليه سبع ايام دب عنه[77] 20 ومصليات ثلاث وسايدها على جلد طائر يقال له السمندل موشاة اذا طرحت فى النار لم تحترق

12-17 [46] B^1, B^2, B^3, C : وبعد(a فاننا اهدينا لك(b شيا بالقليل(c فاقبله(d وانت لنا اخ(e وخليل(f ; D^2 : اما بعد فانى اردت ان تبعث الى رجلا يعلمنى الاسلام ويوقفنى حدوده والسلام. — [47] B^1, B^2, B^3, C^1 : فمحبتك(g فى قلبنا(h ; C^2 : واريد اخبرك ان(i ترد لنا الجواب(j فتفضل بالجواب. — [48] Depuis فى B^1, B^2, B^3, C^1 : فى المحبة والرهبة لاننا لم نزل لك بالفضل(k. — [49] Depuis باب B^1, B^2, B^3, C^1 : ذلك ; **14** C^2 manque. — [50] B^1, B^2, B^3, C^1 : ووجهنا. — [51] B^1 manque. — [52] B^1, B^2, B^3, C^1 : كتاب. — [53] Les mêmes manque. — [54] Les mêmes : الادهان. — [55] Depuis والتصفح les mêmes manque; **15** C^2 manque. — [56] Les mêmes : وارسلنا. — [57] Les mêmes : لك. — [58] Les mêmes : هدية. — [59] Depuis منا les mêmes : لنا وذلك ; depuis وبعثنا C^2 : والهدية. — [60] B^2, B^3, C manque. — [61] Les mêmes : منك(l ونسال. — [62] Depuis توسع les mêmes et B^1 : تنعم بقبولها والسلام ; § II en entier A, B^4, D^1 manque; **13-17** D^2 manque.

18-26 [63] C^2 : جاما. — [64] B^1, B^3, C^1 : وياقوت ; B^2 : وياقوة ; C^2 : من ياقوت. — [65] B^1, B^2, B^3, C : طوله ; B^4 : فتحته. — [66] B, C manque. — [67] B^1, B^2 : وغلظه ; B^4 : وغلظ ; B^3, C^1 : وعرضه. — [68] B, C : manque ı. — [69] B, C *idem*. — [70] B, C *idem*. — [71] B^4 : مثقالين. — [72] Depuis والعدد B^1, B^2, B^3, C^1 manque; B^4 : من عددهم مابقى درة ; depuis فى غلظ C^2 : وداخله مرصع باللولو الفاخر. — [73] B^4 : فرش. — [74] Depuis فى الوادى B C manque. — [75] B^1, B^2, B^3, C^1 : تبلغ ; B^4 manque. — [76] B^4 manque. — [77] Depuis وفى B C : وهو(m منقط(n كل(o نقطة كالدينار والذى(p يجلس عليه لا يمرض ابدا(q.

a) B^2, B^3, C^1 : وبعده. — b) C : اليك. — c) B^2 : manque ب ; C^2 : قليلا. — d) C^2 ajoute : منا. — e) B^1, B^2, C^1 : اخا. — f) C^2 : manque و. — g) B^1, B^2, C^1 : وتحبتك ; C^2 : وحبك. — h) C : قلوبنا ; C^2 ajoute : جزيل. — i) B^1 : وانت. — j) C^1 : manque ال. — k) B^3 : بالفضل لك. — l) C^2 : فنسال. — m) B^2 : وفى ; B^4 manque. — n) B^3 : منقطة. — o) B^1 : وكل. — p) B^1 : ومن ; B^4 : اذا. — q) Depuis لا B^4 : من به مرض البواسير فانه يبرا.

فروازها در وياقوت اجر[78] 21 ووزن[79] مائتى[80] الف مثقال[81] عودا[82] هنديا[83] رطبا اذا ختم عليه قبل الصورة[84] 22 وثلاثة[85] وثلاثون الف[86] منا[87] كافورا[88] محببا[89] كل[90] جبة[91] منه[92] مثل[93] الفستقة[94] واكبر من اللؤلؤة[95] 23 وجارية سندية[96] طولها خمسة[97] اذرع تسحب[98] شعرها[99] حسنة البشرة[100] لها[101] اربعة ضفائر تعقد منها[102] ضفيرتين[103] على راسها تاجا[104] وضفيرتان[105] مسبلتان[106] يبلغان[107] الارض من خلفها[108] 24 وطول كل شفر من اشفار[109] عينها اصبع يبلغ اذا مدته[110] الى نصف خدها 25 وكأن بين شفتيها برقا[111] من بياض اسنانها[112] لها نهدان وثمان عكن[113] 26 وكان الكتاب فى[114] لحا[115] شجرة[116] يقال لها الكادى احسن[117] من الكاغد[118] (الكاغض .ms) لونه[119] الى الصفرة والخط[120] لازوردى[121] (الحفظ اللازودى .ms) مفتح بالذهب[122]

§ IV. Lettre du khalife au roi de l'Inde.

27 فجاوبه المامون بسم الله الرحمن الرحيم من عبد الله الامام المامون بالله امير المومنين الذى وهب الله له ولاية الشرق بابن عم نبيه المرسل صلى الله عليه وعلى آله وسلم والتصديق بالكتاب المنزل الى رهمى ملك الهند وعظم من تحت يده من اراكنة الشرق سلام عليك[123] 28 انى احمد اليك الله الذى لا اله الا هو واساله ان يصلى على محمد عبده ورسوله صلى الله عليه وسلم[124]

— (78) 20 B, C manque. — (79) B, C manque. — (80) B, C : ومائة. — (81) B^3 manque. — (82) B, C : من العود. — (83) B, C : الهندى. — (84) Depuis رطبا B, C manque. — (85) B, C^1 manque. — (86) *Idem.* — (87) B, C^1 : حبة. — (88) B, C : manque ا. — (89) B, C^1 : manque ا. — (90) B^4 manque. — (91) B^1, B^2, B^3, C^1 : واحدة; B^4 manque. — (92) B, C^1 manque. — (93) B^1, B^2, B^3, C^1 : بقدر; B^4 : قدر. — (94) B^4 : الفستق. — (95) Depuis واكبر B, C^1 manque; 22 C^2 manque. — (96) B, C manque; ici finit la lacune de A (voir note 44). — (97) A : سبعة. — (98) A manque. — (99) A : وشعرهم صابغ السواد. — (100) A : الوالهم. — (101) A : لكل واحدة. — (102) A manque. — (103) A ajoute : وتاج. — (104) A manque. — (105) A : ضفيرتين. — (106) A manque. — (107) A : manque ان. — (108) Depuis طولها B, C : تحليها (a خلقة (b عظيمة (c كانها (d القمر (e الزاهر (f. — (109) Depuis كل A : غنج. — (110) Depuis اذا A manque. — (111) Depuis وكأن A : كان بين اسنانها والشفتين البرق. — (112) A : الاسنان. — (113) Depuis نهدان A : ثمانية اعكان; 24 et 25 B, C manque. — (114) A : من. — (115) A : ورق. — (116) A : شجر. — (117) Depuis يقال A : الكافور ابيض. — (118) A : الرق والكاغد. — (119) A : مائل. — (120) A : ذو خط. — (121) A : بالماورد. — (122) 26 B, C^1 ont donné le texte au début (voir note 1); C^2 manque; § III en entier D manque.

27-31 (123) A : وكانت صورة الرسالة : B, C ; وهذه صورتها جواب الرشيد الى ملك الهند عبد الله بن عبد الله : هكذا سلام من الملك الرشيد الى السلطان (g الماثد (h السعيد من عبد الله بن الرشيد (i بالله الذى وهب الله له ولاياته (j مقام اهل الكرم عليهم السلام وتحت يده مراتب البيع والشرى (k. — (124) 28 A : اما بعد الشكر لله الذى اوهبك ملكا عظيما وولا اياك الشرق ومن تحت يديك مراتب المشرق; B, C^1 manque; C^2 : وبعد. —

a) B^3, C^2 manque; B^4 ajoute : وحلاها. — b) B^1, C^2 manque. — c) *Idem.* — d) B^4 : كانه. — e) C^2 : البدر. — f) B^3 ajoute : خلقة عظيمة. — g) B^2 : الملك. — h) C^2 : المويد. — i) Depuis الى C^2 : المويد. — j) B^2 : manque ا. — k) B^2 : الشرا; B^3 : الشرة; depuis عليهم C^2 : والجد الجديد على السلطان السعيد.

29 (125) وصل كتابك(126) فسررت(127) لك(128) بالنعمة(129) التى ذكرت(130) ووقع اتحافك ايانا بالموقع الذى املت من قبول ذلك وكنت ما ابتدات به من البر محمودا موجها ذلك لك الى الشكر عليه وحسن الذكر له ولولا السنة جارية بترك تقديم من لم يكن لنا على الشريعة مواليا وبها آخذا ما تركنا ما تحسن من مزيتك بالتقديم والاعتذار لما ذكرنا احد التقديمين وانت له منا اهل(131) 30 وقد اهديناك (ms. اهدينا) العلم بمودتنا لك وهى اوفر حظ المؤملين وانفذنا اليك(132) كتابا(133) ترجمته(134) ديوان(135) الالباب(136) وبستان نور(137) العقول(138) ومطالعتك ترجمته(139) تحقق(140) عندك فضيلة(141) انه ومشاهدتك له تحقق عندك ما سميناه به(142) 31 وجعلنا لذلك عيونا من الهدية وهو لطف استقللنا قدره لك ولو كانت الملوك تتهادى على اقدارها لما اتسعت لذلك خزائنها وانما يجرى ذلك بينها على قدر ما يدل على حسن النية وجميل الطوية وبالله تعالى التوفيق

قال(143)

§ V. Cadeaux du khalife.

32 وكانت الهدية من المامون رحمه الله فارس بفرسه وجميع الاته من عقيق وقيل بل فارس بفرسه وجميع الاته من عنبر تحرى اشهب(144) 33 ومائدة من الجزع ارضها بيضا وفيها خطوط سود وحمر وخضر وسعتها ثلاثة اشبار وغلظها اصبعان واركانها ذهب مما اخذ من خزانة مروان بن محمد الاموى(145) 34 او خمسة اصناف من الكسوة ومائة ثوب من كل فن من قباطى (ms. بياض) مصر وخز السوس (ms. السوسن) ووشى اليمن والاسكندرانى وسلجم خراسانى وديباج خسروانى وفرش قرضوى وفرش سنجردى ومائة طنفسة حبرية بوسائدها وكل ذلك خز سوسى مائة قطعة من كل

(125) Début A : فقد; B^1, B^2, B^3 : وقد; C^1 : قد; C^2 : فانه. — (126) B^3, C : كتابكم; B^1, B^2, B^3, C ajoutent : الينا. — (127) A : وسرتنا; B^1, B^2 : فسررنا; B^3, C^1 : وسررنا; C^2 : وفرحنا. — (128) A, B, C manque. — (129) A : النعمة; B, C : به. — (130) A : منحت. — (131) Depuis ووقع A : والقبول الذى اعطيت فختم الشرك; depuis التى ذكرت B^1, B^2, B^3, C manque. — (132) Depuis وقد B, C : وانا ارسلنا(a عليه وحسن الذكر. — (133) B, C : manque ا. — (134) B, C manque. — (135) C^2 : نزهة ذوى. — (136) B^1, B^2, B^3, C^1 : الباب. — (137) B^1, B^2, B^3, C^1 manque. — (138) Depuis وبستان C^2 : وتحفة الاحباب. — (139) B^1, B^2, B^3, C^1 : لترجمته. — (140) Les mêmes : ليتحقق. — (141) Les mêmes : فضيلته. — (142) Depuis انه les mêmes manque. — (143) 31 B^1, B^2, B^3, C^1 : وقد جعلنا لك عنوان الكتاب وهو لطف(b منك قبوله والسلام; C^2 : وانواعا من التحائف الملوكية فتفضل بقبولها والسلام; 30 et 31 A manque; § IV en entier B^4, D manque. B, C transposent § IV après § V.

32-36 (144) Depuis من المامون A : التى ارسلها له هارون الرشيد فرس بفارسها; B, C : فرس(c يساوى عشرة(d الاف(e دينار وجميع(f الة(g الذهب(h. — (145) 33 A : على مايدة من الجز وفيها خطوة اسد احمر.

a) B^1 ajoute : الينا. — b) B^1 : لطيف. — c) B^1 : فرش; B^3, C^2 : فرسا. — d) B^2, B^3 : عشر. — e) B^2, B^3, C^1 : الف. — f) B^3 : كل. — g) B^3, C^1 : عدده. — h) B^3, C^1 : ذهب; depuis وجميع C^2 : مع سرجه المذهب المرصع بالجواهر وكتابا.

صنف (146) 35 وجام (147) زجاج (148) غلظا (149) اصبع وفتح (150) شبر ونصف (151) فى (152) وسطه (153) صورة (154) اسد (155) ثابت (156) وامامه (157) رجل قد (158) برك (159) على ركبتيه وقد فوق (160) السهم (161) نحو (162) الاسد (163) والجام والمائدة من الذى اخذ من خزانة مروان بن محمد الاموى (164) 36 والكتاب فى طومار ذى وجهين (165)

Il existe, comme je l'ai dit plus haut, une autre forme de la lettre, déjà indiquée par de Goeje et Chauvin, mais ni l'un ni l'autre ne se sont aperçus que la plus ancienne version remonte à Masʿoûdî, qui donne le texte de trois lettres écrites par trois rois différents non plus au khalife de Baghdâd, mais au roi Sassanide de Perse le fameux Chosroès Anoûchirwân. Il a été copié par Ibn Badroûn et par Ibn al Wardî. Le texte est accompagné d'une triple liste de cadeaux, mais il n'est pas question de la réponse du destinataire, ni de ses propres cadeaux.

Cette version est des plus intéressantes. En effet, elle nous fournit un nouvel exemple tout à fait typique du foisonnement dont j'ai déjà parlé. L'auteur du *ʿIkd* († 328) est très peu antérieur à Masʿoûdî, qui écrit en 336 (*Prairies d'or*, IX, p. 77). C'est donc au début du ɪvᵉ siècle que l'altération s'est produite : dans l'original il n'y avait qu'un roi; plus tard, par foisonnement il y en a eu trois. Le procédé ici est pris sur le vif.

34 — (146) B, C manque; واخضر على بياض وفتحها ثلاثة اشبار وعرضها خمسة ورجليها من الذهب A : وخمس (a اصناف (b كسوة ومائة صنف بياض مصرى (c; B¹, B², B³, C : واصناف كسوة مائة زوج وفرش قرمز وانواع من : B⁴; وخز السوس والكوفة والاسكندرية (d وفرش قرمز وفرش طبرى (e ومائة تصفية حرير وكتان (f الحرير الفاخر. — (147) B¹ : جام; B⁴ ajoute : من. — (148) B¹ : عجاج; C² : بلور; B¹, B², B³, C¹ ajoutent : فرعوفى; C² ajoute : عجيب غريب. — (149) B, C¹ : غلظه. — (150) B¹, B², B³, C¹ : وفتحه; B⁴ : فى فتحه. — (151) B, C¹ manque; depuis غلظا A, C² manque. — (152) A, C² : وفى. — (153) A : وسط. — (154) A : المائدة. — (155) A : واحد. — (156) A : واثب; B, C manque. — (157) A : وقدامه; B, C : قدامه. — (158) B⁴ manque. — (159) B⁴ : جالس. — (160) A, B¹, B², B³, C : اغرق (g; B⁴ : وضع. — (161) B⁴ : سهما. — (162) A, B, C : فى. — (163) B⁴ : قوسه. — (164) Depuis والجام A : وكانت المائدة مما وجد فى خزانة مروان بن محمد بن مروان واصل المائدة فى مائدة سليمان بن داود عليه السلام واخرجها موسى بن نصر من خزانة الاندلس العامل بها واخرجها الى مروان بن محمد; B, C : ومائدة سليمان بن داوود عليه السلام. — (165) A, B, C manque h).

a) B³ : خمسين; C² : مائة. — b) Depuis وخمس C² : وكسوة فاخرة. — c) Depuis بياض C² : من البياض المصرى. — d) B², C : manque ال. — e) Depuis وفرش قرمز C² : وزوالى رومية. — f) Depuis تصفية C² : من الحرير والكتان; B¹, B² ajoutent : طومار وجهين qui appartiennent à 36. — g) C¹a : اعرق. — h) Sauf deux mots dans B¹, B² à 34 (voir f).

C'est à ce groupe que se rattachent, dans la littérature persane, certains passages de l'épopée de Firdausî [1] et de l'histoire de Mirkhond [2]. Je ne ferai que les signaler, et me contenterai de reproduire le texte de Mas'oûdî (E^1) et les variantes d'Ibn Badroûn (E^2) [3] et d'Ibn al Wardî (E^3 et E^4) [4]. La substitution du roi de Perse au khalife de Baghdâd ou de Damas est due à deux causes : l'une générale qui tend à donner un caractère plus vénérable à l'histoire en la vieillissant, l'autre particulière qui tient au mouvement appelé *chou'oûbiyat*, fortement accentué dans les IIe et IIIe siècles de l'Hégire, lequel s'efforçait d'opposer aux Arabes les autres peuples et surtout les Persans [5]. Déjà dans le *'Iḳd*, c'est une pensée chou'oûbite qui amène la citation de la pseudo-lettre du roi de l'Inde; c'est pour exalter tous les rois de l'Inde en général qu'on rapporte cette preuve édifiante des bons sentiments du correspondant de 'Oumar ibn 'Abd al 'Azîz et aussi de sa puissance et de sa richesse [6]. C'est la même pensée qui a voulu flatter l'orgueil persan en attribuant à Chosroès les hommages des grands souverains. Peut-être avait-on conservé le souvenir d'ambassades historiques [7]; en tout cas, c'est, comme on va le voir, une triple réédition de celle que Sindbâd le marin a contée probablement pour la première fois.

(1) *Châh nâmeh*, édition et traduction Mohl, VI, p. 325 à 387. Le poète y a développé la légende hors de toute proportion. Il en a profité pour y joindre celle du *Calila et Dimna* qui, comme nous allons le voir bientôt, semble être en germe dans l'échange, que rapporte Sindbâd le marin, de livres de sagesse entre le khalife et le roi de l'Inde (voir plus loin, p. 160, note 5). C'est une des raisons qui me font suspecter l'origine indienne du *Calila et Dimna*.

(2) روضة صفا, édition de Bombay 1244, I, p. 235, l. 25-34; traduction anglaise de Rehatsek 1892. *Rauzat-us-safâ*, 1re partie, II, p. 380-381.

(3) Édition Dozy, p. 43 (corriger 47 dans DE GOEJE, *De Reizen*, p. 306, note 1).

(4) *Kharîdat al 'adjâ'ib*, édition du Caire, 1324, p. 170-172. C'est dans un extrait du *Kitâb adh dhahab al masboûk fî siyar al moulouk* d'Aboû-l Faradj 'Abd ar Raḥmân ibn al Djauzi (que Haneberg a lu khawârizmi). Sur cet auteur bien connu († 597), voir BROCKELMANN, *Arab. Litter.*, I, p. 500-506. Sur 'Oumar ibn al Wardî (milieu du IXe siècle), voir *ibid.*, II, p. 131.

Un extrait contenant le texte qui nous occupe en a été donné avec une traduction allemande en 1837 dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* (I, p. 185-189) par Haneberg. C'est celui que je désigne par E^4.

(5) Sur ce mouvement, voir GOLDZIHER, *Muhammedanische Studien*, I, p. 147-208, où se trouve précisément cité ce texte du *'Iḳd*.

(6) II, p. 85-90.

(7) D'après Ibn Miskaweih, cité par Nouwaïri; voir NÖLDEKE, *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden*, p. 168, note 1.

TEXTE DE MASʿOÛDÎ.

(*Les Prairies d'or*, édition et traduction Barbier de Meynard, Paris 1863, II, p. 200-203.)

---

§ I. Lettre et présents du roi de la Chine.

وكتب اليه ملك الصين من فغفور[1] صاحب قصر الدر والجوهر الذى يجرى فى[2] قصره نهران يسقيان العود والكافور الذى[3] توجد[4] رائحته[5] على[6] فرسخين والذى[7] تخدمه[8] بنات الف ملك والذى فى مربطه الف فيل ابيض الى اخيه كسرى انوشروان واهدى اليه فارسا من در منضد[9] عينا الفارس والفرس[10] من ياقوت[11] احمر[12] وقائم سيفه من زمرد[13] منضد بالجوهر[14] وثوب حرير صينى[15] عجدى[16] فيه صورة الملك[17] جالسا[18] فى[19] ايوانه وعليه حليته وتاجه وعلى راسه الخدم وبايديهم[20] المذاب والصورة[21] منسوجة[22] بالذهب وارض الثوب لازورد[23] فى[24] سفط[25] من[26] ذهب[27] تحمله[28] جارية[29] تغيب[30] فى شعرها[31] تلألأ[32] جمالا[33] وغير ما ذكرنا من غرائب ما يحمل من ارض الصين وتهديه[34] الملوك الى اكفائها[35]

[1] E^2, E^3 : بغفور a); E^2, E^3, E^4 ajoutent : ملك الصين. — [2] E^3, E^4 ajoutent : ساحة. — [3] E^2 : والذى. — [4] E^2, E^3 : يوجد; E^4 manque. — [5] E^3 : ريح قصره; E^4 : ريح قصره. — [6] E^3 : فى; E^4 : من. — [7] E^3, E^4 : و. — [8] E^4 : يخدمه. — [9] Depuis من در E^3, E^4 : هو وفرسه من الدر المنضود. — [10] E^3 : وعينا فرسه; E^4 : وعيناه وعين فرسه. — [11] E^3, E^4 : الياقوت. — [12] E^3, E^4 : الاحمر. — [13] E^2 : سفن ثابت. — [14] Depuis وقائم E^3, E^4 manque. — [15] E^2 : صينيا; depuis وثوب E^3, E^4 : واهدى اليه ثوبا من الحرير الصينى. — [16] E^2 : عضريا note; E^3, E^4 manque. — [17] E^3, E^4 ajoutent : كسرى. — [18] E^3, E^4 : وهو جالس على كرسيه. — [19] E^2 : على. — [20] E^2 : manque و; depuis وعليه E^3, E^4 : والتاج على راسه والملوك فى خدمته والخدم b) بايديهم. — [21] E^2 manque; E^3, E^4 : المصورة. — [22] E^3, E^4 : المنسوجة. — [23] Depuis وارض E^3, E^4 : فى ارض لازوردية. — [24] E^4 : وفى. — [25] E^3, E^4 : صندوق. — [26] E^3 manque. — [27] *Idem;* E^3, E^4 ajoutent : مرصع بانواع اليواقيت الفاخرة التى لا قيمة لها. — [28] E^3, E^4 : واهدى الله. — [29] E^4 manque; E^2, E^3 ajoutent : خطائية. — [30] E^4 : يغيب. — [31] E^3 ajoute : كحالك اذا اسبلته; E^4 ajoute : كحالك الليلة ان اسبلتها. — [32] E^2, E^3, E^4 : يتلالا. — [33] E^3, E^4 ajoutent : وبهاء. — [34] Depuis ما ذكرنا E^2 : ذلك مما يهديه. — [35] E^2 : امثالها; depuis ما ذكرنا E^3, E^4 : ذلك من طرف الصين واعاجيبه.

a) Sur les variantes de ce mot, voir E^2 note. — b) E^3 : الخدام.

§ II. Lettre et présents du roi de l'Inde.

وكتب اليه ملك الهند وعظيم اراكنة(36) المشرق(37) وصاحب(38) قصر الذهب وابواب الياقوت والدر(39) الى اخيه(40) ملك فارس صاحب التاج والراية(41) كسرى انوشروان واهدى اليه الف من(42) عودا هنديا(43) يذوب فى(44) النار كالشمع(45) ويختم عليه كما يختم على الشمع فتتبين(46) به(47) الكتابة وجاما(48) ما الياقوت الاحمر(49) فتحه(50) شبر(51) مملوا من(52) الدر(53) وعشرة(54) امناء(55) كافور(56) كالفستق(57) واكبر من(58) ذلك(59) وجارية طولها سبعة اذرع(60) تضرب اشفار(61) عينيها خدها(62) وكان(63) بين اجفانها لمعان(64) البرق من بياض مقلتها(65) مع صفاء لونها ودقة تخطيطها(66) واتقان(67) تشكيلها(68) مقرونة الحاجبين لها ضفائر(69) تجرها وفرشا(70) من جلود الحيات الين من الحرير واحسن من الوشى(71) وكان كتابه فى لحاء(72) الشجر المعروف بالكاذى(73) مكتوب(74) بالذهب الاحمر(75) وهذا الشجر يكون بارض الهند والصين(76) وهو نوع من النبات(77) عجيب ذو لون حسن(78) وريح طيبة(79) لحاؤه ارق من الورق الصينى(80) يتكاتب(81) فيه ملوك الصين والهند(82)

(36) E^2 : ملوك. — (37) E^3, E^4 : الشرق. — (38) E^3, E^4 : manque و. — (39) Depuis وابواب E^3, E^4 : والزمرد ذو الياقوت والزبرجد(a الذى ابواب قصره من الزمرد الخباى(b. — (40) E^2, E^3, E^4 transposent كسرى انوشروان. — (41) E^2 note; depuis صاحب E^3, E^4 manque. — (42) E^4 : قطعة. — (43) Depuis الف E^2 : من العود الذى; depuis عودا E^3, E^4 : من العود الهندى الذى. — (44) E^3, E^4 : على. — (45) E^2 : كما يذوب الشمع. — (46) E^3, E^4 : فتتبين. — (47) E^3, E^4 : فيه. — (48) E^2, E^4 : واهدى اليه جاما. — (49) Les mêmes : البهرمانى. — (50) E^2 : فتحته note c; E^3 : يفتح; E^4 : يفتح. — (51) E^3, E^4 : شبرا فى شبر. — (52) E^3 manque. — (53) E^2 : در; depuis مملوا E^3, E^4 : سمكه عرض اصبعين واهدى اليه اربعين درة كل واحدة تزيد على ثلاثة مثاقيل واهدى اليه. — (54) E^3, E^4 : manque و. — (55) E^2, E^3 : امنان; E^4 : منا. — (56) E^4 : من الكافور. — (57) E^2 remplace ك par مثل. — (58) E^3, E^4 manque. — (59) *Idem.* — (60) Depuis سبعة E^3, E^4 : عشرة اشبار الى صدرها وخمسة اشبار الى فوقها. — (61) E^3, E^4 : اهداب. — (62) E^2 : الى وجنتيها; E^3 : على خدها; E^4 : الى خديها. — (63) E^3, E^4 : فكان. — (64) E^3 ajoute : كلمعان. — (65) E^4 : لهاب; E^3 ajoute : وسواد سوادها; E^4 ajoute : وسود سوادها. — (66) E^3 : تخاطيطها; E^4 : تخاطيطها. — (67) Depuis من بياض E^2 : مع اتقان. — (68) E^2, E^3, E^4 : شكلها. — (69) E^2 : طفائر شعر note. — (70) E^2 : فراشا. — (71) Depuis الحاجبين E^3, E^4 manque. — (72) E^2 : لحى. — (73) Depuis وكان E^2 manque; depuis الشجر E^3, E^4 : شجر الكادى. — (74) E^3 : مكتوبا; E^3 : والكتابة; E^4 : وكتابته. — (75) E^3, E^4 manque. — (76) E^2, E^3, E^4 : الصين والهند. — (77) E^3, E^4 : نبات الطيب. — (78) E^3, E^4 : ابيض كالفضة مصقول بالمراة ينطوى كالورق ولا ينكسر(d. — (79) E^3, E^4 : وريحه اعطر شى من الطيب. — (80) Depuis لحاؤه E^3 manque. — (81) E^2 : تتكاتب. — (82) Depuis لحاؤه E^3, E^4 manque.

a) E^3 : والخبرجد. — b) E^3 : الزباق. — c) Voir la note Mas'oûdî, p. 202. — d) E^4 : لا ينكسر.

§ III. Lettre et présents du roi du Thibet.

(83) وورد عليه ..... كتاب(84) ملك التبت(85) من خاقان(86) ملك تابت(87) ومشارق(88) الارض المتاخمة للصين والهند الى اخيه المحمود فى(89) السيرة والقدر ملك المملكة المتوسطة والاقاليم(90) السبعة(91) واهدى له انواعا من(92) العجائب(93) مما يحمل من(94) ارض تبت(95) منها مائة جوشن تبتية(96) ومائة قطعة تجافيف(97) ومائة ترس تبتية(98) مذهبة واربعة الاف منا(99) من المسك الخرايني(100) فى نوافج غزلانه

§ III *bis*. Présents du roi du Thibet (Ibn al Wardi).

واهدى اليه ملك تبت من عجائب بلاده(101) مائة جوشن تبتية ومائة قطعة تجافيف(102) كالبرانس كل واحدة(103) منها تستر الفارس وفرسه ومائة ترس تبتية لا تعمل فى هذه الاتراس والجواشن والتجفافيف (*sic*)(104) عوامل الرماح ولا بواتر(105) الصفاح(106) ولا شدائد نصول(107) الجراح وزنة كل قطعة من هذه المذكورات(108) ما بين اربعين درهما الى الستين(109) درهما واهدى اليه اربعة الاف من المسك التبتى وتسعين غزالا من غزلان المسك فى الحياة ومائدة عظيمة من الذهب الاحمر مرصعة بانواع الدر والجوهر(110) يدور حولها(111) ثلاثين رجلا قد كتب على حالتها(112) اشهى الطعام ما اكله الاكل من حله وجاد على ذى الفاقة من فضله(113) ما اكلته وانت تشتهيه فقد اكلته وما اكلته وانت لا تشتهيه فقد اكلك

(83) Nous donnons à part (§ III *bis*) le texte d'Ibn al Wardi, qui n'a qu'un très petit nombre de mots communs avec ceux de Mas'oûdi et d'Ibn Badroûn. — (84) Depuis وورد E^2 : وكتب اليه. — (85) E^2 : الثبت. — (86) E^2 manque. — (87) E^2 : الثبت a) تبتان. — (88) E^2 note. — (89) E^2 manque. — (90) E^2 : manque و (je crois qu'il faut lire فى ou من). — (91) E^2 ajoute : انوشروان. — (92) E^2 manque. — (93) *Idem*. — (94) E^2 ajoute : عجائب. — (95) E^2 : تبت. — (96) E^2 : تبتية. — (97) Depuis ومائة E^2 manque. — (98) E^2 : تبتية. — (99) E^2 : من. — (100) E^2 manque.

(101) E^4 : بلاد تبت. — (102) E^4 : تخافيف. — (103) E^4 : manque ة. — (104) E^4 : والتجا فتف (*sic* en deux mots). — (105) E^4 : تواتر. — (106) E^4 : الاصفاح. — (107) E^4 : بهرب. — (108) E^4 : المذكورة. — (109) E^4 : manque ال. — (110) E^4 : الجواهر. — (111) E^4 ajoute : نحو من. — (112) E^4 : حافاتها. — (113) Depuis اشهى E^4 manque.

a) Voir note Dozy.

Voici la traduction, telle que l'a donnée Ahmed Zéki[1], à laquelle j'ajouterai seulement les principales variantes.

«§ I. Rahmâ, roi de l'Inde, écrivit à al Mâmoûn[2] en même temps qu'il lui envoyait des présents. «Au nom de Dieu clément et miséricordieux, de Rahmâ, roi de l'Inde, chef suprême des princes de l'Orient[3], possesseur de la maison d'or aux piliers de rubis, aux tapis de perles; celui dont le palais est de bois d'aloès si tendre qu'il garde comme la cire l'empreinte qu'on lui donne; celui dont le palais a un parfum se répandant à dix parasanges; dans les trésors de qui sont mille couronnes de pierreries qui furent à mille ancêtres disparus; pour qui on se prosterne devant le grand Boudd (idole de Bouddha), dont le poids est d'un million de mithkâls d'or rouge et sur lequel il y a mille rubis et autant de perles blanches[4]; qui monte, dans les jours de bonheur, la cou-

[1] Je m'en suis écarté dans quelques passages pour serrer le texte de plus près.

[2] Z est le seul qui donne au roi de l'Inde le nom de Rahmâ, qui paraît emprunté à Mas'oûdi (*Prairies d'or*, I, p. 304); cf. Zéki, p. 23, note 1. A, B, C parlent d'une lettre écrite par le roi de l'Inde à Haroûn ar Rachîd, D¹ par le roi de Chine à Mou'âwiyat, D² par le roi de l'Inde à 'Oumar ibn 'Abd al 'Azîz, E par les rois de Chine, de l'Inde et du Thibet au roi de Perse Kesrâ Anoûchirwân. D'après D¹, c'est Heïtham ibn 'Adî qui tenait ce récit d'Aboû Ya'koûb ath Thakafî, lequel le rapportait d'après 'Abd al Malik ibn 'Oumaïr. Ce dernier affirmait avoir vu la lettre dans le *dîwân* de Mou'âwiyat. M. Goldziher, qui a le premier fait connaître ce texte (*Muhammedan. Studien*, I, p. 168, note 1) d'après un manuscrit de Vienne, ajoute : «nach dessen Tode», c'est-à dire : postérieurement à la mort de Mou'âwiyat; ces mots ne se trouvent pas dans l'édition. 'Abd al Malik ibn 'Oumaïr est un *tâbi'* connu, mort en 136 plus que centenaire (Nawâwî, *Tahdhîb*, édit. Wüstenfeld, p. 396). Heïtham ibn 'Adî est un historien cité par Mas'oûdî, qui le fait mourir en 206 (*Prairies d'or*, VII, p. 73; cf. I, p. 10 et *passim*) et par Tabari (*Chronique*; voir l'index). Cf. Wüstenfeld, *Geschichtschreiber der Araber*, n° 44, d'après Ibn Kouteïbat, Ibn Khallikân et le *Fihrist*. Tabari cite une fois seulement Aboû Ya'koûb ath Thakafî (II, p. 100), qui rapporte un témoignage de 'Abd al Malik sur la mort de Mou'âwiyat. L'isnâd allégué par D¹ (al Djâhidh) est donc correct.

[3] Z : «les grands de la noblesse». Le mot *arâkinat*, mal écrit ici par Z et plus correctement plus loin, est le pluriel de *arkoun*, gr. ἄρχων, que le lexique de Lane donne, d'après le *Kamoûs* et le *Tâdj al 'aroûs*, sous la forme *ourkoûn* dont le pluriel régulier serait *arâkîn* ou *arâkinat*. Cf. la remarque de Barbier de Meynard, *Prairies*, II, p. 201. Par la variante «Orient» que je crois être la meilleure, on voit que les Arabes de Mésopotamie mettaient l'orient là où nous mettons le sud-est; cf. Lestrange, *Baghdad during the Abbasid Caliphate*, p. 315. Au contraire, ceux d'Égypte le mettaient là où est notre nord-est; voir ce que j'en ai dit dans mon *Essai de reconstitution topographique de la ville d'al Foustât* (dans *Mémoires... de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, XXXV, 1913-1919), *introd.*, p. XXIX.

[4] Ce détail ne se trouve que dans A et Z. Voir la note de Zéki, p. 30-32.

ronne en tête, sur mille chars dont chacun a un drapeau brodé de perles couvrant mille cavaliers vêtus de soie et d'or[1]; celui qui mange dans des assiettes de pierreries sur des tables de perles rangées[2]; qui rougirait devant Dieu de trahir les intérêts des sujets qu'il lui a confiés pour exercer sur eux l'autorité et la bonne administration[3].

« A 'Abdallah al Mâmoûn, le noble et le bon administrateur de son empire[4].

§ II. « Il ne nous échappe point, ô frère, que les titres de noblesse et d'élévation que nous venons d'énumérer ne nous empêcheront pas de les perdre un jour. Il eût mieux valu pour nous que nous commencions par la mention de Dieu très glorieux et très haut; mais il est plus séant de ne commencer par la mention de Dieu qu'au moment de la prière, alors que nous recourrons à lui. Des récits nous sont parvenus sur ta supériorité dans la science, telle qu'elle ne se rencontre chez aucun de tes semblables. Nous nous associons à toi pour la vénération et l'amour (de la science?). Pour inaugurer notre correspondance et la rendre utile, il nous a plu t'envoyer un livre que nous avons intitulé *La pureté des intelligences*[5]. Son étude attentive te montrera

[1] Ce détail ne se trouve que dans A et Z. Voir la note de Zéki, p. 30-32.

[2] Même remarque.

[3] Cette formule pieuse ne se trouve que dans Z. A y substitue : « celui qui a sous ses ordres des servantes » et donne une description détaillée des servantes; mais, comme je l'ai remarqué dans les notes du texte, c'est par une confusion avec la fin du paragraphe II, causée par une lacune du texte. La mention des servantes, qui ne figure pas dans Z, se retrouve dans D' et E.

L'énumération des splendeurs de l'Inde (Chine ou Thibet) varie dans B, C, D et E. En voici les principales formes : B et C : « celui devant qui vont mille éléphants et qui a sur les acrotères de son palais mille pierres précieuses ». D' mentionne aussi les mille éléphants, et ajoute : « celui dont la maison est construite en briques d'argent et d'or, que servent les filles de mille rois, qui est le fils de mille rois, qui a deux fleuves arrosant l'aloès, la garance, la noix (de coco), le camphre, dont le parfum se répand sur 12 milles ». E répète D' en des termes à peu près équivalents, et, comme lui, les met dans la bouche du monarque chinois; les titres de ceux de l'Inde et du Thibet sont modestes : deux lignes pour l'un, identiques aux deux premières de Z, A, B, C, et pour l'autre, ces simples mots : « Khâkân roi du Thibet et des pays de l'Orient qui confinent à la Chine et à l'Inde ».

[4] E (en trois formules) : « à son frère Kesrâ Anoûchirwân, — roi de Perse, maître de la couronne et de l'étendard, — aussi grand par sa vertu que par sa puissance, le roi de l'empire situé au centre des sept climats ».

[5] Il faut lire avec Z : اذهان et non ادهان « onguents » comme écrivent les autres manuscrits et éditions. Zéki voit, dans ce livre, la lettre elle-même. Je ne crois pas. Il y a là une réminiscence du fameux « livre de l'Inde », le *Calila et Dimna* qui est censé ici être adressé au khalife. Celui-ci, à son tour, enverra un livre de sagesse au roi de l'Inde, — ce qui rappelle la

la vérité de cette dénomination. Nous t'adressons une gracieuseté qui nous a paru être convenable et cependant au-dessous de ta valeur. Nous te prions, ô frère, d'excuser généreusement ton frère dans son infériorité[1]. »

§ III. Le présent consistait en une coupe de rubis, ayant un empan d'ouverture et un doigt d'épaisseur, pleine de perles, dont chacune pesait un mithḳâl (ou deux); leur nombre était de deux cents. Il y avait aussi un tapis fait de la peau d'un serpent de la vallée d'az Zìrâḥ[2], qui avale[3] un éléphant; cette peau est bariolée de cercles noirs de la largeur d'un dirhem[4], au centre desquels sont des taches blanches semblables aux marques du fer chaud[5]. Qui s'assied sur ce tapis est préservé de la phtisie; qui est atteint de phtisie et y reste assis sept jours, s'en guérit[6]. Il y avait encore trois tapis de prière

légende du *djawidân khired* qu'un sage du Kâboulistân obtint du khalife al Mâmoûn, légende qui est la contre-partie de celle du *Calila et Dimna* obtenu du roi de l'Inde pour Kesrâ Anoûchirwân par un sage persan. Voir Silvestre de Sacy, *Mémoires de l'Institut, Académie des Inscriptions*, 1831, t. IX, p. 1-36. Cet échange de livres ne se trouve que dans Z et les *Voyages* de Sindbâd (première version).

[1] B, C : « Nous t'avons fait de bien faibles présents; accepte-les; tu es pour nous un frère, un ami; notre cœur est plein d'affection pour toi; veuille nous donner réponse ». D[2] : « Je désire que tu nous envoies quelqu'un pour m'instruire de l'islâm et de ses prescriptions. Salut ».

[2] Zéki, p. 32-33, propose de lire : Zanedge ou Zabedge (Java). Les exemples qu'il cite prouvent qu'il y a de tels serpents dans cette île, mais aussi ailleurs. Je crois qu'ici il est fait allusion à la fameuse vallée des diamants dont Sindbâd a parlé en son deuxième voyage et où il y a, dit Galland « un grand nombre de serpents si gros et si longs, qu'il n'y en avait pas un qui n'eût englouti un éléphant ». لو جاءها فيل لابتلعته dit l'édition de Boûlâḳ (II, p. 10). C'est la première fois, je crois, que son nom est donné. Peut-être se trouvait-il dans le prototype de A, qui est seul identique, dans les passages communs, au texte de Z. A propos de cette vallée, mentionnons la très savante étude de M. Laufer, *The Diamond* (dans *Field Museum*, XV, n° 1, Chicago 1915), § *Legend of the Diamond Valley*, p. 6-21.

[3] يبلع et non يبالغ comme dans B et C[1], d'où la traduction de Langlès : « aussi gros qu'un éléphant ».

Ces serpents viennent du Pseudo-Callisthène (édit. Didot, p. 105, III, 10) : ὀδοντύραννον ἀμφίβιον ἐλέφαντα ὁλόκληρον καταπιεῖν δυνάμενον; cf. III, 17.

[4] B, C : « marqué de taches semblables à des dinars ».

[5] Zéki a renoncé à traduire ce passage; je ne garantis pas l'exactitude de mon interprétation.

[6] B, C : « qui s'asseyait dessus n'était jamais malade »; B[1] en restreint les effets curatifs aux seules hémorroïdes بواسير. Sur de pareilles peaux, qui sont d'un serpent paraissant une seule fois par an dans une île de la mer des Zendjs, voir Ḳazwìnì, *'Adjâ'ib*, édit. Wüstenfeld, I, p. 121 : ويتخذ من جلد هذه الحية فرش يجلس عليه صاحب السل امن من غايلته. Elles sont, dit-il, très recherchées des Indiens et conservées dans les trésors des rois. Dimichḳì (édit. et trad. Mehren, p. 163; 219) ajoute la fièvre bectique, الدق.

et leurs coussins faits de la peau d'un oiseau appelé salamandre[1], ils étaient bariolés; jetés au feu, ils ne brûlaient point; ils étaient bordés de perles et de rubis. Il y avait aussi pour deux cent mille mithkâls d'aloès indien si tendre qu'il garde l'empreinte qu'on lui donne, et pour trente-trois mille *manns* (mines) de camphre en grains; chaque grain semblable à une pistache et plus gros qu'une perle. Venait enfin une esclave de Sind, d'une taille de cinq (ou sept) coudées, dont la chevelure traînait (à terre), dont la peau était splendide. Elle avait quatre tresses : deux sur sa tête en forme de couronne, deux tombant derrière elle jusqu'à terre. La longueur de ses cils était d'un doigt; lorsqu'elle les abaissait, ils descendaient jusqu'au milieu de ses joues. Entre ses lèvres la blancheur de ses dents jetait un éclair; elle avait deux seins et huit replis[2].

Ces citations sont dues à Devic (*Pays des Zendjs*, p. 223), qui ne s'est pas souvenu de ce passage des *Voyages* de Sindbâd.

[1] Ce détail ne figure que dans Z.

[2] B et C réduisent cette description à deux traits : «elle avait une taille énorme et était comme la lune resplendissante». A passe sous silence les deux seins, mais n'oublie pas les huit replis, ou plutôt les huit bourrelets de chair grasse qui sont, pour les Orientaux, les apanages de la vraie beauté féminine. Cela rappelle le portrait de la reine de Pount sur les murs du temple de Deïr el Bahri (Mariette, *Deir el Bahari*, 1877, texte p. 30; planche V aux deux registres; planche XIII, dessin amplifié où apparaissent bien les nombreux plis : trois au ventre, huit aux bras, huit aux jambes).

E attribue au roi de l'Inde des cadeaux fort semblables : «mille *manns* d'aloès indien, fondant au feu et recevant des empreintes aussi lisibles que celles de la cire; une coupe en rubis...; camphre de la grosseur d'une pistache...; jeune esclave de sept coudées. Ses cils descendaient jusqu'à ses joues; on croyait voir jaillir des éclairs de sa paupière; l'éclat de ses yeux s'alliait à la pureté de son teint, à la finesse de ses traits et à la perfection de sa personne; ses sourcils se touchaient et les tresses de ses cheveux tombaient jusqu'à terre...; peau de serpent plus douce que la soie et plus brillante qu'une étoffe peinte (il n'est pas question d'effets curatifs).» Il y ajoute ceux du Fagfoûr (Fils du Ciel) «un cavalier entièrement fait de pierres précieuses; les yeux du cavalier et de son cheval en rubis (dans Z et dans Sindbâd le cadeau vient du khalife), la poignée du sabre est en émeraude et en pierreries. Sur sa robe en soie de Chine, rehaussée d'or, est représenté le roi assis dans son Iwân (le fameux Iwân Kesrâ de Ctésiphon) avec ses vêtements royaux et sa couronne; au-dessus de lui se tiennent ses serviteurs portant des chasse-mouches. Cette scène était en tissu d'or et le fond de la robe était d'un bleu lapis-lazuli. Cette robe était placée dans une cassette d'or que portait une jeune fille, dont le visage, d'une beauté éclatante, était voilé par sa longue chevelure.» Voir la traduction de Barbier de Meynard, p. 201-202.

Les présents du roi du Thibet sont brièvement décrits par Mas'oûdî et Ibn Badroûn (E^1, E^2). Je donne la traduction d'Ibn al Wardî (E^3, E^4), dont le texte est plus développé : «Des merveilles du pays : cent cuirasses thibétaines, cent pièces d'armures (souples?) comme des manteaux, cha-

Le livre (ou la lettre) était écrit sur l'écorce de l'arbre appelé kâdî (Zéki : *pandanus*) plus beau que le papier, d'une couleur tirant sur le jaune, les caractères en étaient de lapis-lazuli et les traits[1] d'or[2].

§ IV. Al Mâmoûn répondit :

«Au nom de Dieu clément et miséricordieux. De la part de ʿAbd Allah l'imâm al Mâmoûn billah, émir des Croyants à qui Dieu a donné l'investiture de la noblesse par son cousin le Prophète, envoyé de Dieu, et la foi dans le Livre révélé — à Rahmâ, roi de l'Inde et chef des princes de l'Orient[3] qui sont sous sa loi, salut sur toi[4]. Je loue pour toi Dieu, qui est le seul dieu;

cune d'elles couvrant le cavalier et sa monture, cent boucliers tibétains. Contre ces cuirasses, armures et boucliers ne peuvent avoir d'action ni fer de lance, ni tranchant de lame, ni pointe de bistouri, نصول الجراح (Haneberg : und Wunden könnten durch sie nicht geschlagen werden). Chacune des dites pièces pesait entre 40 et 60 dirhems (120 à 180 grammes!). Il lui fit aussi présent de quatre mille *manns* de musc du Thibet et quatre-vingt-dix chèvres musquées en vie (Masʿoûdî dit seulement que le musc était contenu dans les vessies des chevrettes qui le produisent). Une table très grande, d'or rouge, incrustée de toutes sortes de perles et pierreries, autour de laquelle trente hommes environ pouvaient se placer; sur les bords était écrit : "Le plus appétissant des mets est celui que le convive mange par besoin et du surplus duquel il fait largesse à l'indigent (cette sentence manque dans E⁴). Ce que tu manges par appétit, c'est bien toi qui le manges; ce que tu manges sans appétit, c'est lui qui te mange".» (Le détail de la table manque dans E¹ et E².)

Cette table et son inscription sont mentionnées par Masʿoûdî (*ibid.*, p. 204) comme appartenant à Chosroès, mais non parmi les présents du roi du Thibet. Comme cette mention n'est séparée de celle des présents faits par ledit roi que par quelques lignes, il me paraît probable que c'est par l'oubli de ces lignes que s'est produite la confusion. C'est un indice de plus qu'Ibn al Wardî a copié Masʿoûdî, directement ou indirectement.

[1] Zéki : «les ombres». L'expression arabe مفتّح signifie : marqué des *fatḥs* et, par extension, de tous les points et autres traits qui accompagnent l'écriture arabe soignée. C'est du moins ce que je suppose. J'ignore les raisons pour lesquelles Zéki a adopté sa traduction.

[2] E : «Sa lettre était écrite en caractères d'or, tracés sur l'écorce de l'arbre *kâdî*, qui est originaire de l'Inde et de la Chine. C'est une des plus curieuses espèces du règne végétal, par sa couleur, sa beauté et le parfum qu'il répand; son écorce est plus mince que le papier de Chine que les rois de la Chine et de l'Inde emploient dans leur correspondance.» B et C (tout à fait au début) : «Le roi écrivit pour moi (Sindbâd) une lettre sur de la peau de *khâwî* plus beau que le parchemin et le papier, tirant sur le jaune, en écriture d'or....». Le *khâwî* est fort probablement une faute de lecture pour *kâdî* (خاوى = كادى). Sur cette essence, voir Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, II, p. 434, qui y voit le *Pandanus odoratissimus*.

[3] Même remarque que plus haut, page 159, note 3.

[4] A : «Réponse d'ar Rachîd au roi de l'Inde ʿAbd Allah ibn ʿAbd Allah. Reconnaissance à Dieu qui t'a donné un vaste empire et a conféré à tes

je le prie de bénir son serviteur et envoyé Mouḥammad. Ta lettre m'est parvenue et je me suis rejouis pour toi de la splendeur dont tu parles. Tes présents m'ont fait l'impression favorable que tu espérais. C'est une œuvre louable que tu as inaugurée et elle te donne droit à la reconnaissance et à l'éloge[1]. N'était que la tradition nous impose de laisser prendre les devants à ceux qui ne s'attachent pas et ne se conforment pas à notre loi religieuse, nous ne t'aurions pas laissé prendre les devants par ta généreuse conduite. L'excuse que nous présentons est une avance de notre part, dont tu es digne. Nous t'avons envoyé la science par amitié pour toi, ce qui est la joie la plus abondante de ceux qui réfléchissent[2]. Nous t'avons adressé un livre qui est intitulé : *Registre des pensées et jardin de la lumière des intelligences*[3]. En examinant ce titre tu reconnaîtras toute la supériorité des qualités du livre et en le voyant tu reconnaîtras l'exactitude du nom que nous lui avons donné. Nous y avons joint quelques objets à titre de présents; c'est une gracieuseté que nous jugeons très inférieure à ton mérite, mais si les rois faisaient des cadeaux en proportion de leur grandeur, leurs trésors n'y suffiraient pas. Il ne s'agit entre eux que de prouver leur bonne volonté et leurs excellentes intentions[4]. En Dieu est l'appui. » Le narrateur dit :

§ V. Les cadeaux d'al Mâmoûn étaient : un cavalier et sa monture, ainsi

pères l'Orient et placé sous ta main les règles de l'Orient (?). » B, C : « Salut de la part du roi ar Rachid au sultan puissant et heureux, de la part de 'Abd Allah fils d'ar Rachid billah à qui Dieu a donné ainsi qu'à ses ancêtres le poste d'honneur et sous la main duquel (il a placé?) les règles de la vente et de l'achat (*sic*) ».

[1] La phrase est embrouillée et la syntaxe douteuse. A l'altère de façon tout à fait inintelligible.

[2] للوصلين me paraît devoir être pris dans le sens de la 4e forme.

[3] C² remplace ce titre par « joie des penseurs et cadeau des amis ». Comme plus haut, Zéki pense que c'est le titre donné par le khalife à sa lettre. Mais, comme plus haut, j'estime qu'il s'agit d'un livre spécial. Le khalife répète ici les termes de la lettre du monarque indien : « par l'examen du livre, tu te rendras compte de son excellence ». Dans l'un et l'autre cas, il est difficile de croire que des lettres d'un style si médiocre et de signification si vague puissent être l'objet d'un examen quelconque et justifier des qualificatifs aussi pompeux. D'ailleurs le khalife n'a-t-il pas annoncé l'envoi de la *science* وقد اصحبناك العلم? Zéki n'a pas traduit العلم. Il est vrai que le texte est ambigu. Peut-être faut-il entendre : « Nous t'avons envoyé la *connaissance* (ou le signe, العَلَم?) de notre amitié pour toi ». Mais ce serait une tournure bien embarrassée.

[4] Ces singulières excuses ne se trouvent que dans Z. A s'est arrêté à l'éloge. B et C se bornent à la mention du livre et terminent par ces quelques mots : « veuille l'accepter; salut ». C² cependant annonce aussi « diverses sortes de présents royaux ».

que tout son équipage, en cornaline; d'après d'autres récits, tout cela était en ambre gris de Chihr. Une table d'onyx à fond blanc avec stries noires, rouges et vertes d'une largeur de trois empans, d'une épaisseur de deux doigts[1], avec pieds en or, provenant du trésor de Marwân ibn Mouḥammad l'Oumayyade. Cinq espèces de manteaux et cent robes de tout genre, comme lin d'Égypte, soies de Soûs (ou de Suez), broderies du Yémen et d'Alexandrie, *saldjam*[2] de Khorâsân, brocart de Khasrawân, tapis cramoisis[3], tapis du Ṭabaristân[4] et cent tapis de soie avec leurs coussins. Tout cela était de soie de Soûs, cent pièces de tout genre. Une coupe de verre[5] épaisse d'un doigt, d'une ouverture d'un empan et demi, au milieu de laquelle était la figure d'un lion assis (ou bondissant) et devant lui un homme agenouillé qui avait posé une flèche sur son arc, dans la direction du lion. Coupe et table provenaient du trésor de Marwân ibn Mouḥammad l'Oumayyade[6].

[1] A met le cavalier sur la table sans en dire la matière; B, C ne parlent que du cavalier «d'une valeur de dix mille dinars» et disent qu'il est en or comme sa monture et son équipage. Quant à la table, elle est, dans A, de soie écrue, خز, et l'on y voit la trace (*sic*) d'un lion rouge et vert sur blanc; l'ouverture (?) en est de trois empans et sa largeur de cinq; les pieds sont en or.

[2] Terme inconnu; manque dans A, B, C. Le sens ordinaire est : navet; si le mot n'est pas corrompu, il désigne peut-être ici une plante textile.

[3] Z : قرضوى, que Zéki ne traduit pas. A, B, C : قرمز.

[4] Z : سقجوردى; A, B, C : طبرى. Le premier mot est inconnu, comme le déclare Zéki.

[5] B et C ajoutent : pharaonique.

[6] A, B, C disent que c'était la table de Souleïmân fils de Dâoûd. A ajoute qu'elle avait été trouvée par Moûsâ ibn Nouṣaïr dans le trésor d'Espagne, alors qu'il était gouverneur de ce pays, et qu'il l'avait rapportée à Marwân ibn Mouḥammad ibn Marwân (le dernier khalife oumayyade de Damas). Sur les objets attribués à Salomon (*opus Salomonis*), cf. Longpérier, *Œuvres complètes*, édit. Schlumberger, vol. I, p. 442 et suiv. *Vase arabo-sicilien de l'œuvre Salemon* (extrait de la *Revue archéologique*, nouvelle série, VI (1845), 2ᵉ partie, p. 356-367). Le savant antiquaire cite à ce propos la table dont il est ici parlé, et y voit la fameuse table de Salomon que le conquérant de l'Espagne Tharik prit en 712 dans le palais des rois goths. Notre texte prouve la justesse du rapprochement. Longpérier (p. 450 et 451) cite Ibn Adhari, édit. Dozy, 1849, p. 14; Gayangos, *Makkari*, I, p. 286; Al Macin, *Historia Saracen.* (1625), p. 73.

Le récit d'al Makkari se trouve dans l'édition Dozy-Dugat-Krehl-Wright, I, p. 172; on y verra une description d'après l'historien de l'Espagne Ibn Ḥayyân (377-479; Brockelmann, I, p. 338). La table fut prise par Ṭâriḳ et lui fut enlevée par Moûsâ ibn Nouṣaïr qui l'expédia au khalife de Damas, Walîd, donc bien avant Marwân.

Ibn Adhari a été traduit par M. Fagnan; le passage en question se trouve au 2ᵉ volume (*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne... al-bayano 'l-mogrib*, Alger 1904), p. 18.

Cf. Baládhourí, *Foutoûh al bouldân*, édit. de Goeje, p. 231; Ṭabarí, *Chronique*, édit. de

La lettre était sur papyrus[1] (écrite) sur les deux faces. »

Tel est ce texte curieux qui, sous sa seconde forme (légende de Kesrâ), a été repris, comme nous l'avons dit, par les auteurs persans. Dans cette seconde forme c'est surtout le roi de l'Inde vantant sa prodigieuse richesse qui domine; il n'y a pas de réponse. C'est d'elle que dérive une troisième forme qui a eu un prodigieux succès, mais cette fois en Occident : je veux parler de la lettre du fameux Prêtre Jean. Comment le prêtre Jean[2] est-il passé des régions du Turkestan, dans l'Inde? C'est sans doute sous l'influence des récits merveilleux qui, depuis l'expédition d'Alexandre, n'avaient cessé de circuler dans l'Orient et auxquels les *Voyages* de Sindbâd et de ses successeurs n'avaient fait qu'ajouter. La lettre au khalife en était comme le résumé. L'auteur de la lettre attribuée au légendaire souverain ne s'est pas contenté de l'énumération déjà fastueuse de ses prédécesseurs arabes ou persans; il y a versé toutes les fantasmagories écloses dans les cervelles crédules des Occidentaux; il y a accumulé les détails les plus invraisemblables. Je ne donnerai pas ici *in extenso* ce texte somptueux. Je me contenterai de le résumer, d'après l'édition complète qu'en a donnée Zarncke[3]. On verra que l'influence de la lettre de Rahmâ n'est pas douteuse. Quant au nom de Manuel, qui est l'empereur auquel l'épître est soi-disant adressée, peut-être n'est-il qu'une déformation du nom de Mâmoûn.

Goeje, II, p. 1254; Ibn al Athîr, *Kâmil*, édit. Tornberg, IV, p. 456, etc.

[1] طومار *τομάριον* n'est pas le parchemin, comme traduit Zéki, mais un rouleau de papyrus. Voir Silvestre de Sacy, *Relation de l'Égypte par Abdellatif*, Paris 1820, p. 109, et Karabacek, *Das Arabische Papier*, Vienne 1887, p. 11-17.

[2] Pourquoi prêtre? J'ai été frappé de ce fait qu'en Syrie on appelait Aksis un gouverneur turc qui s'appelait Atsiz (Ibn al Athîr, édition Tornberg, X, p. 70, l. ult.; cf. *Historiens orientaux des Croisades*, I, p. 804). Or dans la prononciation vulgaire de Syrie et d'Égypte le *ḳ* se prononce comme un léger hiatus et ainsi A'sis est presque identique à 'asis « prêtre ». Le châh du Khârizm, Atsiz, qui lutta contre les Seldjoukides vers l'époque où se formait la légende (1127-1156), répond par plus d'un point au souverain de l'Asie Centrale chez qui les Chrétiens d'Orient crurent trouver un auxiliaire (voir Stanley Lane-Poole, *Mohammedan dynasties*, Westminster 1894, p. 177). Quant au nom de Jean, n'est-ce pas par excellence le nom de baptême des personnages imaginaires : Jean de Paris, John Bull, Jean-Lapin, etc.? J'ai remarqué que jadis presque tous les convertis au christianisme prenaient le prénom de Jean, ainsi Léon l'Africain (appelé d'abord Jean) et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

[3] *Priester Johannes*, 1re partie (*Abhandl. philolog.-histor. Cl. königl. Sachs. Gesellsch. der Wiss.*, vol. VII, n° VIII, Leipzig 1879), p. 907 [83].

Zarncke (p. 877 [51]) fait remonter l'origine de la lettre à l'an 1177. Il note deux interpolations principales, §§ 25 et 26 (cueillette du poivre) et §§ 76-96 (description d'un second palais).

Jean commence par exalter sa puissance et ses richesses; (9) «ego presbiter Joannes, dominus sum dominantium et præcello in omnibus divitiis». Il a 72 rois comme tributaires; (14) dans son pays vivent : éléphants, dromadaires, chameaux, hippopotames, crocodiles, panthères, onagres, lions blancs et rouges, ours blancs, griffons, tigres, hyènes, faunes, satyres, géants, cyclopes, l'oiseau phénix et une foule d'autres animaux aux noms étranges. (On voit que les mille éléphants de Sindbâd ont fait des petits.) (22) Là coule le fleuve du paradis Ydon, et l'on y trouve mille pierres précieuses : émeraudes, saphirs, escarboucles, topazes, chrysolithes, onyx, béryls, améthystes, sardoines, etc.; des herbes merveilleuses, le poivre dont la cueillette se fait d'étrange façon. (38) Il y a un fleuve souterrain (qui est évidemment celui de l'île de Serendîb, par où pénètre Sindbâd lors de son sixième voyage). Le sable de ses rives est tout de gemmes précieuses. (44) Or, argent, pierres précieuses, éléphants, dromadaires, chameaux et chiens. (51) Qui ment meurt, ou est réputé mort [1]. (56) Palais splendide en bois de Seth; aux extrémités, sur les combles du palais, sont deux pommes d'or dans lesquelles sont deux escarboucles. Le jour l'or brille; la nuit ce sont les escarboucles (cf. dans le texte arabe la note 44, variantes de B et C). (65) A sa table mangent chaque jour 30.000 hommes, sans compter les allants et venants. (66) Cette table est d'émeraude précieuse que soutiennent deux colonnes d'améthyste, — ce qui protège les convives contre l'ivresse. (67) Devant le palais est un miroir merveilleux, soigneusement décrit. (73-75) Énumération des dignitaires sous ses ordres : 7 rois, 72 ducs, 365 comtes pour le service de sa table, sans préjudice de la foule des divers officiers de la cour; 12 archevêques, 20 évêques, 1 patriarche et deux protopapes, etc. (76 et suivants) Description d'un second palais où abondent l'or et les pierres précieuses :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

[1] Cela rappelle l'aventure de Beder, obligé de tenir sa promesse parce que le menteur est mis à mort dans le pays où il se trouve (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VI, p. 150).

Le tout est entremêlé de réflexions pieuses, comme il convient à un prince si éminent de l'Église chrétienne qui a sous sa juridiction deux protopapes et qui parle volontiers de l'apôtre saint Thomas. A part cet élément chrétien aussi factice que l'élément musulman dans les variantes du texte arabe, il faut reconnaître dans cette fiction occidentale une amplification d'un épisode de Sindbâd, lequel a probablement un fondement historique.

Il y aurait une longue étude à faire sur l'influence des *Voyages* sur la littérature de l'Occident. Chauvin a esquissé celle des *Mille et une Nuits* (*Bibliogr. ar.*, IV, p. 11) après la traduction de Galland. Peut-on en retrouver des traces antérieures? La question est délicate[1]. Il ne suffit pas de rencontrer des passages semblables; ils peuvent provenir de sources communes antérieures. Je crois, pour ma part, à l'importance prépondérante des idées répandues dans le monde par la Grèce ancienne qu'on a trop de tendance aujourd'hui à sacrifier à l'Inde pourvue, à cet effet, d'une antiquité nullement démontrée. Plus encore que la France, c'est l'Hellade qui devrait être symbolisée par la Semeuse. Pour moi, tout ce qui lui est postérieur chronologiquement vient d'elle, sauf preuve contraire et établie sur textes incontestablement datés. Elle est proprement la mère de la pensée humaine, comme l'Égypte en est la grand'mère attestée. Dans les récits de voyages en particulier, l'*Odyssée* et le *Roman d'Alexandre* ont presque tout dit ou au moins tout inspiré. Ce qu'on trouverait dans notre moyen âge de semblable à tel épisode des *Voyages* de Sindbâd peut parfaitement provenir, par influence littéraire ou populaire, de ces deux sources inépuisables d'aventures et de merveilles. Je me bornerai donc à quelques indications sur l'influence de la traduction de Galland.

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur cette influence en ce qui concerne la naissance de deux types doués aujourd'hui d'une célébrité vraiment universelle, Robinson Crusoé et Gulliver. L'un et l'autre sont certainement les fils spirituels de Sindbâd le marin. L'énergie avec laquelle ce dernier échappe au naufrage et tire de son séjour forcé dans les îles désertes des ressources inattendues, est digne d'avoir inspiré l'histoire du premier héros, si cher à notre enfance. Certes la touche est plus concentrée et plus vigoureuse, l'art infiniment plus savant dans l'œuvre immortelle de Daniel de Foë, et il

[1] Elle est traitée, mais un peu rapidement, par Hole, *Remarks on the Arabian Nights' Entertainments*, p. 220-250.

est impossible de parler d'imitation. Mais le rapprochement des dates est significatif. C'est en 1704 que paraît le troisième volume des *Contes arabes traduits en français* par M. Galland et en 1712 que paraît la *deuxième* édition de la traduction anglaise[1]. C'est en 1719 que *Robinson Crusoé* voit le jour. Comment croire que son auteur ait ignoré Sindbâd ou, s'il l'a connu, qu'il l'ait oublié? L'aventure du matelot Selkirk qui l'a inspiré dut lui apparaître comme une sorte de réalisation du conte arabe et donner à sa verve une impulsion qu'il ne devait jamais retrouver. Pourquoi, dans la masse énorme de ses écrits, rien n'a-t-il survécu, sauf ce court récit? C'est que l'étincelle du génie narrateur des Arabes avait animé un instant la froide nature de l'intarissable écrivain[2].

Gulliver parut en 1727 et les critiques contemporains y virent une imitation de *Robinson Crusoé;* on s'étonna que Swift ne fît aucune allusion à son prédécesseur. Pour moi il a dû se considérer comme l'imitateur de Sindbâd et nullement tenu à le nommer, un conte anonyme étant *res nullius.* De Foë ne l'avait pas nommé; Swift en faisait autant. Les hommes politiques, comme on sait, n'ont que faire des «références de chartistes». Mais nous avons bien le droit de remarquer que, dans le quatrième voyage de notre héros, il y a successivement des nains et des géants, et que le contraste a pu inspirer les amusantes péripéties de Lilliput et de Brobdingnag. Bien entendu, les brillantes variations exécutées sur ce double thème et les réflexions caustiques du malin doyen ont une saveur originale qui rend bien fades la candeur et la simplicité du voyageur musulman; bien entendu aussi, l'influence n'est en quelque sorte que de contact; mais je la crois certaine. Il n'est pas jusqu'à la multiplication des naufrages et des terres désertes qui ne soit une preuve en faveur de la réminiscence, car ici encore le mot imitation serait trop fort[3].

[1] Chauvin, *Bibliogr. ar.*, IV, p. 70, note 2, d'après Burton, VIII, p. 236 (= édition originale X, p. 467; bibliographie due à W.F. Kirby, qui signale au British Museum : vols. III, IV (édit. 2), 1712.

[2] G. Lenôtre, à qui j'emprunte le détail du matelot inspirateur de de Foë, dit qu'au moment où parut le livre fameux «l'auteur avait écrit plus que ne devaient écrire Voltaire et Dumas réunis, et les titres seuls de ses ouvrages remplissent vingt-huit pages in-folio» (*L'île de Robinson*, dans le journal *Le Temps*, 1er novembre 1919, p. 3, col. 1).

[3] Un épisode particulier semblerait cependant directement imité de Sindbâd : celui de l'aigle emportant Gulliver enfermé dans sa boîte, comme le rokh emportant Sindbâd, et le délivrant ainsi de son exil à Brobdingnag. Mais cet

La littérature des voyages extraordinaires ne s'est pas épuisée avec les deux auteurs anglais du XVIIIe siècle. Lequel de nos contemporains ignore la série créée par Jules Verne, dont les attraits ont balancé, pour les enfants français, ceux de *Gulliver* et de *Robinson*? Qu'on me permette encore de rappeler, comme un tribut de reconnaissance de mon enfance hélas! bien lointaine, la délicieuse *Roche aux Mouettes* de Jules Sandeau, où nous fut contée l'aventure héroïque des enfants de marins perdus sur le roc isolé, comme autant de petits Sindbâd, et où se retrouvent, sous une forme humoristique, la baleine et l'île des anthropophages.

Puisque le nom d'Alexandre Dumas vient d'être prononcé en passant, et qu'au début de ces notes, j'ai dit la possibilité d'une influence des *Mille et une Nuits* sur un de ses contes, j'ajouterai que j'ai relevé dans ses œuvres quelques allusions très précises. Dans *Vingt ans après*[1], les tonneaux dont est remplie la barque qui doit ramener en France d'Artagnan et ses amis, évoquent dans l'esprit de celui-ci : «la caverne d'Ali-Baba», et le spirituel conteur d'ajouter, en anticipant de plus de soixante ans (car on est en 1648 et *Ali-Baba* ne parut qu'en 1717) : «Les *Mille et une Nuits* venaient d'être traduites pour la première fois et étaient fort à la mode à cette époque».

Dans *La Dame de Montsoreau*[2], Catherine de Médicis, qu'on fait attendre à la porte de sa bonne ville d'Angers, se remémore la fureur du génie enfermé par Salomon dans son vase de cuivre. C'est le conte bien connu du Pêcheur et du Génie.

Dans *Monte-Cristo*[3], où le charme de l'Orient est si souvent évoqué, le héros se donne à lui-même le pseudonyme de Simbad le marin, ce qui permet à son hôte Franz d'Épinay de prendre à son tour celui d'Aladin. Il faut donc mettre le «père Dumas» au nombre de ceux qui n'ont pas oublié les *Voyages* de Sindbâd et leur ont même consacré un souvenir reconnaissant.

Un écrivain humoristique moderne, H. G. Wells, s'est inspiré du rokh de Sindbâd dans un récit fantaisiste intitulé *Aepyornis Island*[4]. Le héros de ce

enlèvement et ses nombreuses variantes étaient depuis longtemps passés en Occident, et il n'était pas besoin de la traduction de Galland pour le transmettre à la littérature anglaise.

[1] Édition du *Siècle*, 1854, chap. LXXIV.

[2] Édition en 3 volumes, Michel Lévy, vol. III, chap. V, p. 32-33.

[3] Édition du *Siècle*, 1846, chap. XXIX et XXX, p. 88, 91, 93, 98, etc.

[4] Il a paru d'abord dans le *Pall Mall Budget*,

récit, qui a une cicatrice au visage, raconte que sur les côtes de Madagascar il récoltait les œufs d'épyornis, qu'il compare à ceux du rokh des *Voyages* : « Sindbad's roc was a legend of them[1] ». L'un de ses nègres en ayant cassé un, il le frappe; celui-ci furieux se sauve avec le canot et les autres œufs. Notre héros ne peut rejoindre le canot et s'en rendre maître qu'en pleine mer; il va à la dérive, se nourrit des œufs. Il remarque que le premier était encore très frais, le second près d'éclore. Un troisième éclôt comme le canot vient d'aborder sur un atoll. Le jeune épyornis en grandissant devient malicieux, et le nouveau Robinson ayant voulu le corriger reçoit dans la figure et sur la tête force coups de bec. Il finit par tuer le malencontreux volatile et, plus tard, est recueilli par un bateau qui passe. C'est, comme on le voit, une amusante variation sur le thème oriental.

13 décembre 1894, *Christmas number.* (Communication de M. Pollard, du British Museum, due à l'aimable intermédiaire de M. de la Roncière, de la Bibliothèque nationale.) Il a été réimprimé dans le recueil intitulé : *The stolen Bacillus and other incidents*, Londres, Methuen 1895; Leipzig, Tauchnitz 1896 (p. 149-176); Londres, Mac Millan 1912 (p. 140-167). Il a été traduit en français par Achille Laurent dans le feuilleton du *Temps* du 14 novembre 1897, et cette traduction a été réimprimée avec d'autres sous le titre : *L'île de l'Æpyornis*, Paris, Ollendorf 1909.

[1] Édit. Tauchnitz, p. 151. Le traducteur français n'a probablement pas compris l'allusion, car il a omis la phrase.

IV. — LE NOM DE SINDBÂD.

Ce nom a exercé la sagacité des érudits. Il se présente dans les *Mille et une Nuits* trois fois et même quatre, puisqu'il est donné, dans certaines rédactions, au portefaix, appelé Hindbâd dans d'autres. La première fois, c'est une allusion au fameux livre de Sindbâd (Sindabâd) faite par le vizir envieux dont le pêcheur raconte l'histoire au génie ingrat qu'il a retiré de la mer[1]; il y est rappelé que le roi Sindbâd voulut faire mourir son fils sur l'accusation d'une belle-mère. La seconde fois il s'agit de notre aventureux marin et aussi quelquefois du portefaix. Enfin l'histoire du sage Sindbâd, du roi et de son fils est également rapportée, et cette fois sous la forme ordinaire du livre de Sindabâd[2]. Il n'y a entre ce dernier livre et les aventures de notre marin aucun autre rapport que celui du nom[3]. Je crois que ce nom devait être assez répandu, et qu'il n'est qu'une déformation, sous l'influence de l'Inde, d'un nom iranien qui nous est attesté historiquement : Sounbâd. C'est celui d'un personnage qui tenta de venger Aboû Mouslim, victime de la cruauté des Abbassides. M. Blochet[4] l'appelle tantôt Sinbad, tantôt Sindabad, et cela sous l'influence évidente du nom célèbre. Cette distraction d'un savant auteur est à mes yeux une preuve indirecte de la vraisemblance de mon interprétation[5]. Notre marin devait donc, à mon avis, s'appeler Sounbâd. Comme il

(1) Trad. Galland, XIIIe et XIVe nuits. Dans l'édition de Boûlâḳ (4e et 5e nuits), c'est le roi qui raconte l'histoire du roi as Sindabâd et du faucon (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, V, p. 289).

(2) Édition de Boûlâḳ, II, p. 52-86; cf. Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VIII, p. 33.

(3) Il convient de rappeler, à ce propos, la confusion faite par de Hammer dans son interprétation d'un passage de Mas'oûdî, où il voit une allusion aux *Voyages* de Sindbâd, alors qu'il est certainement question du livre du sage Sindabâd, *Contes inédits des Mille et une Nuits*, Paris 1828, p. xx et xxii; cf. Burton, *Arabian Nights*, édit. orig. X (*Terminal Essay*), p. 67, note 1, et 70, note 2. Dans ce second passage Burton dit que la confusion a été faite par «many others». J'ignore à qui il fait allusion.

(4) Blochet, *Le Messianisme dans l'hétérodoxie musulmane*, p. 44-46. Sur ce nom, cf. Friedländer, *Heterodoxies of the Shiites*, dans *Journal of Amer. Orient. Soc.*, XXVIII (1907), p. 26. Il renvoie pour la lecture correcte à Ṭabari [*Annales*, édit. de Goeje], III, p. 119. De Goeje écrit : سُنْباذ. Les dictionnaires persans de Johnson et de Wullers écrivent : سُنْباد; le second a aussi : سُنْباذ. Faut-il le rapprocher de سُنْباده «pierre dure, émeri»?

(5) Le même nom a été également transformé sous cette influence par M. Edward S. Browne dans sa traduction de l'historien persan Ibn Is-

était célèbre par ses voyages dans l'Inde (appelée par les Arabes Sind et Hind, suivant le cas), son nom s'est déformé en Sindbâd ou en Hindbâd; mais le second nom n'est attribué qu'au portefaix[1].

La même étymologie vaut-elle pour le sage Sindbâd? C'est possible. Et d'abord, pour ce second nom une question se pose. Burton dit que quelques-uns (j'ignore à qui il fait allusion) y voient une simple corruption du Bîdbâî de *Calila et Dimna*[2]. Mais ne serait-ce pas plutôt l'inverse? Le nom de Sindbâd, ou mieux Sindabâd, a subi, dans les versions occidentales, des altérations surtout à la finale : Sindban, Sindabar, Syntipas[3]. Comme le ى isolé peut se confondre à la rigueur avec un ن, un ر, un د ou inversement, que d'autre part dans l'écriture courante, le س arabe prend souvent la forme d'un simple trait allongé, il a pu arriver que سندباد, écrit ـــندباد, soit devenu sous la plume d'un copiste ignorant ou distrait : ىىدباى, d'où بيدباى. Le contraire paraît peu probable. En tout cas, je suis convaincu de l'identité des deux noms.

En effet, si, comme on l'admet généralement, le livre de *Calila et Dimna* et le *Pantchatantra* indien ont une même origine, bien que le cadre ne soit pas le même, il faut conclure à une étroite parenté entre Bîdbâî et Sindabâd. Le cadre du *Pantchatantra* et celui du livre de Sindabâd font partie, à mon avis, d'un même ensemble. Un roi confie son fils à un sage pour le former (*Pantchatantra*)[4]; le sage donne au roi la preuve que son enseignement a porté ses fruits (*Sindabâd*). L'un et l'autre sont incomplets; le premier indique bien les moyens employés par le sage pour inculquer la sagesse à son pupille, mais il ne nous montre pas la preuve de sa réussite; le second prouve que le pupille a bien profité des leçons, mais ne nous fournit aucun renseignement sur la façon dont elles furent données[5]. Ce sont les feuilles détachées d'un diptyque.

fandiyar (dans *Gibb Memorial*, II, Leyde et Londres 1905), p. 117 à 118; cf. l'index à la fin du volume. Le manuscrit de cet auteur à la Bibliothèque nationale (Supplément persan 1436; catalogue Blochet, Paris 1905, p. 307, n° 500) 83 r° écrit : سنباد.

[1] Cf. les judicieuses remarques de de Goeje (*loc. laud.*, p. 310).

[2] *Arabian Nights*, édit. orig. VI, p. 1, note 1.

[3] Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VIII.

[4] Il y a trois fils dans le livre indien; c'est un type de foisonnement, — ce qui prouve, je crois, que la rédaction en est déjà tardive.

[5] Dans certaines versions il y a quelques indications sommaires : le pupille est introduit dans une salle sur les murs de laquelle sont écrits des enseignements condensés (Chauvin, *Bibliogr. ar.*, VIII, p. 34). Les *Mille et une Nuits* n'accordent à cette instruction que trois lignes fort vagues (1re édit. Boûlâk, II, p. 53, *init.*).

Vichnou-Sarma, nom indien du sage, a remplacé celui de Sindabâd, mais Bîdbâî, équivalent arabe de Vichnou-Sarma, n'est, en réalité, que Sindabâd.

J'étais arrivé à cette conclusion, lorsqu'en poursuivant l'étude de la question, j'ai constaté que, dans la version hébraïque du rabbin Joel, comme dans la traduction latine qu'en a donnée Jean de Capoue, le sage du *Calila et Dimna* s'appelle Sendebar[1]. En hébreu comme en arabe, *r* et *d* se confondent aisément; je suis convaincu que l'auteur hébreu avait sous les yeux la forme correcte : سندباد. J'ai dit que ce dernier nom n'avait souffert que dans sa lettre finale. Le nom de Bîdbâî, au contraire, a pris toutes sortes de formes. On en trouvera la liste dans Keith-Falconer, *Kalilah and Dimnah*, Cambridge 1885, p. 271. Il faut donc, je crois, le considérer comme imaginaire ainsi que les étymologies qui en ont été proposées : Silvestre de Sacy : Veidava «lecteur du véda», ou vidva «homme docte, savant[2]»; Benfey : Vidyâpati «Herr der Wissenschaft»[3]; Nöldeke : Wēda-nāka, Wēda-wāka ou Wēdā-nāga[4].

Rappellerai-je les étymologies proposées pour Sindabâd? Hole voit dans Sindbad et Hindbad le nom persan *bâd* «city» accolé aux noms arabes de l'Inde[5]. Scott y voit Sin-bâd «souffle heureux» et Hind-bâd «souffle noir ou malheureux». Langlès qui le cite préfère voir comme Hole, dans les deux mots, les noms arabes de l'Inde, mais avec le persan *pâd* «gardien, gouverneur, trône»[6]. Benfey y a vu naturellement une forme indienne : Siddhapati «Meister der Zauberer oder Weisen[7]». Pour expliquer le *n*, il compare l'arabe *sindhind* manifestement dérivé du sanscrit *siddhanta*[8]; mais peut-on dire que le Sindabâd arabe est dérivé directement du sanscrit comme le *sindhind?* Il allègue également l'arabe *sindhistân*, tiré du sanscrit *siddhistâna*[9]. Or je

(1) Silvestre de Sacy, *Version hébraïque du livre de Calila et Dimna*, dans *Not. et Extr.*, IX, p. 403-405. L'illustre orientaliste croit qu'on pouvait lire indifféremment بيدباى ou سندباى, סנדבאי, devenu ensuite סנדבאר par l'influence du nom déjà connu.

(2) *Calila et Dimna*, p. 17, note 1.

(3) Keith-Falconer, *op. cit.*, p. 271.

(4) *Ibid.*, *ibid.*

(5) *Remarks on the Arabian Nights' Entertainments*, Londres 1797, p. 165, note 1.

(6) Édition de 1814, préface p. 136.

(7) *Pantchatantra; Einleitung*, p. 23.

(8) *Bulletin de la Classe des Sciences historiques philologiques*, t. XV (Saint-Pétersbourg 1858), col. 20 = *Mélanges asiatiques tirés du Bulletin... de l'Académie Impér. de Saint-Pétersbourg*, t. III (1857-1859), p. 195.

(9) *Ibid.*, *ibid.* Cf. *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, XI, p. 148 et 327.

crois que c'est la préoccupation de l'origine indienne qui a influé dans ces deux cas; elle est surtout remarquable dans *sindhind*, qui est doublement déformé de façon à réunir les deux désignations arabes de l'Inde. C'est cette même préoccupation qui a dû déformer le nom de Sounbâd, la plupart des auteurs arabes faisant venir de l'Inde le livre de Sindabâd[1]. La littérature indienne ne possède rien de semblable à ce livre; son origine reste donc douteuse. Si mon étymologie était acceptée, elle ramènerait cette origine vers la Perse. Mais pour se prononcer entre la Perse et l'Inde, il faudrait d'autres éléments que ceux que nous possédons, et j'estime que nous ne sommes pas plus avancés sur ce point que l'auteur du *Fihrist*[2].

P. Casanova.

Paris, 15 novembre 1919.

[1] Une déformation du même genre est celle du persan اندازه «mesure», qui a donné naissance à l'arabe هنداز et هندسة «géométrie». Tannery, dans l'article qu'il consacre à l'histoire des Mathématiques dans la *Grande Encyclopédie* [1898], t. XXIII, p. 301-303, dit : «les Arabes... appelèrent la géométrie *handasa* (art indien)». Mieux vaut dire qu'ils crurent à l'origine indienne de leur géométrie et firent une fausse étymologie.

[2] I, p. 304, l. 29. Il mentionne les divergences d'opinion sur *Calila et Dimna*, d'une part, et sur *Sindabâd* d'autre part; mais il ne donne son opinion que sur ce dernier, dont il croit l'origine indienne plus vraisemblable, الاقرب الى الحق. Sur l'origine indienne du premier, je crois que les affirmations de Silvestre de Sacy et de Benfey sont à réviser; mais c'est une question que je ne saurais aborder ici sans sortir complètement de mon sujet.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 124, fin de la note 3 de page 123. Il y a eu sous le règne d'Haroûn ar Rachîd ou, tout au moins, sous celui d'al Mâmoûn, un traditionniste portant le sobriquet d'al Ḥammâl. On le connaît surtout par son fils Moûsâ (214-294). Il s'appelait, d'après adh Dhahabî, Haroûn al Ḥammâl (Aboû Moûsâ Haroûn ibn ʿAbd Allah ibn Marwân, al Baghdâdî, al Bazzâr (le grainetier), connu sous le nom d'al Ḥammâl). Il mourut en 243; comme parmi ses maîtres figure Ma'n ibn ʿÎsâ mort en 198, on peut le faire naître en 180 au plus tard, donc au milieu du règne d'Haroûn ar Rachîd [1]. On ne s'explique pas ce sobriquet de portefaix donné à un grainetier [2].

Page 127, note. Puisque j'ai parlé de ce manuscrit, si intéressant à tous égards, je voudrais, bien que la question soit en dehors de mon sujet, faire encore quelques remarques.

Burton en a parlé à trois reprises; outre le passage que j'ai cité, notons : *Supplemental Nights*, III, *Foreword*, p. IX, auquel il renvoie lui-même, et *ibid.*, p. 358 (*Appendix III*), où Kirby nous dit : «Sir R. F. Burton suggests about A. D. 1384». Pourquoi cette date? Nous l'ignorons.

En réfléchissant de nouveau, j'estime qu'on peut conclure à la date de 653 Hégire (= 1255-1256) pour les raisons suivantes.

J'ai dit que, par l'écriture il paraissait dater de 640 environ s'il était égyptien, d'un peu plus tard s'il était syrien [3]. Cette seconde hypothèse est la meilleure et elle est confirmée par le fait que le conte du Barbier comporte la date exacte du vendredi 18 Ṣafar 653 (ms. 3610, fᵒ 50 rᵒ). Il faut probablement lire 28 au lieu de 18, car ce jour-là fut bien un vendredi, d'après les *Tables* de Wüstenfeld. Il y a bien aussi une correspondance avec l'ère d'Alexandre, mais elle est illusoire (7320!). Il est naturel que le rédacteur du conte ait choisi exactement le jour où il écrivait.

Cette date est encore corroborée par le nom du khalife de Baghdâd : al Moustanṣir billah fils (en réalité arrière-petit-fils) d'al Moustaḍi billah (*ibid.*, fᵒ 55 vᵒ). Il régna de 622 à 640, ce qui concorde fort bien.

[1] Adh Dhahabî, *Tadhkirat al Houffâḍh*, Haïderabad 1309 Hég., II, p. 62; sur son fils, voir adh Dhahabî, *ibid.*, II, p. 241; Mas'oûdi, *Prairies d'or*, VIII, p. 237; Ibn Khallikân (trad. de Slane, II, p. 342), etc. Sur Ma'n, voir adh Dhahabî, *ibid.*, I, p. 304.

[2] Ou peut-être un fripier; بزاز ou بزار suivant les textes.

[3] En conversant avec M. Blochet sur la question si délicate de la paléographie arabe, j'ai appris qu'il avait déjà remarqué comme moi ce retard de l'écriture syrienne.

Reste un troisième argument sur lequel personne encore n'a porté son attention et qui serait décisif, s'il ne comportait une énigme que je soumets aux savants compétents. Le feuillet 1 est couvert d'un grand nombre d'écritures appartenant aux propriétaires successifs du manuscrit. L'une d'elles donne le nom d'Ibn Souleïmân (?) fils de feu Aboû-l Faradj fils du cheïkh, du savant Souleïmân (?) ex-kâtib à Ḥamâh, et cette mention : «écrit à la date du 10 du mois de Chaʿbân le vénéré, année 682 (?)» كتب بتارخ عاشر شهر شعبان المكرم عام ... . Le groupe de caractères dont je donne ici un fac-similé approximatif représente évidemment un nombre de trois ou quatre chiffres, puisque c'est une année de l'Hégire. Si nous allons de droite à gauche, nous trouvons le chiffre ٢ sans l'ombre d'un doute, puis un petit ٨ encadré dans deux traits obliques fort énigmatiques[1], enfin un ٦ indubitable et un trait bouclé qui ne peut être un chiffre, puisque la date 1600 + *n* ne peut s'appliquer à une année de l'Hégire. J'y vois une forme inusitée de تم ou peut-être de [والسلام ou encore de ـــه, sigle fréquent (pour انتهى), en un mot un sigle que j'avoue n'avoir encore jamais rencontré. Tel est aussi l'avis de M. Minorsky, à qui j'ai soumis ce texte, me trouvant près de lui à la Bibliothèque nationale. Il propose de lire : 672. Si le dernier sigle n'est pas un chiffre, s'il faut accepter le groupe des deux traits obliques et du petit ٨ pour un seul chiffre, on a bien une date de l'Hégire : 672, 682, 692. Nous écartons pour le chiffre intermédiaire les valeurs antérieures à 6, à cause de la date de 653 donnée par le texte, et aussi la valeur 6 puisque nous l'avons déjà avec la forme ordinaire pour le chiffre des centaines. Quelle que soit la valeur adoptée, nous avons la preuve que le manuscrit est au moins antérieur à 692. Comme j'étais arrivé à cette même conclusion par l'examen paléographique, je la tiens pour fondée et je crois à la date de 653. Il s'ensuivrait que le manuscrit de Galland serait le prototype de tous les textes aujourd'hui connus qui contiennent cette date (ou d'autres dérivées d'elle) et le nom d'al Moustanṣir, déformé quelquefois en al Mountaṣir. Mais ce n'est pas ici le lieu de tirer les conséquences de ce fait tout à fait nouveau dans l'histoire des *Mille et une Nuits*. Je le signale en passant.

Page 134, note. Voici le tableau des différences des deux éditions Langlès :

PAGES	LIGNES	C¹ *a*.	PAGES	LIGNES	C¹ *b*.
471	15	مفروسة	3	7	(مفروسة)
471	24	المنظورة	4	2	(المنظورة)
473	10	سفراق	7	1	manque
473	13	مبدعة	7	4	بديعة

[1] Il me semble impossible d'y voir trois chiffres : ١٨١.

PAGES	LIGNES	C¹ a.	PAGES	LIGNES	C¹ b.
473	27	بقا	8	4	بقى
475	4 ult.	يكون لـلملك	12	8	يكون مركبا للملك
476	8	من ذلك	13	5	من كلامى
476	10	وبقيت	13	7	فصرت
481	5	ضرب	23	11	قد ضرب
482	5	وربطتها فى العامة	25	13	وربطت بها وى عامتى
486	6	وبعدا	34	8	وبعد
486	8	ضعيف	34	10	صعيف (*sic*)
486	10	المراكب	34	12	المركب
490	7	كان معنا	43	3	كان سافر معنا
490	7	له	43	4	فيه
490	8	بها	43	4	على اسمه
490	28	فرسل	44	10	نسلم
491	10	انتبهت	45	8	ajoute : من نومى
493	11	وهبّت	49	11	وهبّ
493	12	يده	49	12	خوفه
495	10	عامرة	53	14	ajoute : فيها
495	18	فاتيت	54	8	فذهبت
495	24	وابيع	54	14	وابيعها بثمن جيد
496	2	الخصال	55	8	الطباع والاخلاق
496	9	صاحبى	56	1	جارى
496	19	عميق	56	11	مهول عميق جدا
497	16	وانين	58	10	وسمعت انين

PAGES	LIGNES	$C^1 a$.	PAGES	LIGNES	$C^1 b$.
500	3	واحبابى	64	3	وخلانى
501	7	على السفر	66	3	على نفسى شوق الى السفر
501	25	قد حدينا	67	8	قد كنّا جدّينا
502	18	بلف	69	1	بليف
503	19	قوى عندى	71	4	رانى قوى
509	12	ثم	83	8	بعد ذلك
512	9	ما سليمان	89	11	لا سليمان
513	26	طلوى	92	14	على طلوى

Page 136, *in fine*. Ce manuscrit avait été déjà signalé par M. Nöldeke en 1891 (*Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, XLV, p. 98) comme ayant appartenu au Dr Reinhardt, drogman à Zanzibar, et ayant été acquis par la Bibliothèque de Strasbourg. C'est là que j'ai pu le consulter, grâce à l'amabilité des fonctionnaires de cet établissement, que je remercie vivement [1]. On en trouvera l'analyse, faite par M. Nöldeke, dans la *Bibliographie* de Chauvin (IV, p. 210; n° FF). C'est au 2e volume (daté de 1247) au f° 520 v°, dans la 481e nuit, que commence l'histoire du portefaix as Sindibâdh et du marin as Sindibâdh السندباد الحمّال السندباد البحرى. Le 1er voyage حكاية commence à 522 r°; le 2e à 527 r°; le 3e à 531 v°; le 4e à 537 v°; le 5e à 544 v°; le 6e à 549 v°; le 7e à 554 v°; le conte se termine à la fin de la 498e nuit, f° 560 r°. Le manuscrit est de la recension égyptienne. Le copiste s'appelle ʿAlî az Zouhaïrî, du rite malekite, de la ville de Bachbacht (?) [2].

M. Henri Massé, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, veut bien me communiquer une analyse très complète de la 2e édition des *Voyages de Sindebad le marin* par L. Machuel, Alger 1884 (= $C^6 b$). Elle est due à l'obligeance de M. F. Sotton, professeur au Collège Sadiqi, à Tunis. Je l'en remercie bien vivement, ainsi que mon excellent collègue et ami d'Alger. J'en extrais les renseignements suivants sur le texte arabe :

ÉDITION	DÉBUT	1er VOYAGE	2e VOYAGE	3e VOYAGE	4e VOYAGE	5e VOYAGE	6e VOYAGE	7e VOYAGE	FIN
$C^6 b$	p. 1	p. 8	p. 30	p. 50	p. 76	p. 105	p. 126	p. 142	p. 158

[1] D'après leurs renseignements, il a été acquis le 28 avril 1891 du Dr Reinhardt, de Zanzibar. Il n'est pas encore catalogué.

[2] الششتى.

Page 137, ligne 17. Al Djâḥiḍh n'est pas, comme je le croyais, le plus ancien conteur connu de cette aventure [1]. Je l'ai trouvée, agrémentée d'une explication édifiante, dans le recueil publié par Chavannes sous le titre de : *Cinq cents contes et apologues extraits du Tripitaka chinois*, Paris, Leroux 1911, t. III, p. 192 et 193 (n° 434). Il s'agit d'une tortue dans la grande mer, sur laquelle cinq cents marchands s'installent et allument du feu. Le conte est tiré du *Cheng King*, qui aurait été traduit du sanscrit en chinois en l'an 285 de notre ère, d'après une note de Chavannes (*ibid.*, p. 146). M. Paul Pelliot, mon savant collègue du Collège de France, a bien voulu, à ma prière, vérifier si la date de 285 était certaine. D'après ses recherches, il n'y a aucune raison de la mettre en doute; le *Cheng King* ne nous est peut-être pas parvenu intégralement, mais rien ne permet de croire qu'il ait reçu des additions. Sa conclusion est qu'on peut «tenir pour pratiquement certain que le conte de la tortue se trouvait déjà dans le *Cheng King* traduit à la fin du III° siècle [2]».

Page 138. Le rokh. Il convient de signaler Baring Gould, *Curious myths of the Middle Ages* (éditions de 1877 et 1888 [3], p. 411), qui voit dans le roc des *Mille et une Nuits* le nuage, dans son œuf le soleil, dans la vallée des diamants le ciel étoilé — toutes explications fort à la mode au siècle dernier, abandonnées aujourd'hui.

Page 138, ligne 21. Il convient encore d'ajouter à la *Bibliographie* de Chauvin, un passage de Reinaud, dans son *Introduction* à la *Géographie d'Aboulféda*, Paris 1848, p. CCCLXXIX, où pour la première fois, je crois, le rokh est identifié au *pheng* [phénix] des Chinois. Dans un des récits du *Tripitaka* chinois, un sage échappe à une inondation en s'attachant aux ailes d'un phénix [4].

Page 145, ligne 7, *au lieu de* : Wâk, *lire* : Wâḳ.

Page 146, note 4. J'ai pu avoir, grâce à l'amabilité du conservateur de la Bibliothèque de Strasbourg, communication de ce périodique allemand [5]. Le conte des trois têtes fait partie des *Kleine Erzählungen aus Ostasien*, par Martha Dœnitz (p. 699 et seq.). Le roi ayant fait couper la tête de Mikenjaku, trouve qu'elle a l'air vivant et la jette dans l'eau bouillante. Elle ouvre les yeux et, le roi s'approchant, elle projette une pointe d'épée qu'elle dissimulait dans sa bouche et qui coupe la tête du roi. Une troisième tête intervient; lutte horrible dans le récipient d'eau bouillante. Cette fantaisie barbare n'a pas le caractère que j'ai signalé dans les exemples précités : celui de l'oracle rendu par une tête, soit spontanément,

[1] M. Asin y Palacios l'avait signalé avant moi en 1919 dans un ouvrage dont je parlerai plus loin. Je ne l'ai connu qu'après remise de mon manuscrit à l'impression.

[2] Lettre du 16 novembre 1920.

[3] Je n'ai pu trouver l'édition originale de 1866, suivie d'une seconde série parue en 1868, ni la première *new edition* qui comprend les deux séries (1872).

J'emprunte ces indications au Catalogue des imprimés du British Museum, S Gould (Sabine Baring).

[4] Chavannes, *op. cit.*, III, p. 249, n° 459. Le récit est tiré du *King Lu Yi Siang*, compilé en 516 (voir note *ibid.*, p. 207).

Sur ce phénix chinois, voir G. Ferrand, *Le K'ouen-Louen* (dans *Journal asiatique*, 1919, 11° série, t. XIII, p. 331). Il y voit : «sans aucun doute, le roḫ des écrivains arabes».

[5] Le titre exact est : *Westermanns illustrierte deutsche Monats-Hefte für das gesamte geistige Leben der Gegenwart*, 33° année, 85° volume (octobre 1888 à mars 1889), Brunswick.

soit après une certaine préparation. Sous cette forme, le sujet mériterait une petite monographie dont j'ai déjà recueilli quelques éléments. J'aurai peut-être l'occasion d'en parler ailleurs.

Grâce à la bonne amitié de M. G. Ferrand, qui a bien voulu me prêter son propre exemplaire, j'ai eu communication d'un très intéressant mémoire de Wilken, *Iets over de schedelveering bij de volken van den Indischen Archipel*, La Haye 1889 (extrait de *Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, 5e série, IV). On y trouve, p. 15, le passage d'Ibn al Wardî sur les îles du camphre. De nombreux exemples modernes de *craniolâtrie* et de *céphalomantie* y sont réunis; mais, autant qu'il me semble après une lecture assez rapide, les légendes des littératures occidentales et orientales n'y sont pas mentionnées.

Page 148, ligne 3. Cf. l'analyse de ce mémoire par Pavet de Courteille dans *Journal asiatique*, 1874, 7e série, t. IV, p. 259-295. L'épisode de Djihânchâh et du vieillard y est rapporté pages 273-274.

Page 154, ligne 18. Il convient de remarquer que le texte du *'Iḳd* est peut-être plus ancien, car, d'après Brockelmann (*Gesch. arab. Litter.*, I, p. 155) il serait un plagiat de *'Ouyoûn al akhbâr* d'Ibn Ḳouteïbat († 276).

Page 163, note 2. Sur le bois kâdî, voir Dr P. Guigues, *Les noms arabes dans Serapion*, dans *Journal asiatique*, 1905, 10e série, t. V, p. 543, n° 296.

Page 164, ligne 2, *au lieu de :* rejouis, *lire :* réjoui.

Page 168, ligne 24. On trouvera une étude sur cette question dans un livre récent, auquel je viens de faire allusion (page 180, note 1) : *La Escatologia musulmana en la Divina Comedia* par Miguel Asin y Palacios, Madrid 1919, t. III, § VII, *Legendas de viajes maritimos*, p. 262-276. Il cite, page 267, le passage d'al Djâḥidh sur l'île flottante, mais ne dit rien de l'énigmatique حديث الطلوة. L'auteur estime qu'il est impossible de se soustraire à l'hypothèse de l'influence de l'islam sur la genèse de toutes ces légendes, dans le moyen âge occidental. L'islam, cependant, n'a rien à y voir en tant que religion, et c'est par un abus de langage qu'islam signifie ici : littérature arabe (savante ou populaire). Évidemment l'hypothèse, avec cette restriction, est parfaitement défendable; mais j'ai dit pourquoi elle ne me paraît pas s'imposer. Quant au problème plus général de l'imitation littéraire qu'il a soulevé (p. 297) et que M. Massignon a repris dans l'article qu'il a consacré à cette œuvre, très remarquable et d'ailleurs très remarquée, du savant espagnol [1], j'avoue qu'il me paraît encore bien hasardé de chercher à en définir les lois. C'est un fait qui se présente sous des formes infiniment variables, et dans la plupart des cas nous ne constatons que des imitations dont l'origine nous échappe. Si A et B se ressemblent, l'antériorité chronologique de A n'est pas une preuve qu'il a été imité par B tant qu'on n'a pas démontré l'originalité de A, et l'originalité littéraire est-elle démontrable? Musset a dit plaisamment :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

[1] *Les études islamiques à l'étranger*, extrait du *Monde musulman*, XXXVI, Paris 1919, tirage à part, p. 22.

et tout le monde connaît les interminables querelles des écrivains et des critiques sur cette question délicate. «Tout est dit», affirme La Bruyère. S'il en est ainsi, jamais nous ne pourrons savoir si la ressemblance de A et de B ne doit pas s'expliquer par une source antérieure à l'un et à l'autre, et à laquelle ils ont puisé séparément. Mais cette source antérieure sera-t-elle nécessairement représentée par une troisième forme C? Peut-être cette forme dérive-t-elle d'un prototype d'où dérivent également A et B par tout autre intermédiaire que C. Le mérite de M. Bédier dans son livre célèbre : *Des Fabliaux*, a été de montrer que les lois de dérivation des contes échappent à notre contrôle[1]. Ce n'est pas à dire que dans certains cas on ne puisse proposer avec quelque vraisemblance une filiation déterminée, mais elle restera toujours hypothétique et il ne faut la présenter que comme telle. L'influence d'un livre célèbre, tel que l'*Odyssée*, le *Roman d'Alexandre*, les *Mille et une Nuits*, le *Décaméron*, etc., lu par tout le monde, passé en proverbe, est indéniable; on peut reconnaître des allusions plus ou moins déguisées, plus ou moins certaines, souvent déformées et contaminées, dans tels et tels écrits postérieurs. Encore ce travail de discrimination exige-t-il beaucoup de prudence. Aller au delà me paraît peu sûr. Mais on pourrait discuter à l'infini sur ce sujet, et je m'en tiendrai à une attitude de réserve, tout en rendant pleine justice aux savants qui emploient leur érudition et leur sagacité à la recherche de solutions plus positives.

Page 169, note 1. Le catalogue du British Museum, $ *Arabian Nights*, signale un ensemble de six volumes appartenant à trois éditions différentes; les troisième et quatrième appartiennent à la seconde[2].

Page 170, ligne 3 ult. Citons encore ces lignes d'Alexandre Dumas : «Il avait lu les Mille et une Nuits et cherchait le bézoard enchanté du prince Caramalzaman[3]». Il n'est pas question de bézoard enchanté, mais du talisman en cornaline que le prince Camar al zaman trouve dans la ceinture de la princesse Badoure (traduction de Galland, CCXXI^e nuit).

Parmi les conteurs français qui se sont souvenus de Sindbâd, notons encore Alphonse Daudet, qui a écrit : «ainsi les compagnons de Sindbad le marin lorsqu'ils arrivèrent devant les palétuviers.....»[4].

Je retrouve dans les romans d'Alphonse Daudet d'autres allusions : *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*, Paris 1872, p. 88 (*1er épisode XIV, Le port de Marseille*) : «Il lui semblait qu'il s'appelait Simbad le marin». *La petite paroisse*, Paris 1895, p. 222 (IX) : «leurs hautes ailes d'oiseau rock».

Page 171. Quand j'ai écrit les pages 168-171, j'ignorais que Chauvin avait donné son impression sur le même sujet dans sa *Bibliographie*. Cela m'avait échappé parce qu'il n'en

[1] Spécialement dans le chapitre VIII.

[2] *British Museum Catalogue of printed books*, Londres 1884, fasc. ANT-ARC, p. 159.

[3] *Le Capitaine Pamphile*, 1re éd., Paris, Dumont 1839, in-8°, t. I, p. 88 (chap. IV, *Comment le capitaine... fit... une meilleure chasse...*).

[4] *Tartarin sur les Alpes*, 1re éd., Paris, Lemerre 1888, p. 169 (chap. IX, *Au chamois fidèle*).

On remarquera que cette mention des palétuviers est due à un autre souvenir qui s'est mêlé à celui des *Voyages*. Il y a eu *contamination*, comme disent les folk-loristes.

avait rien dit à la suite des *Voyages* de Sindbâd (VII, p. 25), mais en avait renvoyé l'exposé, avec raison d'ailleurs, à la fin du groupe des voyages merveilleux dont il ne considère ceux de Sindbâd que comme un élément. C'est donc soixante-sept pages après qu'il parle des imitations de Sindbâd. Ce qui prouve combien les opinions peuvent différer en ces matières, c'est qu'à ma grande surprise il va exactement à l'encontre de ce que j'écris. Pour lui, «les auteurs modernes de voyages merveilleux ont puisé à d'autres sources d'inspiration (Edg. Poe, J. Verne, Louis de Rougemont, H. G. Wells)[1]». Je ne connais rien de Louis de Rougemont; quant à Edgar Poe, j'ignorais qu'il eût parlé de voyages merveilleux; je n'en vois aucun dans la traduction de Baudelaire. Restent Jules Verne et H. G. Wells. Ce dernier, nous l'avons vu, déclare s'être inspiré dans un de ses premiers contes de «Sindbad's roc». Chauvin passe sous silence *Robinson Crusoé* et *Gulliver*. Évidemment il n'y a pas vu l'imitation, ou plus exactement l'influence que j'ai cru y démêler. Combien cela justifie mes réserves en matière d'imitations littéraires!

Page 173, fin de la note 5 de page 172. Même influence sur M. Amar qui, dans sa traduction du *Fakhrî*, écrit correctement : Sounbâdz (p. 281 à 283) mais, à l'index : Soundbâdz[2].

En revanche, le nom de Sindbâd se ramène souvent à la forme Sinbad et, par influence du *b*, Simbad. C'est, nous l'avons vu (p. 170), la forme adoptée par Alexandre Dumas. C'est aussi celle que je retrouve avec surprise dans le savant livre de M. Asin y Palacios (p. 264, 265, 266 et 267)[3]. Je suppose que c'est la forme usuelle de la langue espagnole; mais, dans un travail scientifique, peut-être une transcription rigoureuse eût-elle été plus à sa place.

Page 174, ligne 4 ult. Steinschneider indique une autre étymologie indienne due à Teza : *Siddhapala*[4]. Il ne donne aucune référence, ce qui est étrange de la part d'un bibliographe de sa valeur. J'ai pu, après quelques recherches, retrouver sa source. C'est dans l'ouvrage d'A. d'Ancona intitulé : *Il libro del sette Savj di Roma*, Pise 1864, qui contient une traduction, faite par Teza, de la dissertation de Brockhaus (p. xxxvii-lxiv). La remarque de Teza sur l'étymologie de Sindabâd se trouve page xlvii. On avouera qu'une référence précise n'aurait pas été de trop.

Page 175, note 2. C'est un indianiste, M. Sylvain Lévi, qui a le premier remarqué que le *Pantchatantra* paraît appartenir au cycle sémitique très ancien d'Ahikar[5]. Ce cycle, ajouterai-je, n'est autre que celui de l'éducation du prince, dont les variantes se retrouvent dans toutes les littératures depuis la *Cyropédie* jusqu'au *Télémaque*, etc. En 1920, dans

[1] *Bibliographie*, VII, p. 92.

[2] *Archives marocaines*, vol. XVI, *Al-Fakhrî*, Paris 1910.

[3] Je ne puis m'empêcher de signaler que dans ce volume de plus de 400 pages, il n'y a pas d'index alphabétique. On me permettra de regretter qu'un érudit puisse oublier ce que je considère comme un devoir de solidarité scientifique, car c'est la seule manière de témoigner notre reconnaissance à ceux dont les index nous ont souvent épargné de longues et fastidieuses recherches.

[4] *Hebräische Uebersetzungen im Mittelalter*, Berlin 1893, p. 889.

[5] *Journal asiatique*, 1909, 10e série, t. XIV, dans son compte rendu des aventureuses dissertations de Hertel, p. 534-535.

mes cours au Collège de France sur les légendes relatives aux vizirs, j'ai développé cette thèse [1], alors que j'ignorais encore l'observation faite par M. S. Lévi.

Sur le caractère du livre de *Calila et Dimna*, je suis heureux de me rencontrer avec M. Carra de Vaux qui, dans un livre tout récent, s'étonne « qu'on ait trouvé le cachet indien à un ouvrage qui paraît tout imbu de l'esprit grec, et qu'on fasse quelque fonds sur l'histoire du traducteur persan, laquelle est rédigée d'une façon toute romanesque » [2].

Paris, 10 novembre 1921.

[1] Cf. *Annuaire du Collège de France*, 20e année, Paris 1920, p. 83.

[2] *Les penseurs de l'Islam*, Paris 1921, I, p. 354.

INDEX[1].

[1] L'astérisque indique un paragraphe ou une mention spéciale. Les noms en italiques sont ceux des auteurs ou livres cités.

[1] Les *Voyages* de Sindbâd faisant le sujet même du présent mémoire, je n'indique que les principales rubriques.

MOTS ARABES, PERSANS, HÉBREUX, ÉGYPTIEN.

TABLE DES MATIÈRES.

NOTES
DE DIALECTOLOGIE ARABE

PAR

M. GEORGES S. COLIN.

II. — TECHNOLOGIE DE LA BATELLERIE DU NIL (FIN).

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 45, *in fine.* — En disant que les Arabes n'ont jamais été de grands mariniers, nous avons exclusivement en vue les Arabes du Nord, ceux de la conquête; il semble bien, en effet, que, dès une époque très reculée, les Yamanites, les Hadramites et les Omanites aient pratiqué activement la navigation côtière.

Page 46, *in princ.* — La fréquence de l'emploi de la forme فاعول en arabe d'Égypte a déjà été notée par Vollers [*Z.D.M.G.*, t. 50 (1896), p. 627]. Bien que Spitta [*Grammatik*, 97 (*e*) et 99 (*b*)] distingue entre *faʿūl* فعول et *fâʿûl* (*sic*) فاعول, nous n'avons personnellement constaté l'existence que d'un seul type *faʿūl* auquel aboutissent indistinctement les فَعول et فاعول théoriques, après réduction de la longue non accentuée; cette confusion toutefois n'existe qu'au singulier et c'est bien un pluriel *fawaʿīl* فواعيل qui apparaît, conformément à l'étymologie, lorsqu'il s'agit d'un théorique فاعول. (Pour une réduction analogue de longue non accentuée, comparer les pluriels *fawaʿīl*, *mafaʿīl*, *faʿaʿīl*, provenant des théoriques فواعيل, مفاعيل, فعاعيل; également, mais avec changement du timbre de la voyelle, *zatūn*, *lamūn*, *qaṭūn* < قَيْطون ، لَيْمون ، زَيْتون, *zehariyāt*, *kurakāt*, pluriels respectifs de *zehēri* et de *kurēk*).

Quoi qu'il en soit, la forme فاعول (c'est-à-dire, pour le dialecte égyptien, la forme *faʿūl* à pluriel *fawaʿīl*) est des plus courantes et semble être restée vivante jusqu'à une époque très rapprochée. En dehors des mots déjà connus

de la langue ancienne et plus ou moins tirés de l'araméen, on la rencontre, appliquée à des racines nettement arabes, formant de préférence des substantifs à valeur approximative de noms d'instruments. Il serait intéressant de déterminer si les فاعول égyptiens ont été formés analogiquement, selon le paradigme araméen, ou si plutôt leur formation n'a pas été inspirée par le processus sémantique bien attesté par ailleurs :

1° adjectif intensif > 2° nom d'agent habituel, nom d'ouvrier > 3° nom d'instrument.

Ce qui s'est produit pour les types فَعَّال et مِفْعَل, notamment, aurait également eu lieu ainsi pour le type فَعول-فاعول.

A noter enfin que la vivacité de cette forme en fait un des moules préférés où sont coulés les mots d'emprunt (cf. شاغول ، لاغوط ، بالوص ، باغوط ، جاغوص ، داقوس ، وابور ، شاكوش); d'autre part, des singuliers qui, à l'origine, sont nettement des فَعول ont été traités comme des فاعول, peut-être à seule fin d'en tirer des pluriels plus commodes que les pluriels classiques : خاروف ج̄ خواريف «agneau, mouton»; عامود ج̄ عواميد «colonne».

Page 49, notes 1 et 3. — Les prononciations *g* < ج et ʼ < ق semblent particulières aux populations citadines (le Caire, villes du Delta et du Bas-Saïd) ainsi qu'aux ruraux du centre du Delta; leur emploi par l'élite intellectuelle du pays explique leur extension actuelle au fur et à mesure que l'instruction se répand dans les campagnes. — Les populations rurales de Haute-Égypte et celles qui, dans le Delta, sont proches du désert prononcent *ğ* (*dy*, *d*) < ج et *g* < ق; enfin, sur quelques points du littoral méditerranéen (Damiette, Rosette), la prononciation vélaire (*q*) du *qāf* s'est maintenue sporadiquement.

Page 51, ligne 19. — *seqāla* «échafaudage» est d'origine méditerranéenne (latin *scala*) ainsi que le turc *iskele* اسكله et le marocain *ṣqāla* صقالة (Brunot); le second sens de *ṣqāla* «bâbord» est tiré du turc *iskele*, de même pour *ṣanğaq* صنجاق «drapeau et tribord».

Page 51, note 2. — Cf. Marcel, *Vocab. franç.-arabe* (1837) «Arsenal nautique = منجرة *mendjerah*».

Page 52, *in medio*. — A citer encore les poutrelles de sapin *ʿerq*, pl. *ʿorūq* عرق ج̄ عروق, dont une variété est dite *ʿerqe nemr* عرق نمر. La planche *qaṭerğa* peut être d'épaisseur double *lōḥ meğwez* لوح مجوز, mince *lōḥ meḥayyer* لوح محيّر, ou très mince *lōḥ selmāni* لوح سلماني.

Page 52, note 3. — Le mot دسر est employé dans le Coran (LIV, 13), où il est dit, à propos de Noé : وحملناه على ذات ألواح ودُسُر; ce terme, qui a embarrassé nombre de commentateurs, aurait été particulier au parler des Huḏail. On connaît de plus au Caire *dōser*, pl. *dawāṣer* dans le sens de «long clou sans tête qui entre dans la construction des battants de porte».

Page 53, ligne 8. — Mohammed Diyāb Bey, dans son *Muʿǧam ul-'alfāẓ il-ḥadīθah* (le Caire, 1919, p. 9), dérive أجنة d'un mot persan اكنه que nous n'avons pas su retrouver dans les dictionnaires à notre disposition.

Page 54, ligne 1. — Au lieu de «Crète», lire «Chypre».

Page 54, ligne 5. — Rapprocher *eṭrābel* du marocain *ḍroblât* ضربلات «deux fausses quilles parallèles à la véritable quille de part et d'autre» (Brunot).

Page 54, ligne 8. — *šābūra* se rencontre chez Maqrīzi sans malheureusement que le sens en soit précisé. Cf. *Hiṭaṭ*, éd. Būlāq, I, p. 470, l. 16, à propos du Dār uš-šābūra : وذكر ان هذه الدار لم تسمّ بهذا الاسم الّا لانّ جزء منها بيع في أيّام الشدّة في زمان المستنصر بشابورة.

Page 54, ligne 11. — A Rabat (Brunot), *bṭāna* بطانه désigne la «contre-étrave».

Page 55, ligne 6. — A Rabat (Brunot) la même racine *ymq* a donné *t'ymiqa* تيميقة avec le sens très proche de «allonge extrême de poupe et de proue s'appuyant directement, sans varangue, sur les genoux de l'étrave et de l'étambot».

Page 55, ligne 26. — M. Brunot donne, pour Mostaganem, بردو «bastingage, bord de l'embarcation», de l'espagnol *bordo*.

Page 56, ligne 1. — Au lieu de *serbāḥa*, quelques-uns disent aussi *esterbāḥa* استرباحه.

Page 56, ligne 11. — Au lieu de *ḥaṣīr*, le dialecte de Rabat emploie la forme féminine *ḥaṣīra* «bordé dans les œuvres vives».

Page 56, ligne 13. — Le joint qui existe entre le *nīreš*, d'une part, et l'étrave et la quille, d'autre part, est dit *armūs en-nīreš*; quant au joint qui se trouve entre l'extrémité inférieure de l'étrave et l'extrémité correspondante de la quille, on l'appelle *ǧobya* جبيه.

Page 58, note 3. — Le *ṭabla* égyptien a, sans doute, la même origine romane que le marocain *ṭābla* طابله «un des panneaux de bois qui constituent

le plancher d'une embarcation », *ap.* Brunot qui rattache ce mot à l'espagnol *tabla* « planche, ais ».

Page 59, ligne 2. — *ktef* كتف est également marocain (Brunot) avec le sens d'« épaulement du navire, partie courbe de la proue ».

Page 59, ligne 4. — *lebba* et *loyd* sont à ajouter à la liste (cf. *supra*, p. 46, *in init.*) des termes empruntés à la nomenclature anatomique humaine; *lebba* désigne « le haut de la poitrine, immédiatement au-dessous du cou »; quant à *loyd*, c'est « la partie du cou comprise entre le menton et la pomme d'Adam ».

Page 59, *in fine.* — L'épontille est rarement (et sans doute ironiquement) nommée *qāḍi* قاضي. Quant à *menṭāli*, c'est un emprunt à l'italien *pontile, pontello, pontale* « épontille »; la forme espagnole *puntal* a donné le marocain *punṭāl* پنطال « accore » (Brunot).

Page 59, note 1, ligne 3. — Lire « Poupe = ظهر الطارمة ».

Page 60, ligne 4. — Très proche de *rakīn* est le marocain *rkīm* ركيم « tille, partie pontée à la poupe et à la proue de la mahonne » (Brunot).

Page 60, ligne 13. — La cabine d'arrière porte encore le nom de *qoranīya* قرنية.

Page 60, note 3. — *ǧayūṣ* est le grec ζυγόν, ζυγός « tout ce qui sert à joindre ensemble deux objets; entretoise; banc de rameurs transversal, bau »; la prononciation médiévale et moderne du Z grec, à tendance chuintante, plus proche de notre *j* que de notre *z*, explique qu'il ait été rendu par un ج arabe, à condition cependant que l'emprunt ait été fait par un dialecte traitant le ج comme une spirante (*j*) et non comme une occlusive (*g*) ou une affriquée (*ǧ*).

Page 61, ligne 1. — Berggren, *Guide...*, donne, *s. v.* Fougon, la forme plurielle كانون. Marcel, *Vocab. franç.-arabe* (1837), connaît فكيرة *feguyrah* comme synonyme de منقل *manghal* dans le sens de Brasier (propr. Brasero) et rapproche ce terme de l'espagnol *hoguera* (et français *foyer*).

Page 61, ligne 6. — A Rabat, *mrāya* مراية signifie « poupe carrée des petites embarcations » (Brunot).

Page 61, note 1. — Le turc *qeč* a été également emprunté par le parler de Rabat : *qač* « poupe en pointe des mahonnes » (Brunot).

Page 61, note 2. — *pirone* est ancien en italien vénitien dans le sens de « cheville métallique »; le turc a *perno* پرنو « boulon, crochet de poulie ».

Page 62, ligne 1. — Rapprocher *zarǧina* de l'italien *sordina* «sorte de cordage».

Page 62, ligne 9. — A rapprocher des commandements du patron de la barque au pilote : *eṭlaɛ barra!* اطلع برّا «gouverne de façon à éloigner la barque du rivage!» et *ḫošša guwwa!* خشّ جوّا «gouverne de façon à rapprocher la barque du rivage!». A noter encore comme verbes techniques : *läweɛ*, *ṣafaḥ uṣallaḥ* «louvoyer»; *balleṭ* «être retardé dans sa marche par le vent debout»; *šaḫaṭ-yešḫaṭ* «s'échouer».

Page 62, ligne 15. — *yëz* semble apparenté au turc *gez*, *giz* كز ، كيز «vergue du mât de beaupré qui porte le pavillon; bâton incliné, planté à la poupe, auquel on attache le drapeau» ainsi qu'au marocain *gīz* «corne de brigantine» (Brunot); cf. français technique *gui*.

Page 62, ligne 17. — La désignation de *šeqlīwa* s'applique également à tout mât (et à sa voile) planté à l'extrême avant de la barque.

Page 63, ligne 12. — *ǧamūr* جامور était déjà connu avec la valeur de «chapiteau surmontant une colonne» (cf. Dozy, *Suppl.*); d'autre part, nous l'avons entendu dans les environs de Taza (Nord-Marocain) désignant la «boule ornementale qui surmonte le pilier central d'une tente d'apparat». Ces deux acceptions de *chapiteau* et de *calcet* permettent sémantiquement d'identifier ce mot avec l'arabe ancien جامور, doublet de جُمّار, «bourgeon terminal du palmier, chou-palmiste», d'autant plus qu'un des noms du mât, dans la langue ancienne, est دقل ، دوقل, qui s'applique proprement à une variété de palmier (cf. Ibn Ǧubair, éd. *de Goeje*, p. ٧٣, l. 11 الدَّقَل وهو الصاري).

Page 63, *in fine*. — On nomme également *ɛayyār ḫanṣer* l'étai simple (*meḥadda*) du mât d'avant.

Page 64, ligne 1. — *entīya* a pour synonyme *maššāli* مشّالي, de l'italien *moscelli*, vénitien *musseli* «cordages qui servent à diriger les sacs pendant qu'on les descend dans la cale».

Page 64, note 1. — Ajouter : français technique *bigote*, *vigot*, italien *bigota*, espagnol *vigota*.

Page 66, ligne 28. — *māṭa* dérive du vénitien *mata*, *matta* «cordage garni d'un palan qui sert à apiquer l'antenne»; le vieux français technique connaît dans ce sens *mouton*.

Page 66, note 3. — Sur les gros vapeurs, les bossoirs qui servent à

descendre et à hisser les canots sont dits aussi *baṭafōra;* par extension, on désigne de la même façon les grues de déchargement, de type européen. L'étymologie italienne de *baṭafōra* est fournie par M. Brunot : *botta fore* «bout-dehors»; à Mostaganem, on emploie la forme égyptienne, emphase mise à part, باتافورة; Marcel, *Vocab. franç.-ar.* (*s. v.* Gui), donne بوتافورا *poutâforâ*, plus proche de la vocalisation italienne.

Page 68, ligne 3. — Au Soudan, *qumāš* désigne la voile elle-même (cf. Amery, *Vocab.*, *s. v.* Sail).

Page 68, ligne 13. — Il est peut-être hardi de rapprocher *bardawīl* de l'italien *manteletto* qui a exactement le même sens technique.

Page 68, *in fine.* — Faute d'une meilleure étymologie, *šayūl* «écoute» pourrait être rapproché de l'italien *sagola* «sorte de cordage servant à divers usages», qui semble avoir donné également l'égyptien *šayūl* شاغول, le syrien et le turc شاقول ، شاوول «fil à plomb, cordeau de maçon».

Page 69, ligne 2. — *qandalisa* est méditerranéen; cf. bas-latin *candelæ*, français provençal *candelles*, espagnol *candaliza* «cordages à poulies servant de haubans».

Page 69, *in fine.* — La voile du type *yalkan* est appelée aussi *šaqlūla* شقلولة.

Page 69, *in fine.* — «Larguer» se dit encore *ḥall-iḥell* حلّ يحلّ.

Page 70, ligne 7. — *sabarsīni* est l'italien *sparcina* «sorte de cordage»; cf. français technique *sparcine.*

Page 70, notes. — Transposer les notes 1 et 2.

Page 70, note 6. — Ajouter : italien *pastecho.*

Page 71, ligne 4. — Également *eškerma* اشكرمه «tolet».

Page 71, ligne 18. — D'ordinaire, le *qalmūša* est un fragment de gaffe brisée.

Page 71, note 2. — A Rabat, le tolet est dit *škármo* (Brunot).

Page 71, note 4. — Tous ces mots sont méditerranéens; cf. bas-latin *bolis;* italien *scandaglio, scandiglio;* vieux français technique *bolide, scandale, escandail;* espagnol *bolina, escandallo;* à Rabat *skendel* (Brunot).

Page 71, note 6. — Le mot هُوجَل est connu dans la région de Ṣōhāg (Haute-Égypte) sous la forme *hōgᵊan;* il y désigne également une «sorte de râteau ou de grappin qui sert à attirer hors de l'aire le *tebn* broyé par le *nōragᵊ*»; quand le *hōgᵊan* n'a qu'une seule dent, il a le même aspect que le

mambal (cf. p. 72, l. 3). Cependant il nous semble difficile d'établir actuellement le sens primitif de هُوْجَل (de même pour أَنْجَر) : «grappin» ou «objet lourd servant de corps mort»?; en effet, Aθ-Θaεālibi (*Fiqh ul-luyah*, chap. Des Pierres) dit : الهوجل الحجر الذي يثقل به الزورق والمركب وهو الأنجر; mais l'auteur du *Qāmūs* et son commentateur dans le *Tāǧ ul-εarūs* définissent ainsi الأنجر :

الأنجر مرساة السفينة فارسيّ [وفي التهذيب هو اسم عراقيّ] وهو خشبات يخالف بينها وبين رؤوسها وتشدّ اوساطها في موضع واحد ثمّ يفرغ بينها الرصاص المذاب فتصير كصخرة ورؤوس الخشب ناتئة تشدّ بها الحبال وترسل في الماء اذا رست السفينة فأقامت.

D'autre part, le proverbe cité dans le *Tāǧ* : أثقل من أنجرة, porterait à croire que l'on avait alors en vue surtout la notion de «corps pesant». Ajoutons enfin, pour éviter toute confusion, que le نَوْجَر «pièce de bois servant à labourer», donné par les lexicographes sous la même rubrique que أَنْجَر, n'est proprement qu'une forme métathétique de نَوْرَج.

Page 72, ligne 12. — *barāiṣ* est à comparer à l'italien *proese* «amarre de proue».

Page 73, ligne 1. — Conformément à l'étymologie, *esteqbāl* est «l'amarre mouillée en amont de la barque».

Page 73, *Varia*. — On appelle *remrūm* رمروم «toute pièce de bois que l'on transporte flottant sur l'eau, remorquée par une barque»; c'est peut-être là le sens de l'énigmatique ⲡⲓⲙ̀ⲣⲟⲙ = الرمروم de Kircher, *Lingua*, p. 134.

Page 73, ligne 11. — *farmīla* vient de l'italien, ainsi que son paronyme *farmala* فرملة «frein de roue».

Page 73, note 4. — *qanṭarūz* est d'origine méditerranéenne; cf. grec ancien *κοντός* «perche de batelier»; latin *contus;* arabe andalou *kandara* (*ap.* P. de Alcala, *s. v.* Percha); à Rabat apparaît le verbe dénominatif *kenned* كنّد «manœuvrer la barque à la gaffe; éloigner la barque du bateau en appuyant la gaffe sur le flanc du bateau» (Brunot); le turc connaît *gönder* كوندر «perche pour pousser le bateau au large; hampe de drapeau» d'où dérivent le tangérois *gundāri* et l'algérois *kundāri* «mât de minaret» (*ap.* Marçais, *Textes de Tanger*, p. 294, *s. v.* كدر).

Page 73, note 5. — Cf. le turc واريوس *varyos* «lourd marteau de fer».

Page 74, ligne 2. — *wīṭa* semble apparenté à l'italien *betta*, espagnol *beta*, vieux français technique *vette* « drisse d'antenne de galère ».

Page 74, ligne 9. — *šamandūra* est proprement la « grosse bouée servant de balise »; la petite bouée de sauvetage est dite *ʿawwāma* عوّامة. Le marocain connaît *tsamadōra* تمدورة « corps mort composé d'une grosse pierre et d'une amarque, qui sert à l'amarrage des barques » (Brunot) [pour la correspondance d'affriquées *ts* < *č* dans le parler de Rabat, cf. *tsimīnya* < Esp. *chiminea; tsorts* < *čerč*].

Page 74, *in fine*. — A la pointe de l'antenne, au lieu d'un drapeau d'étoffe, flotte parfois une petite natte de roseau ou de jonc, *ṭarrāḍa* طرّادة (propr. « oriflamme »), ornée de houppettes, *šurrāba*, pl. *šarārīb* شرّابة ج شراريب.

Page 75, Équipage. — A citer, appartenant à la nomenclature officielle du personnel de la marine, les termes de : *suwāri* سواري « commandant de vaisseau de guerre » (du turc سواري employé avec la même valeur), *yaklenği* يكلنجي « maître d'équipage » (du turc يلكنجي *yelkenği* « chargé de la voilure »), *dumānği* دومانجي « pilote » (du turc, même sens) et *robʿ rayyes* ربع ريّس « quartier-maître ».

Page 76, ligne 15. — On dit aussi *markeb tarḥīla* مركب ترحيله; lorsqu'au contraire une barque n'a qu'une voilure de peu d'envergure, elle est appelée *qašlāna* قشلانة (propr. « miséreuse, sans-le-sou »).

Page 76, ligne 17. — D'une façon plus générale, on entend par *ğarm* « toute embarcation dans laquelle on décharge, provisoirement ou définitivement, la cargaison d'une autre barque ».

Page 76, ligne 22. — *raffāṣ* se dit de tous les vapeurs; le remorqueur est plus spécialement nommé *wabūr* (*bağūr*) *qaṭr* وابور قطر ou *wabūr ğarrār* وابور جرّار. L'hélice est *rīša* ريشة, et la roue à aubes *ṭāra* طارة (< class. إطارة).

Page 76, ligne 23. — C'est du turc *kūrek* « pelle » que dérivent les égyptiens *kurēk, korēk* « pelle » et *karrāka* « drague »; quant au كرّاكة maghrébin (cf. Dozy, *Suppl.*), il se rattache au sens secondaire de *kūrek* : « rame » (pour un fait de sémantique analogue, voir Dozy, *Suppl.*, *s. v.* مقذاف); enfin, le marocain *kạrạkji* « intendant de la corporation des barcassiers ou de celle des portefaix » (Brunot) est vraisemblablement à expliquer par un rapport d'annexion turc **kūrekği baše* « chef des rameurs » dont le second terme serait tombé d'autant plus facilement que *kūrekği* seul, « rameur », ne semblant

pas avoir été employé concurremment, il n'y avait pas de confusion possible.

Page 76, ligne 24. — Originaire de la région Tigre-Euphrate, le كلك y est un radeau d'outres gonflées sur lesquelles on a disposé un plancher (assyrien *kalakku*, araméen *k'lakkā*, arabe iraquois *kelek*). Le الطوف de Kircher (*Lingua*..., p. 133 : ⲡⲓⲥⲕⲉⲓⲧⲓⲁ = الطوف), qui ne semble plus connu aujourd'hui en Égypte, désignait aussi, d'après le *Tāǧ*, un radeau d'outres gonflées : الطوف هو ما يضمّ من القِرَب فيعبر عليها.

Page 76, note 7. — Cette restitution est encore rendue plus plausible par ce fait que les radeaux du type *rūmes-ramūs* sont également souvent constitués par des bottes de tiges de doura, ce à quoi correspond exactement الطَّلْق; on comparera aussi avec le témoignage fourni par la *Descr. de l'Égypte* (t. XVII, p. 59) : « Les Arabes et les cultivateurs des environs de Syène, d'Esné et de Thèbes, en (*i. e.* des tiges de doura) font des paquets ou faisceaux sur lesquels ils appuient leur poitrine pour nager avec moins de fatigue quand ils traversent le Nil ». G. Maspero a justement rapproché *rūmes-ramūs* de l'égyptien ancien [hiéroglyphes] *rms-t*, qui semble bien avoir désigné une sorte de radeau en bois (cf. *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. X (1910), p. 138-141, et G. Maspero, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4e éd., p. 135, n. 2).

Page 77, Types d'embarcations. — Le turc قپاق *qapaq* « vaisseau de ligne à deux ponts » ayant donné, aux deux extrémités de la Méditerranée, le syrien قَبَق « très grand vaisseau de guerre » (*ap.* Dozy, *Suppl.*, citant le *Muḥīṭ ul-muḥīṭ*) et le marocain *qabaq* « vaisseau cuirassé » (Brunot), nous proposons, pour l'égyptien, la correction suivante : Al-Ǧabarti (*ʿaǧāʾib ul-aθār*, éd. Būlāq, III, p. 15, l. 16) cite القايق الكبير المسمّى بنصف الدّنيا; or, comme il s'agit en réalité du vaisseau français l'*Orient*, armé de 120 canons et portant un équipage de 1.130 hommes, l'appellation de قايق « canot » semble bien devoir être remplacée par celle de *قابَق. Étymologiquement, tous ces mots se rattachent au turc قپاق « couvercle » et n'ont rien à voir avec le turc قباق *qabaq* « courge ».

Page 77, *in princ.* — Ajouter aux variétés d'embarcations : *ṭālqa* [S] طالقه « barque destinée au transport du *tebn* et de la poterie, dont la surface portante est accrue par l'installation de madriers (*ǧasṭīn*, pl. *ǧasaṭīn* جسطين, *šenāḥ* شناح) transversaux qui débordent largement à bâbord et à tribord ».

Page 77, ligne 10. — Le pluriel de *naqīra* est *naqāyer*. On connaît de plus,

à Rosette, un type de barque nommée *felwa* فلوة dont la poupe se termine en s'effilant comme la proue.

Page 77, *in medio*. — Voici quelques termes particuliers à la nomenclature des dahabiyas : *brewwa* بروّة «proue»; *qešš*, *kešš*[1] قشّ، كشّ «poupe»; *talyamān* طليمان «étrave» (< italien *taglia mare*[2]); *madda* مدّة «quille»; *kuwērta* كويرتة «pont» (< italien *coverta*); *qurzēta*[3] قرزيطة «coursive, passage le long du plat-bord»; *balakōn*, *dwēdra*[4] بلكون، دويدرة «mât d'arrière»; *bambarūz* بمبروز «beaupré» (< l'italien *bompresso*); *sarāsi* سراسي «haubans» (Marcel, *Vocab. franç.-arabe* (1837), donne, *s. v.* Haubans, سرسية *sersyah*[5], pl. سرسيات *sersyāt*); *maqʿad*, *muqʿad* [S] مقعد «logement»; *taqm*, *tāqem* طقم، طاقم «équipage» (< turc *taqem* طاقم); *qerda* قردة «variété d'ancre à deux bras»; *balbūṣ* بلبوص «faubert» (on entend aussi *bulbāṣ* بلباص); *layūṭa* لايوطة «écope».

Page 78, ligne 16. — Les رؤس منجوقات semblent bien être ici les boules métalliques (surmontées ou non d'une pointe, d'une étoile ou d'un croissant) qui terminent fréquemment la hampe des drapeaux et bannières. Étymologiquement منجوق est persan (ou turc oriental?) avec les valeurs de : 1° petite lune surmontant la hampe des drapeaux; 2° tout objet servant à décorer la partie supérieure d'une coupole ou d'une tente; 3° parasol de parade; 4° drapeau. Dans les passages où Maqrīzi emploie منجوق seul (sans رأس ni رؤس), il n'est pas aisé de discerner si le terme s'applique à des étendards à broderies métalliques ou à leurs boules décoratives seulement (cf. *Ḫiṭaṭ*, éd. Būlāq, I, p. 415, 416, 453, 479).

Page 78, note 1. — La *ʿaqaba* a été utilisée jusqu'à ces dernières années, tant qu'a eu lieu la fête de l'ouverture du Khalig (cf. Lane, *Mod. Egyptians*, éd. 1871, II, p. 231).

[1] Cf. la prononc. cairote *karakōl* du turc قره قول.

[2] Marcel, *Vocab. fr.-arabe* (1837), donne, *s. v.* Guibre, تاليامار *tâlyâmâr*.

[3] Ce terme ne semble avoir aucun rapport avec le maghrébin *gorzīṭ* قرزيط «barre de perroquet» (*ap.* R. de Bussy, *Petit Dict.*, éd. 1867, p. 455) auquel paraît bien correspondre le turc قورزجه «barre (dans la mâture)».

[4] *balakōn* est proprement le «mât du balcon ou galerie de poupe»; quant à *dwēdra*, qu'on m'a affirmé être le mât d'arrière, je ne puis le rattacher qu'à la série méditerranéenne suivante, dont les différents termes désignent exclusivement un mât d'avant : espagnol *cevadera*, *çabadera*, *sebadera*, passé en marocain (*ap.* Brunot : *ṣabaḍēra* = beaupré) et en algérois (*ap.* Paulmier, *Dict.*, *s. v.* Mât de beaupré = *ṣabadīra*); français *civadière*; italien *zevadera*, *civadera*, *civada*; turc *ǧivadara* جوادره.

[5] De l'italien *sarchia*, bas-latin *sarcia*.

Page 80, ligne 1. — A côté de *furtūna* on entend également *fertēna* فرتينة. L'auteur du *Tāǧ* dit : الفرتنة بالضمّ هيجان البحر من عصف الرياح وكانها مولّدة ومنه فرتن الرجل اذا غضب وهاج. Emprunt roman (italien *fortuna*), le mot est connu dans la langue des ports maghrébins ainsi qu'en turc osmanli.

Page 80, ligne 16. — C'est à tort que براجي a été rapproché (*ap.* Brunot, *op. cit.*) de بوجي «cabestan» et de بوجي «arrive, va sous le vent». Le premier de ces mots, attesté seulement en maghrébin (Rabat, *ap.* Brunot; Tanger-Tétouan, *ap.* Lerchundi, *Voc.*, *s. v.* Cabrestante; Oran, *ap.* Eidenschenk et Cohen-Solal, *Mots usuels*, p. 234; Alger, *ap.* R. de Bussy, *Petit Dict.*, *s. v.* Cabestan), dérive de l'italien *poggia* «sorte de palan»; le turc a emprunté une forme composée *buğuryad, buğeryad* بوجرغاد (cf. *supra*, p. 73, l. 9 : *eryāṭ*) «cabestan, cric». Le deuxième représente le commandement italien *poggia!* «vire à droite! laisse arriver! va sous le vent! opposé à *orsa!* «vire à gauche! viens au vent! (mêmes emprunts en turc *poğa* بوجا «tribord», *orsa* اورصا «bâbord»); quant au verbe maghrébin بوّج «louvoyer», c'est peut-être un dénominatif de l'expression *orsa poggia* «à gauche et à droite, en zigzag». Au point de vue étymologique, l'italien *poggia* désigne 1° un palan; 2° un cordage à palan fixé à l'extrémité inférieure de l'antenne, par conséquent à tribord, du côté opposé à l'écoute ou bouline *orsa* fixée à l'angle libre de la voile; d'où, 3°, le commandement de manœuvre : à droite!

Page 80, note 1. — Au lieu de الرياح, lire الرّيّاح.

Page 80, note 3. — ملّم a déjà été étudié par Vollers (*Z. D. M. G.*, t. 50, p. 635), qui le croyait, à tort, particulier à l'Égypte. D'après une communication amicale de M. J. Deny, le mot est en effet connu en turc osmanli (sans origine claire, d'ailleurs) avec les sens de «vent du nord-est qui souffle jusqu'au coucher du soleil, pendant une certaine époque dans le Bosphore» (dict. de Mallouf et de B. de Meynard); «vent d'amont ou de terre» (Tinghir et Sinapian, *Dict. des termes techniques*); «lat. Malacia, ital. Bonaccia» (dict. de Meninsky); «vent de terre soufflant régulièrement chaque jour d'une direction différente» (Sāmy Bey, *Qāmūs-u-türki*); ajoutons enfin que Marcel (*Vocab. franç.-arabe*, 1837) donne ملّم *meltem*, *s. v.* Bonace (calme de la mer).

Page 80, ligne 22. — Toute langue de terre s'avançant à peu de profondeur sous l'eau, vers le large, s'appelle également *ḥadab*.

Page 81, ligne antépénultième. — On m'a encore défini le *merīs* comme

étant le «chenal séparant une *ǧazīra* de la terre ferme»; il ne se remplit d'eau qu'à l'époque de la crue du Nil et demeure à sec le reste du temps; dans ce sens il a pour synonyme *ḫōr* خور [S]. Pris dans une acception plus vaste, *merīs* désignerait «l'ensemble des terrains situés sur le pourtour d'une *ǧazīra* (île permanente ou temporaire) et qui, selon la saison, tantôt émergent et tantôt sont submergés». C'est dans cette valeur plus large de *merīs* qu'il faut vraisemblablement chercher l'origine des toponymes égyptiens المريس; Maqrīzi (éd. Būlāq, I, p. 470, l. 28) cite المريس dans la banlieue sud du Caire; l'*Atlās of Egypt* (Cairo 1914) indique un village d'El-Marīs sur le bord du Nil, dans le mudiriyyéh de Qenạ.

Page 82, ligne 11. — أرطمون est l'italien *artimone* et désigne ici la «voile d'artimon» (cf. قامتك في حلقك); ce terme est actuellement inusité sur le Nil, mais son emploi ancien en Égypte est attesté par Kircher, *Lingua...*, p. 134 et 385 : ⲡⲓ ⲁⲣⲧⲉⲙⲱⲛ = الارطمون; *ap.* Bouriant, *Chansons... du Caire*, p. ١٨, l. 12, on lit مراكب راخيات الاردمون, où il semble bien qu'il soit également fait allusion à la voile; cependant Ibn Ǧubair (éd. *de Goeje*, p. ٣١٢, l. 11, p. ٣٢٠, l. 20) emploie اردمون avec la valeur de «mât portant la voile d'artimon».

Page 85, note 5. — La forme الاربعينيّات est également dans Maqrīzi (éd. Būlāq, I, p. 270), où il est spécifié que cette période débute le 1er Kihak (premiers jours de décembre); d'autre part, on lit dans la *Description de l'Égypte* (éd. 1824, t. XVII, p. 327-328) : «Les vents du sud règnent ordinairement sur la mer Rouge depuis le commencement de décembre jusqu'au milieu de février et pendant les deux mois qui suivent l'équinoxe de printemps. Ces deux saisons, dont la première se nomme *herbânyeh*, et la seconde *el-naham*, sont celles de l'expédition des bâtiments de Geddah et d'Yambo' pour Suez»; bien que Dozy ait inséré le mot dans son *Supplément* sous la forme حَرْبانية, c'est peut-être أربعانيّة qu'il faut entendre.

On trouve dans les lexiques relatifs à l'arabe d'Égypte un certain nombre de termes se rapportant à la navigation et que nous n'avons pu retrouver; nous les citons ici à titre documentaire : G. di Silesia, *Fabrica...* : Anchora

= انجر، مرستان; — Bocthor, Cabestan = ملوى; — Berggren, *Guide :* Ancre (Égypte) = مرتى *merabba* (< مربّع، مرسى ?); — Habeiche, *Dictionn. franç.-arabe :* Ancre = باطر; Cale = عنبر (< turc *anbar* آنبار); Coque = قصعة; Écoute = شكوته; Écubier = لنشو *lanchu* (de l'italien ?; le turc connaît *loča* لوجه); Envergure = مسطارة *mastara;* Épissoir = كوبله حديد; Filin = مادّة لاتادورة; Gaffe = غانجو (de l'italien *gancio*, connu dans les ports maghrébins; le turc a *qanǧa* قانجه); Goélette = سكونة (le mot est connu dans toute la Méditerranée; dans les ports du Maghreb on a *skūna;* en turc osmanli *esquna* اسقونه, formes sans doute dérivées de l'anglais *schooner*); Hublot = لمبار (de l'italien ?; le turc connaît *lumbar* لومبار «sabord»); vent Largue = ريح ترس (< turc *ters* ترس «opposé, contraire; de travers»); Lest = صابورة (terme roman, emprunté vraisemblablement à l'italien; le mot est connu, avec même sens et même forme, dans l'arabe des ports maghrébins et en turc); — Marcel, *Vocab. :* Anneau de l'ancre = غمية *ghamyah;* Banderole = فرص *fors* (< italien *ferzo* «bande de toile»; le turc a فورس *fors* «banderole»); Boussole = قمارة *qamârah* (< italien *camera* «logement du capitaine, où est placée la boussole»); Carène = قعور *qa'our* (cf. *supra*, p. 56, l. 11 : قعر المركب); Charpentier = مشترداش *mechterdâch* (R. de Bussy, *Petit Dictionn.*, 1867, précise : Charpentier de marine = مسترداش), de l'italien *mastro d'ascia;* cf. espagnol *mastre d'axa*, vieux français *maistre d'ache;* Foc = فلوك *felouk* (cf. marocain *flūk*, turc *fuluk*); Galhauban = ستراجو *strâdjou* (< italien *straggio*); Garcette de ris = ترسلون *torseloun* (< italien *terzaruolo* «nom d'une voile»); Gouge = سكوربية *sgourbyah;* Hune = كمبوزة *kambouzah;* mât de Hune = براتة *brêtah;* Lime = شكرفينة *chekerfynah* (cf. R. de Bussy, *Petit Dictionn.*, Râpe à sucre = سقرفاج *skeurfâdje*); Lof = لفحة *lofaḥah;* Mât = بيساني *byssâny;* vent du Sud-ouest = غديكة *ghadygah;* Tribord = فتاتة *fettâtah;* Vergue = بجية *badjyah*, سرن *seren* (cf. turc *seren* سرن, même sens); — Spiro, *Arab. Engl. Voc. :* يطق *yaṭaq* «berth (in a ship)» (du turc *yataq* يتاق «lit, couchette»).

Pour clore cette liste déjà trop longue, disons que les vocables ci-dessus énoncés paraissent avoir appartenu ou appartenir bien plutôt au vocabulaire de la navigation maritime méditerranéenne qu'à celui de la batellerie nilotique; cela explique que le plus grand nombre soit composé d'emprunts italiens (vénitiens ou génois) que l'on retrouve également en turc osmanli; si nous avons été incapable d'en identifier quelques-uns, c'est d'abord que nous n'avons pas eu à notre disposition le magistral *Glossaire nautique* de Jal et

qu'ensuite ceux qui, dans la technologie des dahabiyas, sont connus sur le Nil n'ont pas manqué d'être défigurés par la prononciation des Nubiens qui constituent exclusivement les équipages des bâtiments de ce type.

G. S. Colin.

INDICES.

I. — INDEX DES MOTS ARABES.

(Les chiffres imprimés en italique indiquent qu'à la page correspondante le mot cité est donné dans les notes.)

II. — INDEX DES MOTS COPTES.

UN

NOUVEAU COLLECTIF SAHIDIQUE

PAR

M. CHARLES KUENTZ.

Dans ses études[1] sur les anciens féminins collectifs en 𓅱𓏏, 𓏭𓏏, devenus en copte des sortes de pluriels en ⲏ, M. Lacau, se fondant sur des séries sahidiques telles que ⲧⲟⲟⲩ «montagne», pluriel ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ, ϩⲟⲉⲓⲙ «vague», pl. ϩⲓⲙⲏ, etc., a supposé[2] un pluriel *ⲙⲟⲩⲉⲓⲏ de ⲙⲟⲟⲩ «eau» : le mot ⲙⲟⲩⲉⲓⲟⲟⲩⲉ «eaux», serait ce que la grammaire arabe appelle un «pluriel de pluriel», formé sur *ⲙⲟⲩⲉⲓⲏ exactement comme on a par exemple, en akhmimique : ⲧⲁⲩ «montagne», collectif-pluriel ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ, pluriel de collectif ⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲩⲉ. La démonstration est tout à fait rigoureuse. Peut-être n'est-il cependant pas inutile de signaler que la forme *ⲙⲟⲩⲉⲓⲏ ainsi reconstituée par hypothèse est attestée par ailleurs.

Dans Psaumes 77, 16, le mot «eau» se rencontre deux fois, au singulier et au pluriel : *καὶ ἐξήγαγεν ὕδωρ ἐκ πέτρας, καὶ κατήγαγεν ὡς ποταμοὺς ὕδατα*. Les deux seuls textes connus de la version sahidique de ce passage donnent[3] :

ⲁϥⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲉⲧⲣⲁ·
ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲟⲩⲉⲓⲛ̄ (var. ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩⲉⲓ̈ⲛ̄) ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ·

Les deux textes sont évidemment fautifs, mais se laissent corriger sans peine l'un par l'autre. Le psautier de Londres porte ⲙⲟⲩⲉⲓⲛ̄ (arbitrairement

[1] P. Lacau, *Notes de phonétique et d'étymologie égyptiennes*, § III (*Les pluriels* ⲧⲟⲩⲓⲉⲩⲉ *et* ⲙⲟⲩⲓⲉⲩⲉ *akhm.*, *Rec. de Trav.*, t. XXIV, 1902, p. 206-208) et § V (*Féminins collectifs en* ⲏ *final faisant fonction de pluriels en copte*, *ibid.*, t. XXXI, 1909, p. 77-83).

[2] *Loc. cit.*, § III, p. 208; § V, p. 81.

[3] Londres (Budge, *The earliest known coptic Psalter*, Londres 1898) et Vienne (Wessely, *Sahidisch-griechische Psalmenfragmente* [Sitzungsber. K. Akad. Wiss. Wien, philos.-hist. Klasse, 155, 1], Vienne 1907, p. 183).

décomposé par l'éditeur en : ⲙⲟⲩ ⲉⲓⲛ̄), mais l'usage du circonflexe dans ce manuscrit est constant : on le trouve sur les voyelles finales accentuées, jamais sur des consonnes; ainsi on l'y rencontre sur les collectifs en ⲏ : ⲧⲟⲩⲉⲓⲛ̄ 79, 10; 103, 13; ⲣⲙ̄ⲉⲓⲛ̄ 79, 5 etc. Si ⲛ̄ est impossible, il faut donc lire ⲏ. L'erreur peut d'ailleurs n'être pas seulement une faute d'impression, mais remonter au copiste ancien. D'autre part, au psautier de Vienne, ⲙⲟⲟⲩⲉ̈ⲓⲛ̄ (décomposé aussi par l'éditeur en : ⲙⲟⲟⲩ ⲉ̈ⲓⲛ̄) est fautif, et puisque la publication certifie qu'il y a bien ⲙⲟⲟⲩ sur le manuscrit, il faut choisir entre ce ⲙⲟⲟⲩ et le ⲙⲟⲩ de Londres : suivant le principe de la *lectio difficilis*, nous préférerons ⲙⲟⲩ; le copiste ancien n'aura pas reconnu la forme ⲙⲟⲩⲉ̈ⲓⲛ̄, peut-être déjà archaïque[1] et aura, tout en gardant le groupe ⲉ̈ⲓⲛ̄ sans le comprendre, corrigé ⲙⲟⲩ en ⲙⲟⲟⲩ. En tout cas, de la comparaison des deux leçons, diversement altérées, ⲙⲟⲩⲉⲓⲛ̄ et ⲙⲟⲟⲩⲉ̈ⲓⲛ̄, se dégage sans doute possible la forme de l'archétype : ⲙⲟⲩⲉ̈ⲓⲏ.

La série est donc désormais complète en sahidique :

ⲙⲟⲟⲩ ⲙⲟⲩⲉ̈ⲓⲏ ⲙⲟⲩⲉⲓⲟⲟⲩⲉ

Elle est d'autant plus intéressante que c'est la seule complète jusqu'à présent dans ce dialecte, les autres séries ne donnant jamais que deux éléments sur trois; une seule autre série complète est connue[2], celle de l'akhmimique :

ⲧⲁⲩ ⲧⲟⲩⲉ̈ⲓ ⲧⲟⲩⲉ̈ⲩⲉ

Ch. Kuentz.

Le Caire, 5 décembre 1921.

[1] Une preuve que ce genre de formes commençait à ne plus être bien senti, c'est que, à côté du pluriel de collectif ⲙⲟⲩⲉⲓⲟⲟⲩⲉ, le sahidique a ⲙⲟⲩⲏⲉⲓⲟⲟⲩⲉ par fausse étymologie et mauvaise coupe du mot (P. Lacau, *loc. cit.*, § III, p. 207 et notes 10 et 11).

[2] Consulter le tableau récapitulatif des formes, *loc. cit.*, § V, p. 80-81.

DANSE D'AUTRUCHE
EN L'HONNEUR DU PHARAON

PAR

M[lle] LOUISE DAUTHEVILLE.

Il suffirait de l'art exquis avec lequel les Égyptiens ont représenté les animaux pour nous prouver qu'ils en ont eu une connaissance approfondie. Bien des textes nous les montrent, en effet, très au courant de leurs mœurs et de leurs habitudes, et un membre de phrase révèle parfois à lui seul une observation curieuse. Tel est, par exemple, ce court passage d'une stèle qui nous apprend que les autruches sont coutumières de la danse. En me le signalant, mon maître M. Loret a eu l'obligeance de m'indiquer le sujet de cette étude, et je le prie d'agréer ici l'expression de ma vive reconnaissance pour l'aide qu'il m'a apportée.

Il s'agit d'une stèle du Musée du Caire[1], datée du roi Ahmès I[er], stèle cintrée de 2 m. 36 cent. de haut sur 1 m. 05 cent. de large, découverte à Karnak en 1902 par M. Legrain[2]. Elle nous relate les mérites et perfections du roi, né de la Lune (c'est la traduction même de son nom), avec laquelle on se plaît à le comparer :

« *Quand il paraît, ses archers à ses côtés, il est comme la lune au milieu des étoiles.* »

[1] *Journal d'entrée du Musée*, n° 38246; *Catalogue général*, n° 34001.

[2] Il existe trois éditions de cette stèle :

1° G. Legrain, dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. IV, 1[er] fasc. (1903), p. 27 et suiv.;

2° K. Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, Leipzig, 1906, p. 14 et suiv.;

3° P. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire* (*Catalogue général du Musée du Caire*), Caire, t. I, 1909, p. 1 et suiv.

Je me suis servie de cette dernière publication.

Mais il est plus brillant encore que cet astre et son apparition éblouit comme celle du soleil, puisque nous lisons aux lignes 17-19 :

« *Tous les cœurs bondissent vers lui quand il se montre, semblable au Soleil. Il apparaît, tel un resplendissement du disque solaire, tel le lever de Khepri aux yeux (des humains), et ses rayonnements frappent les faces comme (les feux) de Toum à l'est du ciel. L'autruche danse dans les vallées, comme aux éclats du soleil en plein milieu du jour, quand tous les reptiles sont brûlants.* »

Parmi tant d'expressions louangeuses, cette allusion à la danse de l'autruche avait paru jusqu'ici une hyperbole aussi bizarre qu'inattendue. Peut-être, en la rapprochant des observations des naturalistes modernes, devons-nous y voir au contraire une remarque expérimentale.

C'est une chose connue que tous les êtres animés manifestent leurs excitations par des gestes plus ou moins exubérants, par des courses et des gambades qui, chez certaines espèces, sont assez harmonieuses pour mériter le nom de danses. Elles le méritent d'autant mieux que l'animal a une station plus droite et que sa silhouette se rapproche davantage de celle de l'homme. Aussi, trouvons-nous au premier rang de ces danseurs les échassiers les plus élégants. C'est ainsi que nous sont décrits les ébats de l'Anthropoïde Demoiselle[2] :

« Elle se livre à des jeux, des danses, des évolutions curieuses... C'est le soir et le matin que les Demoiselles s'adonnent de préférence à ces exercices;

(1) Ce est en hiératique dans le texte.

(2) J. Salmon, *Les Oiseaux* (dans Edmond Perrier, *La Vie des Animaux illustrée*), Paris, s. d., t. II, p. 247.

elles choisissent, à cet effet, un endroit convenable, très nivelé, sur le bord du ruisseau. Là, placées en cercle sur un ou plusieurs rangs, elles sautent et dansent d'une manière burlesque les unes autour des autres, s'arrêtant et se retournant le cou tendu, baissé ou relevé, et les ailes déployées. . . . . et toute la bande pousse alors des cris, et témoigne sa joie par des sortes de salutations, par des gestes et des mouvements mimiques des plus bizarres.»

Quant à la Baléarique Pavonine, d'après Brehm[1], «elle exécute une sorte de danse très singulière. . . à la moindre apparition inaccoutumée. . . L'oiseau saute en l'air, souvent à plus d'un mètre du sol, ouvre un peu les ailes, retombe sur ses pattes, tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre.»

Beaucoup plus grande et plus lourde que ces échassiers, dépourvue de la dignité gracieuse de leurs attitudes familières, l'autruche a cependant été consacrée danseuse par certains observateurs. Depuis la plus haute antiquité elle est renommée pour son extrême vélocité. De nombreux auteurs anciens la citent comme l'oiseau du désert, fatiguant la poursuite du cheval lorsqu'elle fuit en prenant le vent dans ses ailes, déployées comme des voiles. «Quand elle se lève et prend sa course, elle se rit du cheval et de son cavalier»[2], lit-on dans le *Livre de Job*.

Mais je n'ai trouvé aucun texte ancien mentionnant le mot de danse. Il a été au contraire employé par les éleveurs modernes, qui distinguent même différents pas en honneur chez les autruches.

Brehm[3] et Hardy[4] décrivent à peu près de la même façon l'étonnant manège auquel les Hollandais ont donné le nom de *rollen* «faire la roue». Sous l'influence de certaines excitations, l'autruche s'arrête brusquement dans sa course et, s'accroupissant sur les talons, soulève les ailes en les écartant du corps. Dans cette position, elle se balance de tous côtés en cadence sur les jarrets, allonge le cou dans le prolongement du dos et, le tournant de droite et de gauche, vient frapper bruyamment les flancs de la tête. Son plumage est hérissé, et les panaches écarquillés de ses ailes forment un splendide éventail

[1] A. E. Brehm, *L'homme et les animaux : les oiseaux*, édition française revue par Z. Gerbe, Paris, s. d., t. II, p. 680.

[2] Job, xxxix, 21. Cf. S. Bochart, *Hierozoicon*, Francof. ad Mœnum, 1675, pars II, lib. II, cap. 17.

[3] A. E. Brehm, *Tierleben : Vögel*, 4e éd., Leipzig, t. II (1911), p. 59.

[4] L. Hardy, *Note sur l'incubation des autruches* (dans le *Bulletin de la Société d'Acclimatation de France*, t. V, 1858, p. 307).

blanc. Toutes ces manœuvres, qui peuvent durer de huit à dix minutes, l'absorbent au point qu'elle devient complètement étrangère à ce qui se passe autour d'elle. Parfois, avant la roue proprement dite, elle glisse lentement et coquettement sur la pointe des pieds autour d'une de ses compagnes, le cou raide et gonflé, pointant les ailes en avant de façon à les allonger jusqu'à la tête. Hardy nous apprend que l'accompagnement de ces danses est un chant étrange, fait de trois détonations gutturales successives, la seconde plus aiguë que la première, la troisième beaucoup plus grave.

Un échassier, le Cariama, se livre à des manifestations absolument analogues au moment d'entamer un combat[1].

Il existe chez l'autruche un pas plus caractérisé, c'est celui qui est connu au Cap sous le nom de *walzing* «valse». Brehm[2] le décrit d'après un éleveur du Cap, Crownright Schreiner : «C'est, dit-il, une étrange habitude. De bon matin, dès que les jeunes sont lâchés hors du parc, ils courent pendant quelques centaines de mètres, font subitement halte, et, les ailes déployées, tournent sur eux-mêmes avec une extrême rapidité jusqu'à ce qu'ils s'abattent sur le sol, complètement étourdis, ce qui ne va pas, à l'occasion, sans quelque jambe cassée. Les vieux oiseaux le font aussi volontiers sur un terrain favorable, et généralement de bon matin. Une valse d'autruche au beau moment du plumage doit offrir un magnifique spectacle.»

Brehm[3] nous parle encore de danses plus compliquées sans leur donner de nom particulier. Après avoir passé les premières heures matinales à chercher leur pâture, les autruches, qui sont, paraît-il, d'habitudes ponctuelles, se livrent parfois vers le milieu du jour à des danses très singulières (*wunderlichste*) «dans lesquelles elles courent ici et là dans un cercle étroit, comme folles, levant les ailes et les battant à petits coups rapides, comme si elles cherchaient à s'envoler dans l'air. Les plus accablants rayons du soleil ne paraissent pas les gêner le moins du monde et le sable brûlant ne les incommode pas.»

La chose semble donc établie : le nom de danse a paru à bien des naturalistes pouvoir s'appliquer aux ébats de l'autruche, notamment lorsqu'elle fête

[1] A. E. Brehm, *L'homme et les animaux : les oiseaux* (éd. française), p. 682.

[2] A. E. Brehm, *Tierleben*, loc. cit., p. 56.

[3] *Ibid.*, p. 56.

le bien-être qui succède à un long repas matinal par de grandes rondes sur les bancs de sable dans la quiétude de midi. Nous avons dit que l'antiquité classique paraît l'avoir ignoré. Les Égyptiens, mieux placés pour voir les choses de près, ont été meilleurs observateurs, et la stèle d'Ahmès Ier prouve qu'ils avaient remarqué que «l'autruche danse dans les vallées, aux éclats du soleil en plein milieu du jour».

Louise Dautheville.

Lyon, 10 août 1920.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE GÉNÉRALE DES TOMES XI-XX.

I. — TABLE PAR TOME.

TOME XI (1914).

TOME XII (1916).

TOME XIII (1917).

TOME XIV (1918).

TOME XV (1918).

TOME XIX (1922).

TOME XX (1922).

II. — TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

